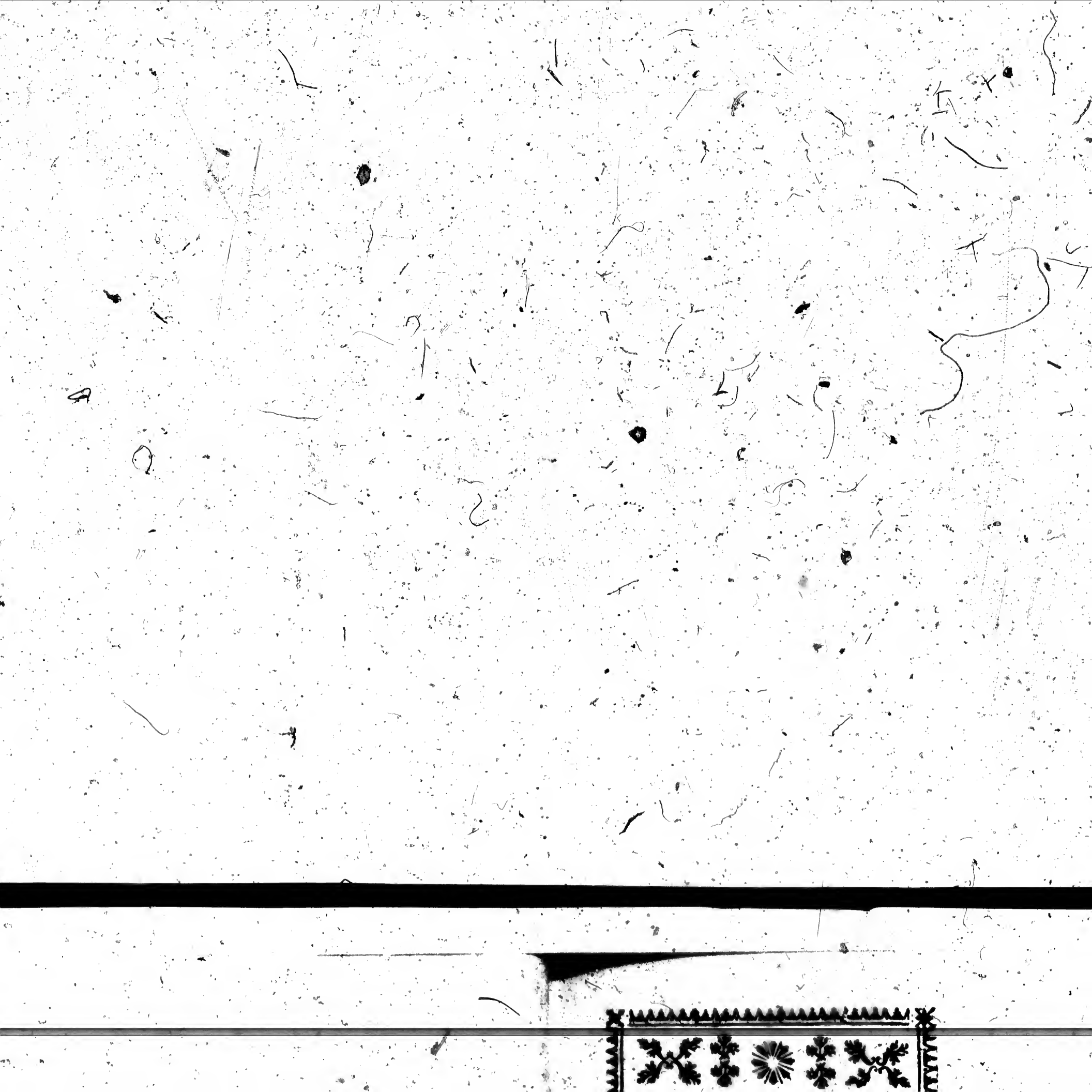




PRINCIPES

D E

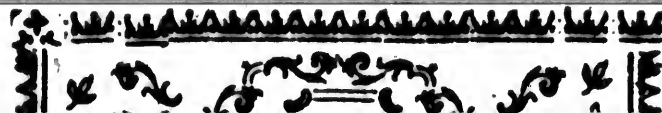


BN / X . 9

p. 1

E P I T R E

que plusieurs de vos illustres



8

ij **P R E F A C E.**
tous ceux qui ont écrit avant moi sur la matie-
re que je traite, & je me contente de rendre

P R E F A C E. iij
mot, on met souvent ceux que l'on interroge
ainsi, au hazard de s'éloigner de leur maniere

p. 99

IV **P R E F A C E.**
qu'on est obligé de secouer le joug de cette
servitude. A l'entendre, ces livrées de latinité

P R E F A C E.
ait point d'inflexion dans la terminaison, on
a nommé Cas ce qui sert à rendre dans ces
Langues le rapport exprimé par les cas du

APPENDICE

vi **P R E F A C E**

minaison des noms, que de rendre bien intelligibles les termes d'adaptif, de suppositif & de subsequenr.

P R E F A C E. vii

se y porter. Un célèbre Grammairien a donné à la fin de son Ouvrage des Préservatifs contre

© 1972 FRA



E EXPANSION

TRAITÉ

les Chinois c'est la même chose. Il y a parmi eux plus de quatre-vingt mille caractères parce qu'il leur en faut un aussi grand

DE LA PRONONCIATION.

beaucoup plus conforme aux sons, qu'elles expriment dans leur liaison avec les Voyelles; se me ne &c au lieu de &c



PRINCIPES
D E
LA GRAMMAIRE
FRANÇOISE,
PRATIQUE ET RAISONNÉE.

Par l'Abbé ANTONINI.

*Non obstant hæc disciplinae per illas euntibus
Sed circa illas hærentibus.*

Quintil.



A PARIS,

Chez DUCHESNE, Libraire, rue Saint
Jacques, au-dessous de la Fontaine Saint
Benoit, au Temple du Goût.

M. DCC. LIII.

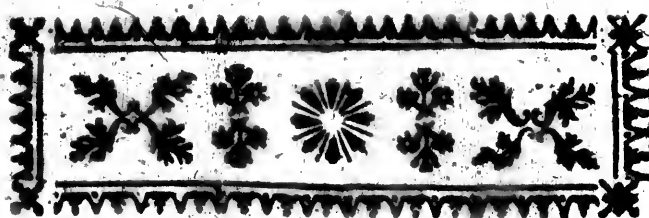
Avec Approbation & Privilège du Roi.

4 TRAITÉ

On doit remarquer, pour les conséquen-
ces que nous en tirerons dans la suite, que
le son des Voyeles se forme par la simple
ouverture de la bouche, au lieu que les
Consonnes ne forment proprement que des

DE LA PRONONCIATION. 5

dans *bla*, n'est modifiée que par *l*, & que le
son du *b* tombe sur un *e* muet qui est presque
imperceptible, à cause de la rapidité avec
laquelle il est prononcé. Qu'on prononce
plusieurs fois de suite la syllabe *bla*, on con-



A
M E S S I E U R S
D E L ' A C A D É M I E
F R A N Ç O I S E .

M E S S I E U R S

*C'est de vos Ouvrages que
j'ai tiré les Remarques qui
composent celui que j'ai l'hon-
neur de vous présenter, après*

6 T R A I T É
rétablir par la réflexion cette exactitude, &
cette conformité entre la prononciation &
l'ortographe. J'en conviendrois sans peine;
si pour réformer un abus invétéré, la rai-

DE LA PRONONCIATION.

7

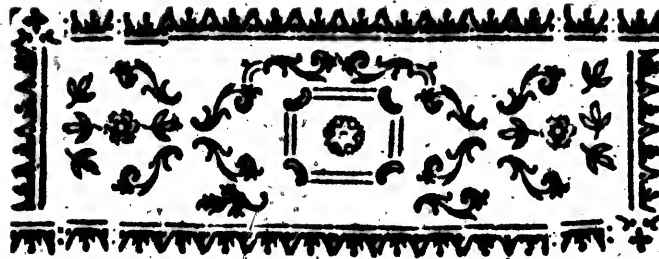
T A B L E

EPI T R E

que plusieurs de vos illustres
Confreres m'ont donné des
conseils, & m'ont éclairé sur
mes doutes. Je n'ose me flat-
ter, Messieurs, de votre ap-
probation, mais votre indul-
gence seule pourra reléver le
prix de mon travail, &
m'autoriser à me dire avec
un très profond respect

MESSIEURS,

Votre très humble
& très obeissant Servi-
teur l'Abbé ANTONIN.



PRÉFACE.

J'Écris une Grammaire Française, & je sens
tout le peril de mon entreprise : ce n'est
que par mon travail & par mes soins que j'ose
espérer de suppléer à l'insuffisance de mes ta-
lens. Aux difficultés attachées à la nature de
l'ouvrage, on a voulu ajouter un nouveau mo-
tif de découragement. Plusieurs Ecrivains,
m'a-t-on dit, ont donné des Grammaires
Françoises : ou ils ont reussi dans leur projet,
& dès lors la vôtre devient superflue; ou ils y
ont échoué, & vous n'êtes point en état de
faire mieux. Quelque vraie que l'objection
puisse être en elle-même, je n'ai pas cru de-
voir m'y arrêter : elle tend directement à dé-
truire l'émulation, si nécessaire non seulement
pour le progrès des Lettres, mais pour la per-
fection de toutes les actions humaines, même
les plus indifférentes. Il me seroit d'ailleurs
aisé de répondre que j'ai pu profiter des re-
cherches des autres, y ajouter les miennes,
& découvrir les défauts des Auteurs qui n'ont
précédé, pour les éviter. Le Jugement même
du Public a pu m'apprendre le bon & le mau-
vais, pour faire de l'un & de l'autre l'usage
convenable. Je laisse donc à part le merite de

ij P R E F A C E.

tous ceux qui ont écrit avant moi sur la matiere que je traite, & je me contente de rendre compte de la methode que j'ai suivie, pour remplir de mon mieux le plan de mon Ouvrage.

De tout ce que j'ai fait sur la Grammaire, le Traité de la Prononciation est celui que j'ai travaillé avec le plus de soin & qui m'a coûté le plus de peine. Persuadé de mon peu de connoissances, j'ai commencé par douter de tout. N'est-ce pas au doute à nous frayer le chemin de la verité? Je dirai même que les Regles les plus raisonnées que les meilleurs Livres peuvent fournir sur ce sujet, n'ont jamais fait pour moi une certitude: j'ai cru devoir y ajouter les avis de ceux qui parlent le plus purement; de Gens de Lettres sans accent; de Dames de la Cour & de Paris le mieux élevés.

En consultant particulièrement ces dernières, je n'ai fait que suivre le conseil de Cicéron, qui croyoit la prononciation des Dames toujours la plus sûre, comme n'étant point corrompue par l'usage des autres Langues, & par le commerce fréquent des Etrangers. J'ai même remarqué souvent que si dans le François il y a quelque chose d'aspiré & de guttural, qui pourroit déplaire, c'est dans les Dames qu'il se fait moins sentir.

A l'égard de la maniere de les consulter, j'ai pratiqué ce que Vaugelas conseille en pareil cas; c'est-à-dire, qu'au lieu de chercher à s'instruire par des questions, on doit se contenter d'observer comme les mots se prononcent dans l'occasion, & dans la conversation commune. Ce précepte est d'autant plus sage, qu'en demandant comment se prononce un

P R E F A C E. iij

mot, on met souvent ceux que l'on interroge ainsi, au hazard de s'éloigner de leur maniere ordinaire de prononcer, pour en adopter une étrangere.

C'est par ces moyens que j'ai voulu m'assurer de la vraie Prononciation Française, sans prevention, sans préjugé, & avec beaucoup de précaution. Cependant quelles qu'ayent été mon attention & mes recherches sur cet article, je n'ose me flatter d'avoir entièrement rempli mon dessein. Je sens autant que personne, la difficulté de représenter aux yeux & à l'esprit ce qui n'est que du ressort de l'oreille.

J'ai suivi à peu près la même route pour les autres Traités, excepté que je me suis soumis avec plus de docilité aux raisons & à l'autorité des bons Auteurs. Mais aussi n'ai-je consulté que les Ouvrages les plus acérés; & depuis un demi siècle les François en ont d'excellens sur leur Langue. J'aurois pu facilement en dresser ici une liste honorable, si je n'avois craint de me trouver quelquefois obligé de mêler la critique aux éloges.

Je dirai cependant un mot d'une Grammaire qui a paru depuis peu, & qui, quoique moins accréditée que le Traité des Synonimes qui l'a voit précédé, merite cependant la peine d'être lue. L'Auteur, dis-je, a fait avec tant d'éclat la critique de toutes les Grammaires passées, présentes & à venir, que la mienne ne scauroit manquer de s'y trouver tacitement comprise. C'est ma cause que je défends.

Il croit d'abord que c'est une lâcheté de suivre la methode des Latins dans une Grammaire de Langue moderne, & il pretend

a ij

IO

TRAITÉ

SONS

CARACTERES.

EXEMPLES.

L

l

lever.

M

m

mener.

DE LA PRONONCIATION.

II

T A B L E

iv **P R E F A C E.**

qu'on est obligé de secouer le joug de cette servitude. A l'entendre, ces *livrées de latinité*, resté d'un usage pueril & collegial, n'ont de fondement, que dans les *visions chimeriques des Latinistes*, dont les *Grammairiens François* doivent rougir de honte. Pour moi, je pense que ce fondement n'est point aussi chimérique qu'il le dit, & que toutes les Langues sont essentiellement composées des mêmes parties: la différence, selon moi, est seulement dans la forme, & je regarde la Grammaire générale & raisonnée de M. Arnaud, comme pouvant en effet servir également pour toutes les Langues. D'ailleurs, notre Auteur eût-il raison dans le fond, je trouve que le remede est pire que le mal; & je suis persuadé que personne ne lui enviera l'honneur de l'innovation de ses termes Sophistiques, ni de toutes ses divisions & ses distinctions Métaphysiques.

Lors de la renaissance des Lettres, les sçavans travaillèrent à faciliter l'étude des Auteurs Grecs & Latins. Il étoit naturel que les premières Grammaires qui ont paru, fussent relatives aux Langues qu'elles avoient pour objet. Dans le Grec & le Latin les différents rapports des noms s'expriment par des inflexions dans la terminaison, à qui on a donné le nom de cas. Ce mot dans le Latin signifie une espèce de chute dans la terminaison. On a distingué les cas par des dénominations particulières de nominatif, de genitif &c.

Lorsque dans la suite on a voulu étudier les Langues vivantes d'une manière methodique, on a suivi le système de Grammaire déjà établi pour les Langues sçavantes: & quoique dans le François, l'Italien, l'Espagnol &c. il n'y

P R E F A C E. v

ait point d'inflexion dans la terminaison, on a nommé Cas ce qui sert à rendre dans ces Langues le rapport exprimé par les cas du Grec & du Latin. Par exemple le genitif se traduit en François par l'Article *du*, *dela* au singulier, & par l'Article *des*, au pluriel, ou par l'Article indéfini *de*. On a dit que lorsqu'un nom est précédé de l'un de ces Articles, & qu'il exprime le rapport du genitif Grec ou Latin, il est au genitif.

Dans une Grammaire raisonnée, on a donné le nom de rapport de détermination à celui qui est exprimé par le genitif; parceque toutes les fois qu'un nom substantif est au genitif, il détermine à une signification particulière, l'idée générale d'un autre nom substantif. Cette manière de s'exprimer est sans doute plus philosophique; mais outre qu'il seroit incommode de repeter le mot de rapport de détermination, à cause de sa longueur, toutes les fois qu'on a à parler de ce rapport; rien n'empêche de lui substituer le mot de genitif, après avoir expliqué ce qu'on entend par ce terme, qui est court, & déjà reçu, & entendu par tous ceux qui ont étudié quelque Langue; ce qui est un avantage qu'on ne doit pas mépriser: l'on ne sçauroit en effet être trop circonspect, dans la liberté que l'on se donne de faire des mots nouveaux. Le public n'aime pas le Néologisme, & il ne le tolere que dans les occasions où il est d'une nécessité indispensable, ou d'au moins d'une très grande utilité. Mais il ne paroît pas qu'il soit plus difficile de donner l'idée du genitif, du datif &c. en François par le moyen de l'Article, quoiqu'il n'y ait point d'inflexion dans la ter-

vj P R E F A C E.

minaison des noms, que de rendre bien intelligibles les termes d'adaptif, de suppositif & de subsequent.

A l'égard de la gloire de la Nation Française je ne crois pas qu'elle soit intéressée à ne pas permettre que dans une Grammaire Française on emploie des mots qui portent une *livrée Latine*. Premièrement elle a cela de commun avec toutes les autres Langues de l'Europe. De plus elle ne rougit pas d'employer un très grand nombre de mots qu'elle a pris du Grec & du Latin, presque sans aucun changement. Enfin puisque l'Auteur que j'ai en vue a bien voulu conserver pour les verbes, les termes d'indicatif, subjonctif, infinitif, gerondif, participe, préterit, aoriste & futur qui sont entièrement Grecs ou Latins, je ne vois pas d'inconvenient à étendre cette même grace jusqu'aux cas, en faveur des noms. Je reviens à ma Grammaire.

On trouvera peut-être étrange que dans mon *Traité de l'Orthographe* j'aye établi des *Règles*, qu'on ne verra pas toujours exactement observées dans mon Livre. C'est un défaut que j'ai été le premier à y appercevoir, & sur lequel je prie le Public de me faire grace. Il vient d'une grande précipitation dans l'écriture, & d'une habitude trop commune aux Gens de Lettres, principalement à tout Auteur, de lire dans le cours de la correction de son Ouvrage, non pas comme il y a, mais comme il devrait y avoir. Il n'appartient qu'à des gens peu versés dans cette mécanique, d'être surpris de rencontrer des fautes d'impression dans un Livre, quelque attention & quelques soins qu'on puis-

P R E F A C E. vij

se y porter. Un célèbre Grammairien a donné à la fin de son Ouvrage des *Préservatifs* contre les autres Grammaires. Pour moi, je n'en donnerai que contre la mienne. Que mon Lecteur ne me tienne nul compte de cet Acte de modestie, mais qu'il y voye du moins que je suis en tout temps prêt à corriger mes fautes, dès qu'on me les fera connoître, ou que je pourrai m'en appercevoir de moi-même.

Qu'il me soit permis de répéter ici en finissant, une excuse, que je crois avoir déjà employée ailleurs, mais qui semble trop juste, pour ne pas souhaiter qu'on y fasse quelque attention. On peut blâmer sans doute la longueur de mon Ouvrage, qui n'est déjà par lui même que d'un genre trop ennuyeux. Mais comme il arrive assez souvent qu'on s'adonne à plusieurs Sciences, dont on fait rarement usage dans la vie, pourquoi se rebuter de la Lecture d'un seul livre, où l'on trouve à s'instruire d'un Art, qui doit servir continuellement?

Peu de préceptes, me dira-t-on; l'usage enseignera le reste. Rien de plus sensé, si les Grammaires ne devoient souvent servir à des gens, à qui mille circonstances ne permettent pas d'acquiescer un usage fréquent de la Langue qu'ils veulent apprendre. D'ailleurs, il est toujours utile de faire des remarques sur l'usage même; & ce sont ces remarques que j'ai prétendu recueillir dans mon Ouvrage, en apprenant moi-même une Langue qui ne m'est point naturelle, & que j'aime par dessus toutes les autres.



TRAITÉ
DE LA
PRONONCIATION.



Il est aisé de comprendre, comment les hommes ayant trouvé naturellement les différens sons dont ils se servent pour parler, & qui sont les signes de la pensée, ont cherché à inventer des figures qui fussent les signes de ces sons; c'est-là ce qu'on appelle *Lettres* ou *Caractères*.

Ces figures, selon leur première institution, ne signifient immédiatement que les sons. Cependant nous portons souvent nos pensées, des caractères à la chose même signifiée par les sons.

Les anciens Egyptiens avoient des caractères bien différens; on les appelloit *Hieroglyphes*. C'étoient des figures qui signifioient immédiatement leurs sentimens, leurs idées, leurs jugemens. Chez

A

TRAITÉ

2 T R A I T É 1
les Chinois c'est la même chose. Il y a parmi eux plus de quatre-vingt mille caractères, parce qu'il leur en faut un aussi grand nombre qu'ils ont d'idées.

L'Alphabet François est composé, comme celui des Latins, de 25 Lettres ou Caractères ;

A B C D E F G H I J
K L M N O P Q R S T
U V X Y Z.

Les Italiens ont trois Lettres de moins, le K, l'X & l'Y. Ils suppléent au K par le c ou ch ; à l'X par l's ; à l'Y par l'i.

Ce sont effectivement trois Caractères assez superflus, dont les François pourroient se passer de même sans aucun inconvénient. Le c ou le q répond au son du k ; l'x & l'y sont des abréviations, ou des lettres doubles, dont la première est pour cs ou gs, l'autre pour deux i. On conçoit par-là, comment les anciens Romains pouvoient facilement se passer des lettres h, k, q, x, y, z, dont l'usage leur fut long-tems inconnu.

L'Auteur de la Grammaire Raisonnée, celui du Bureau Typographique, avec quelqu'autre Écrivain, ont donné à plusieurs Consonnes une nouvelle dénomination, qui du premier coup d'œil paroît

DE LA PRONONCIATION. 3
beaucoup plus conforme aux sons, qu'elles expriment dans leur liaison avec les Voyelles ; *fe, me, ne, &c.* au lieu de *effe, emme, enne.* Il est sensible qu'en voulant épeler *fable*, par exemple, on ne peut pas dire *effable* ; & il semble que l'on diroit facilement *feable*, par un e muet, tel qu'il se trouve très-souvent ailleurs. Les Grecs qui avoient senti cette difficulté, commençoient toujours la dénomination des consonnes par les consonnes mêmes.

Il est à propos de remarquer, que par le mot de Lettres, on entend ou le son, ou le caractère qui sert à exprimer le son. C'est ordinairement dans le premier sens qu'il est employé dans le Traité de la Prononciation, & dans le second sens, dans le Traité de l'Ortographie.

Les Lettres se divisent premièrement en Voyelles ou en Consonnes.

Les Voyelles sont *a e i o u.*

Toutes les autres sont Consonnes, *b, c, &c.*

Quelques Grammairiens modernes appellent Caractères simples, plusieurs Lettres composées ; & il n'y a point de doute qu'on ne dût les appeler de la sorte, puisque dans plusieurs Langues ils ne s'expriment que par une figure unique. Ces caractères, outre les nazales *an, en, in, on, un,* sont *eu, ou, ch, ph, ill ou il, gn, y ou i.*

A ij

18 T R A I T É 18
raison que le son en est plus étouffé & plus sourd, & qu'il vient un peu du nez.

L'Abbé Dangeau est sur cela du même

DE LA PRONONCIATION. 19
Si l'on fait attention, que ces sons de Voyelles nazales sont absolument inconnus

On doit remarquer, pour les conséquences que nous en tirerons dans la suite, que le son des Voyeles se forme par la simple ouverture de la bouche, au lieu que les Consonnes ne forment proprement que des modifications de sons. C'est la différente articulation des sons simples, formée par les divers mouvemens de la bouche ou de la langue.

D'où il suit, 1^o. qu'une Consonne ne sçauroit être prononcée sans le secours d'une Voyele; 2^o. que comme ce mouvement de bouche & de langue qui modifie la Voyele, n'est que momentané & passager, le son de la Consonne ne sçauroit se prolonger.

Il n'en est pas ainsi du son de la Voyele, qui formé simplement par une émission d'air des poumons, peut durer autant que la respiration le permet.

Ainsi on peut continuer long-tems le son des Voyeles *a, e, &c.* Mais si l'on vouloit prolonger de même le son de la syllabe *ba*, on n'entendrait plus après le premier instant, que le son de la Voyele *a*; & dans *ab*, le son finiroit aussitôt après la prononciation du *b*.

La Voyele peut, ce semble, être modifiée par deux ou trois Consonnes, comme dans les syllables *bla, stru, &c.* Mais si l'on y fait quelque attention, on verra que la Voyele *a*

dans *bla*, n'est modifiée que par *l*, & que le son du *b* tombe sur un *e* muet qui est presque imperceptible, à cause de la rapidité avec laquelle il est prononcé. Qu'on prononce plusieurs fois de suite la syllabe *bla*, on conviendra que c'est plutôt *bela* qu'on prononce, que *bla*.

Au reste les Lettres, soit Voyeles, soit Consonnes, ne sont en général, comme nous l'avons dit, que des signes pour représenter aux yeux les différens sons qui composent la Prononciation. Il sembleroit par-là, que chaque son unique & différent devrait être représenté par un caractère différent des autres & unique. Mais comme la nécessité seule a porté les hommes à inventer sans délai des termes pour se faire entendre, & des figures pour tracer aux yeux ces termes mêmes, on ne sçauroit dans aucune Langue rencontrer ce rapport parfait entre la prononciation & l'ortographe, quoiqu'elles soient mutuellement l'image l'une de l'autre. Je croirois même que cette exactitude n'est bonne que pour la spéculation, & qu'elle pourroit tout au plus s'observer dans une Langue, que les hommes auroient formée à loisir, & selon des regles qu'ils auroient établies avant que de la parler.

On dira peut-être que dans les Langues même déjà formées, il seroit possible de

immédiatement d'une autre *m* ou *n*, ces Voyeles ne se prononcent plus nazales: *damné, année, homme, bonne*; prononcez,

voyele ne peut jamais en modifier une autre.

Mais il y a des mots intimement unis, entre lesquels il n'est pas possible de faire

rétablir par la réflexion cette exactitude, & cette conformité entre la prononciation & l'orthographe. J'en conviendrois sans peine, si pour réformer un abus invétéré, la raison & la réflexion pouvoient l'emporter sur l'habitude.

Il faut convenir pourtant, qu'il y a des Langues plus ou moins difficiles, parce qu'elles approchent plus ou moins de cette régularité de rapport mutuel, que l'orthographe doit avoir avec la prononciation. Le François a deux grandes difficultés à cet égard: ce sont 1°. des sons semblables, rendus aux yeux par des caractères différens; 2°. des sons différens, exprimés par des caractères semblables. Les deux Tables que nous allons donner, feront mieux sentir ce que nous venons de dire; & elles seront très-utiles pour remédier à l'un & à l'autre inconvénient.

On verra par la première, que de la combinaison des 25 lettres ou caractères, dérivent pour le moins 34 ou 35 sons simples.

La deuxième ne sera qu'une inversion de l'autre. En rapportant les différens usages qu'on fait de ces lettres ou caractères, je montrerai de combien de manières ces mêmes sons peuvent s'exprimer. Les répétitions ne sont pas toujours en pure perte.

T A B L E

Des Sons, & des différens Caractères qui les expriment.

SONS. CARACTERES. EXEMPLES.

A { a
aa
em, emm } amer.
aage, ou plutôt âge.
empire, femme.

E muet e, ent mure, ils aiment.

E fermé { é, és
ai, ez } bonté, les bontés,
j'irai, vous irez.

E ouvert { é, ét, est
ai
ei
oi
i
eoie
y } près, intérêt, est.
maison.
reine.
il dirait.
il voit, gloire.
ils dirigeoient.
payement.

I { i
y } dire.
yvoire.
A iij

A l'égard des autres nazales an, in, on, un, lorsqu'elles sont finales, la consonne qui les suit sert à leur donner un son plus plein.

Nous renvoyons à la lettre N, les autres observations qui regardent les Voyeles nazales.

SONS. CARACTERES. EXEMPLES.

O	{	o	{	homme.
		au.		autel.
U	{	eau	{	beauté.
		u.		dure.
EU	{	eu	{	j'ai eu.
		œu		heureux.
OU	{	ou	{	sœur.
		u		matou.
AN	{	an	{	aquatique.
		en		danfer.
		am		entendre.
		em		condamner.
		aon		emmener.
		ean		Laon, paon.
		ent		vengeance, jean.
		and		il ment.
		en		gland.
		ain		bien.
EN	{	ain	{	certain.
		aim		faim.
		ein		dessein.
		eim		Reims.
		in		divin.
IN	{	yn	{	lynx.
		in		ingrat.
		im		imbu.

SONS. CARACTERES. EXEMPLES.

ON	{	on	{	fermon.
		eon		pigeon.
		om		nom.
		omb		plomb.
UN	{	um	{	te deum.
		un		brun.
		eun		Meun, ville.
B	{	um	{	humble.
		b		battre.
D	{	bb	{	abbaye.
		d		donner.
F	{	f	{	faire.
		ph		philosophie.
G	{	g	{	garder.
		x		exil.
J	{	j	{	juge.
		g		gelée.
		ge		vengeance.
K	{	k	{	kirielle.
		c		capable.
		cc		accent.
		cue		cueillir.
		g		fang.
		x		Alexandre.
		ch		chiromance.
q	cing.			
		qu		quali.

A v

difent, surtout les Saxons, aller au balais, & acheter un palai pour la chambre, au lieu de dire, aller au palais, acheter un

premiere Consonne, il s'en trouve une liquide, Clef, Protecteur, &c.

Quand au milieu d'un mot, après une

SONS.	CARACTÈRES.	EXEMPLES.
L	l	lever.
M	m	mener.
N	n	négoce.
P	{ p	{ penser.
	{ b	{ joab.
R	r	rire.
	{ s	{ souffrir.
	{ ss	{ assurer.
	{ c	{ recevoir.
	{ z	{ précieux.
	{ x	{ Alexis.
	{ ce	{ il commença.
	{ sc	{ scie, scène.
	{ ç	{ leçon.
	{ sç	{ sçavoir.
	{ t	{ tenter.
T	{ d	{ froid.
	{ th	{ these.
V	v	vérité.
	{ z	{ zèle.
Z	{ s	{ causer.
	{ x	{ exil.
CH	ch	chariot.
L mouillée	{ ill	{ fille.
	{ il	{ peril.
GN mouillé	gn	vigne.
Y mouillé	y	fayance.
H aspirée	h	haut.

TABLE

Des différens usages qu'on fait des Caractères.

CARACTÈRES.	USAGE.	EXEMPLES.
a	A	parer.
a	AA	âge.
ai	E ouvert	maison.
ai	E fermé	j'allai.
au	O	hauteur.
eau	O	beauté.
an	AN	ancien.
am	AN	condamner.
e	E ouvert	après.
e	E muet	porte.
en	EN	entier.
em	AN	emmener.
en	EN	bien.
ei	E ouvert	peine.
eu	EU	jeu.
eu	U	j'ai eu.
eo	O	geolier.
ea	A	il commença.
eau	O	beauté.
oue	OU	j'avouerai.
i	I	lire.

A vj

C'est l'*x*, qui dans le François équivaut au *gz*, comme dans *exil*; ou au *xs*, comme dans *Alexandre extrême*.

Chaque syllabe se prononce dans plus ou moins de tems; en sorte que par proportion, les longues occupent deux tems &c.

CARACTERES.	USAGE.	EXEMPLES.
ai	E ouvert	maison.
ai	E fermé	j'allai.
ei	E ouvert	paine.
ill	L mouillée	fille.
il	L mouillée	péril.
ign	EN	tém ^{er} igner.
o	O	voler.
oi	OE	toile.
oi	E ouvert	je parlois.
ou	OU	{ poudre. foudre.
u	U	battu.
ou	OU	joute.
qu	Q ou K	question.
qu	QOU ou KOU	aquatique.
cue	K	cueillir.
gue	GUE	guerre.
gui	GUI	guide.
gua	GOUA	alguazil.
b	B	bon.
bs	BS	obscurcir.
bt	BT	obtenir.
c	K	canal.
c	S	cette.
c	G	second.
f	S	façon.
iq	Q	acquérir.
fc	B	science.

CARACTERES.	USAGE.	EXEMPLES.
ch	CH	chambre.
ch	K	paschal.
d	D	dedans.
f	F	fatalité.
g	GU	galant.
g	J	agent.
gn	GN mouillé	gagner.
h	H	heros.
ch	CH	cheval.
ph	F	philosophie.
rh	R	rheteur.
th	T	théorie.
j	J	jaloux.
k	K	kjrielle.
l	L	loger.
ill	L mouillée	fille.
m	M	mourir.
m	M	faim.
n	N	nager.
p	P	périr.
ph	F	physique.
q	K	cinquieme.
q	K	question.
qu	K	aquatique.
r	R	rire.
f	S	salut.
f	Z	raison.
a	T	aifer.

long, par exemple, dans *paste, pasture*; parce qu'il est suivi d'une *s* qu'on peut re-

Cependant on doit remarquer que la même syllabe *as*, qui dans un mot est

CARACTERES.	USAGE.	EXEMPLES.
z	s	iniziai.
v	v	vertu.
x	z	époux.
x	ks	fixer.
x	kz	exil.
x	gs	egramen.
x	x muet	deux.
y	i	yvresse.
y	y	payement.
y	i mouillé	voyelle.

Non seulement je trouve dans la Langue Française le nombre de 33 ou 34 sons, que plusieurs Grammairiens nous y ont fait remarquer, mais il me semble qu'on pourroit y en compter beaucoup davantage. Les lettres sont, à mon avis, comme les couleurs; elles reçoivent toujours quelque nouvelle nuance par leur proximité, encore plus par leur liaison les unes avec les autres. Il suffit d'y prêter la moindre attention, sans nous arrêter à anatomiser davantage l'Alphabet.

Chaque Langue a quelque son qui lui est propre & particulier; & c'est à ces sons particuliers & difficiles, qu'il faut s'appliquer le plus, lorsqu'on veut apprendre à prononcer une Langue étrangère. Les

Italiens ont autant de peine à prononcer l'u voyelé des François, que ceux-ci en ont à prononcer le c des Italiens; & les uns ni les autres ne sçauroient prononcer le th des Anglois, ou le sc des Allemands. Nous ne parlons point des Langues Orientales, pour lesquelles il semble qu'on ait besoin d'un gosier fait exprès. Les fugitifs d'Ephraïm furent mis à mort par les Israélites, pour ne pouvoir pas prononcer le mot *schibollet*.

Outre les Voyeles connues dans toutes les autres Langues, les François en ont cinq autres qu'on appelle Nazales: AN, EN, IN, ON, UN. Nous parlerons ici de ces sons en général, pour ne pas être obligés de répéter souvent les mêmes choses, quand nous viendrons à traiter de chaque Voyele en particulier.

Les Italiens ne connoissent point dans leur Langue ces Voyeles nazales, quoiqu'en dise le Pere Buffier; mais elles se rencontrent dans plusieurs Langues du Nord, principalement dans l'Esclavone & la Polonoise. C'est de-là qu'il a plu à l'Abbé Dangeau, de les appeler Voyeles Esclavones.

Pour ce que dit ce sçavant Abbé, que ces peuples ont un caractère particulier, pour exprimer les sons des Voyeles nazales,

on ne doit pas l'en croire absolument sur sa parole. Ils emploient, à la vérité, une espece de cédille, qu'ils placent au-dessous de l'e; mais cette cédille ne forme pas un caractere singulier, elle sert uniquement à marquer la suppression de l'n; c'est ainsi que nous mettons un tiret sur les Voyeles, pour signifier la même suppression de l'n ou de l'ñ.

Les cinq Voyeles que nous venons de marquer, forment, à ce qu'on prétend, un son simple, & presque le même que si la consonne n ne s'y trouvoit point. Aussi ne sert-elle, disent les Grammairiens, qu'à faire prononcer l'a, l'e, &c. d'un ton plus sourd & plus obtus; ensorte que dans la prononciation d'a & d'an, la disposition des levres, de la bouche & de la langue est absolument la même, à cette différence près, que an se prononçant du nez, on fait passer par le nez une partie de l'air que poussent les poumons, au lieu de le faire passer tout entier par la bouche.

Il est si vrai, ajoute-t-on, que l'on reconnoît ces cinq sons, pour des sons simples & de véritables Voyeles, qu'en Vers on ne scauroit les souffrir devant une autre Voyele qui commence le mot:

Ah! j'attendrai long-temps, la nuit est loin encore;
Et souvent de nos maux la raison est le pire;

tant l'hiatus & le baillement en sont devenus sensibles, depuis que de fameux Auteurs * nous en ont fait faire la remarque. On est obligé par-là, ou de faire une pose entre les deux mots, ce qui seroit souvent contre les regles de la Déclamation, ou d'ajouter une n muette, pour prononcer avec douceur le mot suivant. Dans ce dernier cas, on dit *la raison n'est le pire*; ce qui prouve que l'n qu'on prononce, n'est pas celle qui termine le mot *raison*, puisque si cela étoit vrai, il faudroit dire, *la raiso n'est le pire*, de même qu'on dit *un plaisir infini*, de bon s'amis.

Ce que l'Abbé Regnier Desmarests nous apprend à ce sujet, mérite d'être rapporté ici; il sert à confirmer ce que nous venons de dire. La preuve indubitable, dit-il, que ces sons sont des sons simples équivalens à de pures Voyeles, est que dans la Musique on ne peut faire aucune modulation, aucun tremblement, aucune tenuë, aucun port de voix, que sur une pure Voyele. Or on peut faire des modulations & des tenuës sur tous les sons qu'on vient de marquer, de même que sur quelque Voyele que ce soit. Il est vrai que ces modulations ne sont pas si agréables que les autres, par la

* Regnier, Dangeau, d'Olivet.

raison que le son en est plus étouffé & plus fourd, & qu'il vient un peu du nez.

L'Abbé Dangeau est sur cela du même sentiment que Regnier Desmarets, & s'étend beaucoup sur ce sujet. Cependant il paroît qu'après y avoir bien pensé, ce sçavant Abbé s'est corrigé, puisqu'il convient ensuite, que quand ces lettres nazales précèdent immédiatement un mot qui commence par une Voyele, si le mot finissant par cette nazale est intimement uni au mot suivant, la nazale ne conserve plus rien de sa prononciation; en sorte que pour dire *mon ami*, on prononce *mo-nami*. Cela est vrai aussi dans la Musique; car si on se donne la peine de chanter ces deux Vers du Sommeil de Renaud,

Les plus aimables fleurs & le plus doux zéphyre,
Parfument l'air qu'on y respire :

on verra qu'on prononce *qu'o-n'y respire*, appuyant uniquement sur le son de l'*o*, & point du tout sur le son nasal de l'*n*.

Je croirois volontiers, que les Latins regardoient de même les syllabes *am*, *em*, &c. comme des sons simples, puisque dans leurs Vers ils en faisoient toujours une élision, comme de toute autre voyele simple.

Si l'on fait attention, que ces sons de Voyeles nazales sont absolument inconnus à la plupart des Étrangers, & que c'est par-là même que leur accent se fait le plus remarquer, on ne me blâmera pas d'avoir un peu insisté pour leur faire sentir, & leur prouver que cette prononciation est particulière à la Langue françoise.

Après avoir posé pour principe, que toute Voyele suivie d'une *m* ou d'une *n* dans la même syllabe se prononce comme nazale, je dois faire quelques remarques, pour avertir des occasions, où l'on doit prononcer autrement.

J'ai dit toute Voyele; car il importe peu pour le son nasal qu'elle soit simple, comme dans *ban*, ou composée, comme dans *bain*.

Comme on ne connoît point dans les autres Langues les sons des Voyeles nazales qu'on a en François, nous ne devons pas les prononcer dans les mots purement étrangers, *amen*, *Jerusalem*, *hymen*, &c. prononcez ces mots comme ils sont écrits.

De-là on peut avertir en général, qu'en lisant le Latin, il faut prononcer *an*, *en*, *in*, &c. autrement qu'on ne les prononce dans les mots François.

Dans les mots François, si *m* ou *n* sont précédées d'un *a* ou d'un *o*, & suivies

immédiatement d'une autre *m* ou *n*, ces Voyeles ne se prononcent plus nazales : *damné*, *année*, *homme*, *bonne*; prononcez, *dané*, *anée*, *home*, *bone*.

On peut dire des autres Voyeles ce qu'on vient de dire de l'*a* & de l'*o* : *ferme*, *innocent*, *innover*, &c. se prononcent, *fame*, *inocent*, *inover*, sans le son nazal.

Il faut en excepter *en* dans le verbe *ennuyer* & ses composés, & *em* au commencement des mots de plus de deux syllabes, où ils retiennent le son nazal : *ennuyer*, *ennui*, *emmener*; prononcez, *an-nui*, *am-mener*, avec la première syllabe nazale.

L'*e* suivi d'*nt* à la troisième personne du pluriel des Verbes, n'est pas une Voyele nazale, mais muette : *Ils aiment*, *ils disent*; prononcez, *i-s'aime*, *i-dise*.

Quand une Voyele nazale termine un mot, & que le mot qui suit commence par une Voyele, il est assez ordinaire de ne point faire sentir l'*m* ou l'*n* finale sur la Voyele qui commence le mot. On ne dit point *passio-n'extrême*, *dessei-n'effroyable*; mais on fait une petite pause entre les deux mots, & l'on prononce, *passion-extrême*, *dessein-effroyable*, comme on dit *pitié-extrême*, *crime-effroyable*. Dans ces mots, *on* & *ein* sont des sons simples, qui ont toutes les propriétés des vraies voyeles; or une

voyele ne peut jamais en modifier une autre.

Mais il y a des mots intimement unis, entre lesquels il n'est pas possible de faire une pause, quelque légère qu'elle soit, tant ils sont liés par la nature ou par l'usage. Dans ce cas, il faut prononcer le premier mot sans Voyele nazale, & faire sentir l'*n* sur la Voyele du mot qui suit : *bon enfant*, *mon ami*, *bien entendu*; prononcez, *bo-n'enfant*, *mo-n'ami*, *bie-n'entendu*.

J'entends par ces mots intimement unis, l'adjectif devant son substantif, le pronom possessif devant son nom, l'adverbe devant son verbe, la préposition devant son régime.

Pour la Particule *on*, pronom général, je remarque qu'elle est intimement unie avec son verbe, quand elle précède, & aucunement unie, quand elle suit. *On appelle*, prononcez, *o-n'appelle*. Mais si je disois, *Que dira-t-on à Rome? a-t-on eû? on* ne seroit nullement lié ni avec la préposition *à*, ni avec le participe *eu*; & il ne faudroit faire sentir l'*n* ni sur l'une, ni sur l'autre.

Observez que quelques Consonnes qui suivent la nazale en finale, ne lui font point changer de prononciation. Ex. *exempt*, *vent*, &c,

Aux pénultièmes des noms substantifs terminés en *ment*, & dérivés des Verbes :

prononce-point du tout : *j'étudierai*, *il étudiera*, *ils lieront*, *vous tueriez*, des verbes,

A l'égard des autres nazales *an, in, on, un*, lorsqu'elles sont finales, la consonne qui les suit sert à leur donner un son plus plein. Ex. *banc, quand, rang, amant, quint, jonc, pond, long, pont, &c.*

Le mot *grand*, se prononce *gran*, même au féminin, quoiqu'on l'écrive avec un *e* à la fin.

Les Normands joignent volontiers toute sorte de mot terminé en Voyele nazale avec le mot suivant, en ajoutant l'*n* muette; & ils prononcent: *la nuit est loin n'encore*, au lieu de dire, *loin-encore*. C'est ce qui a fait remarquer à l'Abbé Dangeau, qu'un Poëte de cette nation doit être plus sujet qu'un autre à ces sortes de baillemens dont nous avons parlé, causés par la rencontre d'une Voyele nazale qui termine un mot, & d'un autre mot commençant par une Voyele, parce qu'il s'en aperçoit moins. En effet, cet Abbé a compté, dit-il, 26 de ces hiatus dans le *Cinna* de Corneille, 11 seulement dans le *Mithridate* de Racine, & 8 dans le *Misanthrope* de Moliere. Pour moi, j'en ai trouvé 18 dans la seule *Epître aux Muses* de Rousseau, quoique ce Poëte ne fût pas Normand, entr'autres celui-ci,

Certain oison, gibier de bassecour.

Le Public me fera grace du reste.

Nous renvoyons à la lettre *N*, les autres observations qui regardent les Voyeles nazales.

Qu'on remarque en attendant, que le son *eun*, se confond avec *un*, *an* avec *en*, *en* avec *in*. Pour le premier, il est sûr qu'il y a quelque différence entre *brun* & *Meun*, quoique presque imperceptible.

Le Père Buffier y ajoute *oun*, qu'il dit se confondre avec *on*; mais je n'ai point encore remarqué cette syllabe dans la Langue françoise.

Il est vrai que plusieurs prononcent *oun*, pour *on*, disant *pount, boun*, pour *pont & bon*; mais je ne crois pas que ce Grammairien veuille parler de cette prononciation vicieuse, qui n'est en usage que parmi le peuple de quelques Provinces.

L'Abbé Dangeau à qui nous devons tant de belles recherches sur la Grammaire, a fait une très-judicieuse division des Consonnes, en foibles & en fortes, en liquides & mouillées. Le *D*, par exemple, est la consonne foible du *T*, l'*V* est celle de l'*F*, le *B*, celle du *P*. Les Allemands qui prononcent plus fortement que les François, disent, *Tomaine*, pour *Domaine*; *Tiable*, pour *Diable*; *Pon fin*, pour *Bon vin*.

Ils ne donnent même d'autre nom au *b* & au *p*, que de *b* foible & de *b* fort; & ils

Pour les mots *piqueure, seureté*, & plusieurs autres de même nature, c'est assez

dans *je dors, je ments, je fers, je romps*; & qu'on doit dire, *donné-je, menté-je, &c.*

disent, surtout les Saxons, *aller au balais*, & *acheter un palai pour la chambre*, au lieu de dire, *aller au palais*, *acheter un balai*.

En suivant ces principes, on peut arranger ainsi les Consonnes françoises :

Foibles.	Fortes.
B	P
V	F
D	T
G	Q, K, ou C devant a, o, u.
Z	S, ou C devant e, i.
J	CH

Liquides.

M, N, L, R.

Mouillées.

GN, ILL, ou IL, ï, ou Y.

L'H n'est d'aucun usage dans la moitié des mots, où elle se trouve. Dans l'autre, elle s'aspire, & fait alors une partie de l'office de Consonne.

Remarquons que dans la Langue françoise, deux consonnes fortes, foibles ou mouillées, ne modifient jamais ensemble la même Voyele. Il est nécessaire qu'après la première

premiere Consonne, il s'en trouve une liquide, *Clef*, *Protecteur*, &c.

Quand au milieu d'un mot, après une Voyele se trouvent deux Consonnes foibles ou fortes devant une autre Voyele, la première de ces Consonnes influe sur la première Voyele, & la deuxième de ces Consonnes sur la deuxième Voyele; c'est ce qui se voit dans les deux dernières syllabes de ce mot *pro-tec-teur*, & non pas *pro-te-cteur*.

Mais si la Voyele est suivie de deux Consonnes, dont la première est forte ou foible, & la deuxième liquide, la première Voyele n'est point du tout modifiée, & la deuxième est modifiée par les deux Consonnes: Exemple, *écrire*, *apprendre*; ne prononcez pas *éc-rir*, *ap-rendre*.

Je m'étonne que les François gardent exactement cette regle, en prononçant leur Langue, & qu'ils ne l'observent point dans le Latin. Ils disent *Ag-nus*, *ag-nosco*, au lieu de *A-gnus*, *a-gnosco*.

Nous avons dit qu'il étoit de regle dans la Langue Françoise, que deux Consonnes ne modifient jamais la même Voyele, si l'une n'est mouillée. C'est pourquoi dans les mots, où le son du g & celui de l's modifient ensemble la même Voyele, on a une seule lettre pour exprimer ces deux sons.

B

souffre une élision tant dans la prononciation que dans l'écriture, lorsque le mot

On en excepte le mot *jusque*, qui, quoique de deux syllabes, s'écrit avec l'élision

C'est l'*x*, qui dans le François équivaut au *gz*, comme dans *exil*; ou au *ks*, comme dans *Alexandre*, *extrême*.

J'ai cru nécessaire de donner ces remarques préliminaires sur les Lettres en général, avant que d'entrer dans l'analyse de chacune en particulier, comme je vais le faire.

Prononciation des Voyeles.

La Prononciation se regle ordinairement par l'Accent, l'Aspiration & la Quantité.

L'Accent qui dans les Langues mortes servoit à abaisser ou à élever la voix, se distinguoit en aigu, en grave & en circonflexe, qui se marquoient ainsi $\acute{\ } \grave{\ } \frown$. On a reçu en François les mêmes marques; mais on n'en a pas admis absolument les mêmes usages. Elles ne s'y employent ordinairement que pour distinguer quelques mots ressemblans, pour régler la quantité des Voyeles, &c.

Les Syllabes peuvent se prononcer avec douceur ou avec rudesse, sans que leur quantité change, ou que leur élévation soit différente.

Nous ferons remarquer celles, qui peuvent être susceptibles de cette rudesse qu'on appelle *Aspiration*, & dont l'*h* aspirée est la marque.

Chaque syllabe se prononce dans plus ou moins de tems; en sorte que par proportion, les longues occupent deux tems, & les breves un seul. C'est ce qu'on appelle *Quantité*. Nous ferons trois Chapitres séparés de ces trois accidens de la Prononciation, sans négliger en attendant, ce qui s'en présentera dans l'examen que nous allons faire de chaque Lettre, suivant leur ordre alphabétique.

De la Voyele A.

Quoique les Grammairiens ne donnent qu'un seul son à cette Lettre, il me semble pourtant qu'elle se prononce tantôt d'un son clair & retentissant, tantôt d'un son obscur & sourd, suivant qu'elle est longue ou breve; car le son est susceptible de quelque différence, comme nous l'avons dit, suivant la variation de la Quantité.

Lorsque l'*A* est long, il se prononce d'un son moins retentissant, ou plus sourd, que lorsqu'il est bref; *il prépara, ils préparassent*.

L'*A* initial ou médial n'est long, que lorsqu'il est marqué d'un accent circonflexe, comme dans *râche*, ou lorsqu'il est suivi d'une *s* qui peut se retrancher, sans rien changer à la prononciation du mot. Il est

Bij

Tout ce que nous venons de dire de l'éli-

Mais dans les Vers, & dans la prononcia-

long, par exemple, dans *paste, pasture*; parce qu'il est suivi d'une *s* qu'on peut retrancher, sans altérer le mot.

L'usage même le plus commun, est de la retrancher dans l'écriture, & d'y substituer un accent circonflexe; *pâte, pâture*.

Dans toutes les autres rencontres l'*a* est bref: Exemple, *balle*.

Il est encore bref dans *faite, vaste, &c.* parce que si l'on en ôtoit l'*s*, il resteroit *fate, vate*, qui ne sont pas des mots François.

La règle que nous venons de donner, de mettre un accent circonflexe sur la Voyelle à la suite de laquelle on retranche l'*s*, dont on se servoit autrefois pour rendre la syllabe longue, s'étend à toutes les Voyelles: Ex. *pâte, même, île, côtoyer, &c.*

On ne se sert plus aujourd'hui de doubles *a* ni de doubles *o* dans l'orthographe: on emploie à la place un *a* & un *o* simple avec un accent circonflexe. Ainsi on écrit *âge* pour *aage*, *rôle* pour *roolle*, &c.

L'*a* final, soit pur, soit suivi d'une consonne, est toujours bref: *Il finira, il aime, un chat, un combat, il y a.*

Mais l'*a* final est long, s'il est suivi d'une *s*, soit immédiatement, soit après une autre consonne; ce qui arrive dans tous les pluriels des noms: *le fracas, les ébats,*

Cependant on doit remarquer que la même syllabe *as*, qui dans un mot est breve au singulier, est longue au pluriel dans ce même nom. *Un pas, les pas; mon bras, mes bras.* V. dans l'article de la Quantité.

L'exclamation *ha!* est longue; mais elle suit la règle ordinaire des exclamations.

AN est un son simple, c'est-à-dire, un *a* passé par le nez dans la prononciation, comme nous l'avons dit: *Timpan, charlatan, danse, blanche.*

Les Consonnes qu'on ajoute à la fin des mots après la syllabe *an*, ne changent rien à ce son nasal: *Les timpan, charlatans, autant;* prononcez comme si l'on écrivoit simplement, *les timpan, les charlatan, autant.*

AM a le même son que *an*: *chambre, jambe, champs;* prononcez, *chanbre, janbe, chanps.* Nous en avons parlé à l'article des Lettres nazales.

AI, se prononce *e*; AU, *o*; Æ, *e*: *aigreur, auel;* prononcez, *égreur, otel.* Ce sont aussi des sons simples; & ils n'ont de rapport avec l'*a*, qu'à cause de l'orthographe, ne retenant rien d'ailleurs de sa prononciation. Nous parlerons de chacun de ces sons, en traitant de l'*e* & de l'*o*.

L'*e* est encore fermé, si au milieu d'un mot il est suivi d'une

Je crois que l'usage le plus reçu aujourd'hui est d'écrire ces secondes personnes

A l'égard de l'Æ, diphtongue des Latins, il a été entièrement banni de la Langue François. On écrit, & on prononce aujourd'hui *César, Enée, &c.*

Quand *ai* fait deux syllabes, on met deux points sur l'*i*, pour marquer qu'il se prononce séparément de l'*a*: *hair, haïssable; prononcez, ha-ir, ha-ïssable.* Cette règle s'étend à toutes les autres Voyeles: *Aerien, Esau, Saül, Roi des Israélites, & Saul,* dont le premier se prononce *Sa-ul*, & le second *Sol.* Cette règle ne contredit nullement celle que je donnerai dans la suite par rapport à l'*e* muet final.

AO se prononce comme un *a* simple dans les mots *Paon & Laon* ville: prononcez, *Pan, Lan.*

Au contraire dans *Taon, Aoit & Saone*: l'*a* est entièrement muet, & se prononce comme un *o*: prononcez, *Ton, Oit, Sone.* Ce dernier s'écrit même assez communément sans *a*; *Sône.*

Les Italiens doivent prononcer l'*a* final des François, comme leur *a* accentué. Qu'ils prononcent donc, *il aima, il chantera*, comme si l'on écrivoit, *il aimà, il chanterà.* Cette observation regarde toutes les Voyeles, excepté l'*e* muet.

■ Prononciation de l'E.

On doit distinguer au moins quatre sortes d'E dans la Langue François; *e* muet, fermé, ouvert, très-ouvert. Des personnes dont l'oreille est plus délicate, en reconnoissent même jusqu'à sept ou huit especes. On en touchera quelque chose dans le cours de ce Traité.

L'*e* muet s'appelle aussi *e* féminin; comme tout autre *e* qui n'est pas muet, s'appelle masculin. Mais je crois qu'on peut réserver cette dénomination pour un Traité de Poésie. Le premier *e* y forme une rime féminine, qui donne au Vers une syllabe surabondante; les autres forment une rime masculine, qui n'augmente point la mesure du Vers.

Quelques Grammairiens prétendent que les Latins, dans la seule prononciation du mot *reddentes*, faisoient sentir trois sons différens dans l'*e*. Les Grecs avoient aussi l'*ε* & l'*ε*. Les Italiens en ont au moins deux très-distingués, comme dans *mele*, du miel, & *mele*, des pommes. Il n'est donc pas surprenant que les François tirent aussi différens sons de cette lettre.

e muet.

L'*e* muet n'est autre chose en François qu'un son sourd, tel qu'il se fait entendre

B iiij

ouvert l'*e* fermé de tous les infinitifs, quoi-

lorsque nous finissons de prononcer la dernière Consonne de ces mots, *boire, royale, vie, &c*; c'est-à-dire, que cet *e* ne se prononce pas, ou qu'il se prononce d'une manière imperceptible, & seulement autant qu'il faut pour donner un son à la Consonne qui précède.

Cette conformité de sons occasionne une grande difficulté aux Étrangers, pour sçavoir si dans les mots ce son sourd est celui de la Consonne, qui retient toujours un peu de l'*e* muet; ou s'il y a effectivement un *e* muet qui ne se prononce pas: difficulté qui influë également sur l'Orthographe & sur la Prononciation: *royal & royale, dureté & durté*, se prononcent presque de même.

Il est même vraisemblable que le son de l'*e* muet n'est pas bien déterminé, même pour les oreilles des François, puisque plusieurs d'entr'eux se trompent, en écrivant *puérile & subtile*, pour *puénil & subtil*, adjectifs masculins: *Je dore*, du verbe *dorer*, & *je dors* du verbe *dormir*, ne se prononcent guère différemment, quoique ce dernier ne s'écrive point avec un *e*.

Quelques Grammairiens prétendent, que la prononciation de l'*e* muet est la même que celle de l'*a*, avec une ouverture de bouche moins grande de moitié. Ils donnent pour preuve les plaintes d'un malade, qui dans

toute sa force crie *a*, & qui, lorsqu'il est beaucoup affoibli, ne prononce que *e*.

On défend dans la Poésie François de terminer le premier hémistiche d'un vers par un *e* muet; & l'on veut même qu'on évite de le finir par une Consonne qui se prononce, tant le son en est semblable à celui de l'*e* muet, ainsi que dans ce Vers:

Tel fut de Jupiter le decret homicide.

Je conviens que dans toutes les Langues il y a un *e* muet. Il est dans ces Langues, ce qu'est en Hébreu le point voyele. Je doute pourtant que ceux qui ne sont pas accoutumés au François, puissent le prononcer bien exactement, surtout au milieu de certains mots, quand il ne se trouve pas précédé ou suivi d'une lettre liquide. Cette difficulté se rencontre, par exemple, dans les mots, *acheter, cheveux, devenir*.

On pourroit plutôt le prononcer dans *dureté, apeller, feront*, & semblables, parce que l'*r* & le *t*, le *p* & *l*, l'*f* & l'*r*, s'y font sentir de même que dans *dortoir, dans placer*, & dans *front*, quoique prononcés un peu différemment.

Les Italiens font souvent usage d'un *e* presque semblable; mais ce n'est aussi qu'en le joignant à une lettre liquide. Il disent, par exemple, *sperone & sfronte, vederò & vedrò*;

B v

suivies à trop de restrictions, pour ne pas

Ce son simple *ai*, dont nous venons de

& ce ne font non plus que les quatre liquides, qui peuvent quitter leur *e* à la fin des mots : *bel Cavaliere, uom gentile, destin fatale, error comune.*

Lorsqu'ils prononcent des mots Latins terminés par une Consonne, ils y font toujours sentir un *e* muet; car *dos* & *lis*, mots Latins, sont prononcés presque par les Italiens, comme *dose* & *lise*, mots François.

J'ignore pourquoi de tous les Grammairiens François, il n'y en a eu aucun qui ait remarqué deux sortes d'*e* muets; l'un entièrement muet, comme dans *j'étudierai*; l'autre demi-muet, comme dans *boire, je joué*, verbe qui diffère encore pour la prononciation de *joué*, nom. On pourroit même y en ajouter un troisième, tel qu'on le sent dans les monosyllabes, où il se prononce presque comme *eu*. On tâchera dans ces Observations d'en faire sentir toute la différence.

L'*e* muet, soit médial ou final, n'est marqué d'aucun accent dans l'écriture; *mouvement, boire, vie*. Cette privation d'accent peut beaucoup servir à nous le faire distinguer des autres *e*.

Nous allons encore y joindre quelques autres Observations générales.

L'*e* médial est muet aux pénultiemes

syllabes du futur & du tems incertain des verbes : comme *je ferai, j'aimerai, ils aimeront, je ferois, j'aimerois*; prononcez, *je frai, j'aimrai, ils aimront, je frois, j'aimrois.*

On en excepte les Verbes, où cet *e* est suivi de deux Consonnes, dont la première est toujours une *r*; comme *je verrai, nous verrons.*

On peut faire une remarque qui me paroît assez générale; que souvent l'*e*, de muet qu'il étoit, devient ouvert, si la syllabe suivante est composée d'un *e* muet aussi. Dans *j'appelle, je leve*, le premier *e* est ouvert, & non pas fermé, comme quelques-uns le prononcent mal à propos: mais dans *appelons, levons*, l'*e* est muet, parce que la syllabe qui le suit, est une syllabe forte: c'est-à-dire, qu'on ne sauroit avoir un *e* muet dans deux syllabes consécutives. Aussi dans les pénultiemes, relativement à la finale, à proportion que celle-ci est sourde ou sonore, on affoiblit, ou on relève le son de l'*e* qui forme celle-là.

L'*e* est encore muet dans les occasions suivantes. Aux pénultiemes des noms substantifs terminés en *té*, & formés des adjectifs qui finissent par un *e* muet: *chasteté, honnêteté, &c.* des adjectifs *chaste* & *honnête*.

Ai ou *ei*, suivi d'une *m* ou d'une *n* dans

leur consonne finale apporte aucun chan-

Aux pénultièmes des noms substantifs terminés en *ment*, & dérivés des Verbes : *affranchissement*, *établissement*, *jugement* ; des verbes, *affranchir*, *établir*, *juger*.

Aux pénultièmes des adverbes en *ment* ; *froidement*, *tristement*.

Il faut en excepter les adverbes, qui viennent des adjectifs terminés par un *e* masculin : *effrontément*, *aveuglément*.

L'*e* est muet dans la syllabe *des*, quand elle est la première d'un mot, & qu'elle est suivie d'une voyelle : *desagrément*, *desagréable*, *desunir*.

Dans la syllabe *re*, lorsqu'elle entre dans la composition d'un mot, & sert à marquer réitération : *recommencer*, *refaire*, *redire* ; de *commencer*, *faire*, *dire*.

Je doute qu'un Étranger puisse entendre la nature de l'*e* muet dans *desagréable*.

On doit cependant excepter de cette règle tous les mots, où cette syllabe *re*, quoique réduplicative, est jointe à un mot qui commence par un *e* fermé, ou par une autre voyelle : prononcez, *récrire*, *rétablir*, *réaggraver*, *réiterer*, *réunir*.

Il ne faut pas manquer d'observer, que l'*e* qui se trouve dans les futurs & tems incertains des Verbes terminés à l'infinitif en *ter* ou en *uer*, est plus muet que par-tout ailleurs, ou pour mieux dire, qu'il ne s'y

prononce-point du tout : *j'étudierai*, *il étudiera*, *ils lueront*, *vous tueriez*, des verbes, *étudier*, *lier*, *tuer* ; prononcez, *j'étudierai*, *il étudira*, *ils liront*, *vous tueriez*, &c.

L'*e* est muet dans les tems des verbes en *ger*, où le *g* se rencontre devant les voyelles *a* ou *o*. Le *g* suivi d'un *e* muet & d'une de ces voyelles, se prononce alors comme l'*j* consonne : *Nous mangeons*, *nous arrangeames* ; prononcez, *nous manjons*, *nous arranjames*.

C'est la même chose dans les mots ; *pigeon*, *gougeon*, *geolier*, *George*, & autres semblables : prononcez, *pignon*, *jolier*, *jorge* ; l'*e* muet ne servant dans ces mots, qu'à donner au *g* la prononciation de l'*j* consonne.

On suit la même règle dans les Verbes en *cer*, c'est-à-dire, que l'*e* est muet dans tous les tems, où le *c* se rencontre devant les voyelles *a* ou *o* : *Nous commençons*, *nous prononceons*, *il prononca*, &c. Plusieurs même retranchent l'*e* de ces mots ; & je crois que cette manière est la meilleure, pourvu qu'on mette une cédille sous le *c* : *Nous commençons*, *nous prononçons*, *il prononça*.

L'*e* de même est muet dans *Jean*, *Caen*, & dans *asseoir* ; mais dans l'écriture, on ne doit pas retrancher l'*e* de ces mots, non plus que du mot *d jeun*.

Pour les mots *piqueure*, *seureté*, & plusieurs autres de même nature, c'est assez l'usage de les écrire sans *e*; *piquire*, *sureté*.

L'*e* muet peut être précédé d'une ou de deux Consonnes, comme dans *aimable*, *danse*, *fiacre*, &c. Il peut aussi faire seule syllabe, comme dans *vie*, *envie*.

Quand il forme seul la dernière syllabe, on ne le fait point sentir dans la prononciation.

Il ne sert alors qu'à rendre longue la voyelle qui le précède immédiatement: *journée*, *envie*; prononcez, *journé*, *envi*. L'*e* muet final se fait cependant toujours sentir un peu dans la bonne prononciation.

L'*e* est muet, quand il forme la dernière syllabe du présent singulier des verbes en *er*: *j'aime*, *tu aimes*, *il aime*; *je défie*, *tu défies*, *il défie*.

Mais observez que dans les occasions, où le Pronom personnel, *je*, se met après la première personne du Verbe, l'*e* cesse d'être muet. Il prend alors l'accent aigu, & se prononce comme un *é* fermé: *Parlé-je bien?* *Dansé-je bien?* *Fussé-je obligé de le dire?*

Ménage prétend, qu'en cette occasion on doit ajouter cet *é* fermé dans les Verbes même terminés par une consonne, comme

dans *je dors*, *je ments*, *je sers*, *je romps*; & qu'on doit dire, *donné-je*, *menté-je*, &c. Mais je crois qu'il vaudroit mieux prendre un autre tour.

On peut se souvenir à propos du changement des *e* dans les mots de même origine, que souvent l'*e*, de muet devient ouvert ou fermé, & de fermé muet: Exemple, *semer*, *je sème*; *posséder*, *je possède*; *mener*, *je mènerai*.

L'*e* est encore muet dans la seconde personne singulière du présent des verbes en *er*, quoiqu'accompagné d'une *s*, & à la troisième personne du pluriel de tous les verbes, quoiqu'il y soit suivi d'*nt*: *tu aimes*, *ils disoient*, *qu'ils fassent*, &c.

Il est muet, quand il est final des adjectifs féminins, *forte*, *amoureuse*, *réveuse*, &c.

Quand il est final des infinitifs, *dire*, *écrire*, *faire*, &c.

L'*e* est encore muet dans les monosyllabes *le*, *de*, *je*, *me*, *te*, *se*, *que*, *ne*, *ce*.

Mais il est à propos d'avertir, que dans les monosyllabes, cet *e* approche un peu de la prononciation de la diphtongue *eu*: *le*, *de*; prononcez presque *leu*, *deu*.

Dans la prononciation soutenue, on exprime à peu près tous les *e* muets.

L'*e* muet qui termine un monosyllabe;

souffre une élision tant dans la prononciation que dans l'écriture, lorsque le mot suivant commence par une voyele. Ecrivez & prononcez, *l'amour, l'étonnement*; & non pas *le amour, le étonnement*. Voyez dans le Traité de l'Ortographie l'exception de *onze & onzieme*.

Pour le Pronom *cet*, devant une voyele; & son féminin *cette*, devant toutes sortes de noms, il se prononce ordinairement, *ste*, excepté en poésie: *Cet homme, cette femme*; prononcez, *st' homme, ste femme*. Mais en lisant des Vers, il faut prononcer *cet & cette*; autrement on y trouveroit une syllabe de moins.

Remarquez que lorsque le monosyllabe *ce*, souffre élision, il s'écrit avec une cédille, s'il est suivi des voyeles *a, o, u*, & sans cédille avant les autres voyeles: *C'est à vous, ç'a été à vous*.

Au reste il faut observer, que lorsque ce mot est adjectif, il prend un *t* final, si le substantif qui le suit commence par une voyele. On dit *cet amour, cet homme*; & non pas *ce amour, ce homme*.

Lorsque l'*e* muet finit des mots composés de plusieurs syllabes, il ne souffre d'élision que dans la prononciation: Ecrivez, *entre un Roi, rendre un service*; & prononcez, *entr'un Roi, rendr'un service*.

On en excepte le mot *jusque*, qui, quoique de deux syllabes, s'écrit avec l'élision avant une voyele: *jusqu'à Paris, jusqu'à vous*.

Poésie même on écrit & on prononce quelquefois *jusques* avec un *s*:

Jusques à quand, trompeuse idole.

On doit dire la même chose de *presque*; *lorsque, puisque, quoique, parce que, quelque*, &c.

Mais à proprement parler, ce sont toujours des mots composés de la Particule *que*, sur laquelle tombe la regle que nous avons donnée des monosyllabes.

Entre suit aussi la même regle, lorsqu'il est suivi de *autre*, ou du Pronom *eux* ou *elles*: *entr'eux, entr'elles, entr'autres*. Par tout ailleurs l'*e* ne souffre point d'élision dans l'Ortographie de ce mot.

L'Adjectif féminin, *grande*, souffre aussi élision devant certains substantifs, quoiqu'ils commencent par une Consonne. On prononce & on écrit, *grand'mere, grand-chambre, grand'peur*.

Mais à l'exception de *grand'mere*, qu'on peut considérer comme un seul mot, *grande* reprend son *e* muet final devant ces mêmes substantifs, lorsqu'il est précédé d'une particule: *une grande chambre, une très-grande peur*.

Tout ce que nous venons de dire de l'élection, se trouvera répété dans l'article de l'Orthographe.

L'e muet, soit médial, soit final, ne souffre jamais après lui dans la même syllabe aucune Consonne; car alors il faudroit qu'il fût modifié par cette Consonne, ce qui ne se peut, puisque l'e muet est de sa nature un son sourd, par conséquent incapable d'élevation & d'accroissement.

C'est par cette raison, que l's qu'on ajoute au pluriel des noms terminés par un e muet au singulier, ne se fait sentir que sur le mot suivant, s'il commence par une voyele: *aimables enfans, tristes amours, &c.* prononcez, *aimable-s' enfans, triste-s' amours.*

Mais on doit observer en même tems, que l's ne se fait point sentir du tout, si le mot suivant commence par une Consonne: *aimables freres, tristes récits;* prononcez, *aimable frere, triste récit.*

Il faut dire la même chose des troisiemes personnes du pluriel des Verbes. Pour les former, on ajoute après l'e muet une *n* & un *t*, qui dans le discours ordinaire ne se prononcent point, à cause de l'e muet auquel ils sont joints. Ainsi prononcez, *ils aiment un Roi, ils aiment le Roi*, comme si l'on écrivoit, *i-s aime un Roi, i-s aime le Roi.*

Mais dans les Vers, & dans la prononciation soutenue, on doit faire sentir le *t* sur la voyele initiale du mot suivant: prononcez, *ils aime-t-un Roi.*

Cette regle ne s'étend point sur les monosyllabes dont la voyele est un e muet; l's qu'on ajoute à leur pluriel, rend cet e très-ouvert: Prononcez, *lès, dès; les livres, les amours:* prononcez, *lè livres, lè-s' amours.*

On voit par ces exemples, que dans les mots de même espece, l'e change souvent de nature dans la prononciation.

é fermé.

Tout *é fermé* est marqué; ou du moins doit l'être, d'un accent aigu. Mais comme ce n'est pas toujours dans les Livres qu'on apprend les termes d'une Langue vivante, & que d'ailleurs les Ecrivains négligent souvent de marquer les accens, nous allons y suppléer par quelques Observations générales.

On peut remarquer d'abord, que le mouvement des levres & de la langue est le même dans l'*é fermé* & dans l'*é ouvert*. Ouvrir plus ou moins la bouche en fait toute la différence.

Tout *e* qui compose seul une syllabe au commencement d'un mot, est toujours fermé: *étant, épier, écolier.*

L'*e* est encore fermé, si au milieu d'un mot il est suivi d'une voyele, qui commence ou qui forme seule une autre syllabe : *géant, béant, décide.*

Les Monosyllabes, *mes, ses, &c.* dans la Conversation, se prononcent plutôt fermés qu'ouverts, lorsqu'ils sont suivis d'une Consonne : exemple, *mes plumes, ses vanités ; prononcez, mé plumes, sé vanités.* Mais devant une voyele ou une *h* muette, ils se prononcent toujours ouverts : *mes amis, les hommes ; prononcez, mès amis, lès hommes.*

Tout adverbe formé d'un Participe terminé par un *e* fermé, conserve cet *e* fermé de son participe : Exemple, *passionné, passionnement ; nommé, nommément ; assuré, assurément.*

Quant à l'*e* fermé final, il se rencontre dans beaucoup de noms féminins en *té* ou en *tié*, dont plusieurs viennent du Latin en *tas* : *bonté, charité, captivité.*

Ces noms conservent aussi l'*e* fermé au pluriel, soit qu'on les écrive avec une *s* & l'accent, ou avec un *z* sans accent. *Les bontés ou bontez, les charités ou charitez.*

Les secondes personnes plurières des Verbes ont de même pour terminaison cet *e* fermé avec un *z*, & sans accent, ou avec une *s* & un accent : *Vous voulez ou voulés ; vous aimez ou aimés.*

Je crois que l'usage le plus reçu aujourd'hui est d'écrire ces secondes personnes avec un *z* sans accent : *Vous voulez ;* & au contraire les plurières des noms avec une *s* & un accent : *vos bontés.*

De tous les verbes, il n'y a que *êtes, faites & dites* avec leurs composés, qui se prononcent avec un *e* muet, & qui par conséquent doivent s'écrire sans *z* & sans accent.

Par ce que nous venons de dire, on peut se former une regle ; c'est que le *z* fait toujours prononcer accentué l'*e* qui le précède : *vous voulez, vos bontez, nez, &c.* & cet *e* est toujours fermé.

Tous les Participes des Verbes en *er* se terminent en *e*, & cet *e* est toujours fermé : Exemple, *aimé, adoré, vénéré.*

L'*e* est aussi toujours fermé dans les infinitifs terminés en *er*, quoique jamais il ne soit marqué de l'accent : *aimer Dieu, aimer un homme ; prononcez, aimé Dieu, aimé un homme, l'r toujours muette, & l'e fermé.*

Dans la prononciation soutenue, on rend ouvert l'*e* des infinitifs, & on fait sentir l'*r*, quand le mot suivant commence par une voyele : *aimer à son aise ; prononcez, aimèr à son aise.*

J'ai même entendu d'habiles gens, qui dans la prononciation soutenue, rendoient

ouvert l'*e* fermé de tous les infinitifs, quoique le mot suivant ne commençât point par une voyele. C'est pousser l'affectation un peu trop loin.

Dans la conjonction &, l'*e* se prononce toujours fermé, & le *t* final ne se fait pas même sentir sur la voyele qui peut commencer le mot suivant. C'est cette raison, qui empêche en Vers d'employer jamais cette Conjonction devant un mot commençant par une voyele.

Je trouve pour regle, quoique sujette à quelques exceptions, que l'*e* est fermé dans les noms terminés en *er* & en *ed*, dont l'*r* & le *d* ne se prononcent pas : *boulangier*, *danger*, *piéd*, *bled*; prononcez, *boulangé*, *dangé*, *pié*, *blé*.

On en excepte les noms *altier*, *cancer*; les monosyllabes *cher* & *fier*; tous les noms dans qui *er* est précédé d'une de ces consonnes *f*, *m*, *v*, comme *fer*, *enfer*, *mer*, *amer*, *hiver*, &c. & les noms propres Latins ou étrangers, *Jupiter*, *Luther*, &c. Ils se prononcent l'*e* ouvert, & avec le son de l'*r*.

Nous avons remarqué ci-dessus qu'il faut prononcer *aimé-je*, *danse-je*, & non pas, *aimè-je*, *danse-je*.

e ouvert.

L'*e* ouvert, est celui qui se fait entendre dans ces mots, *net*, *sec*, *bec*.

L'articulation des levres & de la langue est la même dans l'*e* ouvert & dans l'*e* fermé; mais on ouvre plus ou moins la bouche pour les prononcer.

Tous les *e* qui se trouvent dans les syllabes pénultiemes des mots finissant par un *e* muet, sont ouverts : exemple, *mere*, *biere*, *regle*, *espece*, &c.

L'*s* des pluriels des noms, comme *meres*, & l'*nt* des troisiemes plurielles des Verbes, comme *aiment*, n'ôte pas à l'*e* la nature d'*e* muet, comme on l'a déjà observé.

On a remarqué que l'*e* suivi des consonnes *c*, *f*, *l*, *r*, *s*, *t*, se prononce ouvert, toutes les fois que le son de l'*e* est appuyé de la consonne, & qu'elle se prononce : exemple, *avec*, *relief*, *sel*, *fer*, *procès*, *commet*, *bec*, *nef*, *chef*, *fiel*, *gourmet*, &c.

Nous pouvons ajouter, que cet *e* se conserve ouvert, même dans les dérivés, pourvu qu'il ne soit point détaché de sa consonne : *respect*, *nouvel*, *cher*, *verd*; *respect-ueux*, *nouvel-lement*, *cher-té*, *ver-dure*.

Les autres observations qui peuvent servir à faire distinguer cette sorte d'*e*, sont

fujettes à trop de restrictions, pour ne pas mériter d'être rapportées ici comme des règles.

è très-ouvert.

L'è très-ouvert, & qui élève le son de la syllabe, la rend longue. Cet e se trouve souvent dans les noms en *es* tirés du Latin; comme *progrès, excès, de progressus, excessus*.

L'e est aussi très-ouvert dans les syllabes dont on a retranché l's, & sur l'e desquelles on a mis l'accent circonflexe; *extrême, même*. Ainsi l'accent circonflexe, & le grave, sont également la marque des è très-ouverts.

L'e est encore très-ouvert, quand dans un mot il est suivi d'une *l* ou d'une *r*: *berner, hiverner, ternir, Anselme*.

Dans *dès & près*, prépositions; dans *très* adverbe; dans les pronoms relatifs: *Dès qu'il le vit; près de cent; très-beau, dites-les*.

Les sons simples pour la prononciation seulement, qui ont du rapport avec les quatre sortes d'e dont nous venons de parler, sont d'abord, *aye, ayent, ais, aits, ets* ou *est, ois & oient*, qui se prononcent tous comme un e très-ouvert: Exemple, *raye, ils ayent, jamais, traits, couplets, il est, j'aimerois, ils aimeroient*; prononcez comme si l'on écrivoit, *rèe, ils èe, jamès, trèts, couplès, il ès, j'aimerès, ils aimerès*.

Ce

Ce son simple *ai*, dont nous venons de parler, se prononce comme un e dans tous les mots où il se trouve; mais il a les quatre sons différens, selon la différence de sa situation.

Au commencement & au milieu des mots, il se prononce toujours comme un è ouvert, mais plus ou moins. Les Consonnes dont il est suivi, en font la règle: *Maître, naître, maison*; prononcez, *mètre, nètre, mèsou*.

Il a quelquefois le son d'un e muet, comme dans *je faisois, faisant*; prononcez, *je fesois, fesant*.

A la fin des mots, il a le son de l'é fermé: *J'ai, je dirai, j'estimai*; prononcez, *j'é, je diré, j'estimé*.

Mais *ai* suivi d'une *s* finale, se prononce en è ouvert: *Jamais*.

Il se prononce de même, lorsqu'il est suivi d'un e muet final: *futaye, playe*; prononcez, *futèe, plèe, &c.*

Ai a encore le même son dans les mots *vrai, délai, essai*; prononcez, *vrè, delè, essè*.

Lorsqu'*ai* est suivi de deux *ll*, ou d'une *l* finale, il perd sa prononciation d'e. On prononce alors la première lettre avec le son pur de l'a, & l'i ou y se joint aux deux *ll* ou à l'*l* simple, pour les faire prononcer mouillées: *ailleurs, bail, mail*; prononcez, *a-illeurs, ba-il, ma-il*.

C

Ai ou *ei*, suivi d'une *m* ou d'une *n* dans la même syllabe, se prononce en *e* nasal, tel que dans *vin* : *pain*, *faim*, *dessein*, *plein*; prononcez, *pen*, *fen*, *desfen*, *plen*.

On écrivoit autrefois avec un *Æ* plusieurs mots tirés du Grec, comme *Ægyptien*, *Ænée*, &c. aujourd'hui on écrit *Égypte*, *Enée*; & ces mots se prononcent comme ils sont écrits. Permis aux partisans du Grec & du Latin de se plaindre, de ce qu'à présent on néglige un peu trop l'ortographe, qui pourroit faire connoître l'origine des mots. Je me déclarerois volontiers pour eux; mais je me déclarerois contre l'usage.

Ei ne se prononce que comme l'*e* simple & ouvert : *peine*, *veine*; prononcez, *pène*, *vène*.

Ei suivi d'une *m* ou d'une *n* dans la même syllabe, se prononce, ainsi qu'on vient de le dire, comme *ain*, ou plutôt comme *en* : *frein*, *teint*; prononcez, *fren*, *tent*.

Ei suivi de deux *ll*, ou d'une *l* finale, se prononce avec le son de l'*e* simple & de l'*l* mouillée : *vermeil*, *soleil*, *merveilleux*; prononcez, *verme-il*, *sole-il*, *merve-illeux*.

EM & *EN*, se prononcent comme *an* : *emmener*, *emporter*, *entendre*; prononcez, *aumener*, *anporter*, *antendre*.

END, *ENT* & *ENS*, se prononcent tous comme *en*, c'est-à-dire, l'*e* en *a*, sans que

leur consonne finale apporte aucun changement dans la prononciation, mais seulement dans la Quantité : *Il entend*, *il sent*, *les sens*; prononcez, *il entan*, *il san*, *les sans*.

EN, précédé d'un *i* ou d'un *y*, a le même son, ou peu s'en faut, que *in*; c'est le son nasal de l'*e* : prononcez la dernière syllabe de *payen* & de *rien*, comme celle de *divin*. Ce son se conserve le même au pluriel : *les payens*, *les biens*, *les riens*.

Mais si *ien* est suivi d'une autre consonne que l'*s*, il prend le son d'*an* : *client*, *patient*; prononcez, *clian*, *patian*.

La troisième personne singulière du présent des verbes en *enir*, est exceptée de cette règle : *Il tient*, *il vient*; prononcez à peu près, comme si l'on écrivoit, *il tüent*, *il vüent*.

En suivi d'une autre *n*, perd le son nasal, & prend celui de l'*e* ouvert : *ennemi*, *garenne*, *que je prenne*; prononcez, *enemi*, *garenne*, *que je prène*.

Ennuyer, & ses dérivés *ennuyant*, *ennuyeux*, *ennui*, font une exception à cette règle; prononcez, *anuyer*, *anui*, &c.

Comme dans les autres Langues on ne connoît point les sons simples du nez, *an*, *en*, &c. dans les mots pris des Langues étrangères, nous devons donner le son

riaturel de l'e à cette voyele, quoique suivie d'une m ou d'une n : Emmanuel, Agamemnon, Ennius, &c. Prononcez les e comme s'ils étoient devant une autre Consonne qu'une m ou une n. Cette observation pourroit s'étendre plus loin, peut-être même sur toutes les lettres, comme je l'ai dit.

Eu ou **Œu**, ont tous deux le même son simple ; & ce son approche beaucoup de celui de l'e muet, qui cependant est plus foible & plus sourd que celui d'eu : beurre, feu, vœu, sœur.

Comment faire connoître par écrit la différente prononciation de ces mots ; jeûne d'Eglise & jeune homme ; serviteur & gouteux. Je me contente de remarquer cette différence, très-sensible pour des oreilles capables de l'appercevoir.

L's ou l'x qu'on ajoûte au pluriel des noms qui finissent par ce son simple, eu ou œu, rendent la finale longue : feu, feux ; vœu, vœux.

On employoit autrefois les deux lettres eu dans bien des mots, qu'on écrit aujourd'hui avec un u simple ; tels que les préterits, les participes & les mots formés des Verbes : Exemple, il sçeut, veu, piqueure ; pour, il sçut, vû, piquêre.

Pour heureux, quoique dérivé de l'ancien mot heur, plusieurs en retranchent le pre-

mier e : d'autres en plus grand nombre conservent cet e ; & je crois que c'est la meilleure prononciation.

Europe, Eustache, & d'autres mots semblables, s'écrivent toujours avec l'e ; mais il y est muet dans le discours familier : prononcez ; Urope, Ustache.

C'est une véritable innovation d'écrire u & il ut, pour eu & il eut, participe & passé défini du verbe Avoir. Aussi y a-t-il peu de personnes qui écrivent ces mots sans l'e, quoique muet dans la prononciation.

Oi, en tant qu'il est une diphtongue impropre, se prononce en e très-ouvert : Je connois, Anglois ; prononcez, je connés, Anglès.

Les mots, endroit, froid, étroit, droit, adroit, se prononcent en è ouvert dans le discours familier ; endrè, frè. Dans le discours soutenu, ils prennent le son de l'o-è ; endro-è, fro-è, dro-è, &c.

Droit ; lorsqu'il est substantif & signifie Jus, se prononce toujours en oè, aussi bien que Ainsi soit-il, qui signifie Amen.

Les Verbes, croire, connoître, paroître, se prononcent, crêre, connêtre, parêtre, dans tous leurs tems ; aussi bien que croître, surtout dans son participe ; on ne dit Croissant, qu'en parlant du Croissant de la Lune.

Quelques-uns cependant ne suivent point cette règle dans la Poësie & dans le discours soutenu, pour ces deux verbes *croire* & *croître* : ils prononcent alors *cro-ère*, *cro-être*.

Noyer, s'écrit aussi *neyer* ; mais de quelque manière qu'on l'écrive, il faut toujours prononcer *neyer*, si ce n'est qu'on fût obligé de rimer avec *envoyer*, ou avec d'autres mots qui se prononcent comme ce dernier.

Euphorbe vous a feint que je m'étois noyé,
De crainte qu'après moi vous n'eussiez envoyé.

Prononciation de l'I.

La voyelle *I* a la même prononciation en François, que dans la plupart des autres Langues vulgaires ; mais elle mérite qu'on fasse à son sujet les observations suivantes.

L'*i* suivi d'une *n* ou d'une *m* dans la même syllabe, prend le son de l'*e* ou de l'*ai*, & se prononce comme *en* à la fin du mot *payen* : *badin*, *destin*, *divin* ; prononcez, *badain*, *destain*, *divain*, ou *baden*, *desten*, *diven*, sans changer l'*e* en *a*.

Quand *im* ou *in* commencent le mot, & qu'ils en forment la première syllabe, le son de l'*i* ne se change pas en celui de l'*e* : *impossible*, *imbu*, *impuissant*, *intérieur*, *ingrat*, *indolence*.

Il faut en excepter les mots d'une syllabe, & même ceux de deux, si la dernière est composée d'un *e* muet : *Inde*, *timbre*, *vin* ; prononcez, *Ende*, *tembre*, *ven*.

L'*i*, dans *Inde* & *timbre*, se prononce comme un *e*, parce que ces mots sont censés d'une seule syllabe, à cause de l'*e* muet qui forme la seconde ; mais dans *Indien*, *indigo*, *timbrer*, l'*i* se prononce dans toute sa force.

Prononcez de même l'*i* de *vinmes*, du verbe *venir*, ainsi que de ses composés ; *Nous convinmes*, *devinmes*, *prévinmes*, *revinmes*.

L'*in* dans *inglobo*, *infolio*, *infeize*, &c. se prononce encore de même, parce que les deux mots sont censés n'en faire qu'un composé.

La règle que nous venons de donner sur l'*in* ou *im* au commencement des mots, n'est pas universellement suivie. La prononciation de tout le peuple de Paris, & même celle de beaucoup d'honnêtes gens, y est expressément contraire ; mais c'est l'exactitude qui fait l'usage, & non pas l'abus.

L'*i* devant deux *m* ou deux *n*, soit au commencement ou au milieu des mots, se prononce toujours comme un *i*, & non nasal ; avec cette différence, que la première *n* est muette, & que la seconde se joint à la voyelle suivante, au lieu que les

deux *m* se prononcent : Exemple, *immodéré*, *immoler*, *immodeste*, *innombrable*, *innocent* ; prononcez, *immodéré*, *immoler*, *immodeste*, *innombrable*, *inocent*.

Observez qu'il y a même certains mots, où les deux *n* se prononcent : Tels sont *innover*, *innovation*.

In & *ain*, ou *inte* & *ainte*, n'ont pas absolument le même son. Cependant les Parisiens les font rimer ensemble. On les appelle pour cette raison rimes Parisiennes. Ménage disoit qu'il ne les blâmoit pas, mais qu'il n'eût pas voulu les employer.

Ien est aussi nasal ; il faut y faire sentir l'*i*, & ne pas changer l'*e* en *a* : Prononcez, *bien*, *rien*, comme ils sont écrits, & non comme le peuple de Paris, *ben*, *ren*.

Prononciation de l'O.

L'O, par ses deux prononciations breve & longue, représente l'*o* & l'*o* des Grecs. L'Omega se prononçoit comme deux *o* ; & l'*o* long des François occupé le tems de deux voyeles breves : *hôte*, *côte*, *poser*, longs ; *poste*, *obélisque*, *soit*, brefs.

Aucun Grammairien ne marque, que dans la Langue Françoisé il y ait un *o* ouvert, & un *o* fermé, tels qu'on les sent dans plusieurs autres Langues, surtout dans l'Italien.

Torre, qui signifie *une Tour*, a l'*o* fermé ; & *torre*, verbe, qui signifie *prendre*, a l'*o* ouvert. Je crois reconnoître assez les mêmes sons dans le François ; mais je laisse à des Auteurs plus expérimentés le soin de nous les faire remarquer.

L'*o* joint à une *m* ou à une *n*, a ordinairement un son sourd. Nous en avons parlé en traitant des voyeles nazales : *ton*, *bon*, &c.

L'*o* suivi d'un *e*, forme seul une syllabe, comme dans *poëme*, *poësie*, &c.

Dans les mots où l'*o* est suivi d'un *e* & d'un *u*, les trois voyeles ensemble se prononcent comme *eu*, dans *feu* & dans *jeu* : *bauf*, *auf* ; prononcez, *beuf*, *euf*.

L'*o* ne se prononce pas bien sensiblement, lorsqu'il est devant *ei* : *œil*, *eillade* ; ne prononcez pas *o eil*, ni *œil*, *eillade*, comme *eil* dans *soleil*.

Dans la prononciation soutenue, il vaut mieux faire sentir l'*o* un peu davantage.

On écrit encore l'*o* dans *Oedipe*, *économie* ; mais on ne l'y prononce point : on dit, *Edipe*, *économie*, &c.

Oi, se prononce tantôt comme un *e*, comme dans *je parlois* ; tantôt comme *oè*, comme dans *je bois*, ainsi que je l'ai observé ailleurs.

Au & *eau* ont le même son que l'*o*, ainsi

qu'il a été dit : *Beaume*, *paume*, *beaucoup* ; prononcez, *bôme*, *pôme*, *bôcoup*.

Je ne connois que deux mots François ; dans lesquels *eau* forme deux syllabes, & où l'*e* se prononce séparé d'*au*, qui a le son de l'*o*. Ces mots sont *fleau*, *flagellum*, & *preau* ; prononcez, *fle-o*, *pre-o*.

Au, est communément long : *hauteur*, *paume*. *Eau* final est toujours bref : *chapeau*, *veau* ; prononcez, *chapo*, *vo*. Mais *eau* final est long, s'il est suivi d'un *f* ou d'un *x* : *veaux*, *chapeaux* ; & il est même toujours long au commencement & au milieu d'un mot : *beaume*, *beaucoup*.

Prononciation de l'U.

C'est de toutes les Lettres, celle dont la prononciation embarrasse le plus les Étrangers. Ce n'est ni l'*u* des Italiens, ni celui des Anglois ou des Allemands. Je ne puis en dire autre chose, sinon que pour le connoître, il faut l'entendre prononcer.

Il m'est venu dans l'esprit, que les Latins pouvoient bien avoir ce son comme les François. Les anciens Grammairiens nous apprennent en effet, qu'à Rome on prononçoit différemment l'*u* dans *optimus* & dans *bonus*. Je suppose que cette différence consistoit dans le différent son de l'*ou* & de l'*u*.

Les Italiens en général ont gardé le premier son ; & les François avec quelques peuples d'Italie, comme les Lombards, ont adopté l'autre.

Plusieurs raisons m'engagent à embrasser cette supposition. Mais pour ne pas faire ici une Dissertation Académique, je me contenterai d'observer, que les François prononcent tantôt *ou* & tantôt *u*, dans les mots qu'ils ont pris du Latin. Ils disent, *bouche*, *bouillir*, *bouille*, de *bucca*, *bullire*, *bullia* ; & *pudeur*, *puberté*, de *pudor*, *pubertas*.

Il semble encore y avoir dans le Latin, ainsi que dans l'Italien, une espèce d'*u* liquide, qui se fait sentir dans *quatuor*, *quæsitus*, *quintus*, *quum*, &c. Je ne sçai si la même chose ne se rencontre pas dans ces mots François, *guise*, *guenon*, *aiguille*, *aiguillon*, *aquatique*, *équateur*.

La voyele *u* se distingue en breve & en longue, & suit en cela les règles communes. Ainsi dans *flûte*, l'*u* sera long, & bref dans *butte*.

De la voyele *u*, se forme le son nasal *un*, tel qu'il est dans la dernière syllabe de *commun*, *quelqu'un*, qu'on prononce presque comme si l'on écrivoit *commeun*, *quelqu'eun*.

Les féminins des adjectifs terminés en *un*, gardent la même prononciation. Tels

sont les mots que nous venons de rapporter : prononcez, *eune*, *commeune*, *quelqu'eune*.

Les mots-Latins qu'on a transportés en entier dans la Langue Françoisé, & dans lesquels se trouve *um* ou *un*, changent dans la prononciation ces deux syllabes en *on*. Ainsi on doit prononcer *un Te Deum*, *un facton*, *un facton*, quoiqu'on doive toujours écrire *un Te Deum*, *un factorum*, *un factum*.

Ou est un son simple, qui n'a de commun avec l'*u* & l'*o*, que les caracteres par lesquels on l'exprime. C'est l'*u* des Italiens, & de plusieurs autres peuples de l'Europe. Au reste, il est susceptible pour la quantité des différentes prononciations des autres voyeles. Il est bref dans *toute*, & long dans *croûte*.

Prononciation de l'Y.

L'Y est une seule figure, qui tient la place de deux voyeles, c'est-à-dire, de deux *i*, que l'on doit concevoir comme bien distincts dans certains mots, quoiqu'exprimés par un seul caractere. Ainsi il faut prononcer *pays*, *essayer*, comme si l'on écrivoit *pai-is*, *essai-ier*, c'est-à-dire, *pe-is*, *esse-ier*.

On ne doit point lui substituer un *i* trema, c'est-à-dire, un *i* avec deux points dessus.

Cette maniere d'écrire changeroit la prononciation de ces deux mots en *pa-is*, *essa-ier*, comme on dit *Aieul*.

On est partagé sur la prononciation d'*ayons* & d'*ayant*. Les uns disent, *a-ions*, *a-iant*; les autres prononcent, *e-ions*, *e-iant*. Je pancherois volontiers pour les derniers.

En effet l'*y* n'étant autre chose que deux *ii*, *ayons*, *ayant*, doivent avoir la même conlonnance, que *ai-ions*, *ai-iant*. D'ailleurs la prononciation de *rayons* & *payant* en *re-ions* & *pe-iant*, semble fixer celle de *ayons* & *ayant*.

Quand cette Lettre *y* se trouve au milieu d'un mot, sans être accompagnée d'aucune autre Voyele, ou à la fin d'un mot, elle n'a que le son de l'*i* simple: *syllabe*, *syntaxe*, *essay*, *Roy*, ne se prononcent point autrement, que si l'on écrivoit, *sillabe*, *sintaxe*, *essai*, *Roi*.

Les partisans de l'ancienne ortographe croyent utile, de garder toujours l'*y* dans ces mots & leurs semblables. Dans les premiers, pour marquer l'étymologie, & dans les autres, pour former l'infinitif & l'adjectif par l'augmentation d'une seule syllabe, *essayer*, d'*essay*; *Royal*, de *Roy*; ce qui ne pourroit pas se faire, si l'on écrivoit *essai*, *Roi*.

Cependant malgré ces raisons qui paroissent assez plausibles, le plus grand nombre des Écrivains n'emploie aujourd'hui l'y que dans les mots, où il tient la place de deux ii.

Une remarque essentielle, quoiqu'elle ne soit pas une conséquence de notre règle, est que l'y ne doit jamais s'employer devant un e féminin, où il n'a d'autre son que l'i simple. Écrivez; *employer, joyeux, monnoyeur*, parce qu'on prononce *emploi-ier, joi-ieux, monnoi-ieur*; & *j'emploie, j'emploierai, joie, monnaie*, parce qu'on prononce, *j'emploè, j'emploèrai, joè, monnèe*.

L'usage conserve encore l'y au commencement de quelques mots. Il n'y en a pas de raison, que je sçache: cependant écrivez comme les autres, *yvre, yvresse, yvrogne, yeux, yvoire*.

Il est cependant mieux d'écrire *ivre, ivoire*; mais *yeux* conserve toujours l'y.

Des Diphtongues.

Si l'assemblage de plusieurs de ces voyeles dont nous venons de parler, ne forme qu'une seule syllabe, en conservant le son des différentes voyeles, on l'appelle Diphtongue, ou diphtongue propre, comme dans *coëffe, Dieu*. Mais si ce concours de voyeles forme

plus d'une syllabe, comme dans *hair, précieux*, ou qu'il désigne un son simple & unique, comme dans *ai, ou*, on lui donne le nom de diphtongue impropre, ou diphtongue aux yeux, ne l'étant pas à l'oreille. Cette remarque est essentielle à la prononciation.

Ce qui rend difficile cette pratique, est 1°. que souvent les mêmes voyeles qui forment une diphtongue dans un mot, n'en forment point dans d'autres. *Oi*, par exemple, n'est pas diphtongue dans *je faisais*, & il en est une dans *voir*.

2°. C'est que les mêmes voyeles qui forment la diphtongue dans le discours familier, parce qu'elles se prononcent comme une seule syllabe, ne la forment pas dans la poésie & dans le discours soutenu, où elles se prononcent en deux syllabes, *lierre, violent, précieux*, &c.

Dans ce second cas, il faut, en lisant de la Prose, couler doucement sur toutes les voyeles qui forment la Diphtongue, & appuyer au contraire sur la pénultième, en lisant des Vers:

Célébrons à jamais ses bienfaits précieux.

Les Grammairiens ne conviennent pas ensemble du nombre précis des diphton-

gues. On verra dans la suite pourquoi nous n'en admettons que neuf, qui sont celles-ci.

IA	<i>fiacre</i>	<i>liard.</i>
IE	<i>fiel</i>	<i>pitié.</i>
IEU	<i>Dieu</i>	<i>Monsieur.</i>
IO	<i>action</i>	<i>viol.</i>
OE	<i>poële</i>	<i>coëffe.</i>
OI	<i>gloire</i>	<i>Roi.</i>
OUÉ	<i>jouet</i>	<i>amadouer.</i>
OUI	<i>oui</i>	<i>rèjoui.</i>
UI	<i>bruit</i>	<i>puisque.</i>

Nous avons remarqué qu'il y a des mots, où les Diphtongues cessent de l'être, & forment deux syllabes dans la prononciation; *ion* & *ie*, par exemple, sont de ce nombre: prononcez, *pu-ti-er*, *hardi-esse*, *pri-ons*, *por-ti-ons*, verbe; car les *portions*, nom, ne forme qu'une syllabe.

On peut faire à ce sujet une observation générale: c'est que toutes les fois que deux voyeles sont précédées d'une *l* ou d'une *r* à la suite d'une autre consonne, elles cessent d'être diphtongues, & se prononcent séparément; comme dans *suppli-ant*, *pri-eres*.

La Poésie admet au sujet des Diphtongues beaucoup d'autres exceptions, qu'on peut voir dans les Traités de la Versification françoise.

Nous avons parlé ailleurs d'*oi*, non comme diphtongue, mais comme formant le son simple de *ai*, ou d'*e*, comme dans *pa-rôtre*, *connoître*, &c.

Mais dans *Roi*, *gloire*, *Chinois*, on entend distinctement deux sons successifs; celui de l'*o* d'abord, & ensuite celui de l'*e* ouyert.

Les noms de pays ou de nation doivent se prononcer en *oës*: *Gaulois*, *Suédois*, *Danois*, *le Valois*, *le Ferrarois*, *le Barois*; prononcez, *Gauloës*, *Suédoës*, *Danoës*, *Valoës*, *Ferraroës*, &c.

L'exception de quelques-uns de ces noms, que l'usage a voulu qu'on prononce en *ès*, sans *o*, comme *Anglois*, *François*, &c. ne doit pas faire changer l'ortographe ordinaire pour *Anglais*, *Français*, &c.

Deux ou trois Auteurs modernes ont cependant voulu introduire cet usage dans leurs écrits.

Il ne faut pas imiter le peuple de Paris, qui prononce *boas*, *poas*, pour *bois*, *pois*. On doit suivre la regle générale de prononcer tous les monosyllabes en *oë*. Il y en a un petit nombre d'exceptés, qui se prononcent simplement en *e*, mais aucun en *oa*.

Des Consonnes.

Après avoir parlé des Voyeles considérées séparément, ou jointes ensemble, comme Diphthongues, il nous reste à examiner ce qui regarde les Consonnes.

On doit se rapeller que j'ai divisé ces dernières en foibles, en fortes, en liquides & en mouillées; nous en réitérerons ici l'arrangement.

Foibles.

B
U
D
G
Z
J

Liquides.

M
N
L
R

Fortes.

P
F
T
K
S
CH

Mouillées.

GN
IL ou ILL

Mais en examinant la prononciation de chaque Consonne en particulier, on suivra l'ordre alphabétique ordinaire. Ceux qui sont accoutumés à cet ordre, trouveront plus facilement la lettre qu'ils chercheront.

Il est nécessaire dans la prononciation soutenüe, de faire sentir la Consonne finale sur la voyele qui commence le mot suivant. Ainsi prononcez :

La gloire a, des apas qui sçavent éblouir,
de la façon qui suit,

La gloi-r'a de-z'apas qui sçave-t'éblouir.

Mais dans la conversation, il faut éviter une certaine exactitude, qui pourroit aller jusqu'à l'affectation. On peut dire : *ils vont à Rome, des spectacl' incroyables, des plaisir' infinis*; au lieu de *ils vont à Rome, des spectacles incroyables, des plaisirs infinis*.

Pour les mots intimément unis, je crois qu'en les prononçant, il vaut mieux faire sentir les finales, quand on le peut sans affectation. On en trouvera plusieurs exemples dans les termes mêmes de cette regle.

Le *p*, le *d*, le *t* & l'*s*, sont souvent mis à la fin des mots après d'autres Consonnes, seulement pour marquer le nombre, ou pour distinguer le mot, mais jamais pour déterminer la prononciation.

C'est pourquoi dans un mot qui aura après la voyele de sa syllabe finale une ou plusieurs Consonnes, on ne prononce que la première : Exemple, prononcez, *les arts, le tems, le corps*, comme s'il y avoit seulement *les ar, le tem, le cor*.

68

TRAITÉ

La dernière consonne se fait seulement sentir sur la voyelle qui commence le mot suivant : *le tems est beau, les arts en France ; prononcez, le tem-s' est beau, les art-s'en France.*

B

Les Consonnes peuvent être initiales, médiales ou finales. Le *b* au commencement d'un mot se prononce toujours comme *ba, le, bi, bo, bu.*

Au milieu d'un mot, & à côté d'une consonne forte, le *b* doit aussi devenir fort, & se changer par conséquent en *p*, qui est la consonne forte qui lui répond. On prononce *obscurcir, obtus*, comme s'ils étoient écrits *opscurcir, optus*. Quintilien a remarqué, que la même chose se faisoit en Latin, où l'on dit, *scribo, scripsi, scriptum.*

A la fin des mots, le *b* ne se prononce que dans *Radoub*, & dans tous les noms propres : *Joab, Jacob, Moab, Oreb*, mais toujours comme un *p* ; ou si l'on veut s'efforcer à prononcer le *b*, il faut nécessairement y ajouter un *e* muet, & dire *Jacobe, Moabe, Orebe.*

J'ai dit que le *b* se prononce à la fin de tous les noms propres : la raison en est, que tous ces noms sont étrangers ; & l'on peut

DE LA PRONONCIATION. 69

donner pour règle générale, que les consonnes finales des noms propres étrangers se prononcent presque toujours : *Achab, Isac, David, Rotterdam, Alep, Darius, Ajax, &c.*

Dans la prononciation ordinaire, le *b* final se fait sentir sur la voyelle du mot suivant : *Jacob est mort ; prononcez, Jacob b est mort.*

Suivant la remarque que nous avons faite des Lettres fortes & des Lettres faibles, le *b* est un *p* prononcé faiblement ; & le *p* n'est autre chose, que le *b* prononcé fortement.

Les Allemands, comme nous l'avons dit ailleurs, ne distinguent ces deux consonnes que par les noms de forte & de faible ; & ils prononcent souvent *pön* pour *bon*, *palais* pour *balais*.

Le *b* a encore beaucoup de rapport avec l'*v* consonne. Le Gascon dit *boir* pour *voir*, *benger* pour *venger* ; & quelque peuple d'Italie dit même *boto, boce*, pour *voto & voce*.

La même chose se rencontre parmi les Grecs, puisque l'on n'est pas encore d'accord, si la seconde lettre de leur alphabet doit se prononcer *bita*, ou *vita*, *fito*.

A l'égard des Latins, le bon mot rapporté au sujet de l'Empereur Bonose, grand buveur, fait assez voir, que parmi eux l'équi-

voque étoit commune entre les deux lettres:
Non ut vivat natus est, sed ut bibat.

Au reste la figure *b* est prise des Latins; ceux-ci l'avoient tirée des Grecs, & les Grecs des Phéniciens. Je parle du *B* majuscule, qui est absolument semblable au grand *Beta*, *ΒΗΤΑ*; c'est la vraie prononciation.

Pour le petit *b*, étant renversé de quatre différentes manières, il forme, comme on voit, quatre Lettres différentes;

b *p*

d *q*

c

Cette Lettre se prononce différemment, selon les voyeles devant lesquelles elle se trouve. Il paroît qu'elle supplée au *k*; elle pourroit de même suppléer à la Lettre *q*, si l'on vouloit supprimer celle-ci.

Le *c* devant un *a*, un *o* & un *u*, a le son du *k*, qui paroît être celui qui lui est propre: *Camus*, *courage*, *cuvier*; prononcez, *Kamus*, *kourage*, *kuvier*.

Mais devant l'*i* & l'*e*, il prend le son de l'*s* forte: *Civil*, *celer*, *exceller*; prononcez, *sivil*, *seler*, *exseller*.

Le *c* devant les Consonnes a toujours le son du *k*, comme devant *a*, *o*, *u*: prononcez, *kreuser*; *kclair*.

On excepte de cette regle *Claude*, nom propre, qui se prononce, comme s'il étoit écrit par un *g*; *Glaude*.

Dans *secret*, dans *second*, & dans tous leurs dérivés, le *c* prend aussi le son d'un *g*: *segret*, *segond*, *Ségretaire*, *segondér*, &c. Il faut cependant les écrire toujours par un *c*.

Le second *c* du mot *Cicogne* se prononce encore comme un *g*; plusieurs même ne l'écrivent point autrement, *Cigogne*.

On a remarqué, que le *c* devant la lettre *u*, ou devant une diphtongue, n'a pas le son si dur, que devant l'*a* & l'*o*: *Curieux*, *écueil*, *cuirasse*.

Quand le *c* est cédillé de cette façon ç, il a partout le son de l'*s* forte, c'est-à-dire, de celle qui commence les mots, comme dans *servir*. Ainsi *en-deça*, *garçon*, &c. doivent se prononcer *en-desa*, *garson*. Le *c* ne se cédille que devant *a*, *o*, *u*.

Pour le *c* final, il se prononce fortement à la fin de presque tous les monosyllabes; *bec*, *bouc*, *choc*, *croc*, *froc*, *pic*, *roc*, *sac*, *sec*, &c.

Il y a aussi quelques mots de plusieurs syllabes, à la fin desquels le *c* se prononce fortement, comme *bissac*, *Enoc*, *Lames*.

Le *c* d'*avec*, ne se prononce que devant un mot qui commence par une voyele, ou étant à la fin d'une phrase: *Il lui parle avec amour. S'il va à Rome, j'irai avec*, n'est pas François; il faut ajouter le pronom *lui*.

Dans *aspect*, *circonspect*, *suspect*, le *c* se prononce sans le *t*: *aspec*, *circonspec*, &c. & dans *contract*, on ne prononce ni le *c* ni le *t*.

Pour *respect*, le Peré Buffier dit que le *t* ne se prononce pas dans ce mot. Il me semble pourtant qu'on peut l'y prononcer; & on l'y prononce communément.

Il est sûr que dans *correct*, *direct*, *exact*, *paët*, le *c* & le *t* se prononcent.

Dans *almanac*, *arsenic*, *broc*, *coignac*, *clerc*, *estomac*, *marc*, *porc*, *porc-épic*, *tabac*, le *c* final ne se prononce pas, non plus que dans les mots, où le *c* est précédé d'une voyele nazale, *banc*, *donc*; *jonc*, &c. si ce n'est dans une prononciation soutenüe. Il est vrai cependant qu'on sent quelque différence dans la prononciation de *banc*, *donc*, d'*avec* celle de *ban*, *don*, & les autres.

Observez que dans *donc*, le *c* doit se prononcer, lorsque cette particule commence une période, ou un membre de période, même devant une Consonne. Ainsi prononcez, *donc je suis homme*. Par tout ailleurs il est muet, si ce n'est devant une voyele: prononcez,

prononcez, *vous êtes donc arrivé*, en faisant sentir le *c*; & *vous êtes donc mort*, sans prononcer le *c*.

Pour *blanc* & *franc*, le *c*, même devant une voyele, ne s'y prononce que dans quelques phrases: *Du blanc au noir*, *franc & quitte*, *franc Archer*, *franc étourdi*; prononcez, *du blan-k'au noir*, *fran-k' & quitte*, &c.

Le *c* final, lorsqu'il se fait sentir sur la voyele suivante, telle qu'elle soit, doit toujours se prononcer comme un *k*; exemple, *du tabac excellent*, *un franc animal*; prononcez, *du taba-k'excellent*, *un fran-k'animal*. Ce qui doit convaincre de plus en plus, qu'en François, la nature du *c* est de tenir la place du *k*.

C H

Les Latins ont exprimé le son simple des Grecs χ , par ces deux caractères *ch*; & nous les avons reçus des Latins. Ainsi *ch* doit se prononcer comme un *k* dans les noms propres Grecs ou Latins, & dans tous les autres mots qui nous viennent du Grec: prononcez, *Bacchus*, *Chersonèse*, comme si ces mots étoient écrits *Backus*, *Kersonèse*, & ainsi des autres.

L'augmentatif Grec $\alpha\iota\iota$ est devenu si

commun dans la Langue Françoisse, qu'on ne le prononce presque plus *arki*, selon la regle, mais *archi*. *Archiépiscopal* en est excepté; il se prononce encore comme s'il étoit écrit *ark*, par un *k*, quoiqu'en pense un Grammairien moderne, qui dit le contraire. Mais *Archevêque*, *Archiprêtre*, *Archidiaque*, prononcez ces mots comme ils sont écrits.

Ch, dans les mots entièrement François, se prononce comme un *j* gras: *acheter*, *cochon*; prononcez fortement, *ajeter*, *cojon*.

Au commencement des mots, ce son se prononce encore avec un peu plus de force, qu'au milieu: *Chevalier*, *chercher*, *chaleur*, *chose*, *chute*.

Quoique l'*h* précédée du *c* ne fasse dans certains mots aucun office de prononciation devant les consonnes, ou devant les voyelles *a*, *o*, *u*, on ne doit pas la retrancher des mots, *Chœur* d'Eglise, *Chrême*, *Sacrement*, pour ne pas faire une équivoque avec *cœur* d'homme, & *crème* de lait. Dans ces mots, ainsi que dans *Christ*, le *ch* reprend le son du *k*.

Le son du *ch* est mouillé, de quelque voyelle que ces deux lettres soient suivies: *chomer*, *charmer*, *échauffer*, &c.

Chn & *chin* se prononcent de même. Je fais cette remarque, parce que le *sc* des Italiens, qui forme le même son que le *ch*

des François, ne se prononce de la sorte, qu'autant qu'il est suivi d'un *i* ou d'un *e*: *Scemare*, *sciarno*, *sciolto*. Pour *sca*, *sco*, *scu*, ils ne prononcent pas *cha*, *cho*, *chu*, mais de la même manière qu'on prononce en François *sca*, *sco*, *scu*, dans les mots *Scaramouche*, *excommunié*, masculin; *Scaramuscia*, *excommunicare*, masculino.

D

Au commencement ou au milieu des mots, cette Lettre garde toujours sa prononciation ordinaire: *diner*, *badiner*.

Elle conserve sa prononciation dans les mots, lors même qu'elle est devant une consonne: *admettre*, *adverbe*, *adjectif*. Aussi l'usage retranche-t-il presque toujours aujourd'hui le *d* dans l'ortographe, lorsqu'il ne se prononce pas. On écrit *Avocat*, *avis*, & non pas *Advocat*, *advis*, comme on faisoit autrefois.

Regnier Desmarets prétend, qu'il n'y ait qu'*adverbe*, *adverbial*, *adverbialement*, *adverse*, *adversaire*, *adversité*, dans lesquels le *d* se prononce devant un *v* consonne; mais il est certain qu'*adversatif*, *animadversion* & *inadvertance*, sont aussi de ce nombre, ainsi que plusieurs autres, comme nous venons de le remarquer.

ma, c'est-à-dire, un *i* avec deux points
dessus.

Roi.

76

TRAITÉ

Le *d* final ne se prononce point à la fin d'une phrase : *il est déjà grand, vous êtes le second* ; prononcez, *il est déjà gran, vous êtes le secon.*

J'en excepte les mots, que la Langue Françoisise a tirés des Langues étrangères ; le *d* s'y prononce toujours, & toujours comme un *d*, quoiqu'en disent quelques Grammairiens : *David, Joath*, prononcez ces mots, comme ils sont écrits.

Le *d* final ne se fait jamais sentir devant les mots qui commencent par une consonne : *grand Palais, second volume* ; prononcez, *gran Palais, secon volume.*

De tous les mots François, les principaux dont le *d* final se prononce devant un mot commençant par une voyele, sont ces cinq seulement, *grand, second, profond, second, quand* : *Grand Orateur, second en idées, profond en tout, second ami, quand irez-vous* ; prononcez, *gran Orateur, secont en idées, profont en tout, secont ami, quant irez-vous.*

Remarquez que dans ces occasions, c'est-à-dire, lorsque le *d* final se fait sentir, il se prononce toujours comme un *t* : *grand homme* ; prononcez, *gran-t homme.*

Outre les mots que nous venons de rapporter, il y a certaines façons de parler, où le *d* influé par usage sur la voyele qui

DE LA PRONONCIATION.

77

le suit, en se changeant toujours en *t* : comme le *verd & le sec, le froid & le chaud, de fond en comble* ; prononcez, *le ver-t & le sec, le froi-t & le chaud, de fon-t en comble.*

Dans les noms féminins, l'*e* final se retranche dans la prononciation devant une voyele ; mais le *d* qui précède cet *e*, conserve sa prononciation, & ne se change point en *t* : *grand'ame, grand'étude.*

Le *d* précédé d'une *n*, & qui termine quelque troisieme personne de l'Indicatif, ne se fait pas sentir sur la voyele qui le suit ; prononcez, *il prend un liard, il défend un homme*, comme si on écrivoit, *il pren un liard, il defen un homme.*

C'est ainsi qu'on prononce dans la conversation ; mais on doit le faire sentir dans la prononciation soutenue, & dire, *il prend un liard, il defen-t un homme.*

Que si le *d* de ces troisiemes personnes n'est point précédé d'une *n*, il ne doit se prononcer ni dans la conversation, ni dans le stile soutenu, ni même en Vers : *Il mord en traître* ; prononcez, *il mor en traître.*

Dans toutes les troisiemes personnes terminées en *d*, dont je viens de parler, soit que le *d* soit précédé d'une *n*, ou non, ce *d* final se prononce toujours, même dans la conversation, lorsque ces troisiemes personnes sont suivies des Pronoms *il, ils, elle,*

elles, ou de la Particule *on* : *prend-il*, *mord-elle*, *répond-on* ; prononcez, *pren-t'il*, *mor-t'elle*, *repon-t'on*.

Plusieurs retranchent aujourd'hui dans l'écriture le *d* de *bled*, de *muid*, de *pied*. Ce qu'il y a de certain, est qu'il ne doit jamais s'y faire sentir, & qu'on prononce mal, lorsqu'on dit *mettre piet-à terre* ; il faut dire, *mettre pié à terre*.

J'ai remarqué qu'on pouvoit donner pour regle certaine, que les consonnes finales qui se changent devant les voyeles suivantes, se changent les fortes en foibles, ou les foibles en fortes. Ainsi on dira *un gran-t'homme*, *des desir-z'inconnus*, *neu-y'hommes*, pour *un grand homme*, *des desirs inconnus*, *neuf hommes*.

Ce qui prouve, que le *d* est la Lettre foible du *t*, est que les Allemands & les Suisses qui prononcent plus fortement que nous, changent par tout le *d* en *t*, comme nous l'avons dit ailleurs. Pour *diable*, *domaine*, ils disent *tiable*, *tomaine*, &c.

F

Cette Lettre n'a d'irrégularité qu'à la fin des mots. Dans les uns, elle se prononce, dans d'autres elle est muette, & quelquefois elle se prononce comme un *v*.

Dans *fief*, *chef*, *vis*, *Juis*, *canif*, *esquis*, *nominatif*, *indicatif*, &c. elle se prononce toujours, même devant une consonne, ou à la fin d'une phrase. *Mon fief*, *le fi-f de son pere*, *un fief admirable*. Le son de l'*f* se fait aussi sentir au pluriel de ces mêmes noms ; prononcez, *vifs*, *Juifs*.

Il n'en est pas de même de ces mots ; *bœuf*, *œuf*, *cerf*, *nerf*, *neuf*, contraire de vieux, dans lesquels l'*f* ne se prononce qu'à la fin d'une phrase, ou devant une voyele : Exemple, *voilà le cerf*, *voilà le bœuf*. Mais dans ces expressions *du bœuf tendre*, *un nerf de bœuf* ; prononcez, *du beu tendre*, *un ner de beuf*.

Dans toutes les phrases consacrées à la chasse, *cerf* se prononce *cer*, sans *f* : Exemple, *courre le cerf*, *un cerf de dix corps* ; prononcez par tout *cer*.

Cerf-volant se prononce *cer-volant*, comme on prononce *ché-d'œuvre*, & non pas *chef-d'œuvre*.

Dans toute autre phrase, l'*f* de *cerf* se prononce toujours. *Un beau cerf*, *un cerf grand prodigieusement*.

L'*f* des noms dont nous venons de parler, *bœuf*, *œuf*, *neuf*, *nerf* & *cerf*, devient toujours muette au pluriel, soit devant une consonne, soit à la fin d'une phrase ; & si ces mots se rencontrent devant d'autres

qui commencent par une voyele, on n'y prononce que l'*f*; prononcez, les *bau-s'excellens*, des *œu-s'admirables*, au lieu de *bœufs*, *œufs*, *neufs*, *nerfs*, *cerfs*.

Pour les mots de *Baillif* & de *clef*, la consonne finale ne s'y prononce point communément; on peut même les écrire sans *f*, *bailli*, *clé*.

L'*f* dans *neuf*, nom de nombre, ne se prononce qu'à la fin d'une phrase: *neuf pistoles*, *j'en dois neuf*; ne prononcez l'*f*, que dans le dernier exemple.

Notre regle sur le changement des consonnes finales devant des voyeles, s'étend à l'*f*. Cette Lettre se change en *v* foible devant un mot, qui commence par une voyele: *neuf hommes*, *neuf & demi*; prononcez, *neu-v'hommes*, *neu-v'& demi*.

Surquoi l'on pourroit faire deux observations; 1°. que la Langue Françoise a plusieurs mots terminés en *f*, dans lesquels cette Lettre tient la place de l'*v*, qui se trouve dans les Langues étrangères d'où ces mots sont tirés. Ainsi on a fait *neuf*, *nef*, *clef*, du Latin *novus*, *navis*, *clavis*; *chétif*, de l'Italien *cattivo*, &c.

2°. Que les noms adjectifs terminés par une *f*, changent en effet cette *f* en *v*, pour former leur féminin. Ainsi *lucratif* fait *lucrative*; *neuf*, *neuve*, &c.

G

Cette Consonne a les mêmes irrégularités dans sa prononciation, que le *c* dans la sienne. Le son naturel de cette Lettre paroît être celui qui se fait entendre dans *ga*, *go*, *gu*; car devant *e* & *i*, le *g* prend le son du *j*: *ga*, *je*, *ji*, *go*, *gu*.

Pour donner au *g* devant *e* & *i* le son qui lui est propre, on y joint un *u*, ce qui fait *gue*, *gui*: Exemple, *guérir*, *guide*, *guidon*, &c. le *g* & l'*u* deviennent une même consonne, dont le son est semblable à celui du *g* simple devant un *a* & un *o*. Ce son est cependant différent dans *guérir* & dans *guêne*, comme dans le *ghi* des Italiens, qu'ils appellent *rotondo* & *schacciato*; *luoghi*, *ghiotto*.

Il y a aussi quelques mots exceptés, dans la prononciation desquels il faut faire sonner l'*u*.

Ces mots son *Guise*, nom de ville ou de famille, *aiguille*, *aiguillette*, *aiguillon*, *aiguifer*, & leurs dérivés; prononcez *Gu-ise*, *egu-illa*, *igu-illon*, &c.

Mais comme il y a des mots, où le son du *g* tombe seulement sur l'*u*, & où l'*i* ou l'*e* forme une syllabe distinguée, il est à propos de marquer de deux points cette voyele, qui fait seule une syllabe après le

l'ordre alphabétique ordinaire. Ceux qui sont accoutumés à cet ordre, trouveront plus facilement la lettre qu'ils chercheront.

82

TRAITÉ

gu, de peur que les Étrangers ne s'y trompent. Ainsi dans les mots *ambiguë*, *ambiguë*, *ciguë*, *contiguë*, *Guise* & *Guide*, les deux points font connoître, que *gue* & *gui* ne se prononcent pas de même, que la première syllabe de *guerres*, *guitare*, *guise*, *guide*, &c.

Le *g* peut avoir le son d'un *j* devant un *a*, ou un *o*, si l'on met immédiatement après lui un *e* muet : *mangeant*, *geolier*, se prononcent, comme s'ils étoient écrits, *manjant*, *jolier*. Le son du *g* ne tombe pas sur l'*e*, mais sur la voyelle dont cet *e* est suivi.

Mais il y a aussi des mots, dans lesquels l'*e* mis après un *g* devant un *o* ou un *a*, fait une syllabe distinguée de celle que forme l'*a* ou l'*o*, le son du *g* tombant uniquement sur l'*e*, comme dans *geometre*, *geographe*, *geant*. Il seroit à propos de mettre dans ces mots un accent sur l'*e*, afin que l'on ne pût s'y tromper.

Quelquesfois encore le *g* prend devant un *a* le son du *c*. Ainsi *gangrene*, prononcez comme si l'on écrivoit *cangrene*, aussi bien que *vasabond*, quoiqu'il s'écrive toujours *vagabond*.

Dans les mots *doigt*, *legs*, *vingt*, *poing*, *coing*, fruit, le *g* ne se prononce point ; mais on doit toujours l'écrire, pour distinguer

le son de la lettre. Exemple, prononcez, les arts le tems, le corps, comme s'il y avoit seulement les *ar*, le *tem*, le *cor*.

DE LA PRONONCIATION. 83

par cette Lettre ces mots de plusieurs autres, qui leur ressemblent dans la prononciation, mais qui ont une signification fort différente.

Le *g* devant une *n* perd le son qui lui est propre, & devient avec cette consonne à laquelle il s'incorpore, un son particulier, dont nous parlerons en traitant des syllabes mouillées.

Le *g* final prend le son d'un *k* : mais aussi il arrive dans peu de mots qu'il se prononce ; peut-être n'y a-t-il que *joug* & *bourg*. Prononcez toujours *jouk*, *bourk*, soit devant les voyelles, soit devant les consonnes. Mais dans *faubourg*, quoique composé de *bourg*, le *g* est muet ; on prononce *fauhour*.

Dans les mots *sang*, *rang* & *long*, devant un adjectif ou un substantif qui commencent par une voyelle, ou bien devant la conjonction *&*, on prononce souvent le *g*, comme un *k* : *sang ardent*, *sang & eau*, *long amour*, *long & gros*, *rang honorable* ; prononcez, *san-k'ardent*, *san-k'& eau*, *lonk'amour*, *lon-k'& gros*, *ran-k'honorable*, *de ran-k'en rang*, &c.

H

Nous parlerons de cette Lettre, en traitant de l'Aspiration.

D vj

J

Cette Consonne a le même son devant toutes les voyeles, que le g devant l'e & l'i: *jafer, jeter, jeu, jonc, jour, juger.*

On ne doit pas oublier, que cette Lettre n'a rien de commun avec la voyele i. J'ajoute que sur cet j consonne il y a quatre observations à faire; qu'elle ne se double jamais; qu'elle ne se trouve jamais devant un i voyele; jamais devant une autre consonne; jamais à la fin d'un mot.

La deuxième observation n'est pas moins vraie que les trois autres, quoiqu'on dise *j'imite*, puisque l'j consonne ne se trouve dedans ce mot devant un i voyele, que par l'élosion de l'e de je.

L

Cette Consonne au commencement d'un mot, garde toujours le son qui lui est propre; *larcin, liberté, lubrique, &c.* Mais lorsqu'elle est au milieu, sa prononciation varie.

On ne la fait pas sentir dans ces mots, *quelque, quelqu'un*, mais dans la conversation seulement. L'l de *poux* & de *fils* ne se prononce jamais.

Deux ll précédées d'un i, forment un son, que nous appellons l mouillée, *fille, taille, maille, rouille, &c.* Ce son ne se trouve jamais qu'au milieu d'un mot.

Il y a un demi son d'l mouillée, qui se fait sentir à la fin de certains mots, & qui se marque par un i & une seule l: Exemple, *pétil, Avril, babil*. Nous parlerons ailleurs du son d'ill ou il mouillé.

Ill se trouvant au commencement d'un mot, doit se prononcer sans être mouillé, & les deux ll doivent s'y faire sentir: *illégitime, illustre, illusion.*

Les doubles ll qui se trouvent au milieu d'un mot, si elles ne sont pas mouillées, doivent être prononcées comme s'il n'y en avoit qu'une seule: Exemple, prononcez, *syllabe, vile, mile, tranquille*. Quelques-uns même écrivent ces mots par une l simple.

On doit excepter de cette regle les noms propres Grecs & Latins, dans lesquels on fait toujours sentir les deux ll: *Apollon, Lollius, Achille.*

L'l finale se prononce dans tous les mots, où elle se trouve. On en excepte *baril, chenil, nombril, persil, fusil, gentil* pour *joli, outil, sourcil, saoul, cul*; prononcez, *bari, cheni, nombri, persi, fusi, genti, outi, sourci, sou, cu*. On retranche même assez l'l de ce dernier mot.

Pour le pronom il, il se prononce i, si ce n'est qu'il se trouve devant un mot commençant par une voyele: Il *dit, il aime*; prononcez, *i-dit, i-l'aime.*

Au pluriel *ils*, on fait sentir seulement l'*s* devant une voyelle: *Ils disent, ils aiment; prononcez, i-disent, i-s'aiment.*

Il y a quelques mots, où non-seulement l'*l* finale ne se prononce point, mais encore l'*i* qui la précède. Tels sont *verrouil, genouil*, qui se prononcent & s'écrivent assez ordinairement, *verrou, genou.*

Dans quelques mots, l'*l* finale se change en *u* dans la prononciation: *col, fol, mol, sol; prononcez, cou, fou, mou, sou.*

On dit cependant *un col*, en parlant d'une petite cravate, ainsi que *le col* de la vessie, *le col* de la matrice, *un fol appel*, *un b mol.*

A l'égard du *Col de Pertuis*, qui est un passage dans les Pyrenées, & du *Col de Tende* en Savoye, ils viennent du Latin *collis*, colline, & non pas de *collum*, cou.

Pour *haussacol* & *haussacou*, je crois qu'on dit l'un, & non l'autre; mais *licou* ne se prononce jamais *licol.*

En termes de Fauconnerie, le mot *vol* se prononce *vou*. Ainsi on dit qu'un Oiseau a fait *un beau vou*, & non pas *un beau vol.*

On doit dire la même chose du mot *val*, dans lequel l'*l* finale se change en *u* dans ces manieres de parler, *à vau l'eau, à vau de route, par monts & par vaux.*

Pour ce qui est de *bel*, qui se prononce & s'écrit toujours de la sorte devant une voyelle, avant une consonne il change toujours son *l* finale en *au*: prononcez & écrivez, *bel enfant, beau garçon.*

Le P. Buffier dit, que dans la conversation on ne doit pas prononcer l'*l* de *quel* devant une consonne. Cette observation mérite quelque réflexion; car je ne crois pas que l'usage général soit de prononcer *qué Dieu, qué monstre, pour quel Dieu, quel monstre.*

M

Cette Lettre devant une voyelle a toujours sa prononciation naturelle; c'est celle qui se fait entendre dans les mots *manie, mener, momie, Momus, &c.*

Mais lorsqu'elle n'est pas au commencement d'un mot ou d'une syllabe, elle a le son d'une *n* nazale: *membre, emporter; prononcez, manbre, anporter.* Il y a beaucoup d'exceptions à cette regle.

1°. L'*m* garde sa prononciation naturelle dans *amnistie, indemniser, calomnie*; dans plusieurs mots pris des Langues étrangères, & dans les noms propres, *Ammon, Agamemnon, Emmanuel.*

2°. L'*m* dans *damner, condamner*, ne sert qu'à rendre l'*a* long; prononcez, *daner, condaner.* Plusieurs écrivent ces mots avec deux *n.*

3°. Dans *femme* & dans *solemnel*, l'*m* ne sert qu'à changer l'*e* en un *a* simple; prononcez, *fame*, *solanel*: plusieurs même écrivent ce dernier mot par une double *n*.

L'*m* redoublée ne se fait sentir que comme une seule consonne: *commode*, *commun*; prononcez, *comode*, *comunion*.

Si ce n'est qu'elle soit précédée d'un *i*; prononcez, *immédiat*, *immobile*, en faisant sentir les deux *m*.

M à la fin des mots, a le son d'une *n* nazale, lorsqu'elle est précédée d'un *a*, d'un *o*, ou d'un *u*, comme dans *Adam*, *Abraham*, *renom*, *factum*.

Mais l'*m* finale garde sa prononciation naturelle après l'*e* & l'*i*: *Ephraïm*, *Ephrem*, *hem*, aspiration, *Sem*, nom propre; prononcez ces mots comme ils sont écrits.

Nous avons remarqué ailleurs, que l'*e* devant *m* ou *n* qui ne sont pas finales, se prononce comme un *a*: *Empereur*, *emporter*, *solemnel*; prononcez, *Anpereur*, *anporter*, *solanel*.

N

Cette Lettre conserve toujours la prononciation qui lui est propre & particulière, au commencement d'un mot ou d'une syllabe: Exemple, *Nation*, *nomina*; *tif*, &c..

Je crois que *inimitié* & *inaction* sont de ce nombre; car quoique, selon quelques Grammairiens, ces deux mots soient composés d'*in* & d'*amitié*, *in* & *action*, il est toujours certain, que dans la prononciation le son de l'*n* tombe uniquement sur la voyelle suivante, & nullement sur l'*i* qui la précède.

L'*n* conserve aussi sa prononciation, lorsqu'elle est suivie d'une autre *n*; soit que l'on n'en prononce qu'une, comme dans *innocent*, *sonner*, *personne*; soit que la double *n* se fasse sentir, comme dans *inné*, *innover*.

Remarquons que l'*e* joint avec l'*n*, a trois fortes de sons: celui qui lui est propre, tel que dans la première syllabe d'*ennemi*; le nasal, comme dans la première d'*enlever*; le mixte, tel que dans la dernière de *moyen*.

Quant au premier son de l'*n*, il ne se trouve que dans *ennemi*; dans les tems du subjonctif des Verbes en *enir*, & du Verbo *prendre*: que je vienne, qu'il prenne; & dans quelques mots tirés des Langues étrangères, comme *hymen*, *amen*, *examen*. Dans ce dernier mot même, l'*n* est prononcée par plusieurs personnes comme dans *moyen*.

Toutes les *n* au milieu d'un mot, & devant une consonne, donnent à l'*e* qui les précède un son nasal semblable à celui d'*an*, tel qu'on le prononce dans les deux

90

T R A I T É

premières syllabes d'*entendre*; & c'est-là le second son de l'*n*.

Le troisième son de l'*n*, qui se fait entendre dans la dernière syllabe de *moyen*, ne se trouve qu'à la fin des mots.

Le premier des sons de l'*n* avec l'*e*, c'est-à-dire, celui de *en* dans *hymen*, *amen*, &c. n'est point nasal; c'est pourquoi l'*n* finale influë alors toute entière sur le mot suivant, lorsqu'il commence par une voyelle; prononcez, *l'hyme-n'est un Dieu*.

Dans les autres cas, l'*n* ne se prononce, que dans les circonstances dont nous avons parlé, en traitant des voyelles nazales.

L'*n* finale précédée d'un *i*, lui donne le son de la dernière syllabe de *moyen*: Exemple, *vin*, *chemin*.

Il suit de ce que nous venons de dire, que l'*n* à la fin de *faquin*, *malin*, *fin*, &c. ne se fait point sentir sur la voyelle du mot qui suivroit, non plus que l'*n* finale de *payen*.

Il faut en excepter, comme je l'ai dit en parlant des voyelles nazales, les termes *bien*, *rien*, *on*, *bon*, *en*, & tous les mots intimement unis. J'entends toujours par mots intimement unis, le pronom ou le nom adjectif immédiatement suivi de son substantif, &c. *mon ami*, *divin esprit*, *en aimant*, *on aspire*, &c. prononcez, *mo-n'ami*, *divi-n'esprit*, *a-n'aimant*, *o-n'aspire*.

D E L A P R O N O N C I A T I O N .

91

On doit cependant observer, que si *on* est après son verbe, & *en* après un impératif, l'*n* finale de ces deux mots ne se prononce point, même devant une voyelle: *Voit-on un seul homme*, *prenez-en un*.

Dans *non*, l'*n* finale ne se prononce jamais, même devant une voyelle.

Les lettres qu'on ajoute après l'*n*, soit pour marquer les nombres des noms, soit pour déterminer les tems & les personnes des verbes, ne changent rien à la prononciation: *Soutien*, *les soutiens*, *je soutiens*, *il soutient*. Dans ces quatre mots, l'*n* se prononce de la même manière.

P

Au commencement des mots, le *p* se prononce ordinairement, excepté dans *pseaume* & *ptisanne*, qui se prononcent *seaume*, *ti-sanne*. Dans le mot *pseaume*, on fait sentir le *p* dans la prononciation soutenue, & toujours dans ses composés, *psalmodie*, *psalmodier*.

Cette lettre se rencontre au milieu de plusieurs mots, dans lesquels on ne la prononce point: Exemple, *comptes*, *prompt*, *sept*, *exempt*, *corps*, *temps*, &c. prononcez tous ces mots, comme si le *p* n'y étoit pas.

Plusieurs personnes retranchent même le *p* de l'écriture dans tous ces mots, excepté dans *compte* & *corps*, où l'on conserve le *p*, pour les distinguer de *Comte*, titre d'honneur, & de *cors*, terme de chasse.

Remarquons que plusieurs des mots; dans lesquels nous avons dit que le *p* ne se prononçoit point, prennent ce *p* dans leurs composés, non-seulement dans l'écriture, mais encore dans la prononciation: *temps*, *temporel*, *temporiser*; *sept*, *septuagenaire*, *septuagesime*, *septante*; *corps*, *corporel*; *exempt*, *exemption*; *baptême*, *baptismal*; mais dans *baptiser*, le *p* ne se prononce point. Cette raison des dérivés mériteroit peut-être, qu'on gardât le *p* dans leurs primitifs, du moins dans l'écriture; à l'égard de la prononciation, nous ne pouvons mieux faire que de nous conformer à l'usage.

Le *p* se fait aussi toujours sentir dans la prononciation des deux mots, *redemption* & *redempteur*.

Le *p* final ne se prononce point, excepté dans *cap*, *cep*, *Gap*, ville.

On ne le prononce dans *trop*, *coup*, *beaucoup*, que devant une voyele: *trop insensible*, *coup affreux*, *beaucoup aimable*; prononcez, *tro p'insensible*, *cou-p'affreux*, *beaucou-p'aimable*.

Regnier Desmarets dit que dans *champ*, *sirop*, *loup*, le *p* final ne se prononce presque jamais dans la conversation. Ou ce que dit cet Auteur étoit faux même de son tems, ou l'usage a bien changé depuis; car jamais, & non pas presque jamais, on n'a dit, *siro-p'amer*, *lou-p'affamé*, *cham-p'étendu*.

P H

Est une double lettre introduite dans la Langue Françoisë, pour y tenir lieu de la consonne simple ϕ des Grecs. Elle a partout le même son que l'*f*, & pourroit s'exprimer de même dans l'écriture, si l'étymologie n'étoit pas cachée par ce changement. L'usage a cependant introduit une *f* à la place du *ph* dans plusieurs mots, quoique tirés du Grec, comme dans *fantasque*, *fantôme*, &c. L'étymologie demanderoit qu'on les écrivit par *ph*; mais l'usage a prévalu dans ces mots. Plusieurs même ne se servent plus du *ph* dans aucun mot; & on pourroit les suivre sans scrupule.

Q

Ce caractère a un usage assez bizarre dans la Langue Françoisë. Sa prononciation naturelle est celle du *k*: *Quarré*, *quarante*; prononcez, *karré*, *karante*.

Dans les mots tirés du Latin & du Grec, le *q* a le son du *koua*, *kue*, *kui*: *Equateur*, *équestre*, *Quirinus*, *équiangle*, *quinquagesime*, *aquatique*, *quadragenaire*, *quadragesime*, *quadrature*; prononcez comme s'ils étoient écrits, *Ekouateur*, *ékuestre*, *Kuirinus*, *ékui-angle*, *kuinkouagesime*, &c.

Remarquons, que l'Abbé Regnier Desmarets n'avoit trouvé que le seul mot *aquatique*, qui méritât, cette observation; l'usage present le contredit positivement.

Observez que dans le François, le *q* ne peut avoir aucun son devant une voyele, s'il n'est suivi d'un *u*. Cet *u* est muet, & ne sert qu'à donner à ce signe *q* le son du *k*. C'est pour cette raison, que quelques sçavans Grammairiens d'Italie n'appellent ce dernier caractere qu'une demi-lettre.

Le *q* final ne se rencontre que dans ces deux mots, *coq*, *cing*.

Lorsque le *q* final est suivi d'un mot qui commence par une consonne, & que la prononciation joint avec lui, le *q* ne se prononce point: *coq d'inde*, *cing femmes*; prononcez, *co d'inde*, *cin femmes*.

Mais si le mot suivant commence par une voyele, le *q* final se prononce alors comme un *k*: *cing amis*, *coq en pâte*; prononcez, *cin-k amis*, *co-k en pâte*.

R

Cette Lettre ne souffre aucune difficulté quant au commencement des mots & des syllabes, où elle garde sa prononciation propre; *ravi*, *miracle*.

L'*r* se retranche dans la prononciation du discours familier des mots *vo*tre, *no*tre, *qua*tre, lorsqu'ils sont suivis d'un mot qui commence par une consonne. Ainsi on dit *no*te *fi*ls, *vo*te *mai*son, *qua*te *compa*gnons. Mais lorsque ces mots se trouvent devant une voyele, on doit faire sentir l'*r*: *vo*tr'*ami*, *no*tr'*ame*, *qua*tr'*armées*.

La raison de cette différence vient, de ce que si alors on retranchoit l'*r* de la prononciation, elle se trouveroit trop décharnée par l'absence de deux lettres, l'*r* & l'*e* qui la suit.

Lorsque *vo*tre & *no*tre terminent un sens ou une phrase, non-seulement on fait sentir l'*r*, mais même l'*o*, qu'on prononce bref dans tout autre cas, devient long dans celui-ci. Ainsi prononcez, *pre*nez le *vo*tre, après le *no*tre.

L'*r* se prononce aussi dans *qua*tre, lorsque ce mot termine le sens ou la phrase: prononcez, *j'en ai qua*tre, *deux & deux* fons *qua*tre.

L'*r* ne se prononce point, & communément même ne s'écrit plus dans *mercredi*; on dit & on écrit *mécredi*.

L'*r* qui termine l'Infinitif des verbes en *er* & en *ir*, ne se prononce ordinairement, même devant une voyele, que dans les Vers & le discours soutenu. Dites dans la conversation, *aimé Dieu, aimé une femme, averti un ami*; au lieu de, *aimer Dieu, aimer une femme, avertir un ami*.

Dans les Infinitifs des Verbes terminés en *oir*, l'*r* au contraire se fait toujours sentir, même dans la conversation, & devant une consonne; prononcez, *devoir un écu, pouvoir faire*.

Toutes les *r* qui en terminant un mot, suivent une autre voyele que l'*e* & l'*i*, doivent toujours se prononcer: Exemple, *Colmar, dur, pudeur, cor, &c.*

Il faut excepter de cette règle, *sur, leur* & *Monsieur*, dont l'*r* ne se prononce dans les deux premiers, que devant une voyele, & jamais dans le dernier. Dites *su la mer, leu livre, su-r'un livre, leu-r'ami, Monsteu Antoine*.

Parmi les *r* qui sont précédées d'un *e*, & qui terminent les noms, les unes se prononcent, & les autres ne se prononcent point. C'est ce qu'il n'est pas aisé de fixer.

Cependant

Cependant on peut donner pour règle, qu'excepté ces mots, *amer, cancer, fier, hiver*, les monosyllabes, comme *mer, cher, &c.* & les noms propres Latins de cette terminaison, tous les autres noms terminés en *er*, ne font pas sentir cette lettre dans le discours familier. Prononcez, *danger, métier*, comme *dangé, métié*. L'*s* qu'on ajoute au pluriel de tous ces mots, ne change rien à leur prononciation; elle sert seulement à en rendre la dernière syllabe longue.

Astier & *léger* se prononcent des deux façons; mais dans la prononciation soutenue, l'*r* finale de ces deux mots doit toujours se faire sentir.

Entier, dit-on, se prononce comme *astier* & *léger*. Je crois cependant qu'au figuré on doit toujours dire *entier*, & *entière* au simple.

Dans les noms terminés en *air*, en *aur*, en *eur*, & en *our*, l'*r* finale se prononce toujours: dites, *clair, Lavour, bonheur, atour*.

Les Parisiens ne prononcent gueres l'*r* à la fin des noms terminés en *oir* composés de plusieurs syllabes. Il disent, *mouchoi, dortoi, tiroi*: prononcez, *mouchoir, dortoir, tiroir*; & faites sentir l'*r* dans tous les mots semblables.

E

coing, fruit, le g ne se prononce point ; mais on doit toujours l'écrire, pour distinguer

Nous parlerons de cette Lettre, en traitant de l'Aspiration.

D vj

98

TRAITÉ

S

Cette Lettre ne garde pas toujours sa prononciation propre, qui est dure & sifflante : elle se change en Z dans les circonstances que nous marquerons.

L'S au commencement du mot, a le son qui lui est propre : Exemple, *servir, sonner*.

Il faut en excepter *schisme, schismatique*, dans lesquels l's initiale ne se prononce point. Dites *chisme, chismatique*.

L's devant ce ou ci est toujours muette, ou si l'on veut, c'est le c qui ne se prononce point : *Sceptre, scene, lascif* ; prononcez ; *Septre, sene, lacif*.

Lorsqu'au milieu des mots l's se trouve entre deux sons simples, elle prend le son d'un z : Exemple, *oser, transaction* ; prononcez, *ozer, tranzaction*.

L's qui se trouve au milieu d'un mot composé, se prononce de même que dans le simple, c'est-à-dire fortement : Exemple, *préséance, consommé, présentiment*.

Lorsque l's est double entre deux voyelles, elle n'a que le son de l's forte, & n'influe en aucune façon sur la voyelle qui la précède : *Ressentir, poisson*, se prononcent, comme s'ils étoient écrits, *recentir, poigon*.

DE LA PRONONCIATION. 99

Comme depuis long-tems on a retranché de l'ortographe l's, qui placée au milieu des mots, ne se prononçoit pas, ces mots s'écrivent aujourd'hui comme on les prononce, & n'ont plus rien d'embarassant pour les Étrangers. On doit donc prononcer toutes les s, qui dans l'ortographe moderne se trouvent au milieu des mots ; prononcez l's dans *Casuisle, riposte, escrime, &c.*

L's se prononce aussi dans *Christ*, mais non pas s'il est précédé du nom de *Jesus, Jesus-Christ*. On pourroit même dans ce dernier cas écrire *Chrte*.

Nous avons d'excellens Auteurs, qui ont écrit sous le regne de Louis XIV. & qui ont suivi l'ancienne ortographe. C'est pourquoi on doit se familiariser aussi avec elle, & se ressouvenir, que nos peres mettoient communément une s après les voyelles pour les rendre longues ; qu'ainsi l's qui se trouve au milieu des mots, ne sert souvent qu'à rendre longue la syllabe à laquelle elle est jointe, lorsqu'elle est devant une autre consonne : Exemple, *paste, taster, teste* ; prononcez, *pâte, tâter, tête*.

Remarquons encore, qu'au milieu de la plupart des mots simples, l's ne se prononce point ; mais qu'elle se prononce dans leurs composés : *demonstrer, démonstration* ;

E ij

destruire, destruction; decrire, description; Epiſtre, Epiſtolaire; Apoſtre, Apoſtolat; répondre, reſponſable; eſpion, eſpion; veſtir, traveſtir. Si ces mots ſont écrits ainſi, ne prononcez point l's dans le ſimple; mais n'oubliez jamais de la prononcer & de l'écrire dans les mots, qui en ſont dérivés ou compoſés.

L's finale ne ſe prononce que dans les mots entièrement tirés du Latin, comme dans *bis, as, aloes, agnus, bolus, fetus, rebus, ſinus, committimus, &c.* & dans tous les noms propres étrangers, tels que *Marius, Brutus, &c.*

Il eſt vrai ſeulement que dans *Jefus*, l's finale ſ'adoucit quelquefois dans la converſation.

Elle ne ſe prononce pas même, lorsque ce nom eſt joint à celui de *Chriſt*. Mais dans tout autre cas, ce mot ſuit la regle générale de ſe prononcer avec l's, étant un nom tiré du Latin.

Dans tous les autres mots de la Langue Françoïſe, l's finale ne ſe prononce point; elle ſe fait ſeulement ſentir ſur la voyele ſuivante comme un z, qui eſt la lettre foible: prononcez, *vous avez des deſſeins extravagans*, comme ſ'il y avoit, *vous z avez des deſſein-z extravagans*.

Obſervons ici, que dans la prononciation

ordinaire, on peut ſe diſpenſer de la faire ſentir ſur la voyele qui ſuivroit cette s finale. Ainſi l'on peut dire dans la converſation, *des deſſein-extravagans, des eſprit-excellens*.

Il faut en excepter, 1^o. tous les monosyllabes, dont l's finale ſe fait toujours ſentir ſur la voyele ſuivante, lorsqu'ils ont une liaiſon eſſentielle avec le mot dont ils ſont ſuivis: *vos amis, les hommes, il va pas à pas à la gloire*; prononcez, *le-z hommes, vous z amis, il va pas z à pas à la gloire*.

Remarquons dans le dernier exemple, que dans le premier *pas*, l's finale ſe fait ſentir ſur la voyele ſuivante, & qu'elle ne ſe prononce point dans le ſecond, parce que le premier eſt lié eſſentiellement avec ce qui le ſuit; ce qu'on ne peut pas dire du ſecond.

On doit encore en excepter, 2^o. tous les adjectifs qui prennent une s au pluriel, & dont l's finale ſe fait ſentir, lorsqu'ils ſont mis devant un ſubſtantif qui commence par une voyele: prononcez, *de grande-z aumônes, les nombreuſe-z armées*, & non pas, *de grande aumônes, les nombreuſe armées*.

Au contraire, ſi le ſubſtantif précède l'adjectif, l's finale de celui-là ne ſe prononce point dans le diſcours ordinaire: *les Armées admirables, des homme ingenieux*.

E iij

*houffine.**huguenot.**hupé.**houx.**huaner.**hure.**hoyau.**hune.**hurler.**huche.**hupe.**hute.**huer.*

Peut-être ſeroit-il encore mieux & plus sûr, de dire, *il vivoit dans l'onzieme ſiecle*.

Mais la regle eſt beaucoup plus générale pour huit, huitieme & huitaine; car quoique dans ces mots l'h ne ſ'aspire point, l'article qui les précède ne ſouffre jamais d'élision.

T

Cette Lettre étant initiale, ne souffre aucune difficulté; elle garde sa prononciation naturelle: *trouver, tien, &c.*

Lorsqu'elle est médiale, elle souffre les irrégularités dont nous allons parler.

Dans tous les mots qui viennent du Latin, & où le *ti* Latin a le son du *ci*, le *ti* François prend celui de *ci*: *prétieux, patience*; prononcez, *précieux, patience*.

Delà il suit, que le *ti* se prononce en *ci*, 1°. dans tous les mots qui tirent leur finale *tie*, de la finale *tia* du Latin: *Prophétie, Aristocratie*; prononcez, *Prophécie, Aristocracie*.

2°. Dans tous les noms propres terminés en *tien*: *Gratien, Dioclétien*; prononcez, *Gracien, Dioclécien*.

3°. Dans les mots terminés en *ient* & en *ial*: Exemple, *patients, martial, partial*; prononcez, *pacient, marcial, parcial*.

4°. Enfin, dans ceux qui sont terminés en *tion*: *Nation, faction*; prononcez, *Nacion, faccion*, & dans leurs composés: Exemple, *actionner, ambitionner*; dites, *accionner, ambicionner*.

Il faut excepter de tous ces cas, 1°. les mots, où le *t* est précédé d'un *x* ou d'une *s*.

Ainsi prononcez, *mixtion, question, hostie, Sébastien*, comme ces mots sont écrits, c'est-à-dire, avec le *t* dur.

2°. Ceux qui finissent en *tier* ou en *tie*, & ceux qui finissent en *tie*, sans venir du Latin *tia*: *métier, amitié, partie*.

3°. Ceux dont la finale *tien* ne prend point le son de l'*a* nasal: *Chrétien, maintien, sésien*. Dans ces mots & les précédents, le *t* se prononce avec le son dur.

Remarquez que les règles que nous venons de donner sur le changement du *t* en *c*, ne sont que pour les noms, parce que dans les Verbes, le *t* garde toujours sa prononciation naturelle. *Portions*, verbe, se prononce différemment de *portions*, nom.

Dans les noms composés, le *t* médial ne se fait point sentir: *Avant-coureur, avant-cour*; prononcez, *avan-coureur, avan-cour*.

En général le *t* final ne se prononce point dans les mots qu'il termine. On n'en excepte que ceux-ci: *Fat, correct, zénit, direct, rapt, pact, mat, zest, Est, vent, Ouest, vingt-deux, vingt-trois, &c.* Mais non pas dans *quatre-vingt-deux*, à cause de l'*s* qui doit l'obscurcir, en marquant le pluriel.

Le *t* se prononce sans faire sentir la lettre *p* dans *sept*, pourvu qu'il termine une phrase, ou qu'il soit devant un mot qui com-

E iij

La Quantité Française est une partie de la Grammaire, à laquelle les Étrangers & les François même ne scauroient s'appliquer avec trop de soin. En effet, quoique peu sensible aux oreilles du vulgaire, c'est elle qui décide de la Prononciation, & qui

tendresse & confesse, rimeroient-ils mal ensemble? Je conviens qu'on a moins étudié cette partie de la Grammaire dans les Langues vulgaires, que dans les Langues savantes. Delà l'insensibilité, où l'on est dans celles-là sur la Quantité, & le peu de

mence par une voyele : *il en a sept, il est sept heures.*

Il se prononce aussi dans huit dans les mêmes cas : *j'en ai vu huit, il y a huit ans.*

Cette Lettre se fait sentir sur la voyele suivante dans le son qui lui est propre : prononcez, *sep-t'hommes, hau-t'édifice.*

Quand le mot qui suit le *t* final, commence par une consonne, le *t* ne se fait pas sentir ; & si c'est un *e* qui précède ce *t* final, il se prononce ouvert : *Un bonnet bien beau, sept femmes* ; prononcez comme s'il y avoit seulement, *un bonnet bien beau, et femmes.*

On ne doit pas dans la conversation faire sentir le *t* final sur la voyele suivante, lorsque ce *t* est précédé d'une *r*, d'un *c*, ou d'une *s* : prononcez, *un port assuré, un respect intérieur, un gou affreux*, pour *un port assuré, un respect intérieur, un goût affreux.*

Les troisiemes personnes plurielles des Verbes, qui, comme on sçait, sont toujours terminées par *nt*, ne doivent pas marquer dans la conversation leur *t* final sur la voyele suivante. Ainsi pour éviter l'affectation, on doit prononcer cette phrase, *ils chantent & boivent incessamment*, de cette façon, *ils chante & boive incessamment.*

Dans la conjonction &, le *t* final ne se fait jamais sentir sur la voyele suivante :

il est laid & envieux ; prononcez, *è en-vieux.*

C'est pour cette raison, qu'en Poésie, cette conjonction ne doit jamais se trouver devant un mot qui commence par une voyele.

Comme il est de regle, que tous les noms prennent une *s* à leur pluriel, les noms terminés par un *t*, reçoivent cette *s* après leur *t* final ; ce qui ne change rien à leur prononciation : *un bonnet, deux bonnets ; un rapt, plusieurs rapt.*

Les noms terminés en *nt*, changent au pluriel leur *t* en *s* : *monument, charmant ; monumens, charmans.*

Ce changement de lettres, quoique fort commun, n'est pas encore reçu généralement. Plusieurs Ecrivains laissent encore le *t* avant l'*s*. Mais surtout il ne doit jamais s'observer dans les mots terminés par un *t* pur, & dans les monosyllabes, si ce n'est dans *tous*, pluriel de *tout* : ainsi écrivez, *dents, chats, débats, chants, gants, lents.*

V

Cette Consonne si différente de l'*u* voyele, comme nous l'avons observé, lorsqu'elle se trouve au commencement & au milieu des mots, conserve toujours sa prononciation naturelle : *valeur, vice, laver, caverne.*

E v

J'ajoute, que c'est un défaut de prononciation assez ordinaire dans quelques Provinces, & même parmi le peuple de Paris, de traîner sur les syllabes, & de prononcer longues celles qui sont naturellement breves.

Chaque Voyele est susceptible de deux

les, fots, gros, &c, ont leur syllabe longue. On en excepte cependant les verbes, dans lesquels l'*s* finale marque la syllabe breve, comme *je lis, je lui.*

L'Accent circonflexe qui, comme nous venons de le dire, marque le retranche-

Elle a cela de commun avec l*j* consonne; qu'elle ne se trouve jamais à la fin d'un mot.

X

Ce caractère a cinq sons différens : 1^o. celui de *cs*; 2^o. celui du *k*; 3^o. celui du *gz*; 4^o. celui de deux *s*; 5^o. celui du *z*.

L'*x* a le son de *cs* au commencement d'un mot, & au milieu devant une consonne: Exemple, *Xénophon*, *exquis*, *extrait*; & même devant une voyele, dans les mots tirés du Grec: Exemple, *Axiôme*.

L'*x* a le son du *gz* devant une voyele, dans les mots qui ne sont pas dérivés du Grec: *exercice*, *exemple*, *exhorter*; & même dans *exarque*, quoique ce mot vienne du Grec.

Il faut excepter de cette regle les mots de *maxime*, *fixer*, *flexion*, *fluxion*, & leurs dérivés, dans lesquels l'*x* se prononce aussi fortement, que s'il étoit suivi d'une consonne.

Cette même lettre devant un *c* se prononce comme un *k*, ou, si on l'aime mieux, comme un *c* devant un autre *c*: Exemple, *exciter*, *exceller*; prononcez, *ecciter*, *ecceller*.

Elle a le son d'une double *s* au milieu des

noms de nombre, & des noms de certaines villes: *soixante*, *Bruxelles*; prononcez, *soissantè*, *Brusselles*.

Elle prend enfin le son d'un *z* dans tous les nombres composés, & dans les adjectifs numéraux: *dixième*, *sixième*, *dix-huit*, *dix-neuf*; prononcez, *dizième*, *sizième*, *diz-huit*, *diz-neuf*.

L'*x* final ne se fait pas sentir dans la plupart des mots qu'il termine; il n'y tient ordinairement la place que d'une *s* simple, *heureux*; *gueux*, c'est-à-dire, qu'il ne se prononce pas devant une consonne, & qu'il influé sur la voyele suivante, de même qu'une *s*, en se changeant en *z*: *heureux époux*; prononcez, *heureu-z époux*.

L'*x* final garde sa prononciation naturelle de *cs* dans ces deux mots François, *préfix* & *perplex*, & dans tous les noms étrangers, *Stix*, *Erix*, &c.

L'*x* de *six* & de *dix* se prononce comme une *s* à la fin d'une phrase: *j'en ai dix*, *vous en avez six*.

Devant son substantif, si celui-ci commence par une voyele, l'*x* se prononce comme un *z*: *dix écus*, *six hommes*; *di-z écus*, *si-z hommes*.

Dans *dix-huit* & *dix-neuf*, l'*x*, comme je l'ai dit, se prononce de même: prononcez, *di-z huit*, *di-z neuf*.

E.vj

me, le même qu'*hier*, toujours le même. Dans ces exemples, le mot *même* a trois quantités différentes: il est bref dans le premier, moins bref ou douteux dans le second, & tout à fait long dans le troisieme.

Il est aisé de comprendre la raison d'une

les pas. Jusqu'à ce qu'on ait trouvé une meilleure raison, disons que deux objets occupant plus de place qu'un seul dans notre idée, ils exigent plus de lenteur dans l'expression de cette image qui les représente, c'est-à-dire, dans la prononciation.

Dans *dix-sept*, l'*x* se prononce comme une *s* forte: prononcez, *dis-sept*.

Partout ailleurs, l'*x* de *dix* & de *six* ne se prononce point: *dix marcs*, *dix mille*; prononcez, *di marcs*, *di mille*.

DES CONSONNES MOUILLÉES.

Les CONSONNES MOUILLÉES sont des caracteres, qui désignent un son moins fort & moins plein, que celui des autres consonnes.

Comme les Langues mortes dont nous avons formé les vivantes, n'avoient point ces sons, ni par conséquent de caracteres pour les exprimer, nous avons pris pour les écrire quelques-unes de nos lettres, que nous avons jointes ensemble, ou distinguées par quelque marque particuliere.

Nous pouvons en compter trois dans la Langue Françoisse, qui se marquent ainsi, ILLE, GN, i ou y: Exemple, *fille*, *agneau*, *aieul*, *payer*. Nous les apellerons *l mouillée*, *g mouillé*, *i mouillé*.

L MOUILLÉE.

L'L MOUILLÉE n'est jamais initiale: ainsi prononcez, *illégitime*, *illusion* sans *l mouillée*. On l'a en Italien au commencement de tous les mots, qui sont composés de *gli*; *glielo disse*; *gliene diede cento*.

Lorsqu'elle se trouve au milieu d'un mot, elle est toujours désignée par un *i* suivi de deux *l*, comme dans *ailleurs*, *meilleur*, *pillé*.

L'*i* de cette consonne ne se prononce point du tout, lorsqu'il est à la suite d'une autre voyele, comme dans *ailleurs*, *aillet*.

L'*i* est muet dans les Noms après la consonne *ill*: ainsi *bailliage* se prononce, comme s'il étoit écrit *baillage*.

Pour les Verbes, l'*i* qui suit la consonne s'y fait sentir distinctement. *Nous brouillons*, *nous cueillons*, ne se prononcent pas de même que *nous brouillions*, *nous cueillions*: les premiers sont du present, & les autres de l'imparfait de l'Indicatif.

L'*l mouillée* finale se prononce de même que la médiale. Elle est marquée par un *i* suivi d'une seule *l*: Exemple, *vermeil*, *ail*, *œil*.

Les mots terminés en *il* n'ont pas l'*l mouillée*, excepté ceux-ci: *Avril*, *bresil*, *péril*, *habil*; *mil*, grain: mais dans *mil*, nom de nombre, l'*l* n'est point mouillée.

On peut donner pour regle générale, que dans tous les mots terminés en *ail*, en *eil*, en *euil*, & en *ueil*, l'*l* finale est toujours mouillée; comme dans *émail*, *soleil*, *cercueil*, *deuil*.

lui qui le prononce, se trouve avoir moins besoin de repos. Au contraire le Subjonctif est communément précédé d'un Verbe & de la conjonction, & par conséquent pour le prononcer, le repos, quelque insensible qu'on le suppose, est naturellement plus né-

médiatement précédé d'une voyele, ont leur pénultieme longue: *aimée*, *confie*, *lente*, *nue*, &c. C'est qu'il est de la nature de l'e muet, d'allonger toujours la voyele qui le precede. Changez l'e muet en e fermé, &

Quelques-uns croient, que le son de l'*t* mouillée finale est différent de celui qu'on entend au milieu des mots. Je doute que des Étrangers puissent sentir cette différence.

G N

Le second son mouillé est celui qui se fait entendre dans le mot *Agneau*, & qui en modifie la finale *eau*. Il s'exprime dans l'écriture par l'union de ces deux caractères *gn*. Il est sûr que sa prononciation n'a aucun rapport, ni avec celle du *g*, ni avec celle de l'*n*, puisque ce son mouillé est tout différent de celui qui se fait sentir dans l'*Agnus* des Latins, où le *g* & l'*n* modifient ensemble la voyele *u*.

Ce son mouillé est particulier à la Langue Française, à la Langue Italienne, & à quelques autres des Langues vivantes, & doit se prononcer toujours de même. Prononcez avec ce son *agneau*, *signer*, *signifier*, & non pas *aneau*, *finer*, *finifier*, quoique quelques personnes, & même quelques Grammairiens modernes prononcent de cette dernière façon. L'usage le plus commun est de suivre la prononciation contraire.

Pour le Latin, les François le prononcent différemment des Italiens. Les pre-

miers disent *ag-nus*, *ag-noscere*, & non pas *a-gnus*, *a-gnoscere*.

i ou y

On doit reconnoître encore une autre sorte de son mouillé. On le marque ordinairement dans l'écriture par un *y*, ou par un *i* avec deux points, qu'on appelle *i* trema. Tel est le son qu'on entend dans *joyeux*, ou dans *employer*.

Pour l'*y* dans *payer*, *rayon*, *ayant*, il sert à donner au premier *a* le son de l'*é*, & à la seconde syllabe le son mouillé dont nous venons de parler. Prononcez, *pé-ier*, *ré-ion*, *é-iant*.

Le P. Buffier est le premier, qui nous ait averti que ce son est une véritable voyele.

DE L'ASPIRATION, OU DE L'H
ASPIRÉE.

L'Aspiration est un terme de Grammaire, & signifie une prononciation forte, qui se fait en aspirant.

Que l'Aspiration soit une vraie Lettre, il n'y a pas lieu d'en douter. En effet puisque, comme nous l'avons observé, il n'y a que deux sortes de sons, les simples, tels que ceux des voyeles, & les composés,

une regle assez générale, que je rapporte d'autant plus volontiers, qu'elle est directement opposée à celle, que les Latins suivent dans le même cas. C'est que toute voyele suivie d'une consonne redoublée,

tions, que j'ai pu recueillir sur cette matière. Ceux qui voudront en sçavoir davantage, auront recours au Traité de la Prosodie, lorsque nous en aurons un du sçavant Académicien qui nous en a donné un essai, ou à l'usage, s'ils peuvent l'avoir, & s'ils sça-

comme ceux qui forment les consonnes jointes à une voyele, il s'ensuit que l'Aspiration n'étant pas un son simple, elle est une modification de ces mêmes sons, & par conséquent une consonne.

Les Grecs ont marqué l'Aspiration par un esprit rude, comme ils désignoient la prononciation unie par un esprit doux. Les Latins & les François au contraire se sont contentés de marquer l'Aspiration, laissant à entendre que dans tous les mots, où elle ne se trouve point marquée, on doit suivre la prononciation unie.

L'Aspiration se marque toujours par cette lettre *h*. Mais l'inconvénient de ce caractère dans la Langue François, est qu'il se met souvent devant des voyeles, sans les rendre aspirées. Ainsi dans *héros*, l'*h* est aspirée, & dans *héroïque* elle ne l'est pas.

L'Aspiration se trouve toujours au commencement d'un mot ou d'une syllabe, mais jamais au milieu. Ainsi dans *Philosophie* & dans *apréhender*, on n'aspire point l'*h*.

Dans les mots composés, l'*h* s'aspire au milieu du mot, pourvu qu'elle commence une syllabe: Exemple, *hâlé*, *déhâlé*.

L'*h* aspirée tient lieu d'une consonne; puisqu'elle modifie la voyele. Ainsi on doit prononcer & écrire la voyele de l'article

qui la précède: Prononcez & écrivez le *héros*, la *honte*.

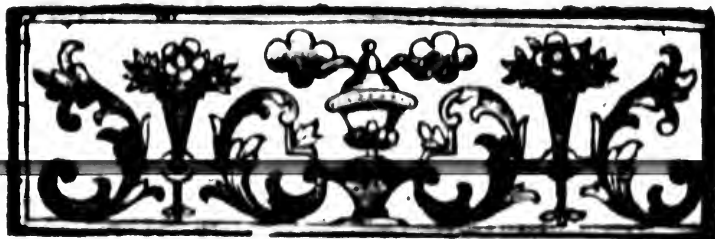
Mais si l'*h* n'est pas aspirée, comme la voyele qui la suit, se fait seule entendre, l'éllision doit se faire de même que s'il n'y avoit point d'*h*. Prononcez & écrivez l'*humeur*, l'*honneur*, au lieu de la *humeur*, le *honneur*, qu'on écriroit de la sorte, si l'*h* étoit aspirée. Ainsi l'*h* devient inutile dans les mots de la dernière espece. Cependant il faut toujours la conserver dans l'écriture, à cause de l'usage & de l'étymologie.

Remarquons. 1°. Que quoique l'*h* soit aspirée dans *héros*, elle cesse cependant de l'être dans ses dérivés. Prononcez & écrivez l'*héroïne*, l'*héroïque action*, l'*héroïsme des fables*.

2°. Que *Hollande* & *Hongrie* sont des noms de pays, où l'*h* est aspirée, excepté dans ces phrases, que le grand usage a consacrées: *Fromage d'Hollande*, *Eau de la Reine d'Hongrie*. Il faut cependant convenir au sujet de ce dernier, que l'Académie veut qu'on dise, *Eau de la Reine de Hongrie*.

3°. Que dans les mots François tirés du Latin, l'*h* ne s'aspire point: *Homo*, l'*homme*; *honor*, l'*honneur*; *honestas*, l'*honnêteté*.

On doit seulement excepter de cette règle, *héros*, *hennir*, *haleter* & *hauteur*: il est même nécessaire d'aspérer ce dernier, pour ne pas le confondre avec *Auteur*.



Quant à la Prononciation, elle dépend de l'usage; & l'usage est assez déterminé par le nombre & le mérite de ceux qu'il faut suivre. Il n'en est pas de même de l'Ortographie, sur laquelle il s'est formé trois partis presque égaux. Les uns suivent

Pour le mot *hésiter*, comme l'Académie se contente d'insinuer qu'on doit le prononcer avec aspiration, je crois qu'il est encore permis de suivre l'usage opposé.

L'h mise après le c fait avec lui un son simple, qui est une véritable consonne, & qui tient du k foible: *Cheval, chercher*. Nous en avons parlé dans la lettre c.

L'h mise après le p change le son de cette lettre en celui de f, & perd son aspiration; *Philosophie, Philippe*. Plusieurs Auteurs n'écrivent même ces mots qu'avec une f, comme je l'ai dit ailleurs.

On peut donner comme une règle générale, que dans les mots qui nous viennent des Langues barbares, c'est-à-dire, du Celtique, du Teutonique, & du Gotique, l'h est toujours aspirée. Mais parce que l'ignorance de ces Langues peut rendre cette règle inutile pour un très-grand nombre de personnes, nous allons donner une Table des mots les plus communs, dans lesquels l'h est aspirée.

<i>ha!</i>	<i>Hainaut.</i>	<i>hâle.</i>
<i>habler.</i>	<i>haine.</i>	<i>halener.</i>
<i>hache.</i>	<i>hair.</i>	<i>haleter.</i>
<i>hagard.</i>	<i>haire.</i>	<i>halle.</i>
<i>haie.</i>	<i>halage.</i>	<i>hallebarde.</i>
<i>haillon.</i>	<i>halbran.</i>	<i>hallier.</i>

<i>halte.</i>	<i>hâse.</i>	<i>hoche.</i>
<i>hamac.</i>	<i>hâte.</i>	<i>hochepot.</i>
<i>hameau.</i>	<i>haubert.</i>	<i>hocher.</i>
<i>hampe.</i>	<i>have.</i>	<i>hochet.</i>
<i>hanap.</i>	<i>haver.</i>	<i>hola.</i>
<i>hanche.</i>	<i>havre.</i>	<i>Hollande.</i>
<i>hangard.</i>	<i>havresac.</i>	<i>homard.</i>
<i>hanneton.</i>	<i>haut.</i>	<i>hongre.</i>
<i>hanter.</i>	<i>hé.</i>	<i>Hongrie.</i>
<i>hapelourde.</i>	<i>heaume.</i>	<i>honnir.</i>
<i>haper.</i>	<i>hem.</i>	<i>honte.</i>
<i>haquenee.</i>	<i>hennir.</i>	<i>hoquet.</i>
<i>haquet.</i>	<i>hérault.</i>	<i>hoqueton.</i>
<i>harangué.</i>	<i>here.</i>	<i>horion.</i>
<i>haras.</i>	<i>hergne.</i>	<i>hormis.</i>
<i>harasser.</i>	<i>hériffer.</i>	<i>hors.</i>
<i>harceler.</i>	<i>hérisson.</i>	<i>hotte.</i>
<i>hardes.</i>	<i>hernie.</i>	<i>houblon.</i>
<i>hardi.</i>	<i>héron.</i>	<i>houé.</i>
<i>hareng.</i>	<i>héros.</i>	<i>houille.</i>
<i>hargneux.</i>	<i>herse.</i>	<i>houlette.</i>
<i>haricot.</i>	<i>hêtre.</i>	<i>houlle.</i>
<i>haridelle.</i>	<i>heurter.</i>	<i>houppelande.</i>
<i>harnois.</i>	<i>hibou.</i>	<i>hourvari.</i>
<i>haro.</i>	<i>hideux.</i>	<i>houfeaux.</i>
<i>harpe.</i>	<i>hie.</i>	<i>houfpiller.</i>
<i>harpie.</i>	<i>hierarchie.</i>	<i>houffaye.</i>
<i>harpon.</i>	<i>ho.</i>	<i>houffard.</i>
<i>hart.</i>	<i>hobereau.</i>	<i>houffe.</i>
<i>hasard.</i>	<i>hoca.</i>	<i>houffer.</i>

ment à la manière dont on les prononce. Le projet en est beau; mais il paroît qu'il n'est pas possible de l'exécuter. Il faudroit pour cela, 1°. inventer de nouveaux caractères; 2°. changer toutes les idées de Grammaire que nous avons; 3°. renverser

qu'ils ont dans les autres Langues. Ainsi il est nécessaire de déterminer en particulier leur usage, qui est de marquer si la voyelle est ouverte ou fermée, & si une syllabe doit se prononcer longue ou breve.

A le considérer en lui-même, l'accent ne

houffine.
houx.
hoyau.
huche.
huer.

huguenot. hupe.
huaner. hure.
hune. hurler.
hupe. hute.

Remarquez que dans *Henri & Henriette*, l'h doit s'aspirer dans la prononciation soutenue ; mais ce seroit une affectation de l'aspirer dans le discours familier.

Onze & onzième, quoi qu'ils ne s'écrivent point avec une *h*, & qu'ils ne s'aspirent point dans la prononciation, cependant lorsqu'ils sont précédés de l'article ou d'une préposition, on prononce & on écrit la préposition & l'article sans élision, de même que si la première syllabe de ces mots étoit aspirée. Dites & écrivez, *le onze du mois, la onzième année, il n'y a que onze jours.*

C'est-là l'usage le plus reçu : cependant plusieurs Auteurs écrivent aussi *l'onze & l'onzième*. C'est ainsi que Corneille a dit dans *Cinna* :

Peut-être que l'onzième (*entreprise*) est prêt d'éclater.

Il est sûr que devant *siècle* & au datif, on doit suivre notre règle, & dire, *il vivoit au onzième siècle*, & non pas à l'onzième siècle.

Peut-être seroit-il encore mieux & plus sûr, de dire, *il vivoit dans l'onzième siècle.*

Mais la règle est beaucoup plus générale pour *huit*, *huitième & huitaine* ; car quoique dans ces mots l'h ne s'aspire point, l'article qui les précède ne souffre jamais d'élision. Prononcez & écrivez *le huit, le huitième, la huitaine.*

On doit dire la même chose du mot *oui*, lorsqu'il est précédé de l'article, & pris substantivement. Dites, *le oui & le non, & non l'oui & le non.*

L'h finale n'est aspirée que dans ces trois interjections, *ah ! eh ! oh !*

De la Quantité.

La Quantité en stile de Grammaire, est la mesure du tems, qui s'emploie à la prononciation d'une syllabe. De là il résulte, que puisque la durée des syllabes se mesure, il y en a de longues & de breves. Mais on doit observer, qu'elles ne sont longues ou breves, que relativement les unes aux autres, en sorte que la syllabe longue n'est telle, que par comparaison avec la breve, & que celle-ci n'est breve, que par sa relation avec la longue. Il y a aussi les breves & les plus breves, les longues & les plus longues, comme on verra dans la suite.

Observez au reste, que malgré cette règle générale, cet accent ne se met jamais, 1^o. sur la conjonction & ; 2^o. sur les finales en *er*, dont l'a se prononce fermé : 3^o. sur

bres, ni de formations, & qui sont adverbales ou particules : *holà, endecà, oulà, &c.*

L'Accent circonflexe ne doit régulièrement se mettre que sur les voyelles lon-

La Quantité Françoisise est une partie de la Grammaire, à laquelle les Étrangers & les François même ne sçauroient s'appliquer avec trop de soin. En effet, quoique peu sensible aux oreilles du vulgaire, c'est elle qui décide de la Prononciation, & qui la regle; en sorte que pour prononcer exactement, elle est absolument nécessaire. J'avoue qu'elle n'est pas aussi essentielle dans la Langue Françoisise, qu'elle l'étoit parmi les Grecs & les Romains, chez qui, à mon avis, elle formoit en grande partie le caractère de la Poésie. Cependant j'ose avancer, que dans aucune autre Langue la Quantité n'est peut-être aussi sensible, que dans la Françoisise. Dans un mot François de plusieurs syllabes, par exemple, je ne sens pas, à la vérité, un Dactyle si formé, que dans le Grec, le Latin, ou même l'Italien, comme *amabilis*, *crimine*, &c. mais je sens infiniment plus la longue dans *pâte* & la breve dans *patte*, mots François, que dans la premiere syllabe des mots Latins *triste* & *magis*.

Peut-être doit-on attribuer à une prédilection singuliere pour le Latin, ce qu'a dit un des plus habiles Écrivains de notre siècle, dans son Traité de l'Étude, qu'il n'y a point de Quantité en François. Si ce principe étoit vrai, pourquoi *mâle* & *fatale*,

tendresse & *confesse*, rimeront-ils mal ensemble? Je conviens qu'on a moins étudié cette partie de la Grammaire dans les Langues vulgaires, que dans les Langues sçavantes. De là l'insensibilité, où l'on est dans celles-là sur la Quantité, & le peu de regles qu'on y a sur cette matiere.

Ainsi je me contente de donner simplement ici quelques réflexions générales sur la nature de certaines Quantités; réflexions que je crois pourtant tirées de la modulation même. Peut-être me trompai-je, ou dans la réflexion, ou sur la cause, ou enfin sur les conséquences que je veux en tirer pour l'usage. Qu'on regarde donc ce que je vais dire à ce sujet, comme des doutes, & nullement comme des décisions.

Remarquons d'abord, qu'en général les syllabes Françoisises se prononcent toutes dans le même espace, ou la même mesure de tems, hors les penultiemes & les finales, & que la Quantité ne devient sensible que sur la fin des mots.

On peut encore poser pour principe, que dans cette Langue, il y a beaucoup plus de syllabes breves, que de longues. J'attribuerois volontiers cette inégalité au grand nombre des *e* qui entrent dans la composition des mots François, & qui sont toujours brefs, lorsqu'ils forment seuls une syllabe.

participe, *sûr* & *mâr*, adjectifs, *crû*, participe, pour empêcher qu'on ne les confonde avec *sur*, préposition, *du*, génitif de l'article, *mur*, pour *muraille*, *cru*, substantif qui

uroit en Latin dans *Abbas*, par exemple. Cependant il me semble qu'il est mieux de la conserver, 1^o. par raison d'analogie: on écrit, *appellare*, *afferre*; 2^o. pour éviter

J'ajoute, que c'est un défaut de prononciation assez ordinaire dans quelques Provinces, & même parmi le peuple de Paris, de traîner sur les syllabes, & de prononcer longues celles qui sont naturellement breves.

Chaque Voyele est susceptible de deux sons, l'un bref & retentissant, l'autre long & sourd.

C'est cette différente qualité de sons, qui varie leur Quantité. Ainsi les voyeles longues doivent toujours se prononcer avec ce son obscur & sourd, & les breves avec ce son clair & retentissant: Prononcez *pâte*, *patte*; *nette*, *bête*; *mitte*, *vite*; *hotte*, *ôter*; *butte*, *flûte*.

L's qui termine une syllabe dans laquelle elle ne se prononce point, soit au milieu, ou à la fin des mots, donne à la voyele à laquelle elle est jointe, le son obscur & sourd, & par conséquent la rend longue. A l'égard de l's médiale, il est vrai qu'aujourd'hui on écrit beaucoup mieux & plus communément, *pâte*, *île*, *même*, que *paste*, *isle*, *mesme*.

L'Accent circonflexe marque dans ces mots le retranchement de l's, & avertit que la syllabe sur laquelle il est mis, doit se prononcer longue.

Pour ce qui est de l's finale, elle produit l'effet que nous venons de dire. Ainsi *pas*,
les,

les, *lots*, *gros*, &c, ont leur syllabe longue. On en excepte cependant les verbes, dans lesquels l's finale marque la syllabe breve, comme *je lis*, *je bus*.

L'Accent circonflexe qui, comme nous venons de le dire, marque le retranchement de l's, dénote aussi quelquefois celui d'une voyele, la même que celle sur laquelle l'Accent est posé, comme dans *aage*, *beeler*; *raoile*, qu'on écrit aujourd'hui *âge*, *béler*, *roïe*. Les voyeles ainsi retranchées, ou plutôt l'accent mis pour marquer ce retranchement, avertit que la voyele qui reste, doit se prononcer longue.

Toute syllabe qui dans un mot est ordinairement breve, devient, à mon avis, tout à fait longue, ou du moins quelque peu moins breve, si ce mot termine la phrase ou la période. Il est hors de doute que l'o est bref dans *notre* & *voire*, pronoms conjonctifs; cependant il est long dans ces mêmes mots, lorsqu'ils finissent la phrase: *Je suis votre serviteur*, *notre commun ami*, &c. *Je suis le vôtre*, *c'est le nôtre*, &c. On sentira la même chose dans quelques autres mots, dans lesquels la syllabe naturellement longue, devient moins longue, & même quelquefois breve, selon la différente position de ces mêmes mots: *Ce sont d'honnêtes gens*, *se sont des gens honnêtes*; *je suis le même hom-*

F

Quelques personnes font sentir le redoublement de la consonne dans *irrite*, & dans les mots semblables; mais cette prononciation est vicieuse.

On a prétendu empêcher les Étrangers & les enfans de prononcer *entendre*, comme si l'on écrivoit *intindre*. Mais ne suffit-il pas pour éviter toute équivoque, de la seule

lui qui le prononce, se trouve avoir moins besoin de repos. Au contraire le Subjonctif est communément précédé d'un Verbe & de la conjonction, & par conséquent pour le prononcer, le repos, quelque insensible qu'on le suppose, est naturellement plus nécessaire: *Je travaille, tu veux que je travaille; je bataille, que je bataille.*

Je trouve que la syllabe finale, lorsqu'elle se termine par une consonne liquide, est ordinairement breve: *Eail, moral, royal, auel, cruel; item, Bethleem, carcan, encan, ruban, hymen, Jupiter, Lucifer, &c.*

J'en tire la raison de la nature même de la liquide, qui n'est ainsi nommée, que parce qu'elle coule plus promptement que les autres consonnes: aussi les Latins, qui faisoient ordinairement longues toutes les voyeles suivies de deux consonnes, ne laissoient pas de faire communes celles qui précédoient une liquide & une autre consonne.

Je sçais que les voyeles nazales sont longues au milieu du mot, quoi qu'elles soient formées par une liquide *m* ou *n*; mais cela vient de ce qu'elles sont obscurcies par ce son obtus, dont nous avons parlé d'abord, & qui dénote toujours une voyele longue.

Il y a dans le François une regle sure & générale: c'est que tous les mots qui finissent par un *e* muet, surtout lorsqu'il est im-

médiatement précédé d'une voyele, ont leur pénultième longue: *aimée, confie, loue, nue, &c.* C'est qu'il est de la nature de l'*e* muet, d'allonger toujours la voyele qui le précède. Changez l'*e* muet en *e* fermé, & de longue qu'étoit la pénultième, elle devient breve: *Il loue, il confie; loué, confié, &c.*

Ce changement m'occasionne une nouvelle réflexion: c'est que tel est le génie de la Langue Françoisse, qu'elle ne souffre point de suite dans le même mot deux syllabes de même mesure; elle veut qu'une longue suive une breve, qu'une breve suive une longue, ou du moins qu'on ne trouve de suite qu'une breve & une moins breve, une longue & une moins longue. Que si le contraire se rencontre, on brusque, pour ainsi dire, ou l'on traîne les voyeles, & on les rend longues ou breves par position. Qui ne sent, par exemple, que dans *indigne*, l'*i* est moins long que dans *indigné*; que dans *chante*, l'*a* est moins long que dans *chanté*, &c. Les trois syllabes qui composent le mot de *Constantin*, sont toutes longues; mais toutes trois se prononcent d'une différente longueur. Il n'y a rien là d'étudié; tout cela vient de la nature même de la prononciation.

J'ajoute à ce petit nombre de réflexions

F iij

quelquefois devant les trois autres voyeles; & alors on met immédiatement après lui un *e* muet, qui fait le même effet après le *g*. que la cédille sous le *c*: exemple. *mangeons.*

roient fort utiles aux Etrangers & aux femmes, qui ignorent si un mot est tiré du Grec ou non. Mais cet usage n'ayant pas été reçu unanimement, je crois qu'il est

une regle assez générale, que je rapporte d'autant plus volontiers, qu'elle est directement opposée à celle, que les Latins suivent dans le même cas. C'est que toute voyelle suivie d'une consonne redoublée, est ordinairement breve en François: *Abbé, Malle, Cappe, &c.*

Il semble que quelquefois on affecte de se servir des deux consonnes, quoique contraires à l'étymologie, pour marquer la prononciation breve, comme dans *personne, bonne, femme, &c.*

De cette regle générale, je viens à quelques autres plus particulieres, qui ne sont pas moins utiles pour l'exactitude de la prononciation.

Les préterits de l'Indicatif en *âmes*, en *îmes* & en *eîmes*, ont la pénultieme longue, comme *nous travaillâmes, nous fîmes, nous lûmes.*

Cette pénultieme est encore longue dans les préterits imparfaits du Subjonctif terminés en *asse*, en *isse*, & en *usse*, comme *j'en-seignasse, je fissé, ils voulussent.*

La dernière syllabe est longue dans les mots terminés par un *x* & par un *z*, lorsque ces lettres ne se prononcent point: exemple, *faux, prix, nez, &c.*

Tel est le petit nombre de Regles les plus sûres, & les moins sujettes aux excep-

tions, que j'ai pû recueillir sur cette matiere. Ceux qui voudront en sçavoir davantage, auront recours au Traité de la Prosodie, lorsque nous en aurons un du sçavant Académicien qui nous en a donné un essai, ou à l'usage, s'ils peuvent l'avoir, & s'ils sçavent aussi le distinguer. A l'égard de mes réflexions, je ne les ai données que comme hazardées; & je consens qu'on les regarde comme telles.



ter & *résurrection*, pour marquer la différence de prononciation de ces deux mots.

Dans plusieurs verbes, la seconde personne singuliere de l'Impératif se termine

tous les mots tirés du Grec, où il tient la place d'un *o*. Ainsi les Sçavans ne manquent pas d'écrire *martyr, syndic, syllabe*. La plupart des autres Ecrivains se dispen-



TRAITÉ DE L'ORTOGRAPHE.



L'Ortographie & la Prononciation ont ensemble une liaison si intime, que quelques-uns ont crû pouvoir mettre en question, s'il étoit à propos de commencer par l'une ou par l'autre, en voulant enseigner une Langue. Je laisse à d'autres à résoudre ce problème.

L'Ortographie est l'image de la Prononciation, c'est-à-dire, la maniere de mettre par écrit, & de représenter aux yeux le langage prononcé. Cela suffit, pour faire sentir le rapport qu'il y a entre ces deux parties de la Grammaire, & qu'en parlant de l'une, j'ai dû naturellement y joindre un Traité de l'autre. C'est ce rapport même qui me fera répéter ici plusieurs choses, que j'ai déjà dites.

Quant à la Prononciation, elle dépend de l'usage; & l'usage est assez déterminé par le nombre & le mérite de ceux qu'il faut suivre. Il n'en est pas de même de l'Ortographie, sur laquelle il s'est formé trois partis presque égaux. Les uns suivent l'ancienne, les autres la moderne; & quelques-uns en ont adopté une troisième, qui tient le milieu entre les deux. L'ancienne est trop chargée de lettres inutiles. La moderne décharne & défigure trop la plupart des mots. C'est ce qui m'oblige à prendre ici parti pour la moyenne, comme étant exempt de l'un & de l'autre de ces excès. Le plus grand défaut de l'ancienne Ortographie, est que par les inutilités qu'elle admet, elle cesse d'être ce qu'elle doit être essentiellement, je veux dire, l'image de la Prononciation. D'un autre côté, la nouvelle fait trop perdre de vue les étymologies, & par les retranchemens trop hardis, devient une source féconde d'équivoques. On ne risque point, en prenant un milieu qui rapproche l'écriture de la prononciation, & qui conserve aux mots en partie leur origine, & en entier leur différence.

Il est vrai que j'approuverois fort le dessein de simplifier tellement l'Ortographie, que les mots écrits répondissent parfaite-

F v

TRAITÉ
parce que dans ces mots & leurs semblables, ce n'est pas le son de moi qui se rend, mais plutôt celui de l'y mouillé, ou allongé.

Remarquez que lorsqu'il est seul, il fait un mot, & ne s'écrit jamais autrement. Il est ou pronom conjonctif, ou adverbe de lieu, ou rend impersonnel le Verbe avoir: n'y

ment à la manière dont on les prononce. Le projet en est beau ; mais il paroît qu'il n'est pas possible de l'exécuter. Il faudroit pour cela , 1^o. inventer de nouveaux caractères ; 2^o. changer toutes les idées de Grammaire que nous avons ; 3^o. renverser enfin tous les fondemens de la Poésie, puisque les rimes ne subsisteroient plus les mêmes.

Du reste en adoptant même l'Orthographe moderne, je ne ferois jamais d'avis qu'on écrivît *ele done*, au lieu d'*elle donne*, &c.

Ceux qui écrivent de cette manière, ne font pas réflexion, qu'en général les voyeles suivies d'une consonne double sont breves, & que c'est pour cette raison que l'on a doublé les consonnes dans *couronne*, *bonne*, &c. même aux dépens de l'étymologie, au lieu qu'on les laisse simples dans *cône*, *Bellone*, pour rendre l'o long.

Après ce préambule que j'ai crû nécessaire, j'entrerai en matière par la pratique des Accens.

Des Accens.

Les Accens imprimés, comme nous l'avons déjà dit, ne gardent point dans la Langue Françoisè la nature générale

qu'ils ont dans les autres Langues. Ainsi il est nécessaire de déterminer en particulier leur usage, qui est de marquer si la voyele est ouverte ou fermée, & si une syllabe doit se prononcer longue ou breve.

A le considérer en lui-même, l'accent ne regarde pas l'Orthographe. C'est proprement la manière de prononcer, en élevant ou en abaissant la voix ; *Ratio pronunciandi, quâ syllaba attollitur, vel deprimitur*. C'est une certaine pause, qu'on fait dans un mot, par cette élévation ou cet abaissement de la voix.

On voit par-là, combien se sont trompés les Grammairiens, qui ont confondu les vrais accens avec les marques des accens, quoiqu'on appelle les uns & les autres du même nom. Ce n'est pas l'accent écrit qui fait prononcer une syllabe ou un mot, de telle ou telle façon ; il sert seulement à nous avertir, que la syllabe ou le mot se prononce de la sorte. C'est dans ce dernier sens de marque d'accent, que j'emploie ce mot dans le présent Traité ; & c'est en ce sens qu'on doit l'entendre.

L'Accent aigu se met toujours sur les é fermés, quelque place qu'ils occupent dans les mots. Il est la marque caractéristique de cet é : Exemple, *été*, *étudié*. C'est là le seul usage de cet accent.

F v j

2^o. Qu'au datif pluriel, il s'écrit toujours avec un *x*, excepté devant les mêmes pronoms, où il prend ordinairement une *s* : *ausquels*, *ausquelles*.

lieu, *lieux* ; *chou*, *choux*. On n'en excepte que *treu*, qui suit la règle générale.

3^o. Tous les mots terminés par une *s* ou par un *x* au singulier, qui ne changent point

Observez au reste, que malgré cette règle générale, cet accent ne se met jamais, 1^o. sur la conjonction & ; 2^o. sur les finales en *er*, dont l'*e* se prononce fermé ; 3^o. sur les articles *les*, *des*, & sur les adjectifs pronominaux, *mes*, *tes*, *ses*, dont l'*e* se prononce fermé dans le discours familier ; 4^o. sur l'*e* suivi d'un *z* final, comme dans *vous aimez*.

Le grave [˘] se trouve principalement sur l'*e* très-ouvert, suivi d'une *s* finale qui ne se retranche pas : Ex. *décès*, *procès*, *après*, *dès*, préposition ou conjonction de temps, *lès*, qui signifie *proche*. Sur quoi il faut observer, qu'il ne se met point sur ces deux derniers mots *les*, *des*, lorsqu'ils sont articles, non plus que sur *mes*, *tes*, *ses*.

Tel est le principal usage de cet accent. Il se met encore sur quelques mots, sans changer en rien leur prononciation, & seulement pour les distinguer de quelques autres mots différens pour le sens, mais absolument semblables dans l'écriture & dans la prononciation : comme *là*, adverbe de lieu ou démonstratif, mot très-différent de l'article féminin *la* ; *d*, préposition & article, & *a* troisième personne du présent de l'Indicatif du verbe *avoir* ; *où*, adverbe de lieu, & *ou*, conjonction.

On le met aussi sur l'*a* final de tous les mots, qui ne sont susceptibles, ni de nom-

bres, ni de formations, & qui sont adverbos ou particules : *holà*, *endeçà*, *ouidà*, &c.

L'Accent circonflexe ^ˆ ne doit régulièrement se mettre que sur les voyeles longues, après lesquelles on a retranché l'*s*, qui les suivoit anciennement : Exemple, *Maître*, *Apôtre*, autrefois, *Maistre*, *Apostre*.

Je dis que cet accent se met alors sur les voyeles longues, & non pas indifféremment sur toutes les voyeles après lesquelles on a retranché l'*s*. Ainsi on ne mettra point l'accent circonflexe sur *étude*, *chrétien* : l'*e* de ces deux mots, & de ceux qui leur ressemblent, est bref & fermé, & par conséquent incapable de recevoir un accent circonflexe, qui marqueroit une prononciation contraire.

Comme on a retranché de beaucoup de mots plusieurs voyeles inutiles, parce qu'elles ne s'y prononcent pas, quelques Auteurs ont mis l'accent circonflexe sur la voyele restée seule après ce retranchement. Ils écrivent, par exemple, *vû* pour *veu*, *rôle* pour *roole*, *J'âge* pour *aage*, parce qu'autrefois on écrivoit ces mots de la seconde façon. Cet accent me paroît inutile, puisqu'il ne change ni n'ajoute rien à la prononciation de ces mots.

On pourroit cependant l'admettre sur quelques mots équivoques, tels que *dû*,

un. On dit & on écrit, *des factums*, *des impromptus* :

Il met tous les matins vingt impromptus au net.

uis, *active* ; *Juif*, *Juive* ; *Baillif*, *Baillive* ; *veuf*, *veuve*.

Autrefois on conservoit l'*f* au féminin, & on écrivoit *juifve*, *baillifve*, *veufve* ; mais

participe, *sûr & mâr*, adjectifs, *crû*, participe, pour empêcher qu'on ne les confonde avec *sur*, préposition, *du*, génitif de l'article, *mur*, pour *muraille*, *cru*, substantif qui signifie *fond*, & *cru*, contraire de *cuit*. Peut-être aussi le sens seul suffiroit pour les distinguer.

Remarquez au sujet de ce retranchement, que malgré la réforme, la voyele inutile & qui ne se prononce point, s'est encore conservée dans le participe passé *eu*, avec ses dérivés. Ainsi écrivez toujours, *il a eu*, *nous eumes*, *ils eurent*, &c.

On voit par ce qu'on vient de dire, qu'il n'y a que l'accent circonflexe, qui se place sur toutes sortes de voyeles. L'aigu ne se met jamais que sur l'*e*; & le grave ne peut affecter que les voyeles, *a*, *e*, *u*.

Des doubles Consonnes.

Il y a plusieurs mots dans la Langue Française, qui s'écrivent ordinairement avec une double consonne; & comme je l'ai déjà insinué, on auroit tort de retrancher une de ces consonnes. *Appeller*, *Abbé*, *affront*, *ville*, &c. ne doivent point s'écrire, *apeler*, *Abé*, *afront*, *vile*. Il est vrai que cette consonne redoublée ne se fait pas sentir avec autant de force, qu'elle en

uroit en Latin dans *Abbas*, par exemple. Cependant il me semble qu'il est mieux de la conserver, 1^o. par raison d'analogie: on écrit, *appellare*, *afferre*; 2^o. pour éviter l'équivoque; on pourroit confondre *ville*, cité, avec *vile*, de peu de valeur; 3^o. parce que, comme nous l'avons déjà dit, ces consonnes redoublées servent à marquer, que la voyele qui les précède est breve.

Il faut remarquer que les consonnes Françaises, quoique doubles dans l'ortographe, ne se marquent point avec un son redoublé dans la prononciation: par exemple, on prononce *Abbé*, comme s'il étoit écrit simplement *Abé*, & non pas avec la prononciation forte des deux *b*, qui se fait entendre dans le mot Latin *Abbas*.

Le *D* est la seule consonne, qui redoublée dans l'écriture, se fasse sentir double dans la prononciation. Ainsi on prononce, *addition*, avec le son du *d* redoublé; ce qui distingue ce mot de celui-ci, *adition d'hérédité*.

Il est vrai qu'il semble que le *C* redoublé dans l'ortographe, se fasse aussi sentir double dans la prononciation; mais qu'on fasse attention, que le premier *c* ne se prononce que comme un *k*: *accès*, *accident*, &c. prononcez, *akcès*, *akcident*.

culin, changent cette consonne en *s* devant l'*e* muet, pour former le féminin: *facheux*, *facheuse*; *hargneux*, *hargneuse*; ja-

Des Verbes.

Je viens à ce qui regarde les Verbes

Quelques personnes font sentir le redoublement de la consonne dans *irrité*, & dans les mots semblables; mais cette prononciation est vicieuse.

On peut établir cinq règles assez générales sur le redoublement des consonnes; les voici:

La Voyele *a*, commençant un mot, fait ordinairement redoubler dans l'ortographe la consonne qui la suit: Exemple, *assamer*, *Abbé*, *aggrandir*, *appeller*, *arrêter*, &c. Il faut en excepter l'*m* & l'*v*, qui ne se redoublent point. Le *d* suit la même règle, excepté dans *addition*.

L'*e* initial redouble après lui l'*f* & l'*s*: Exemple, *efficace*, *essieu*, &c.

L'*i* initial redouble après lui l'*l*, l'*m* & l'*r*, excepté dans ces trois mots, *image*, *imiter*, *ironie*, & dans leurs composés.

L'*o* initial redouble après lui le *c*, l'*f* & le *p*, hors dans ces mots, *Océan*, *opiner*, *opiat*, *opérer*, *opter*, *opéra*, & dans leurs composés.

On doit faire attention à ces cinq règles: elles sont étendues, & très-importantes.

On a tenté d'introduire dans l'ortographe l'usage d'écrire par un *a* tous les *e*, qui suivis d'une *m* ou d'une *n*, prennent le son de l'*a* nasal. Ainsi on a écrit *fortemant*, au lieu de *fortement*; *antandre*, pour *entendre*. Par-

à on a prétendu empêcher les Étrangers & les enfans de prononcer *entendre*, comme si l'on écrivoit *intindre*. Mais ne suffit-il pas pour éviter toute équivoque, de la seule remarque qu'on peut leur faire faire, que tous les *e* suivis d'une *m* ou d'une *n* dans la même syllabe, se changent en *a* dans la prononciation, si ce n'est qu'ils finissent un mot de plusieurs syllabes, sans être suivis d'aucune autre voyele, comme *Ephrem*, *moyen*, *lien*, &c. ou qu'ils soient suivis d'une double *n* au milieu d'un mot? Aussi cette ortographe a-t-elle peu de sectateurs.

L'*e* qui précède une double *m*, a toujours le son d'un *a*. Cette seconde observation empêchera encore de prononcer ces mots, *éloquemment*, *femme*, autrement que si on les écrivoit *fame*, *éloquement*; & supplée par conséquent au changement inutile, qu'on avoit voulu faire dans l'ortographe de ces mêmes mots, pour empêcher qu'on ne se trompât dans leur prononciation.

On ne doit pas oublier dans l'écriture de marquer par différens caractères l'*j* consonne & l'*i* voyele. Cette observation que je ne fais qu'en passant, parce qu'elle est triviale, regarde également, comme l'on sçait, l'*v* consonne, & l'*u* voyele.

doit conserver l'*e* muet: *étudier*, j'*étudie*rai, j'*étudierois*; *lier*, il *liera*, il *lieroit*. Par ce moyen, on distingue ces deux tems de ce dernier verbe: des deux mêmes tems de

Duire, & ses composés, *traduire*, &c.

Luire, & son composé, *reluire*.

Nuire.

Buire.

Les voyeles nazales prennent une *m* dans l'écriture, au lieu d'une *n*, toutes les fois qu'elles sont suivies au milieu d'un mot d'un *b*, d'une *m*, d'un *p*, ou de *ph*: exemple, *emballer*, *chambre*, *amphithéâtre*, *impatient*, *triomphe*, *humble*, *emmener*, &c.

A l'égard des consonnes, la différence ortographe qu'on observe à l'occasion du *c* & du *g*, marque la différence de leur prononciation; & celle-ci suit la diversité de leurs positions.

On sçait par ce que nous avons dit ailleurs, que le *c* devant *a*, *o* & *u*, se prononce ordinairement comme un *k*, & devant les autres voyeles comme une *s* forte. Cependant il est des mots, où devant *a*, *o* & *u*, cette consonne se prononce en *s* forte, comme devant les deux autres voyeles. Alors pour marquer cette différence, on met sous le *c* une cédille de cette façon, *ça*, *garçon*, *forçons*, *forçat*, *déçu*, &c.

Remarquez que cette cédille ne se met jamais sous le *c* devant l'*e* & l'*i*, parce qu'alors le *c* a naturellement le son de l'*s* forte.

On doit distinguer avec soin *ce*, *ces*, pronom démonstratif qui s'écrit par un *c*, de *se*, pronom conjonctif, & *ses*, pronom possessif pluriel de *son* ou *sa*, qui s'écrivent toujours par une *s*. La prononciation qui est la même, pourroit induire en erreur;

on l'évite par l'ortographe, qui est différente.

Le *c* suivi du *t*, se mettoit autrefois à la fin de plusieurs mots tirés du Latin; & l'on écrivoit *deffunct*, *sainct*, *contract*, &c. aujourd'hui on le retranche de ces mots, & de tous ceux, où il ne se fait point sentir, soit au milieu, soit à la fin. On le laisse dans *action*, *actif*, & dans *contracter*, parce qu'il s'y prononce.

On retranche communément le *c* de ces deux mots, *acquérir*, *grecque*, & l'on écrit *aquérir*, *greque*. Mais on doit le conserver dans le verbe *sceller*, dont le substantif est *sceau*.

A l'égard de *sçavoir*, *science*, *sçavant*, &c. comme les uns font venir ces mots de *sapere*, les autres de *scire*, on peut également les écrire avec un *c*, ou sans *c*.

L'*f* finale ne se fait point sentir dans la prononciation du mot *clef*; cependant je crois qu'on doit la conserver dans l'ortographe, pour former plus aisément le pluriel par la seule addition d'une *s*, ce qui ne se pourroit, si l'on écrivoit simplement, *clé*. On doit la conserver aussi dans le mot *baillif*, afin de former plus aisément son féminin *baillive*.

Le *g*, de même que le *c*, prend un son plus doux devant l'*e* & l'*i*. Il le prend aussi

seurs. Ecrivains l'ont retranché de l'ortographe; & l'on a écrit à leur exemple, *assidument*, *nument*, &c. Mais cette maniere d'écrire pourroit induire en erreur, & faire

vient adjectif. Ainsi écrivez, *quelques raisons que vous apportiez*; *quelques vertus éclatantes que vous possédiez*; *quelques sortes preuves que vous avez*

quelquefois devant les trois autres voyeles; & alors on met immédiatement après lui un e muet, qui fait le même effet après le g. que la cédille sous le c: exemple, *mangeons, obligeant, vengeance, bourgeois.*

Quand au commencement d'un mot la lettre *h* n'est pas aspirée, on doit retrancher la voyele de l'article, & des pronoms *me, te, se,* & c, & mettre une apostrophe entre cet article & l'*h* initiale du mot qui le suit. Voyez ce qui a été dit ailleurs de l'éllision.

L'*h* après l'*r* & le *t*, ne change & n'ajoute rien à la prononciation. Aussi plusieurs la retranchent-ils de l'ortographe, & écrivent *trône, théâtre, rétorique,* &c. au lieu de *thrône, théâtre, rhétorique.* Il faut cependant la conserver dans les mots d'un usage très-fréquent, comme *catholique,* &c.

Le *c* joint à l'*h*, formant en François un son particulier, dans tous les mots qui sont originaires de cette Langue, il a paru à bien des gens fort irrégulier, que dans d'autres mots ces deux caractères ayent le son du *k*, comme dans *anachorete, Chaldée.* C'est pourquoi ils ont retranché l'*h* de ces deux derniers mots, & y ont laissé seulement le *c*, où ils ont même substitué un *k* à la place de l'un & de l'autre, & ont écrit *Anakorete, Kaldée.* Ces changemens se-

roient fort utiles aux Etrangers & aux femmes, qui ignorent si un mot est tiré du Grec ou non. Mais cet usage n'ayant pas été reçu unanimement, je crois qu'il est mieux de se servir de l'*h* dans tous ces mots, pour garder l'analogie de la Langue françoise avec la Latine & la Grecque.

Plusieurs mots demandent une *l* double, comme *chandelle, chancellerie,* quoi que cette lettre soit simple dans leurs dérivés, *chandelier, chancelier.*

Le *p* devant un *t* final, ne se prononce jamais. C pendant on doit toujours l'écrire: exemple, *exempt, sept,* &c. l'étymologie le demande souvent. D'ailleurs ce *p* se prononce dans les composés de quelques-uns de ces mots: *exemption, septuagésime.*

Nous avons dit ailleurs, qu'on a retranché l'*s* de tous les mots, où elle ne se prononce point; tels que *Maître, apôtre,* &c. On l'a cependant conservée dans la troisième personne singulière du présent de l'Indicatif du verbe *être, il est,* quoiqu'on ne la prononce pas.

Par-tout où l'*s* sonne hautement entre deux voyeles, elle doit être doublée, comme dans *pressentir, ressentir,* &c. de peur que si elle étoit seule, on ne la prononçât faiblement, & comme un *z*, tel qu'on le prononce dans *presenter.* Ainsi écrivez *ressusci-*

& le *p*, sans rien changer à la prononciation: Exemple, *emballer, emmener, emporter;* & non pas, *enballer, enmener, enporter.*

On doit de même faire attention à la différence de l'ortographe dans ces mots *moi, pronom, ego; mois, nom, mensis;* *si, si, si; fais, vices; ancre, anchora;*

ter & *résurrection*, pour marquer la différence de prononciation de ces deux mots.

Dans plusieurs verbes, la seconde personne singulière de l'Impératif se termine par un *e* muet : *aime ton prochain*, *change de ton*. Mais si cette même personne est avant un pronom relatif, elle prend une *s* : *aimes-en mille*, *ajoutes-y deux lignes*.

Le *t* entre deux voyelles, a le même son que le *c* ou l'*s* forte. C'est pourquoi depuis quelques années on a changé en une infinité de mots le *c* en *t*, sans aucune bonne raison, & sans égard à l'analogie. On a écrit *vitieux*, *audacieux*, *négoquant*, quoiqu'on eût dû conserver le *c* dans ces mots & dans leurs semblables, venans de *vice*, *audace*, *négoce*, &c. Mais l'usage fréquent qu'on a fait de ce changement, l'a rendu tellement commun, qu'il ne paroît plus si irrégulier, parce qu'en effet il ne change rien à la prononciation.

Remarquez au sujet du *t*, que lorsque le pronom personnel *il*, *elle*, se trouve après un verbe interrogatif, qui finit par une voyelle, pour éviter le baillement, ce pronom prend un *t* devant lui : Ecrivez, *ira-t-il*, *parle-t-elle* ?

On doit dire la même chose de la particule *on* : *Aime-t-on*, *viendra-t-on* ?

L'y s'emmet pour le son d'un *i* simple dans

tous les mots tirés du Grec, où il tient la place d'un *v*. Ainsi les Sçavans ne manquent pas d'écrire *martyr*, *syndic*, *syllabe*. La plupart des autres Écrivains se dispensent de suivre exactement cette règle ; & je crois qu'en effet on peut sans erreur écrire simplement *martir*, *fillabe*, &c.

Dans tous les mots, où le son de deux *i* se fait entendre consécutivement, comme dans *pays*, *payer*, &c. on doit se servir de l'*y*, qui est un caractère d'abréviation. Ainsi, *payer*, s'écrit avec un *y* : au contraire *païen* s'écrit avec un *i* simple, ainsi que *joie*, *proïe*, *soïe*, &c. parce que dans ces mots on n'entend point le son de deux *i*. Il faudroit pour cela que la voyelle qui précède l'*i*, & celle qui le suit, fussent modifiées par cet *i*, ce qui n'est pas. Car dans *païen*, l'*a* n'est point modifié par l'*i* ; & dans les autres mots l'*e* muet n'est point non plus modifié, puisqu'il ne se fait point sentir dans ces mots : mais par la raison contraire, on doit écrire *joyeux*.

Il y a des mots, selon quelques-uns, dans lesquels on entend le son de trois *i*, & où par conséquent ils veulent qu'on mette un *i* simple à la suite de l'*y*. Ainsi ils écrivent, *nous payions*, *vous payiez* ; que *nous payions*, que *vous payiez*, &c. Mais il me paroît que l'addition de cet *i* est inutile,

— De la Ponctuation.

unis par une conjonction : Exemple, *la naissance, les biens, l'esprit, la beauté, sont des présens de la main de Dieu.*

Le second usage de la virgule est de

parce que dans ces mots & leurs sembla-
bles, ce n'est pas le son de trois *i* qu'on en-
tend, mais plutôt celui de l'*y* mouillé, ou
allongé.

D'ailleurs, dans quel mot François, ou
d'aucune autre Langue, voit-on de suite
trois voyelles de même nature? Excepté
trois *e*, parce que le dernier est toujours
muet: *agités, créés.*

L'*y* employé pour un seul *i*, ne se gar-
de plus généralement dans les mots Fran-
çois, que pour le mot *yeux*. Plusieurs per-
sonnes le conservent encore dans ces mots,
ivre, yvoire, yvrogne. On écrivoit aussi au-
trefois par un *y*, tous les *i* purs qui termi-
nent les mots: exemple, *chery, amy, demy*,
&c. On a même gardé encore plus long-
tems l'*y* pour un *i* simple, à la fin des mo-
nosyllabes, comme *roy, moy, amy, loy*, &c.
Aujourd'hui on écrit tous ces mots avec
un *i* simple; & l'on forme aussi plus aisé-
ment un pluriel, en ajoutant seulement
une *s*.

Plusieurs personnes conservent pourtant
l'*y* dans les diphtongues, pour former ré-
gulièrement les composés, comme d'*appuy*,
appuyer; d'*employ*, *employer*. Pour moi, je
crois qu'il est plus simple de retrancher l'*y*
de tous les mots, où, comme je l'ai dit,
il ne tient pas la place de deux *i*.

Remarquez

Remarquez que lorsqu'il y est seul, il fait un
mot, & ne s'écrit jamais autrement. Il est
ou pronom conjonctif, ou adverbe de lieu,
ou rend impersonnel le Verbe *avoir*: n'y
comptez pas, j'y vais, il y a lieu de penser.

Le *z* ne se prononce pas à la fin des mots.
Cependant il ne doit jamais s'omettre dans
l'ortographe. Ainsi écrivez *nez, assez, chez, &c.*

Autrefois on marquoit avec cette lettre,
tous les pluriels des noms terminés par un
i fermé; aujourd'hui on les distingue plus
communément par une *s*: *bonté, bontés;*
amitié, amitiés, &c. pour conserver dans
son entier la règle de former le pluriel des
noms par l'addition d'une *s*.

Les secondes personnes plurielles des
verbes conservent le *z* pour consonne finale:
exemple, *vous aimez, vous lisez, &c.* Cepen-
dant on pourroit se servir de l'*s* avec l'ac-
cent aigu, à la place du *z*, & écrire, *vous*
aimés, vous lisez, &c.

Ortographie des Articles.

Il faut voir la déclinaison des articles;
& en suivre l'ortographe; je n'y ajouterai
ici que trois seules remarques, qui ne sont
pas suivies universellement.

1^o. Que devant le pronom *quel* ou *quelle*,
l'article se lie avec lui; *lequel, duquel, au-*
quel, laquelle, de laquelle, à laquelle.

G

point suspendu, mais absolument fini; en
forte qu'il ne laisse plus rien à attendre.

Des Deux Points. Et du Point sur

Si le sens du premier membre est telle-
ment fini, que cependant il laisse encore
attendre quelque chose après lui, on le
distinguera seulement du second par le

2°. Qu'au datif pluriel, il s'écrit toujours avec un *x*, excepté devant les mêmes pronoms, où il prend ordinairement une *s*: *ausquels*, *ausquelles*.

3°. Que *du* & *au*, se joignent de même aux adverbes, ou manières adverbiales: *Audedans*, *audehors*, &c.

Des Noms.

Je renvoie aux Déclinaisons des noms ce qui regarde leur orthographe; & je me contente d'établir ici à ce sujet quelques règles générales. Si elles m'obligent à quelques répétitions, on se souviendra de ce que j'ai dit ailleurs, qu'elles ne sont pas toujours en pure perte.

On distingue ordinairement les pluriels des noms, en ajoutant une *s* à leur singulier, s'il n'en a point: *muse*, *les muses*: pour les noms terminés en *e* accentué, voyez ce que j'en ai dit ailleurs.

On excepte de cette règle, 1°. La plupart des noms terminés en *al* & en *ail*, qui au pluriel changent leur finale en *aux*: *métal*, *métaux*; *animal*, *animaux*. Je dis la plupart; car quelques-uns prennent seulement une *s* au pluriel, comme *bal*, *bals*; *éventail*, *éventails*. Joignez-y *regal*, *local*, *carnaval*, *camail* & *détail*.

2°. Tous les mots terminés en *au*, *eu*, ou qui au pluriel prennent un *x* au lieu d'une *s*: *eau*, *eaux*; *fardeau*, *fardeaux*;

lieu, *lieux*; *chou*, *choux*. On n'en excepte que *trou*, qui suit la règle générale.

3°. Tous les mots terminés par une *s* ou par un *x* au singulier, qui ne changent point leur finale au pluriel: exemple, *une faulx*, *des faulx*; *un fils*, *des fils*.

Les noms de plusieurs syllabes terminés en *ant* ou en *ent*, peuvent quitter leur *t* au pluriel, & ne conserver que l'*s*: *charmant*, *charmans*; *prudent*, *prudens*.

La règle est même générale pour *tout* & *gent*, qui n'est presque plus d'usage au singulier. Ces deux mots sont au pluriel *tous* & *gens*. Les autres monosyllabes de cette terminaison gardent le *t* au pluriel: *chants*, *plants*, *dents*, &c.

Ciel, *œil* & *aiéul*, sont au pluriel *cieux*, *yeux*, *aiéux*. Mais on dit *des ciels de lit*, & dans l'Architecture, *des œils de bœuf*.

Tous les autres noms suivent la règle générale, & ne changent au pluriel que par l'addition de l'*s*: *livre*, *livres*; *table*, *tables*, &c.

Le seul mot *loi* prend un *x* au pluriel, & fait *loix*.

Il y a en François plusieurs noms qui n'ont point de pluriel, comme *bercail*, *mail*, & quelques autres, qui ont été tirés du Latin sans être francisés; par exemple, *opera*, & *récepissé*. Mais *impromptu* & *factum* en ont

G ij

De quelques autres figures, dont on se sert dans l'Orthographe Française.

D. l. B. C. K. L.

Quelques-uns écrivent *avoüer*, *joüir*, *proüe*, &c. Mais cette orthographe ne doit point être suivie, puisque les deux points sur la voyelle servent seulement à marquer,

un. On dit & on écrit, *des factums, des impromptus* :

Il met tous les matins vingt impromptus au net.

Les noms de nombre sont indéclinables, hors *vingt*, & *cent*. On doit écrire & prononcer *quatre-vingts ans, deux cens hommes*. Cependant quand ces nombres se mettent en date, ils s'emploient pour vingtième & centième, & deviennent indéclinables. Dans cette même occasion, *mille* s'écrit *mil*; ainsi l'on doit écrire *mil sept cent vingt*.

Des Noms adjectifs.

Les féminins des noms adjectifs se distinguent du masculin, en y ajoutant un *e* muet: *charmant, charmante; aimé, aimée*.

Lorsque cet *e* muet se trouve au masculin, le féminin lui est semblable: *aimable* pour les deux genres. Cette dernière règle est générale.

Les noms terminés en *c*, changent au féminin cette finale en *che*: *franc, franche; blanc, blanche; sec, sèche*.

Quatre seulement de ces mots la changent en *que*: *Turc, Turque; public, publique; Grec, Greque; caduc, caduque*.

Quand le masculin est terminé par une *s*, cette finale se change au féminin en *v*, la foible, qui se met devant l'*e* muet: *ac-*

tif, active; Juif, Juive; Baillif, Baillive; veuf, veuve.

Autrefois on conservoit l'*f* au féminin, & on écrivoit *juifve, baillifve, veufve*; mais depuis long-tems ce n'est plus l'usage.

Long prend au féminin un *u* devant l'*e* muet, *longue*.

Les noms terminés en *l, n, s, ou t*, redoublent ces lettres au féminin devant l'*e* muet: *sujet, sujette; sot, sotte; bon, bonne; chrétien, chrétienne; pareil, pareille; fol, qui se prononce fou, folle; bel, ou beau, belle; gras, grasse; épais, épaisse, &c.*

Il faut excepter de cette règle, 1°. les noms dont le *t* final au masculin est précédé d'une autre consonne. Ceux-là ne redoublent point leur *t* au féminin: Exemple, *saint, sainte; charmant, charmante*.

Il en est de même de ceux qui sont terminés en *it*: *frit, frite; benit, benite*; & non pas *fritte, benitte*.

2°. Les noms terminés en *in* & en *un*, qui ne redoublent pas non plus leur *n* au féminin: *divin, divine; brun, brune*. Mais *malin* & *benin*, sont *maligne, benigne*.

3°. Quelques noms dont la consonne finale est une *s*, & qui ne la redoublent point au féminin. Ces noms sont *ras*, qui fait *rase*; *frais*, qui fait *fraiche*; & *tiers*, qui fait *tierce*.

Ceux qui ont un *x* pour finale au mas-

sont joints à quelques autres mots, on met

À l'égard de *plutôt, potius*, & de *plûtôt*,

culin, changent cette consonne en *s* devant l'*e* muet, pour former le féminin: *facheux*, *facheuse*; *hargneux*, *hargneuse*; *jaloux*, *jalouse*.

Exceptez de cette règle *faux* & *roux*, qui au féminin prennent l'*s* forte, en la redoublant, *fausse*, *rousse*; & *doux*, qui change l'*x* en *c* devant l'*e* muet, *douce*.

Les noms terminés en *eur*, prennent trois différentes terminaisons au féminin: *acteur*, *actrice*; *vengeur*, *vengeresse*; *flatteur*, *flatteuse*. Quelques autres forment régulièrement leur féminin par l'addition de l'*e* muet, comme *meilleur*, *meilleure*; *majeur*, *majeure*; *mineur*, *mineure*; *supérieur*, *supérieure*. Plusieurs même n'ont point de féminin, comme *auteur*, *vainqueur*: *un homme auteur*, *une femme auteur*.

Des Participes.

A l'égard des Participes, on doit observer, qu'en général tous les participes passifs sont adjectifs, & qu'ainsi ils forment leur pluriel & leur féminin comme les noms: *homme aimé*, *femme aimée*; *hommes aimés*, *femmes aimées*.

Pour ce qui est des Participes actifs, je renvoie à ce que j'en dirai ailleurs, pour savoir ceux qui sont ou adjectifs, ou indéclinables.

Des Verbes.

Je viens à ce qui regarde les Verbes, & voici quelques remarques générales qui les concernent. Dans les troisièmes personnes singulières des verbes qui interrogent, comme *prend-il*? *défend-il*? le *d* final a le son du *t*. Sur ce principe, plusieurs personnes le changent en *t* dans l'ortographe, & écrivent, *prend-t-il*? *défend-t-il*? D'autres ajoutent le *t* après le *d*, & font encore plus mal. On doit se rappeler, que le *d* étant la lettre foible du *t*, il prend sa prononciation forte, pour influencer sur la voyelle suivante, comme dans cette phrase: *C'est un grand homme*. Ainsi écrivez toujours, *Répond-il*? & jamais, *répont-il*? ou *répond-t-il*?

On a retranché le *d* de tous les mots, au milieu desquels il ne se prononçoit point. Ainsi l'on peut écrire la première & la seconde personne singulière du présent des Verbes terminés à l'infinitif en *dre*, comme *prendre*, ou avec un *d*, ou sans *d*: *prendre*, *je prends*, ou *je prens*; *coudre*, *je couds*, ou *je cous*. Ces deux manières sont aujourd'hui indifférentes: la première est la plus régulière; & même la plus usitée.

Dans les futurs & tems incertains des verbes terminés à l'infinitif en *er* pur, en

G. iij

vant quelques substantifs, quoi qu'ils commencent par une consonne: *grand chère*.

parce que, *quoique*, qui sont composés de *que*, dans *entre* devant les pronoms person-

doit conserver l'e muet : *étudier*, *j'étudierai*, *j'étudierois*; *lier*, *il liera*, *il lieroit*. Par ce moyen, on distingue ces deux tems de ce dernier verbe, des deux mêmes tems du verbe *lire*, qui s'écrivent simplement, *je lirai*, *je lirois*.

A l'égard de la maniere, dont on doit écrire les personnes de chaque tems simple dans les verbes, les observations qu'on peut faire à ce sujet n'étant qu'une pure répétition, je renvoie ceux qui voudront s'en instruire, aux quatre Conjugaisons des verbes, où ils trouveront ces observations rassemblées.

Je remarquerai seulement au sujet de l'Infinitif, qu'on doit observer de ne pas confondre dans l'ortographe les verbes en *ir* & en *oir*, avec ceux qui se terminent en *ire* & en *oire*; & parce qu'il est aisé de s'y tromper, voici le peu que je connois de la seconde espece.

Verbes en ire.

Dire, & ses composés, *Dédire*, &c.

Confire.

Lire, & ses composés, *relire*, &c.

Rire, & son composé, *soûrire*.

Ecrire, & ses composés, *décrire*, &c.

Écrire.

Cuire.

Diure, & ses composés, *traduire*, &c.

Luire, & son composé, *reluire*.

Nuire.

Bruire.

Détruire.

Instruire.

Construire.

Circoncire.

Suffire.

Verbes en oire.

Boire, & son composé, *reboire*.

Croire, & ses composés, *accroire*, &c.

Des Adverbes.

Après avoir parlé des Verbes, je finirai par quelques remarques sur les Adverbes, les Prépositions & les Particules.

C'est un principe, que tous les adverbes en *ment* se forment de l'adjectif féminin, en y ajoutant la terminaison *ment*: Exemple, *forte*, *fortement*; *assidue*, *assiduellement*.

On voit par-là, que les mots dont on forme l'adverbe sans en rien retrancher, sont terminés par un *e* muet. Cet *e* a toujours été conservé religieusement par les Anciens au milieu de l'adverbe, même dans ceux, où il ne se prononce point. Il sert du moins à rendre longue la syllabe à laquelle il est joint. Cependant depuis quelque tems plu-

G v

elle est sans cesse occupée d'un étud' ennuyeux & pénible; & écrivez, elle est sans cesse occupée

sont tirés de quelqu'autre: Exemple, La vertu de plusieurs personnes ne consiste

ieurs Ecrivains l'ont retranché de l'orthographe ; & l'on a écrit à leur exemple, *assidument*, *nument*, &c. Mais cette maniere d'écrire peut induire en erreur, & faire prononcer breves les voyeles qui précèdent cet *e* muet retranché. Quelques-uns ont voulu remédier à cet inconvénient ; en retranchant l'*e* muet, & en mettant sur la voyele précédente un accent circonflexe, pour marquer qu'elle est longue. Mais il me semble, que l'accent circonflexe est réservé pour suppléer à une *s* retranchée. Ainsi la regle & l'usage général demandent, à ce que je crois, qu'on écrive toujours, *assiduellement*, *nuement*, &c. quoique l'*e* ne se prononce dans aucun de ces mots.

Remarquez que cette observation doit aussi s'appliquer à certains substantifs, qui se forment de la troisieme personne singuliere du présent de l'Indicatif de leurs verbes, comme *il éternue*, *éternuement* ; *il devoue*, *dévouement*.

Il y a trois mots, qui sont employés quelquefois comme adverbes, & quelquefois comme adjectifs. Dans ce dernier cas, ils se déclinent. Ces mots sont *quelque*, *tout* & *même*. Voici les regles qu'on doit suivre à ce sujet.

Si *quelque* est suivi d'un substantif, ou d'un adjectif joint à son substantif, il de-

vient adjectif. Ainsi écrivez, *quelques raisons que vous apportiez* ; *quelques vertus éclatantes que vous possédiez* ; *quelques sortes preuves que vous ayez*.

Au contraire, il est adverbe, s'il signifie *environ*, ou s'il est joint à un adjectif suivi immédiatement de *que* : Exemple, *ils sont quelque quarante* ; *quelque bonnes que soient vos raisons*.

Tout est adverbe & indéclinable, lorsqu'il est joint à un adjectif masculin suivi immédiatement de *que*, ou à un adjectif féminin qui soit au pluriel, & qui commence par une voyele : Exemple, *tout vertueux qu'ils étoient* ; *tout amies que vous les supposez*.

Mais il est adjectif dans tout autre cas, & par conséquent si l'adjectif féminin est au singulier, ou si étant au pluriel, il commence par une consonne : *route aimable qu'est la vertu* ; *toutes belles qu'on les dit*.

Même est adjectif, lorsqu'il signifie identité, parité : *eux-mêmes*, *les mêmes personnes*, &c. Au contraire, il est adverbe, quand il est joint à un verbe, ou quand il est employé pour *aussi*, *de plus*, *en outre* : Exemple, *nous croyons même* ; *les peuples même les plus barbares*.

La préposition *en*, qui sert à former tant de mots, change l'*n* en *m* devant le *b*, l'*m*

Exemple, *un roi doit aimer ses sujets* ; *les princes sont mortels comme les autres hommes*, &c.

Exemple, *de deux Rois, on ne doit point*



& le *p*, sans rien changer à la prononciation: Exemple, *emballer*, *emmener*, *emporter*; & non pas, *enballer*, *enmener*, *enporter*.

Enfin on doit faire attention à la différente maniere d'écrire certains mots, selon leur différente signification: tels sont, *mais*, *mes*; *dont*, *donc*; *quand*, *quant*; *sur*, *sûr*; *cru*, *crû*; *du*, *dû*; *ou*, *où*; &c.

Mais s'écrit ainsi, lorsqu'il est conjonction adverbative; au lieu que s'il est pronom possessif, on écrit *mes*: *mes amis*; *mais que faire?*

Dont s'écrit par un *t* final, lorsqu'il est pronom relatif, & par un *c*, lorsqu'il est conjonction conclusive: *l'homme dont on parle*; *vous devez donc le voir*.

Quant, préposition qui gouverne le datif, s'écrit par un *t*; & *quand*, conjonction de tems, par un *d*: Exemple, *quant à moi*; *quand irez-vous?*

Sur, sans accent, est une préposition; mais *sûr*, avec l'accent circonflexe, signifie assuré, & est adjectif: *sûr ce principe*; *j'en suis sûr*.

Lorsque *ou* est préposition disjonctive, il n'admet point d'accent; au lieu que *où* reçoit un accent grave, lorsqu'il est adverbe de lieu, ou qu'il tient la place des pronoms relatifs ou absolus: Exemple, *le vice ou la vertu*; *le lieu où vous allez*; *l'Auteur d'où je tire ceci*.

On doit de même faire attention à la différence de l'ortographe dans ces mots *moi*, pronom, *ego*; *mois*, nom, *mensis*: *foi*, *fides*; *fois*, *vices*: *ancre*, *anchora*; *encre*, *atramentum*: *poids*, *pondus*; *poix*, *pix*; & *pois*, légume.

Outre les mots qui ont une même prononciation, mais qui s'écrivent d'une maniere différente, selon leur différente signification, il y en a d'autres dont l'ortographe n'est pas uniforme entre les primitifs & leurs dérivés. On peut se contenter d'en remarquer ici quelques-uns de ceux, dont la rencontre est la plus fréquente, comme,

<i>souris</i> ,	<i>souriciere</i> .
<i>échaffaud</i> ,	<i>échafauder</i> .
<i>dédain</i> ,	<i>dédaigner</i> .
<i>gain</i> ,	<i>gagner</i> .
<i>provin</i> ,	<i>provigner</i> .
<i>faim</i> ,	<i>famine</i> .
<i>repréhension</i> ,	<i>reprandre</i> .

L's qui se trouve devant *ch*, est toujours muette; aussi la retranche-t-on généralement aujourd'hui dans l'écriture: *bescher*, écrivez, *bêcher*; *pesche*, écrivez, *pêche*, &c.

l'Espagnole, tire la plus grande partie de ses mots de la Langue Latine. Les Romains

ticules, qu'il rapporte à quelqu'une des trois autres parties qu'il admet, ou à quelqu'au-

— De la Ponctuation.

Il y a entre nos idées une certaine liaison : elle se marque en parlant par les pauses ; & ces pauses se désignent en écrivant par la Ponctuation.

Personne n'ignore ; que le point marque un repos parfait ; les deux points, un repos imparfait ; le point & la virgule, un repos moindre ; & que la virgule dénoté une simple distinction.

Pour distinguer donc les différentes parties du discours, on se sert de la virgule, du point sur la virgule, de deux points & du point.

Si la Ponctuation est nécessaire pour la clarté dans la prose, elle l'est encore davantage dans les vers, qui par leur inversion seroient presque inintelligibles sans son secours. Ainsi l'on doit prêter toute l'attention possible, pour n'y pas manquer.

De la Virgule.

On emploie la Virgule (,) pour distinguer dans une phrase plusieurs noms substantifs ou adjectifs, plusieurs verbes ou adverbés placés de suite, qui ne se modifient pas l'un l'autre, & qui ne sont pas

unis par une conjonction : Exemple, *la naissance, les biens, l'esprit, la beauté, sont des présens de la main de Dieu.*

Le second usage de la virgule, est de distinguer les divers membres d'une période, chacun desquels renferme un nominatif du verbe & un verbe. Sur quoi l'on doit observer, que si ces différens membres sont fort courts, il n'est pas nécessaire alors de les distinguer par une virgule : Exemple, *Il est trop sage, pour prendre un si mauvais parti. Si vous allez à la campagne, ne manquez pas de m'en avertir.*

Enfin il y a certaines phrases qui en renferment une autre, qu'on peut appeler partitive, parce qu'elle partage le sens de la phrase principale. Telles sont ces expressions, *dit-on, ce semble, à mon avis, selon quelques auteurs, &c.* Dans ce cas, ces phrases partitives doivent toujours être renfermées entre deux virgules, qui tiennent lieu de parenthèse : Exemple, *les bêtes, selon Aristote, sont raisonnables. On vous a vu hier, dit-on, à l'Opéra.*

Du Point.

L'usage du Point (.) est moins général que celui de la Virgule. Il se met seulement à la fin des phrases, dont le sens n'est

avoir une connoissance parfaite des regles ; que nous établirons dans la suite.

aux Noms communs & indéterminés une signification particulière & définie, & que c'est principalement pour cet usage, qu'on

point suspendu, mais absolument fini; en sorte qu'il ne laisse plus rien à attendre.

Des Deux Points, & du Point sur la Virgule.

Il faut observer, que dans le stile concis & coupé, surtout dans la narration, il se trouve souvent de suite plusieurs phrases courtes, dont chacune prise en particulier semble faire un sens parfait.

Ce sens néanmoins, quoique complet, est subordonné à un sens principal, qui ne se découvre qu'à la suite de toutes ces phrases. C'est pourquoi ces phrases particulières, ou périodes, doivent seulement être distinguées entr'elles par deux points placés à la fin de chacune; & l'on ne doit mettre le point qu'après la phrase principale.

Nous venons de parler des deux points (:) & outre ce que nous venons d'en dire, il n'est pas aisé de différencier leur usage de celui du point sur la virgule (;) En général, on se sert de ces deux figures, pour distinguer deux membres d'une phrase, dont le premier a véritablement un sens fini, mais dont le second suppose cependant celui-là, & sert à l'étendre & à l'éclaircir.

Si le sens du premier membre est tellement fini, que cependant il laisse encore attendre quelque chose après lui, on le distinguera seulement du second par le point sur la virgule; mais si au contraire le premier membre peut subsister seul indépendamment du second, on doit se servir de deux points.

Du Point Interrogatif & Admiratif.

On se sert du Point Interrogatif (?) & du Point Admiratif (!) à la fin de toutes les phrases, qui contiennent une interrogation ou une admiration.

Le point d'admiration se place aussi après l'exclamation: *Hélas! que voulez-vous que je dise? Ah! que m'avez-vous dit?*

Observez encore, que lorsqu'une phrase est composée de deux membres, qui tous deux interrogent également, & qui sont liés ensemble par une particule disjonctive, on ne met pas de point interrogatif après le premier membre, mais seulement à la fin de la phrase: Exemple, *Partez-vous, ou demeurez-vous?*

Chaque Nombre, soit singulier, soit pluriel, a six CAS ou variations. Ces Cas,

DIEU, secourez-nous. JUPITER, que ton courroux est terrible!

De quelques autres figures, dont on se sert dans l'Ortographie Françoisé.

Des deux Points sur Voyele.

Il y a dans la Langue Françoisé quelques voyeles, sur lesquelles on met deux points en certaines circonstances. Ces voyeles sont l'e, l'i & l'u.

On peut sur cela donner pour regle générale, qu'on doit mettre deux points sur ces voyeles, toutes les fois qu'elles forment une syllabe séparée & distinguée de la voyele précédente ou suivante: Exemple, Saül, Moïse, hair, païen, moïen, ambiguë, l'Introït de la Messe, &c. Au contraire écrivez, Sieur, titre, fatigue, sans points.

Quant à l'e muet final, j'y trouve les deux points absolument inutiles, par cette raison que jamais il ne peut se prononcer autrement: ainsi écrivez, rue, vüe, avenue, &c. & non pas ruë, vüë, avcnüë.

Il faut en excepter la syllabe gue, qui, comme je l'ai dit, sans les deux points, pourroit avoir dans certains mots une autre prononciation, que celle qui lui est naturelle dans ces mots: écrivez, ambiguë, ciguë, &c. afin qu'on ne prononce pas la dernière syllabe de ces mots, comme la finale de figue.

Quelques-uns écrivent *avoüer*, *jöüir*, *proüe*, &c. Mais cette ortonographie ne doit point être suivie, puisque les deux points sur la voyele servent seulement à marquer, qu'elle ne forme point une même syllabe avec la voyele précédente, & à la distinguer de cette voyele; au lieu qu'ici on voudroit les employer pour la distinguer de celle qui la suit.

Quelques autres prétendent, que lorsqu'on met un accent aigu sur l'é fermé qui précède une voyele, il est inutile de mettre deux points sur cette voyele, pour la distinguer de l'e: ainsi ils écrivent *Dëitë*, *Géographie*, *réussir*, *obéïssance*, &c. On peut suivre cette dernière méthode.

Du Tiret, ou Trait d'union.

Le Tiret, ou Trait d'union (-) mis entre deux mots, sert à marquer qu'on doit les prononcer comme s'ils n'en faisoient qu'un. Il se met

1°. Entre le verbe & le pronom, ou entre le verbe & la particule *on*, toutes les fois que le pronom ou la particule suivent le verbe: Exemple, *voit-on?* *viennent-ils?* *dis-je;* *donnez-les;* *parlez-vous?* &c.

2°. Quand les monosyllabes *ci*, *là*, &c.

Génitif; mais il s'emploie différemment. Le Génitif ne peut être régi que par un

Noms prennent ordinairement des Articles avant eux.

Nos Articles ne seroient-ils point la mē-

sont joints à quelques autres mots, on met aussi un tiret entre deux : *Celui-ci, celle-là, venez-ça, &c.*

3°. *Ce*, pronom démonstratif, après les troisièmes personnes du verbe *être*, demande aussi à y être lié par un tiret : Exemple, *Est-ce vous ? Sont-ce vos amis ?*

4°. Quand le pronom personnel *il, elle*, est après un verbe qui finit par une voyelle, nous avons dit ailleurs qu'on ajoute un *t* entre le verbe & le pronom. *Ce t* doit être entre deux tirets : *Aime-t-il ? Parle-t-elle ?* Cependant plusieurs ne suivent point cette règle : ils se contentent du premier tiret, & substituent au second une apostrophe entre le *t* & le pronom : Exemple, *prie-t'il ? parle-t'elle ?*

On écrit aussi à la seconde personne de l'Impératif, *aimés-en mille, donnez-y votre attention*, en ajoutant à cette seconde personne, lorsqu'elle est singulière, une *s* qu'elle n'auroit pas, si elle n'étoit suivie d'un pronom relatif.

Pour *peut-être*, je l'écrirois volontiers avec un tiret, lorsqu'il est adverbe, & signifie *forſitan*, pour le distinguer de *peut-être*, verbe, *potest esse* : *Je vous le dirai peut-être ; la chose peut être comme vous la racontez.*

A l'égard de *plutôt, potius, & de plutôt, citius*, je n'y mets d'autre différence, que celle de la quantité, faisant le dernier long, & le premier bref, sans faire usage du tiret dans l'un ni dans l'autre.

L'usage varie à l'égard de *même*, lorsqu'il est joint au pronom : on écrit indifféremment *vous irez vous même, & il m'a dit lui-même*. Mais très devant un adjectif, doit toujours être suivi du tiret : écrivez *très-vertueux, très-habile*.

Quelques-uns se servent aussi du tiret dans les mots composés : ils écrivent *courtepointe, porte-manteau, &c.* Mais je crois qu'il est inutile dans ces endroits, & qu'on doit écrire *courtepointe, portemanteau, &c.*

De l'Apostrophe.

L'Apostrophe (') marque la suppression d'une voyelle finale, & se place au haut de la lettre qui précède la voyelle supprimée : *Je l'aime, l'ame, l'honneur, &c.* pour *je le aime, la ame, le honneur.*

Les voyelles finales ne se suppriment, que devant un mot commençant par une voyelle, ou par une *h* non aspirée. Il faut cependant en excepter l'adjectif *grande*, qui, comme je l'ai dit, perd son *e* final de-

vant quelques substantifs, quoi qu'ils commencent par une consonne : *grand chère*, *grand peur*, *grand chambreg*, &c. Cette règle n'est générale que pour le mot de *grand-mère*, qui s'écrit toujours ainsi. A l'égard des autres, *grande* reprend son *e* final; lorsqu'il est précédé d'une particule : *une grande salle*, *une grande peur*.

Ce retranchement de l'*e* dans le mot *grande*, ou les François l'ont pris des Italiens, ou ceux-ci l'ont imité des François. Car nous disons également *gran* avec un nom masculin, comme avec un nom féminin, même pour les deux nombres; & de tous les noms adjectifs employés pour les deux genres, c'est le seul dont, outre la voyele finale, on retranche encore la consonne qui la précède : *gran libro*, *gran pazienza*.

Les voyeles finales qui se suppriment; sont l'*a*, l'*e* & l'*i*.

L'*a* final se supprime dans la article & pronom: Exemple, *l'ame*, *l'innocence*.

L'*e* final se supprime dans tous les monosyllabes. On ne dit pas & on n'écrit point, *je aime*, *vous me entendez*, *se apprivoiser*, *ce est lui*; mais *j'aime*, *vous m'entendez*, *s'apprivoiser*, *je t'estime*, *c'est lui*.

On supprime aussi l'*e* final dans *jusque*,

parce que, *quoique*, qui sont composés de *que*, dans *entre* devant les pronoms personnels *eux* & *elles*, & devant *autre*, & dans *quelque*, lorsqu'il est joint avec *un*: Exemple, *jusqu'à demain*, *parce qu'il le veut*, *entr'eux*, *entr'autres*, *quelqu'un*, &c.

Remarquez que *d'abord*, & *aujourd'hui*, ne s'écrivent ainsi, que parce qu'ils sont composés de l'article *de*, qui perd son *e* final: *d'abord*, pour *de abord*; *aujourd'hui*, pour *au jour de hui*.

Un nouveau Grammairien s'est fort échauffé contre cette apostrophe dans *aujourd'hui*, & dans son enthousiasme, il l'a livrée en proie au peuple des Imprimeries. A la bonne heure. Il est permis à des Sçavans comme lui, de se faire des règles de caprice; mais le peuple des Imprimeries doit suivre l'usage reçu, fondé d'ailleurs en raison.

L'*i* final se supprime dans la particule *si*, lorsqu'elle est suivie immédiatement d'*il* ou *ils*: *s'il vient*, *s'ils parlent*; pour *si il vient*, *si ils parlent*.

Observez, que dans la prononciation il se fait toujours une élision de l'*e* muet final, lorsque le mot suivant commence par une voyele, ou une *h* non aspirée; mais cette élision ne doit point se marquer dans l'écriture par une apostrophe: prononcez,

ell' est sans cefs' occupé' d'un' étud' ennuyeus' & pénible ; & écrivez , elle est sans cesse occupée d'une étude ennuyeuse & pénible.

De la Cédille.

La Cédille (,) est une espece de c renversé. Elle se met sous le c suivi des voyeles a, o, u, pour donner à cette lettre le son de l's, au lieu de celui du k, qu'elle auroit sans cette marque : Exemple,

Cascade,	Façade.
Constant,	Leçon.
Cure,	Reçu.

De la Parenthèse.

La Parenthèse () sert à distinguer, & à séparer d'une phrase une autre phrase qui y est insérée, & qui en interrompt le sens.

Lorsque la phrase insérée est fort courte, au lieu de se servir de la parenthèse, on la renferme seulement entre deux virgules, que j'appelle demi-parenthèse. Toute digression est si désagréable dans le discours, qu'on en évite jusqu'à la figure.

Les virgules qu'on met à la marge de quelques phrases, & que les Imprimeurs appellent Guillemets, marquent que les mots ainsi désignés ne sont pas de l'Auteur, mais
sont

sont tirés de quelqu'autre : Exemple, « La vertu de plusieurs personnes ne consiste qu'à garder les apparences. »

Plusieurs points à la suite de quelque mot servent à marquer une interruption du discours ; on les emploie ordinairement pour laisser beaucoup à penser au Lecteur : *Toi aussi, mon . . . C'en est trop . . .* On s'en sert aussi, pour marquer les mots supprimés dans une citation.

Des Lettres Capitales.

Les Lettres capitales, ou majuscules, se mettent toujours au commencement d'un discours, d'une phrase & d'un vers.

Elles se mettent aussi au commencement de tous les noms propres : comme *Pierre, Paris, France, Champagne, le Rhin, &c.*

On écrit encore avec des Lettres capitales les noms de dignités & de qualités, lorsqu'on en fait l'application à quelque sujet particulier ; & les noms de sciences, d'arts & de professions, lorsqu'ils sont le principal sujet du discours : écrivez, *le Roi d'Espagne, le Duc d'Orleans, le Prince de Conti, l'Astronomie, la Géométrie, la Musique, &c.*

Que si ces mêmes noms sont pris dans un sens général, & sans application particulière, on ne se sert point de Capitales :

H

Exemple, un roi doit aimer ses sujets; les princes sont mortels comme les autres hommes, &c.

En parlant de deux Rois, on ne doit point dire le Roi de France & celui d'Espagne; mais le Roi de France & le Roi d'Espagne: du moins si l'on se sert du pronom celui, que le c soit capital. Il est juste qu'on tâche de réveiller notre attention, en parlant des personnes qui sont fort au-dessus des autres.

Je voudrois qu'en écrivant à quelqu'un, *l*y de *V*ous & de *V*otre fût toujours capital. Cet usage est du moins plus respectueux, s'il n'est pas d'obligation.

On doit aussi écrire toujours en capitales avec un point, les Lettres qui par abréviation forment seules un mot: Exemple, S. E. S. A. V. E. V. M.

Alinea.

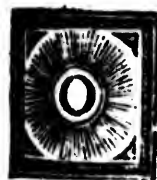
On appelle écrire *alineā*, lorsqu'on passe à une nouvelle ligne, quoique la précédente ne soit pas entièrement remplie.

On doit le faire, dès que ce qu'on veut écrire n'a pas une liaison prochaine & immédiate avec ce qu'on a déjà écrit; à plus forte raison, lorsqu'il n'y a aucun rapport, quand on change de sujet, &c. L'usage est si peu décidé sur ce sujet, qu'il n'est pas possible d'en donner des règles plus détaillées.



T R A I T É D E L'ARTICLE.

Des Mots, & de leur division.



N sçait, que les MOTS sont des signes institués par les hommes, pour manifester leurs pensées, & se les communiquer les uns aux autres, soit par l'écriture, soit par la parole. C'est la définition qu'en a donné Regnier Desmarais, & qui a été adoptée par tous les Grammairiens.

Sans nous arrêter à étaler une érudition superflue, pour rechercher comment ces Mots ont été institués parmi les hommes, nous nous contenterons d'observer, que la Langue Françoisse, ainsi que l'Italienne &

H ij

l'Espagnole, tire la plus grande partie de ses mots de la Langue Latine. Les Romains étendirent leurs conquêtes & leur Langue dans les Gaules & dans l'Espagne; mais elle s'altéra plus ou moins par l'incurſion des Barbares, qui dans la décadence de l'Empire d'Occident s'établirent dans ces belles Provinces, après en avoir chassé les premiers maîtres.

Dans toutes les Langues, on considère chaque mot comme faisant partie du discours: on peut encore le considérer comme ayant un *sens propre*, ou *figuré*. Il a un *sens propre*, quand il exprime une chose à la signification de laquelle les hommes l'ont d'abord consacré; comme, *fleur*, pris pour une production naturelle de la terre: un *sens figuré*, lorsque de sa signification propre, les hommes l'ont transporté à une autre par allusion ou par comparaison: exemple, *fleur de Rhétorique*, ornement du discours.

Les sentimens des Grammairiens sont partagés sur le nombre des PARTIES D'ORAISON. Les uns en admettent huit, d'autres neuf, & quelqu'un dix. Le P. Buffier n'en reconnoît que trois, ſçavoir le *Nom*, le *Verbe*, & les *Modificatifs*. Sous ces derniers, il range l'*Adverbe*, la *Préposition*, &c. Il exclut des *Parties du discours* les *Par-*

ticules, qu'il rapporte à quelqu'une des trois autres parties qu'il admet, ou à quelqu'autre mot auquel elles sont jointes: exemple, *cet homme-ci*, *cet homme-là*; & il placé le *Pronom* & le *Participe* dans la classe des *Noms*. Pour nous, sans blamer la méthode de cet habile Grammairien, nous conformant à l'usage reçu, & autorisé par tant de ſçavans hommes, qui ont travaillé sur la Langue, nous compterons avec eux neuf *Parties d'Oraison*, ſçavoir l'ARTICLE, le NOM, le PRONOM, le VERBE, le PARTICIPE, l'ADVERBE, la PREPOSITION, la CONJONCTION & L'INTERJECTION.

De ces huit *Parties d'Oraison*, les cinq premières sont sujettes à diverses variations; les quatre autres n'en souffrent point. Je parlerai ſéparément de toutes ces parties avec le plus de clarté & de précision qu'il me sera possible.

DE L'ARTICLE.

Des Genres, des Nombres & des Cas.

Avant que de parler du *Nom*, je crois devoir parler de la nature de l'ARTICLE, & donner une idée claire des termes qui sont communs à l'un & à l'autre, puisque sans ces notions préliminaires, on ne peut

avoir une connoissance parfaite des regles ; que nous établirons dans la suite.

On donne le nom d'*Article* à certaines Particules déclinales, qui placées devant les Noms, en font connoître le GENRE, le NOMBRE, & en indiquent les différens CAS, par le moyen de quelques autres Particules qu'on y joint. Ainsi quand je dis, *le pere, la mere, le, la*, sont des *Articles*.

Plusieurs Grammairiens n'admettent point ces Cas, ou Déclinaisons. La raison qu'ils en donnent, est que les Noms françois n'ont point de chutes, ou, si on l'aime mieux, de terminaisons variées, comme les Latins ; & qu'il n'y a que les *Articles*, qui par leurs variations servent à déterminer ce que les autres appellent *Cas*. A cela je réponds : que ces distinctions sont assez inutiles, & que ces Grammairiens font une dépense d'esprit en pure perte ; que par *Cas*, nous entendons les variations de l'*Article*, les différens états, les circonstances différentes dans lesquelles l'*Article* ainsi varié fait passer le Nom ; & que c'est le passage du Nom par ces divers états & ces circonstances différentes, que nous appellons *Déclinaisons*.

A proprement parler, il n'y a de véritable *Article*, que celui qui est appelé *Défini*, puisque c'est par lui seul, qu'on donne

aux Noms communs & indéterminés une signification particulière & définie, & que c'est principalement pour cet usage, qu'on a institué les *Articles*. Je dis principalement pour cet usage, parce qu'il est certain qu'ils sont très-inutiles pour la distinction des Genres. Les Nombres sont de même assez distingués par leurs terminaisons, ou lettres finales. L'Anglois n'a point d'*Articles* ; cependant il n'en est pas moins clair, ni moins énergique.

Le GENRE fait connoître la différence, que la nature a mise entre le mâle & la femelle. Il y en a deux, le MASCULIN & le FÉMININ : la Langue Française n'admet point de genre NEUTRE, comme la Grecque & la Latine. Le marque le genre *Masculin* ; la indique le *Féminin* : le *Ciel, le Prince, la sagesse, la Princesse*.

La Langue Française a deux NOMBRES, le SINGULIER & le PLURIEL. On se sert du premier, quand on ne parle que d'une seule chose ou d'une seule personne ; & il se connoît ordinairement par les *Articles le, la*, selon qu'ils se trouvent devant un Nom de genre masculin ou de genre féminin : Exemple, *le Roi, la vertu*. Le nombre *Pluriel* désigne plusieurs choses ou plusieurs personnes ; & il prend également l'*Article les* devant les Noms masculins & féminins : *les Rois, les vertus*. H iij

Chaque Nombre, soit singulier, soit pluriel, a six CAS ou variations. Ces Cas, dans lesquels l'Article n'est varié que par les Particules *de* & *à*, sont appellés par les Grammairiens, NOMINATIF, GENITIF, DATIF, ACCUSATIF, VOCATIF, & ABLATIF. Quelques-uns faisant réflexion sur l'affinité qu'il y a entre nommer, qui est la fonction du *Nominatif*, & appeler, qui est la fonction du *Vocatif*, outre que ce dernier régit le Verbe, sans en être jamais lui-même le régime & le terme; quelques-uns, dis-je, donnent le second rang au *Vocatif*, sans déranger l'ordre des autres Cas. Nous adopterons volontiers ce sentiment, comme le plus raisonnable.

On appelle le premier cas *Nominatif*, c'est-à-dire, qui nomme la chose ou la personne dont on parle: Exemple, *la riviere, le tems*. Il régit toujours le Verbe à la troisième personne: Exemple, *l'homme sage aime la vertu; Charlemagne vainquit les Lombards*.

Le *Vocatif* est ainsi nommé, parce qu'il appelle la chose ou la personne à laquelle on s'adresse. Il n'a point d'article; mais il est quelquefois précédé de l'adverbe *ô*. Quelquefois aussi il régit le Verbe à la seconde personne; mais il n'en est jamais le régime: **Ô DIEUX! ABÎMES PROFONDS! GRAND**

DIEU, secourez-nous. JUPITER, que ton courroux est terrible!

Le *Genitif* est un Cas qui, dit-on, produit & engendre. Je croirois plutôt, qu'il est produit & engendré; sa signification est plus passive qu'elle n'est active. Il est toujours gouverné par un autre Nom qui le précède, & sert à marquer le rapport d'une personne ou d'une chose à une autre, en quelque maniere que ce soit: Exemple, *La grandeur de la terre, la cruauté des Cannibales, la chasteté des femmes, les erreurs des Païens, les enfans de Clovis, &c.*

Le *Datif* est ainsi appellé, parce qu'il marque qu'on donne, ou qu'on attribue une chose à une autre chose ou à quelqu'un. Il peut être également régi par un Verbe, par un Participe, par un Adjectif ou par un Substantif: Exemple, *Obeir à Dieu; donner son bien aux pauvres; dévoué à sa patrie; appliqué à la Géométrie; utile aux hommes; beaux à l'œil; la résignation à la volonté de Dieu; la fidélité au Prince.*

L'*Accusatif*, ainsi nommé, parce qu'il accuse le terme & l'objet de tous les Verbes actifs, est toujours régi par un Verbe: Exemple, *condamner les méchans, louer les bons, aimer la vertu, enseigner les Langues.*

Le dernier Cas est appellé *Ablatif*, du mot Latin *ablatus*, ôté. Il ressemble assez au

Génitif ; mais il s'emploie différemment. Le Génitif ne peut être régi que par un Nom, & désigne toujours union, relation ; au lieu que l'*Ablatif* est ordinairement régi par un Verbe ou un Participe, & marque séparation, division, privation : Exemple, *Dépouiller quelqu'un de ses biens ; s'ennuyer de l'étude ; séparé de la société des hommes ; éloigné de la Cour.* Il est aussi quelquefois régi par un Nom, sans changer la signification propre : *à son départ de Rome ; chagrin de la mort de son ami, &c.*

Quelques Grammairiens distinguent les six Cas d'une autre manière. Ils appellent le Nominatif *Cas direct*, parce qu'il nomme directement les choses ou les personnes, & qu'il est l'ame du discours. Ils donnent aux autres Cas le nom d'*Indirects*, ou *Obliques*, parce qu'ils ne servent ordinairement que de régime à d'autres mots.

Des différentes sortes d'Articles.

Suivant la définition commune, les *Articles* ont des Particules, qui mises devant les Noms, servent à en marquer le Genre, le Nombre & les différens Cas. Mais cette idée générale ne peut nous conduire à une connoissance parfaite des *Articles* ; elle prouve seulement, que l'usage a voulu, que les

Noms prissent ordinairement des *Articles* avant eux.

Nos *Articles* ne seroient-ils point la même chose, que nos Pronoms *le, la, les, dont nous nous servons pour lui, elle, eux, elles*, quand nous plaçons le régime avant le Verbe, comme dans ces phrases : *je le loue, je la blame, je les loue, je les blame ; pour je loue lui ; je blame elle, je loue eux, je blame elles.* Ne seroient-ce point, dis-je, ces mêmes Pronoms, qu'on auroit placés devant les Noms comme *hic, hæc, hoc* des Latins, & qu'on auroit fait précéder par les Particules *de & à*, pour distinguer le Genre, le Nombre & les Cas, comme si on eût dit, *lui Roi, de lui Roi, &c. elle Reine, d'elle Reine, &c.* Il est constant, qu'on disoit autrefois, & qu'on dit encore aujourd'hui parmi les payfans de quelques Provinces, *de le, à le*, comme nous disons *de la, à la*, au lieu de *du & au*, qu'on a crus plus doux & plus agréables à l'oreille. D'ailleurs *de & à* n'étoient point alors considérés comme *Articles*, puisqu'on les joignoit à d'autres Particules, *le, les*, qu'on regardoit comme les vrais *Articles* : *de le Roi, de les Reines, à le Roi, à les Reines ; pour du Roi, des Reines, au Roi, aux Reines.*

Quoiqu'il en soit, mes conjectures ne me porteront point à rien innover dans le

langage ordinaire des Grammaires, malgré le grand exemple que vient d'en donner un de mes Devanciers; & j'admettrai comme eux trois sortes d'Articles; 1°. le *Défini*, 2°. l'*Indéfini*, 3°. le *Partitif*. Tous les Grammairiens, si l'on en excepte Regnier Desmarais, admettent ces trois sortes d'Articles. Tous aussi s'accordent à dire, que le *Défini* s'emploie pour donner aux Noms dont le sens est vague, une signification particulière & définie; que l'Article *Indéfini* se met devant les Noms, dont on veut que le sens reste vague & indéterminé; enfin que l'Article *Partitif* se joint aux Noms, qui désignent une partie d'un plus grand nombre.

Quant à la nécessité de l'Article en général, je n'entreprendrai point de prouver, qu'il est nécessaire absolument dans la Langue Française, tandis que la Latine, si ample & si étendue par elle-même, s'en passe aisément, ainsi que la Langue Angloise. Mais je répondrai aux reproches de ceux, à qui ces Articles coûtent tant de travail & tant de peine, que l'usage est le tyran des Langues; qu'il change, ôte & ajoute à son gré tout ce qui lui plaît, & comme il lui plaît; qu'il a voulu que les Langues modernes, quoique tirées de la Latine, eussent des Articles; & que si la

Langue Latine a lieu de s'applaudir d'en être privée, parce qu'elle en a plus de force & de majesté, les Langues modernes en sont amplement dédommagées par la clarté & la netteté, que les Articles répandent dans la diction, en ôtant toute ambiguïté dans le sens. C'est ce que Regnier Desmarais a très-bien démontré contre les partisans de la Langue Latine.

De tout tems on s'est récrié, qu'il n'y avoit rien de plus difficile dans la Langue Française, que ce qui regarde les Articles. Il me semble cependant, que tout ce qu'on doit en sçavoir peut se réduire à ces deux règles principales.

1°. Quand on prend un Nom commun dans un sens particulier & défini, on doit employer l'Article *Défini*.

2°. Si l'on prend ce même Nom commun dans une signification vague & indéterminée, il faut se servir de l'Article *Indéfini*.

Nous parlerons dans la suite des Articles *Partitifs*, & de quelques exceptions que la bisarrerie de l'usage, ou même la raison, ont introduites contre les deux principes généraux que nous venons d'établir. Eclaircissions en attendant par quelque exemple ce que nous venons de dire.

Cheval, est un Nom commun, vague &

indéterminé, & peut s'entendre de tout cheval en général; mais j'en rendrai la signification particulière & définie, en disant: *Voici la bride DU CHEVAL que je vous ai vendu.* De vague & indéterminée qu'étoit la signification du Nom commun, *Cheval*, l'Article défini l'a rendue particulière, & limitée à un seul cheval, qui est celui que je vous ai vendu. Si je disois au contraire: *j'ai une bride DE CHEVAL à vendre*, le mot *cheval* seroit alors employé dans un sens vague & indéterminé, & devoit s'entendre de tout cheval que ce pût être: aussi l'accompagne-t-on de l'Article *Indéfini*. Cette différence est essentielle; on ne sçauroit y faire trop d'attention.

L'Article qu'on appelle *Partitif*, est une sorte d'Article *Indéfini*. Il y a cependant entr'eux de la différence, 1°. en ce que les Articles *Partitifs* ont le Nominatif & l'Accusatif, que les *Indéfinis* n'ont point; 2°. en ce qu'on ne se sert des *Partitifs*, que devant les Noms de choses qui peuvent se partager, sans perdre leur nom. Un exemple rendra cette différence plus sensible. *Donnez-moi DU VIN*: voilà l'Article *Partitif* à l'Accusatif; on conçoit que je ne demande qu'une partie du vin qu'on peut avoir. Dans cette autre phrase, *DES SçAVANS ont cru*, &c. l'Article est au Nominatif; & il est aisé de

voir, que je parle de quelques Sçavans, & non de tous.

Passons aux Déclinaisons de ces différens Articles.

Déclinaisons de l'ARTICLE DÉFINI devant les Noms qui commencent par une consonne, ou par une h aspirée.

SING. MASC.		SING. FEM.	
Nom.	le Roi.	Nom.	la Reine.
Gen.	du Roi.	Gen.	de la Reine.
Dat.	au Roi.	Dat.	à la Reine.
Acc.	le Roi.	Acc.	la Reine.
Abl.	du Roi.	Abl.	de la Reine.

PLUR. MASC. & FEM.

Nom.	les Rois.	Nom.	les Reines.
Gen.	des Rois.	Gen.	des Reines.
Dat.	aux Rois.	Dat.	aux Reines.
Acc.	les Rois.	Acc.	les Reines.
Abl.	des Rois.	Abl.	des Reines.

Devant les Noms qui commencent par une voyelle, ou par un h non aspirée.

SING. MASC. & FEM.

Devant une voyelle.

Nom.	l'Esprit.	l'Âme.
------	-----------	--------

Gen.	de l'Esprit.	de l'Ame.
Dat.	à l'Esprit.	à l'Ame.
Acc.	l'Esprit.	l'Ame.
Abl.	de l'Esprit.	de l'Ame.

Devant une h non aspirée.

Nom.	l'Honneur.	l'Héroïne.
Gen.	de l'Honneur.	de l'Héroïne.
Dat.	à l'Honneur.	à l'Héroïne.
Acc.	l'Honneur.	l'Héroïne.
Abl.	de l'Honneur.	de l'Héroïne.

PLUR. MASC. & FEM.

Devant une voyele, ou une h non aspirée.

Nom.	les Esprits.	les Ames.
Gen.	des Esprits.	des Ames.
Dat.	aux Esprits.	aux Ames.
Acc.	les Esprits.	les Ames.
Abl.	des Esprits.	des Ames.

Remarquez dans ces Déclinaisons; 1°. que le Nominatif est semblable à l'Accusatif, le Génitif à l'Ablatif: 2°. qu'au pluriel, les Articles masculins sont les mêmes que les féminins.

Déclinaisons de l'ARTICLE INDEFINI.

Il sert également pour le Masculin & le Féminin, pour le Singulier & le Pluriel.

Il n'a ni Nominatif, ni Accusatif.

Gen.	{ De, avant une Consonne. D', avant une Voyele.
Dat.	A.
Abl.	{ De, avant une Consonne. D', avant une Voyele.

Devant une Consonne.

SING. MASC. & FEM.

Nom.	Paris.	Rome.
Gen.	La ville de Paris.	La ville de Rome.
Dat.	Aller à Paris.	Aller à Rome.
Acc.	Aimer Paris.	Aimer Rome.
Abl.	Partir de Paris.	Partir de Rome.

PLUR. MASC. & FEM.

Nom.	Nos livres, nos Femmes.
Gen.	{ La science de nos livres, La beauté de nos femmes.

Dat. S'attacher à ses livres , à ses femmes.
 Acc. Aimer ses livres , ses femmes.
 Abl. S'ennuyer de ses livres , de ses femmes.

Devant une Voyele.

S I N G . M A S C . & F E M .

Nom. Etienne. Anne.
 Gen. Le livre d'Etienne. Le miroir d'Anne.
 Dat. Parler à Etienne. Parler à Anne.
 Acc. Voir Etienne. Voir Anne.
 Abl. Se défier d'Etienne. Se défier d'Anne.

P L U R I E L .

Nom. Nos Aïeux.
 Gen. La gloire de nos Aïeux.
 Dat. Ressembler à ses Aïeux.
 Acc. Imiter ses Aïeux.
 Abl. Dégénérer de ses Aïeux.

Déclinaisons de l'ARTICLE PARTITIF.

S I N G U L I E R .

Nom. Du , De la , De l' , De , D'
 Gen. De , D'
 Dat. à Du , à De la , à De l' , à De , à D'
 Acc. Semblable au Nominatif.
 Abl. Semblable au Génitif.

P L U R I E L .

Nom. Des , De , D'
 Gen. De , D'
 Dat. à Des , à De , à D'
 Acc. Semblable au Nominatif.
 Abl. Semblable au Génitif.

Remarquez d'abord , que tant au singulier qu'au pluriel , le Nominatif & l'Accusatif , le Génitif & l'Ablatif sont semblables.

A l'égard des trois Cas , le Nominatif , le Génitif & le Datif ,

Du , article du Nominatif & de l'Accusatif , se met au singulier devant tous les Substantifs masculins , qui commencent par une consonne ou une *h* aspirée : *du pain , du vin , du hareng , du houblon ; DE LA* , devant tous les Substantifs féminins dans les mêmes circonstances : *de la viande , de la nourriture , de la haine , de la honte ; DE L'* , devant tous les Noms masculins ou féminins , qui commencent par une voyelle , ou par une *h* non aspirée : *de l'esprit , de l'érudition , de l'honneur , de l'humilité ; DE* , devant les Adjectifs masculins ou féminins , qui précèdent leurs Substantifs , & qui commencent par une consonne , ou une *h* aspirée : *de bon pain , de mauvaise viande ,*

de hardis soldats, *de* hautes destinées; & enfin *D'*, devant ceux qui commencent par une voyele: *d'*excellent pain, *d'*excellente viande.

DES, article du Nominatif & de l'Accusatif pluriels, se place devant tous les Substantifs: *des* esprits sublimes, *des* femmes sçavantes; *DE*, devant les Adjectifs qui commencent par une consonne: *de* bon vins, *de* belles femmes; & *D'*, devant ceux qui commencent par une voyele: *d'*excellens esprits, *d'*habiles gens.

DE, article singulier & pluriel du Génitif & de l'Ablatif, se met indifféremment devant tous les Noms commençans par une consonne; & *D'*, devant ceux, dont la lettre initiale est une voyele: peu *de* vin, peu *d'*eau, peu *de* bons livres, peu *d'*habiles gens.

Les articles du Datif singulier & pluriel suivent les mêmes règles, que ceux du Nominatif dans ces deux Nombres.

Voici quelques exemples de ces différentes déclinaisons.

Devant les Substantifs qui commencent par une consonne.

SING. MASC.

Nom.	<i>du</i> pain.
Gen.	un peu <i>de</i> pain.
Dat.	s'en tenir <i>à</i> <i>du</i> pain.
Acc.	manger <i>du</i> pain.
Abl.	manquer <i>de</i> pain.

PLUR. MASC.

Nom.	<i>des</i> vins.
Gen.	peu <i>de</i> vins.
Dat.	s'en tenir <i>à</i> <i>des</i> vins communs.
Acc.	avoir <i>des</i> vins excellens.
Abl.	se passer <i>de</i> vins excellens.

SING. FEM.

Nom.	<i>de</i> la viande.
Gen.	difette <i>de</i> viande.
Dat.	ressembler <i>à</i> <i>de</i> la viande.
Acc.	rôtir <i>de</i> la viande.
Abl.	se passer <i>de</i> viande.

PLUR. FEM.

Nom.	<i>des</i> perles.
Gen.	collier <i>de</i> perles.
Dat.	ressembler <i>à</i> <i>des</i> perles.
Acc.	enfiler <i>des</i> perles.
Abl.	être enrichi <i>de</i> perles.

Devant les Substantifs qui commencent par une voyele.

SING. MASC.

Nom.	de l'esprit.
Gen.	beaucoup d'esprit.
Dat.	joindre la science à de l'esprit.
Acc.	avoir de l'esprit.
Abl.	manquer d'esprit.

PLUR. MASC.

Nom.	des amis véritables.
Gen.	peu d'amis véritables.
Dat.	avoir affaire à des amis véritables.
Acc.	trouver des amis véritables.
Abl.	on manque d'amis véritables.

SING. FEM.

Nom.	de l'encre.
Gen.	un cornet d'encre.
Dat.	mêler de l'eau à de l'encre.
Acc.	faire de l'encre.
Abl.	manquer d'encre.

PLUR. FEM.

Nom.	des eaux.
Gen.	sources d'eaux.
Dat.	penser à des eaux troubles.
Acc.	prendre des eaux.
Abl.	être plein d'eaux.

Devant les Adjectifs qui commencent par une consonne.

SING. MASC. & FEM.

Nom.	de bon vin, de bonne eau.
Gen.	bouteille de bon vin, de bonne eau.
Dat.	vase servant à de bon vin, à de bonne eau.
Acc.	avoir de bon vin, de bonne eau.
Abl.	manquer de bon vin, de bonne eau.

Le Pluriel semblable au Singulier.

Devant les Adjectifs commençans par une voyele.

SING. MASC. & FEM.

Nom.	d'excellent pain, d'excellente viande.
Gen.	beaucoup d'excellent pain, d'excellente viande.
Dat.	accoutumé à d'excellent pain, à d'excellente viande.
Acc.	manger d'excellent pain, d'excellente viande.
Abl.	manquer d'excellent pain, d'excellente viande.

Le Pluriel semblable au Singulier.

De l'Article UN, UNE.

Aux trois Articles dont je viens de parler, presque tous les Grammairiens en ajoutent un quatrième; c'est le nom numéral *un, une*. Ses cas sont:

Au Singulier.

Nom.	<i>un</i>	} Homme.	<i>une</i>	} Femme.
Gen.	<i>d'un</i>		<i>d'une</i>	
Dat.	<i>à un</i>		<i>à une</i>	

Au Pluriel.

Nom.	<i>des</i>	} Hommes.	<i>des</i>	} Femmes.
Gen.	<i>d'</i>		<i>de</i>	
Dat.	<i>à des</i>		<i>à des</i>	

Ils se fondent, sur ce qu'en certains cas il ne signifie souvent qu'une unité vague & indéterminée, qui loin d'exclure la pluralité, la suppose, comme dans cette phrase: *UNE mauvaise femme est un grand mal*; qui peut se rendre par celle-ci: *toute mauvaise femme est un grand mal*.

Ce nouvel Article n'est point du goût de Regnier Desmarais, qui le regarde comme intrus dans la Langue Française. Il prétend, qu'un mot dont l'usage est de désigner

désigner l'unité, ne sauroit être ~~pas~~ dans un sens indéfini. Il soutient, que les exemples qu'on en apporte, ne désignent rien moins, qu'un sens indéfini & indéterminé; que dans cette phrase: *un crime si horrible mérite la mort*, si mis devant l'Adjectif indique un certain crime, dont on a parlé; qu'en un mot, &c.





TRAITÉ DU NOM.

QN doit regarder comme Nom tout mot, qui exprime & marque le sujet dont on parle, ou, si l'on l'aime mieux, l'objet d'une idée. Ainsi lorsque je dis, *maison*, *jardin*, *argent*, *rivière*, *poisson*, *eau*, *vin*, &c. Tous ces mots sont des Noms, parce qu'ils expriment & marquent le sujet dont je parle, c'est-à-dire, ce que j'entens, & ce que je veux faire entendre par ces mots.

On distingue deux sortes de Noms, le nom *Substantif*, & le nom *Adjectif*.

On appelle nom *Substantif* celui qui marque une substance, un être, & qui désigne un objet déterminé, considéré en lui-même dépouillé de toute qualité. Le nom *Adjectif* au contraire est celui qui n'exprime que la qualité, indépendamment de l'objet auquel elle peut-être ap-

D U N O M. 195
pliquée. Exemple, lorsque je dis, *maison*, ce mot ne désigne qu'un objet sans qualité, & ne convient qu'à ce que nous appelons *maison*; & quand je me fers du mot *grand*, je ne marque par ce mot aucune substance, aucun objet particulier, mais seulement une qualité, qui exprime la grandeur de quelque chose que ce soit: en sorte que pour donner un sens déterminé à ce mot, il faut que j'y joigne un Substantif; comme quand je dis, *une grande maison*, *un grand homme*, *un grand jardin*, *un grand cœur*, &c. On doit de plus remarquer que le nom substantif ne peut jamais être que d'un seul genre, c'est-à-dire qu'il est toujours ou masculin ou féminin. L'adjectif au contraire est ordinairement susceptible des deux genres. Ex. *bon* au Mas. fait *bonne* au féminin. &c. Exceptez les noms adjectifs terminés par un *e* muet, comme: *illustre*, *honnête*, *aimable*, qui ne sont sujets à aucune variation de genre, car on dit: un *honnête homme*, une *honnête femme*. Un *aimable homme*, une *aimable femme*. &c. Mais c'est trop m'arrêter sur des choses connues & triviales.

On divise les noms Substantifs en noms *Propres*, & en noms *Appellatifs*.

Les Noms *propres* ont cela de particulier, qu'ils ne marquent & n'indiquent

Iij

qu'une personne ou une chose unique. Ex: *Alexandre, César, Paris, Rouen, la Seine, la Champagne, &c.*

Les Noms *appellatifs* sont ceux qui servent à désigner plusieurs êtres, ou plusieurs objets de la même espèce; comme, *homme, femme, avocat, marchand, jardinier, porte, bâtiment &c.*

On peut ajouter à ces définitions, que le Nom *appellatif* pourroit avec plus de raison être regardé comme un nom général & commun, puisque ces noms, *riviere, femme*, qui sont appellatifs, ne servent pas plus à marquer une telle riviere & une telle femme, que toutes les rivieres & toutes les femmes en général.

Les Noms appellatifs souffrent encore une nouvelle division en *Abstrait* & en *Collectifs*.

On donne le nom de *Substantifs abstraits* à ceux qu'on emploie pour marquer une chose, qui n'ayant point d'existence réelle, ne subsiste que dans l'entendement: C'est ce qu'on appelle *Êtres de raison*; ou, si l'on veut, les *Substantifs abstraits* sont ceux qui expriment une qualité considérée comme subsistante par elle-même, & indépendante de l'objet qui peut en être revêtu. Tels sont les noms de *bonté, clemence, science, vertu, industrie, &c.* Parce

qu'ils n'emportent point avec eux l'idée d'un être réel, & ne dénotent qu'une qualité. Ils sont tous tirés des Noms adjectifs.

Surquoi il est apropos d'observer, que quoique ces noms n'expriment qu'une qualité, ils diffèrent cependant essentiellement des Adjectifs, en ce que ceux-ci emportent avec eux l'idée confuse de quelque objet, & n'ont point de sens clair & distinct, s'ils ne sont joints à un substantif. Ainsi quand je dis, *clément, vertueux*, ces mots ne présentent qu'une idée vague & confuse, qui ne devient claire, que lorsque je dis, *un Prince clément, un homme vertueux*. Au contraire les *Substantifs abstraits* offrent par eux-mêmes une idée nette; sans qu'il soit nécessaire de les accompagner d'un autre mot; comme quand je dis, *la clemence, la vertu, &c.*

On appelle *Substantifs collectifs* les Noms, qui, quoiqu'employés au nombre singulier, comprennent plusieurs choses ou plusieurs personnes. Ainsi ces mots, *le peuple, la flotte, le collège, &c.* sont des *Substantifs collectifs*, parce qu'ils portent à l'esprit l'idée d'un grand nombre d'hommes, de vaisseaux, de maîtres & d'écoliers, compris sous chacun de ces termes mis au singulier.

Observez encore, que les Noms substantifs & Adjectifs sont ou *primitifs*, ou *dérivés*, ou *composés*.

On appelle *Primitifs* ceux qui ne tirent point leur origine d'autres mots, soit de la même Langue, soit d'une autre. Sur quoi on doit remarquer, qu'un mot peut fort bien être émané originairement d'une autre Langue, & n'en être pas moins primitif, pourvu que le mot dont il vient, soit primitif dans sa Langue. Ainsi *vertu*, *pain*, *vin* sont des Noms primitifs, quoi qu'ils viennent des mots Latins *virtus*, *panis*, *vinum*.

Les noms *dérivés* sont ceux qui doivent leur établissement à quelque mot primitif, nom ou verbe; comme on le remarque dans *cordialité* qui vient de *cœur*; *vertueux* de *vertu*; *amoureux* d'*amour*; *profitable* de *profit*; *admirable* d'*admirer*; *studieux* d'*étudier*. Ces deux derniers adjectifs portent le nom d'adjectifs verbaux, parce qu'ils sont dérivés de verbes.

Les noms *composés* sont ceux qui, soit dérivés ou primitifs, prennent devant eux une préposition, un nom, un verbe, un adverbe, &c. Par exemple, ces noms, *emportement*, *incroyable*, *supportable*, *permanent*, *convive*, ont pour première syllabe des prépositions: *bienaise*, *véridique*, *passé*

relours, sont composés; le premier, d'un adverbe & d'un adjectif, le second, d'un nom adjectif & d'un verbe tous deux Latins, le troisième, d'un verbe & d'un nom substantif. Ce peu d'exemples suffit pour la connoissance des Noms de cette espece.

Il y a aussi dans la Langue Française, comme dans toutes les autres, des Noms *augmentatifs* & *diminutifs*. Ce sont de purs positifs, qui par l'addition de quelques lettres ou de quelques syllables, servent à diminuer ou à augmenter la force & le sens d'un mot. Il est vrai que les *Augmentatifs* sont rares en François, ou plutôt qu'ils sont confondus avec les primitifs; mais les diminutifs subsistent encore d'une manière distincte, & sont en assez grand nombre. La plupart sont terminés en *ard*, *au*, *ase*, *asse*, *atre*, *ette*, *er*, *on*, *Ex. Babilard*, *perdreau*, *arbrisseau*, *bonace*, *traïnasse*, *jaunâtre*, *noirâtre*, *poulet*, *corselet*, *levrette*, *tablette*, *mousqueton*, *peloton*, *chalnon*; &c. Qui sont formés de *babil*, *perdrix*, *arbre*, *bon*, *traïnée*, *jaune*, *noir*, *poule*, *corps*, *lievre*, *table*, *mousquet*, *pelote*, *chalne*, &c. L'usage apprendra à connoître ces mots.

On divise encore les Noms en *absolus* & en *relatifs*. On appelle *absolus* ceux qui présentent une idée simple; comme,

eau, terre, feu, &c. On nomme *relatifs* ceux qui en nous offrant l'idée d'une chose, nous en font en même temps concevoir encore une autre à la quelle ils ont relation; comme, *pere, frere, écolier, &c.* Qui portent avec eux l'idée d'un *fil*, d'un autre *frere*, ou d'une *sœur*, d'un *matre*, &c. Il y a un grand nombre d'*Adjectifs* relatifs.

Il est apropos de remarquer ici qu'il y a des noms qui sont tantôt substantifs tantôt adjectifs tels que sont *sacrilege, politique, sublime, vrai, &c.* Car ils seront substantifs dans ces phrases: *le sacrilege est un grand crime, la politique est nécessaire dans un état, Le sublime d'un discours, Le vrai, employé pour le mot verité.* Ces noms deviennent au contraire adjectifs dans les phrases suivantes: *il porte une main sacrilege sur les autels, C'est un grand politique, Le style sublime, &c.*

Enfin il y a aussi des *Noms de nombre*, qui servent à marquer le rapport numérique que nous concevons entre les choses. Ces noms sont *adjectifs* ou *substantifs*.

Les noms de nombre adjectifs sont *absolus* ou *ordinaux*.

On appelle noms de nombre *absolus* ou *ordinaux*, ceux qui expriment absolument & simplement les divers nombres, & qui

répondent à cette question, *combien sont-ils?* Tels sont, *un, deux, trois, quatre, dix, vingt, trente, cent, mille, &c.*

Ces Nombres absolus, comme je l'ai remarqué dans le Traité de l'Orthographe*, ne se déclinent point, exceptez *vingt & cent*. On dit *quatre-vingts ans, cinq cents pistoles*. Lorsque *mille* est pris pour signifier une distance, comme en Allemagne ou en Italie, on ajoute une *S* à la fin de ce mot lorsqu'il est au pluriel. Ex. *il demeure à 3. milles de la ville.*

Les noms de nombre *ordinaux* sont ceux qui désignent la place & le rang numérique des choses entr'elles, & qui répondent à cette question, *le quantième est-il?* comme, *premier, second, troisième, dixième, vingtième, centième, millième, &c.*

Ces derniers se forment des noms de nombre absolus, en ajoutant *ième* à ceux qui finissent par une consonne; ou bien en changeant en *ième* l'*e* muet final des autres. Ainsi de *trois* on fait *troisième*; de *quatre*, *quatrième*; de *cinq*, *cinquième*; &c.

On excepte seulement de cette règle *premier & second*, ainsi que *neuvième*, qui change aujourd'hui l'*f* finale de *neuf* en *v* consonne, car autrefois on écrivoit *neufvième*, mais ce n'est plus l'usage.

* Page 148.

Les Noms de nombre substantifs sont ou collectifs, ou partitifs, ou augmentatifs.

Les Noms de nombre collectifs sont ceux qui expriment sous une même idée, & comme ne faisant qu'un tout, la collection & l'assemblage de plusieurs nombres; comme, *un sixain, une douzaine, une vingtaine, une centaine, &c.*

On appelle noms de nombre partitifs ceux qui marquent la partie d'un tout numérique; comme, *la moitié, le tiers, le quart, le dixième, le vingtième, &c.*

Enfin les noms de nombre augmentatifs servent à indiquer par un seul mot, combien de fois un même nombre ou une même quantité est redoublée; comme quand je dis, *le double, le triple, le quadruple, &c.*

On considère ordinairement dans les Noms le Genre, le Nombre & le Cas. Je ne parlerai point ici des Cas: on peut consulter ce que j'en ai dit dans le Traité de l'Article, page 174. & suiv. Par la même raison, je renvoie pour les Déclinaisons des Noms aux Déclinaisons des Articles que j'ai données.

Du Genre des Noms.

J'ai remarqué ailleurs que les noms

François n'ont que deux Genres, le masculin & le féminin. Ils semblent avoir été établis, pour mettre de la différence entre le mâle & la femelle. Ils se reconnoissent par les deux Articles *le* & *la*, *un* & *une* au singulier; mais cette distinction, cesse au pluriel, parce qu'*un* & *une* n'en ont point; & que l'Article *les* y sert indifféremment pour les deux genres.

Cet exposé dit quelque chose; mais est-il suffisant pour faire distinguer à un Etranger le genre de nos Noms? lorsqu'il voudra parler, composer & écrire en notre Langue, connoitra t'il par là s'il faut mettre devant un Nom l'article masculin ou l'article féminin? Non sans doute, il a donc besoin de regles, & de regles sûres; & par malheur nous en avons peu, sur tout peu de générales, la plupart étant sujettes à des exceptions sans nombre. Quoiqu'il en soit, il faut tâcher de faire connoître cette distinction des genres, qui embarrasse les Etrangers, & souvent les François mêmes. C'est ce que nous essayerons à l'aide de quelques remarques que nous allons faire.

Observons auparavant, qu'à l'exception d'un très petit nombre de Noms dont je donnerai la liste, les Noms substantifs qui n'ont qu'une signification, ne

sont jamais que d'un seul genre, masculin ou féminin.

Il n'en est pas de même des Noms adjectifs. Comme ils sont institués pour exprimer les qualités différentes des substantifs, ces Substantifs étant les uns du genre masculin, les autres du genre féminin, il est nécessaire que pour se joindre à eux, les Adjectifs soient également de ces deux genres. *Profit & perte*, par exemple, sont deux Substantifs, le premier du genre masculin, le second du genre féminin. Pour que je puisse joindre l'Adjectif *grand* à l'un & à l'autre, il est évident qu'il faut que je puisse dire, *le grand profit, la grande perte*.

Il est inutile que je répète ici ce que j'ai dit dans le Traité de l'Orthographe de la distinction du genre masculin & féminin des Noms adjectifs, & de la manière dont ce dernier se forme du premier. On peut consulter les règles que j'ai données à ce sujet à l'endroit cité page 148. Je passe à quelques remarques sur le genre des Noms.

Tous les Noms d'homme, & de tout ce qui a rapport à leur sexe sont masculins. Ex. *Jupiter, Alexandre, chien, lion, sanglier, ours, &c.*

Par une raison contraire, tous les Noms

de femmes, & de tout ce qui a rapport à leur sexe, sont féminins. Ex. *Diane, Pénélope, chienne, lionne, cavalle, chatte, &c.*

Tous les Noms adjectifs & tous les Infinitifs employés substantivement sont masculins. Ex. *Le vrai, le faux, le beau, le bon, l'honnête, l'utile, le lever, le coucher, le dîner, le souper, &c.*

Ces règles sont générales, & ne souffrent point d'exception.

Les Noms terminés en *c* sont du genre masculin. Ex. *Banc, accroc, froc, choc, troc, &c.*

Ceux qui se terminent en *d* sont masculins, Ex. *Bord, étendard, hasard, liard, &c.*

EXCEPTIONS.

Hard. [Outil de Gantiers.]

Les Noms terminés en *té*, ou en *tié*, sont du genre féminin. Ex. *Amitié, pitié, bonté, majesté, &c.*

EXCEPTIONS.

Benedicité.. Eté.. Pâté.. Thé.

Les Noms terminés en *f* sont masculins. Ex. *Bref, canif, esquif, &c.*

EXCEPTIONS.

Clef... Nef... Soif.

Les Noms terminés en *g* sont du genre masculin ; comme , *rang* , *sang* , &c.

Les Noms terminés en *i* sont masculins.
Ex. *Ami* , *charivari* , *roi* , &c.

EXCEPTIONS.

Foi.. Fourmi.. Loi.. Merci.

Les Noms terminés en *l* sont masculins.
Ex. *Email* , *metal* , *miel* , *ciel* , *nombril* ,
persil , *col* , *sol* , &c.

Les Noms terminés en *m* & en *n* sont du genre masculin. Ex. *Chemin* , *écran* ,
levain , *moulin* , *magasin* , &c.

EXCEPTIONS.

Faim.. Fin.. Main.. Nonain.

Les Noms terminés en *p* sont masculins.
comme , *Drap* , &c.

Ceux qui se terminent en *q* sont aussi masculins ; comme , *coq*.

Les Noms terminés en *r* sont du genre masculin. Ex. *Boulangier* , *char* , *cœur* ,
danger , *malheur* , *trésor* , &c.

EXCEPTIONS.

Chair. Cour. Cuillier.
Mer. Sœur. Tour.

Les Noms terminés en *s* sont masculins.
Ex. *Appas* , *abcès* , *bras* , *dos* , *trépas* , &c.

EXCEPTIONS.

Brebis. Fois. Iris.
Passeyelours. Souris. Vis.

Les Noms terminés en *t* sont du genre masculin. Ex. *Arrêt* , *biscuit* , *prêt* , *rachas* ,
serment , &c.

EXCEPTIONS.

Dent. Dot. Forêt. Jument.
Mort. Nuit. Part.

Les Noms terminés en *u* sont féminins ;
comme , *bru* , *glu* , *tribu* , *vertu* , &c.

Les Noms terminés en *x* sont masculins ;
comme , *choix* , *styx* , &c.

EXCEPTIONS.

Chaux. Croix. Faulx. Noix.
Paix. Perdrix. Poix. Toux.

Les Noms terminés en *al* , *ail* , *eu* & *on* ;
sont du genre masculin. Ex. *Cheval* , *everm*
tail , *essieu* , *matou* , &c.

Les Noms terminés en *au* sont masculins; comme, *bateau, bureau, cadeau, &c.*

EXCEPTIONS.

Eau. Peau.

Les Noms terminés en *on* sont masculins. Ex. *Bataillon, bâton, maçon, poisson, poison, violon.*

EXCEPTIONS.

Boisson.	Carguaïson.	Chançon.
Cloïson.	Comparaïson.	Conjugaïson.
Déclinaïson.	Démangeaïson.	
Exhalaiïson.	Façon.	Garnison.
Leçon.	Liaïson.	Lunaïson.
Maiïson.	Moïïson.	Oraïson.
Prison.	Raïson.	Rançon.
Saiïson.	Foiïson.	Trahiïson.
	Venaïson.	

Les Noms terminés en *ion* sont du genre féminin. Ex. *Ambition, érudition, malediction, passion, &c.*

EXCEPTIONS.

Alcion.	Alérion.	Champion.
Camion.	Croupion.	Décursion.
Crayon.	Espion.	Gabion.
Embrion.	Lion.	Million.
Gallion.	Bastion.	

Morion.	Pion.	
Rayon.	Scorpion.	Séptentrion.
Tabellion.	Taillion.	

Les Noms terminés en *eur* sont féminins; comme, *clameur, sœur, valeur, &c.*

EXCEPTIONS.

Bonheur.	Breteur.	Cœur.
Chœur.	Crieur.	Déclamateur.
Equateur.	Extérieur.	Honneur.
Intérieur.	Labeur.	Malheur.
Brodeur.	Sonneur.	Tourneur.

Et généralement tous les Noms en *eur* qui sont dérivés des verbes.

Les Noms terminés en *ame* & en *ence* sont du genre féminin. Ex. *Epigramme, flame, patience, science.*

EXCEPTIONS.

Romance. Silence.

Les Noms terminés en *aire, erre, & ere,* sont du genre masculin; comme, *cimeterre, frere, pere, tonnerre, sommaire, verre, &c.*

EXCEPTIONS.

Affaire.	Aire.	Artere.
Biere.	Chaire.	Chere.
Chimere.	Colere.	Commere.

210 **T R A I T É**

Dure-mere.	Eclaire.	Enchere.
Aiguiere.	Fougere.	Fourmillere.
Galere.	Genouilliere.	Grammaire.
Guerre.	Haire.	Mere.
Ailliere.	Paire.	Panthere.
Perpendiculaire.		Primevere.
Scorsonnaire.	Serre.	Sphere.
Terre.	Vipere.	

Les Noms terminés en *aie*, *ie*, & *oie*, sont féminins. Ex. *Joie*, *soie*, *pluie*, *vie*, *zaguaie*, &c.

EXCEPTIONS.

Bain-marie.	Foie	Incendie.
Messic.	Parapluie	Pavie.

Les Noms terminés en *iere* sont du genre féminin; comme, *biere*, *chaumiere*, *riviere*, &c.

EXCEPTIONS.

Cimetiere.	Derriere.
------------	-----------

Les Noms terminés en *ice* sont masculins. Ex. *Complice*, *maléfice*, *vice*, *suppliee*, &c.

EXCEPTIONS.

Avarice.	Ecrevice.	Epices.
Immondices.	Justice.	Lice.
Malice.		Milice.
Police.	Prémices.	

D U N O M. **211**

Les Noms terminés en *ire* sont féminins; comme, *ire*, *satyre*, &c.

EXCEPTIONS.

Délire.	Empire.	Martyre.
Navire.	Porphire.	Rire.
Satyre,	Dieu des bois.	

Les Noms terminés en *oire* sont masculins. Ex. *Grimoire*, *réfectoire*, &c.

EXCEPTIONS.

Armoire.	Baignoire.	Bassinoire.
Doloire.	Ecritoire.	Ecumoire.
Foire.	Glissoire.	Gloire.
Histoire.	Lardoire.	Loire.
Mâchoire.	Mangeoire.	Mémoire.
Moire.	Nageoire.	Passoire.
Poire.	Ratissoire.	Victoire.

Les Noms terminés en *ine* & *une* sont du genre féminin. Ex. *Bruine*, *cuisine*, *échine*, *prune*, *fortune*, &c.

Les Noms terminés en *ure* sont féminins. Ex. *Aventure*, *cure*, *hure*, *sourture*, &c.

EXCEPTIONS.

Augure.	Colure.	Mercur.	Parjure.
---------	---------	---------	----------

Les Noms terminés en *be* sont du genre féminin; comme, *aube*, *barbe*, &c.

EXCEPTIONS.

Adverbe.	Astrolabe.	Cube.
Globe.	Limbes.	Lobe.
Proverbe.	Tuorbe.	Tube.
	Verbe.	

Les Noms terminés en *ble* sont masculins. Ex. *Cable, erable, meuble, &c.*

EXCEPTIONS.

Bible.	Etable.	Fable.
Hieble.	Table.	

Les Noms terminés en *bre* sont du genre masculin. Ex. *Concombre, timbre, &c.*

EXCEPTIONS.

Algebre.	Chambre.	Fibre.
Ombre.	Tombres.	Vertebres.

Les Noms terminés en *ce* sont féminins. Ex. *Glace, grimace, préface, &c.*

EXCEPTIONS.

Commerce.	Divorce.	Espace.
Négoce.	Pouce.	
Capuce.	Sacerdoce.	Sesterce.

Les Noms terminés en *che* sont féminins; comme, *approche, autruche, breche, fiche, moustache, &c.*

EXCEPTIONS.

Acrostiche.	Coche.	Dimanche.
Hémistiche.	Porche.	Prêche.
Relâche.	Reproche.	

Les Noms terminés en *cle* sont masculins; comme, *Froncle, oncle, petoncle.*

EXCEPTIONS.

	Boucle.	Débâcle.
Escarboucle.	Macle.	Manicles.

Les Noms terminés en *cre* sont du genre masculin. Ex. *Fiacre, massacre, sepulchre, &c.*

EXCEPTIONS.

Ancre.	Encre.	Nacre.	Ocre.
--------	--------	--------	-------

Les Noms terminés en *de* sont féminins. Ex. *Ambassade, corde, émeraude, étude, miséricorde, &c.*

EXCEPTIONS.

Code.	Coude.	Druide.
Épisode.	Exode.	Éxorde.
Fratricide.	Homicide.	Intermede.
Monde.	Monocorde.	Parricide.
Prélude.	Remede.	
Synode.	Subside.	Vuide.

Les Noms terminés en *dre* sont féminins; comme, *cendre, salamandre, scolopendre, &c.*

TRAITÉ
EXCEPTIONS.

Cedre. Cidre. Cylindre.
Désordre. Hypocotyles. Ordre.
Quadre.

Les Noms terminés en *ée* sont féminins,
comme, *cheminée, fusée, poignée, &c.*

EXCEPTIONS.

Caducée. Chasse-marée. Colisée.
Elysée. Empyrée. Hyménée.
Mosolée. Pygmée. Trophée.

Les Noms terminés en *se* & *phe* sont
féminins; comme, *girasse, griffe, truffe, &c.*

EXCEPTIONS.

Golfe. Hiéroglyphe. Parase.
Paragraphe. Taruffe. Triglyphe.
Triomphe.

Les Noms terminés en *fle* sont fémi-
nins; comme, *Nesle, &c.*

EXCEPTIONS.

Buffe. Girofle. Moufle.
Soufle. Trefle.

Les Noms terminés en *fre* & en *phre*
sont masculins; comme, *samphre, souf-
fre, &c.*

EXCEPTIONS.

Balafre. Gaufre.

Les Noms terminés en *ge* sont du genre
masculin. Ex. *Assemblage, déluge, équipage,
mensonge, orage, &c.*

EXCEPTIONS.

Alberge. Alonge. Asperge.
Auberge. Ange. Bauge.
Charge. Décharge. Eponge.
Fange. Frange. Gorge.
Grange. Horloge. Jauge.
Image. Litarge. Loge.
Longe. Losange. Louange.
Marge. Neige. Phalange.
Plage. Rage. Sauge.
Serge. Targe. Tige.
Verge. Vierge. Vandange.
Vuidange.

Les Noms terminés en *gle* sont du genre
masculin. Ex. *Espiègle, ongle, segle, &c.*

EXCEPTIONS.

Epingle. Regle. Sangle. Tringle.

Les Noms terminés en *gue* sont du genre
féminin. Ex. *Figue, morgue, nargue, &c.*

EXCEPTIONS.

Apologue. Catalogue. Collogue.

Décalogue. Dialogue. Dogue.
Epilogue. Prologue.

Les Noms terminés en *le* sont féminins;
comme, *crapule, bouffole, ville, &c.*

EXCEPTIONS.

Alvéole.	Afyle.	Branle.
Capitole.	Chef-defile.	Chile.
Codicile.	Concile.	Contrôle.
Crépuscule.	Cocodile.	Dactyle.
Domicile.	Hâle.	Intervalle.
Libelle.	Mâle.	Manipule.
Merle.	Mille.	Modèle.
Module.	Môle.	Monopole.
Opuscule.	Orle.	Pécule.
Pole.	Préambule.	Protocole.
Râle.	Réptile.	Rôle.
Saule.	Scandale.	Scrupule.
Serre-file.	Symbole.	Somnambule.
Style.		Vaudeville.
Véhicule.	Ventricule.	Vestibule.
	Zèle.	

Les Noms terminés en *ille* sont féminins;
comme, *filie, merveille, oreille, &c.*

EXCEPTIONS.

Chevrefeuille.	Cure-oreille.
Perce-oreille.	Portefeuille.

Les Noms terminés en *me* sont du genre
masculin;

masculin; comme, *charme, dôme, fantôme, orme, &c.*

EXCEPTIONS.

Alarme.	Ame.	Amertume.
Anagramme.	Apostume.	Arme.
Bergame.	Berme.	Brume.
Chiourme.	Cime.	Corme.
Coutume.	Décimes.	Dixme.
Dragme.	Ecume.	Enclume.
Eaigme.	Estime.	Ferme.
Flâme.	Forme.	Game.
Gomme.	Gourme.	Lame.
Lime.	Maxime.	Palme.
Paume.	Plateforme.	Plume.
Pomme.	Quadragesime.	Quinquagesime.
Réforme.	Rime.	Séptuagesime.
Sexagesime.	Trame.	Victime.

Les Noms terminés en *ne* ou *gne* sont
féminins. Ex. *Borne, besogne, cicogne, corne, trogne, &c.*

EXCEPTIONS.

Ane.	Antimoine.	Capricorne.
Cerne.	Chêne.	Cigne.
Cône.	Cothurne.	Crâne.
Domaine.	Energumene.	Exagone.
Faune.	Frêne.	Jeûne.
Interregne.	Organe.	Manes.
	Octogone.	Patrimoine.

218

Peigne.
Pênc.
Prône.

TRAITÉ

Pentagone.
Phénomene.
Regne.
Throne.

Poligone.
Pivoine.
Signe.

Les Noms terminés en *pe* sont féminins
Ex. *Echarpe, guêpe, tripes, tulippe, &c.*

EXCEPTIONS.

Archétype.	Groupe.	Jaspe.
Microscope.	Participe.	Polype.
Principe.	Prototype.	Trope.
	Type.	

Les Noms terminés en *ple* sont masculins ; comme, *centuple, sinople, triple, &c.*

Les Noms terminés en *pre* sont du genre féminin ; comme, *vêpres, &c.*

EXCEPTIONS.

Pampré.

Les Noms terminés en *que* sont féminins. Ex. *Boutique, frasque, musique, politique, &c.*

EXCEPTIONS.

Cantique.	Casque.	Catafalque.
Cirque.	Colloque.	Distique.
Domestique.	Émétique.	Masque.
Obélisque.	Panegyrique.	Portique.

DU NOM.

219

Risque.

Tropique,
Zodiaque.

Viatique.

Les Noms terminés en *are, ore, aure, eure & ure*, sont du genre féminin. Ex. *Aurore, mare, heure, &c.*

EXCEPTIONS.

Beure.	Centaure.	Ellébore.
Genre.	Leurre.	Météore.
Phare.	Pore.	Tintamare.

Les Noms terminés en *se* précédé d'une voyelle, ou en *ze*, sont féminins ; comme, *délise, église, muse, parenthèse, vase, &c.*

EXCEPTIONS.

Bronze.	Diocèse.	In-douze.
In-seize.	Pégase.	Trapeze.
Vase.		

Les Noms terminés en *se* précédé d'une consonne, ou en *sse*, sont féminins. Ex. *Bosse, chasse, crosse, danse, &c.*

EXCEPTIONS.

Carosse.	Colosse.	Haut-de-chausses.
Narcisse.	Parnasse.	

Les Noms terminés en *te* sont du genre féminin ; comme, *crote, jatte, marmite, marotte, patte, &c.*

Kij

EXCEPTIONS.

Acte.	Antidote.	Buste.
Casse-noisette.	Ceste.	
Compte.	Comte.	Conte.
Contraste.	Cul-de-jatte.	Culte.
Digeste.	Doute.	Ecclésiaste.
Entracte.	Faste.	Faîte.
Geste.	Gîte.	Holocauste.
Inceste.	Insecte.	Labyrinthe.
	Manifeste.	Mécompte.
Mérite.	Mirthe.	Pacte.
Porte-croix.	Porte-mousqueton.	
Porte-feuille.	Porte-mouchettes.	Précepte.
Prétexte.	Reste.	Squelete.
Stigmates.	Térébinthe.	Tête-à-tête.
Texte.	Tumulte.	Vicomte.

Les Noms terminés en *tre* sont masculins. Ex. *Atre, centre, plâtre, pupitre, ventre, &c.*

EXCEPTIONS.

Chartre.	Contre-lettre.	Dartre.
Emplâtre.	Epitre.	Fenêtre.
Guêtre.	Haute & basse contre.	Huitre.
Lettre.	Maratre.	Martre.
Mître.	Montre.	
Poutre.	Vitre.	[Loutre, est M. & F.]

Les Noms terminés en *ve* sont féminins; comme, *cave, cuve, seve, &c.*

EXCEPTIONS.

Conclave.	Esclave.	Fleuve.
Glaive.	Rêve.	

Les Noms terminés en *vre* sont du genre masculin. Ex. *Chanvre, havre, livre, &c.*

EXCEPTIONS.

Chevre.	Couleuvre.	Fievre.	Levre.
---------	------------	---------	--------

Les Noms terminés en *xe* sont masculins; comme, *Axe, &c.*

EXCEPTIONS.

Annexe.	Parallaxe.	Syntaxe.	Taxe.
---------	------------	----------	-------

Noms de différens genres suivant leurs diverses significations.

A

Air, Element. M. Aire, nid. feminin.

B

Barbe, cheval de Barbarie, M. Barbe, poil des joues & du menton, F.

C

Chose, joint avec *quelque*, M. en tout autre cas, F.

Coche, voiture, M. *Coche*, entaille faite à quelque chose, F.

Couple, est du masculin lorsqu'on parle de deux personnes. Comme : *un couple bien unis* en parlant d'un mari & d'une femme. Il est du féminin lorsqu'on parle de deux choses ou de deux animaux Ex. *Une couple D'œufs. Une couple de Bœufs.*

Cour, la Cour du Roy, ou celle d'une maison. F. *Cours*. Le cours d'une affaire ou d'une rivière, M.

Cravate, soldat, le regiment des cravates, cavalerie. M. *Cravate*, ornement de col, F.

Cornette, Officier d'armée, M. *Cornette*, coëffe de toile, F.

Crème, Sacrement, ou matiere du Sacrement, M. *Crème*, du lait, F.

E

Echo, répétition d'un son frappant contre quelque corps qui le renvoie distinctement, M. *Echo*, Nympe, F.

Enseigne, Officier d'armée, M. *Enseigne*, ce qui sert à indiquer quelque chose, F.

Espace. M. Mais en terme d'imprimerie, il est du F.

Evangile, la loi & la vie de Jesus-Christ, M. *Evangile*, qu'on lit à la Messe, F.

Erre, F. Aller grand Erre. *Erres d'un cerf*, ses traces, F. *Ers*. Legume semblable à la vesce. M.

Exemple, ce que l'on propose à fuir ou à imiter, M. *Exemple*, modele sur lequel on apprend à former son écriture, F.

G

Garde, homme préposé pour garder, M. *Garde*, en tout autre sens, F.

Greffe, lieu où l'on garde les registres d'une Cour de justice, M. *Greffe*, petite branche d'arbre entée sur une autre, F.

H

Heure, espace de temps. F. *Heur*, ancien mot François, comme *heur* & *malheur*. M.

L

Livre, volume manuscrit ou imprimé, M. *Livre*, poids, F. *Livre*, monnoie de compte, F.

Manche, partie d'un instrument ou d'un outil, M. *Manche*, partie d'un habit, F. *Manche*, canal qui sépare la France de l'Angleterre, ou l'Angleterre de l'Irlande, F. *Manches*, les aîles d'un bataillon ou d'un escadron, F.

Manœuvre, aide à Maçon ou à Couvreur, M. *Manœuvre*, les principales pièces d'un vaisseau, auxquelles sont attachés les cordages & les voiles, F. *Manœuvre*, tout ce qui se fait pour le gouvernement d'un vaisseau, F. *Manœuvre*, conduite bonne ou mauvaise qu'on tient dans les affaires, F.

Mémoire, écrit instructif, M. *Mémoire*, relation de faits servant à l'Histoire, M. *Mémoire*, puissance ou action de l'ame, par laquelle elle retient ou se rappelle les choses, F.

Mode, Terme de Philosophie, de Musique & de Grammaire, M. *Mode*, coutume, maniere, usage, F.

Môle, jettée de pierres en forme de digue, M. *Môle*, Terme de Médecine; masse de chair qui se forme à la place du *Fœtus*, F.

Moule, creux dans lequel on modele une figure, M. *Moule*, poisson à coquille, F.

Office, charge, emploi, M. *Office*, service divin, M. *Office*, lieu où l'on fait la sommellerie, F.

Page, jeune Gentil-homme servant; & portant la livrée, M. *Page*, le côté d'un feuillet, F.

Parallele, ligne qui coupe les climats à égale distance, M. *Parallele*, comparaison, M. *Parallele*, ligne, F.

Période, le plus haut degré d'une chose, M. *Période*, espace de temps, F. *Période*, Terme de l'Art oratoire, F.

Pique, une des quatre couleurs du jeu de Cartes, M. *Pique*, mécontentement, F. *Pique*, sorte d'arme, F.

Poêle, fourneau servant à échauffer, M. *Poêle*, ustensile de cuisine, F.

Poste, lieu marqué, M. *Poste*, emploi, M. *Poste*, course de cheval, F.

Pourpre, maladie ou couleur, M. *Pourpre*, sorte de teinture, ou marque de dignité, F.

Satyre, Dieu des bois, M. *Satyre*, Ouvrage critique en prose ou en vers, F.

Sauvegarde, Cavalier, M. *Sauvegarde*, protection, asyle, F. *Sauvegarde*, Lettres de protection ou d'exemption, F.

T

Temple, lieu consacré au culte divin; M. *Temple*, partie de la tête depuis l'oreille jusqu'au front, F.

Tour, circuit, circonférence, M. *Tour*, édifice élevé pour quelque usage, F.

Triomphe, fête publique au sujet de quelque heureux succès, M. *Triomphe*, Terme du jeu de Cartes, F.

V

Vase, vaisseau servant à mettre quelque chose, M. *Vase*, boue, limon qui s'amasse au fond de l'eau, F.

Voile, ornement de tête des Femmes, M. *Voile*, de navire, F.

Noms qui prennent les deux genres indifféremment.

Aigle. Bronze. Caque.
Cloaque. Loutre. Epithalame.

Amour, M. au singulier; au pluriel, F. lorsqu'il est pris pour une passion déréglée. Il n'y a point de belle prison, ni de laides amours.

Comté, *Duché*, quelquefois F. plus ordinairement M.

Epitaphe, F. rarement M. *Foudre*, *Hymne*, *Alcove*, plus souvent F. que M.

Je finis ces observations par une remarque essentielle, que j'ai déjà faite ailleurs en parlant des Articles: c'est que pour connoître le genre des Noms, il n'y a point de règle plus sûre, que l'usage & la lecture.

D E S N O M B R E S

Singulier & Pluriel des Noms.

Suivant ce que j'ai dit dans le Traité de l'Article en parlant du Nombre des Noms, on connoît qu'un Nom est au singulier, lorsqu'il n'exprime qu'une seule chose ou une seule personne, & qu'on peut le faire précéder des Articles *le*, *la*, *un*, ou *une*; comme, *le livre*, *la plume*, *un homme*, *une maison*, &c. Au contraire le Nom est au pluriel, quand il désigne plusieurs personnes ou plusieurs choses, & n'est ou ne peut-être précédé que de l'Article *les*. Ainsi quand je dis, *les livres*, *les plumes*, &c. Je sçai que ces Noms sont au pluriel.

On peut encore distinguer un Nom au singulier & pluriel, en faisant seule-

ment attention à sa lettre finale, puisque tous les Noms qui n'ont point d's, d'x ou de z pour lettre finale, sont du Nombre singulier.

Cette regle, quelque générale qu'elle soit, à ses exceptions, ainsi que toutes les autres; car il se trouve des Noms, qui ont ces lettres finales au singulier; tels que *le fils, les fils, la voix, les voix, le nez, les nez, le discours, les discours.*

Aureste on ne doit point oublier, que le z n'est qu'une s affoiblie, ou plutôt adoucie dans la prononciation; & que l'x est une lettre composée de deux autres, c'est-à-dire, de cs ou gz, comme je l'ai remarqué dans le Traité de la Prononciation, page 106. & suiv.

Le pluriel des Noms se forme régulièrement du singulier, en ajoutant une s à la fin. Ex. *Le pere, les peres; le profit, les profits; le gain, les gains, &c.*

Les Noms qui ont déjà une s, un x ou un z au singulier, les conservent au pluriel. Ainsi on dit, *le fils, les fils; le discours, les discours; la voix, les voix; le choix, les choix; la croix, les croix; le nez, les nez; &c.*

Les Noms terminés en al au singulier sont aux au pluriel. Ex. *Le Cardinal, les Cardinaux; le cheval, les chevaux; le*

brutal, les brutaux; l'original, les originaux, &c.

Il y a cependant quelques Noms en al, qui rentrent dans la regle générale, c'est-à-dire, qui prennent une s au pluriel; comme, *bal, bals; cal, cals; pal, pals; régat, régats, &c.*

Les Noms en el suivent la regle générale, prennent l's au pluriel. Ex. *L'autel, les autels; le mortel, les mortels; le sel, les sels, &c.*

On en excepte *penitentiel*, qui fait au pluriel *penitenciaux*. *Universel*, substantif & terme de Logique, fait aussi au pluriel *universaux*; mais s'il est adjectif, il rentre dans la regle générale, & l'on dit; *des hommes universels.*

Ciel fait *cieux* au pluriel; mais on dit *des ciels de lit*, & *ciels* terme de Peinture.

Les Noms en ail font *aux* au pluriel. Ex. *Bail, baux; travail, travaux, &c.*

Plusieurs cependant prennent seulement une s au pluriel; comme, *attirail, attirails; email, emails; détail, détails; éventail, éventails; mail, mails; portail, portails; serail, serails, &c.*

Le mot *ail* fait *ails* & *aux* au pluriel; mais il vaut mieux n'employer ni l'un ni l'autre, & dire *des gouffes d'ail.*

Les Noms en au ou eau, eu, *eu* ou *ieu*,

paraison ne s'exprime pas toujours, & est quelquefois tout entendu; comme dans cette phrase: *De tous les Anciens Poëtes tragiques François, Corneille étoit le plus élevé, & Racine le plus tendre: C'est-*

est pas de même des Adverbes, dont plusieurs peuvent admettre le Comparatif & le Superlatif. Ce sont l'Adverbe de temps, *souvent*, & presque tous les Adverbes de qualité & de maniere comme *bien*,

& *ou* au singulier, prennent un *x* au pluriel. Ex. *Troupeau*, *troupeaux*; *jeu*, *jeux*; *vœu*, *vœux*; *lieu*, *lieux*; *chou*, *choux*, &c.

Quelques uns de ces Noms suivent cependant la règle générale, & admettent une *s* au pluriel. Ex. *Bleu*, *bleus*; *trou*, *trous*; *clou*, *clous*; &c.

Les Noms terminés en *é* fermé prennent tous l'*s* au pluriel. Ex. *Beauté*, *beautés*; *bonté*, *bontés*; &c.

De tous les Noms en *oi* il n'y a que *loi* qui prenne un *x* au pluriel. *La loi*, *les loix*.

Les Noms en *oi* prennent une *s* au pluriel; & leur dernière syllabe se prononce *ous*. Ex. *Col*, *mol*, *sol*: écrivez au pluriel *cols*, *mols*, *sols*; & prononcez *cous*, *mous*, *fous*. Il est cependant aujourd'hui presque d'usage d'écrire *cou*, *sou* & *fou* & ce n'est que devant un mot qui commence par une voyelle qu'il faut absolument écrire *sol*, *col*, *fol*, &c.

Les Noms terminés en *nt* quittent ordinairement leur *t* au pluriel, & prennent une *s* après l'*n*. Ex. *Accent*, *accens*; *enfant*, *enfants*; *sentiment*, *sentimens*, &c.

Je pense cependant qu'il seroit plus à propos de conserver le *t* en faveur des Etrangers à qui on donne d'abord pour règle générale qu'il faut mettre une *s* à

la fin des mots pour marquer le pluriel. Par exemple s'ils trouvent *instrumens* ainsi écrit, il penseront que ce mot doit s'écrire *instrumens* au sing. & ainsi des autres.

Observez, comme je l'ai remarqué ailleurs, que les monosyllabes de cette terminaison gardent le *t* au pluriel, en y ajoutant une *s*. Ex. *Chant*, *chants*; *dent*, *dents*, &c.

On en excepte seulement *tout* & *gent*. Le singulier de ce dernier n'est plus en usage que dans le style naïf ou burlesque. Ces deux mots font au pluriel *tous* & *gens*.

Quelques uns retranchent aussi le *t* de *cent* lorsqu'il est pluriel; mais j'aimerois mieux l'y laisser, & écrire *deux cents*, *trois cents*, &c. Cette orthographe serviroit du moins à le distinguer du nom substantif *cent*. Devoir Seigneurial.

De quelques Noms irréguliers.

Outre ce que nous venons de dire, observez qu'il y a certains Noms irréguliers, qu'on ne peut rapporter à aucune des terminaisons du pluriel que nous venons de marquer, c'est-à-dire, dont les lettres finales au pluriel ne répondent point à leur singulier suivant les observations que nous avons faites.



personne dont ils tiennent la place, tant au singulier qu'au pluriel.

Il y a trois Personnes.

La première est celle qui parle, & s'exprime par *je* ou *Moi* au singulier, &

Aieul, par exemple ; fait *Aieux* au pluriel, & *œil* fait *yeux*.

Cependant on dit, en termes d'Architecture, *des œils de bœuf*.

Les quatre Noms suivans n'ont rien d'irrégulier, si ce n'est que dans *Gentils-hommes* la lettre *l* ne se prononce point, au lieu qu'on la prononce au singulier, mais mouillée. A l'égard des trois autres, on sçait que les pronoms *mon* & *ma* sont mes au pluriel. *Gentil-homme*, *Gentils-hommes*; *Monsieur*, *Messieurs*; *Monsieur*, *Messeigneurs*; *Madame*, *Mesdames*.

En Italien on dit, *Monsignore*, *Monsignori*; *Madama*, *Madame*.

Il y a des Noms qui n'ont point de pluriel, comme il y en a qui n'ont point de singulier. Les Noms qui n'ont point de pluriel sont,

1°. Les Noms de métaux pris en général; comme *or*, *argent*, *cuivre*, *fer*, *plomb*, *bronze*: car on ne dit pas *les ors*, *les argens*, &c. Cependant on dit *les fers*, *les plombs*, *les bronzes*; mais on ne se sert de ces pluriels que quand on considère ces mêmes métaux comme mis en œuvre.

2°. Les Noms de vertus ou de vices n'ont point aussi de pluriel; comme *la foi*, *la charité*, *la fureur*, *la haine*, &c.

Quand je dis qu'ils n'ont point de pluriel, j'entens lorsqu'ils expriment leur

habitude; mais il n'en est pas de même quand ils expriment leur acte: car on dit fort bien, *vivre de charités*, *craindre les haines invétérées*, *entrer dans de grandes fureurs*, &c.

A l'égard de *foi*, *pudeur*, & quelques autres Noms semblables, ils ne s'emploient jamais au pluriel.

3°. Les Infinitifs auxquels on donne la force des Substantifs, & qu'on emploie comme tels, n'ont point de pluriel. Ex. *Le lever*, *le coucher*, *le boire*, *le manger*, *le diner*, *le souper*, &c. On ne laisse cependant pas de dire quelquefois, *de grands dîners*, *des rires innocens*, *des sourires trompeurs*. J'ai vû ces expressions employées par des personnes, qui se piquent de parler correctement.

J'ai déjà remarqué qu'il y a en François très peu de ces Infinitifs employés comme Substantifs; mais ils le sont tous en Italien, & ils ont ordinairement en cette Langue un singulier & un pluriel.

4°. Les Adjectifs qu'on emploie comme Substantifs, n'ont point aussi de pluriel. Ex. *Le nécessaire*, *le superflu*, *le grand*, *le beau*, *le vrai*, &c.

On les emploie cependant quelque fois au pluriel; mais alors on y joint un autre Adjectif. C'est ainsi qu'on dit, *les*

Pronoms de la seconde Personne.

SING.

PLUR.

Nom. Tu ou Toi.

Nom. Vous.

Gen. de Toi.

Gen. de Vous.

On doit encore comprendre dans cet article des Pronoms personnels deux autres pronoms.

Le premier est *On*, qui est un pronom général & indéclinable de la troi-

différens blancs, les différens noirs de Peintres.

5°. Parmi les Noms en *ail* il s'en trouve plusieurs qui n'ont point de pluriel; comme, *bétail, bercail, gouvernail, portail, &c.*

On dit cependant au pluriel *les bestiaux*; & ce nom n'a point de singulier, à moins qu'on ne lui donne celui de *bestail*, qu'on disoit autrefois pour *bétail*. Cette conjecture n'est pas sans fondement.

6°. Il y a aussi plusieurs Adjectifs en *al* qui n'ont point de pluriel, tels que *austral, automnal, boreal, conjugal, fatal, filial, final, frugal, jovial, littéral, naval, paschal, total, trivial, vénal, &c.*

Quand je dis que ces Adjectifs n'ont point de pluriel, j'entens de pluriel masculin. A l'égard du féminin, on dit fort bien au pluriel, *les constellations australes, des aurores boréales, des batailles navales, des chansons triviales, des ames vénales, &c.*

7°. *Abstinence, couroux, ensens, estime, Eucharistie, Extrême-onction, fain, gloire, lait, pourpre, renommée, repos, sang, soif, sommeil* & quelques autres, n'ont point de pluriel. Quelques-uns de ces Noms en prennent cependant un en certains cas; & peut-être ne seroit ce pas pécher contre les regles, que de dire, *les laits de*

femme, de chevre: l'usage permet bien qu'on dise, *les laits d'amandes.*

Il est encore permis de mettre *gloire* au pluriel, quand c'est un terme de Peinture. On dit: *De trois gloires qu'il a peintes, il n'en a fait qu'une passable.*

Les Noms qui n'ont que le pluriel, & qui n'ont point de singulier, sont, *Accordailles, affiquets, affres, agrêts, ancêtres, armes, terme de Blason, armoiries, ciseaux, elameurs, crieries, crialleries, délices, épousailles, fiançailles, gens, matines, mœurs, nones, pâques, pleurs, ténèbres, vêpres, &c.*

Plusieurs de ces Noms ont leur singulier & leur pluriel en Italien. On dit en cette Langue, *la forbice, le forbici, les ciseaux; la delizia, le delizie, les délices; la gente, le genti, les gens; il costume, i costummi, les mœurs; la pasqua, le pasque, les pâques; il pianto, i pianti, les pleurs; il vespero, i vesperi, les vêpres.* On ne dit même que *vespero* & *pasqua*, en parlant des vêpres d'un jour & des pâques d'une année.

DES DEGRÉS DE COMPARAISON.

Pour finir ce qui regarde les Noms, il me reste à parler des Degrés de Comparaison.

aussi bien, & quelque fois plus régulièrement que *on fait, on boit.*

Il y a des cas où il vaut mieux se servir de *l'on* que du mot *on*. Les voici: toutes les fois que *l'on* peut rendre le

Une femme doit toujours être propre sur soi.

Il se décline, & a tous ses Cas, excepté le Vocatif. Cependant on se sert rarement du Nominatif, encore faut-il qu'il soit suivi du mot même; comme

On appelle *Degrés de Comparaison* certaines manieres d'exprimer les qualités des choses & des personnes avec plus ou moins d'étendue, & de marquer à quel degré ces personnes ou ces choses possèdent ces qualités. C'est pour cette raison qu'on les a nommés *de comparaison*, parce que pour désigner le plus ou le moins d'une qualité dans un sujet, il faut nécessairement comparer cette qualité avec une autre qualité, ou ce sujet avec une autre.

De cette définition il résulte, que les Noms adjectifs sont seuls susceptible des *Degrés de Comparaison*, parce qu'il n'y a que les Adjectifs qui désignent les qualités des choses & des personnes. Une maison par exemple, peut-être *plus ou moins grande*; mais elle ne sçauroit-être *plus ou moins maison*.

Nos Grammairiens distinguent ordinairement trois *Degrés de Comparaison*; sçavoir, le *Positif*, le *Comparatif* & le *Superlatif*; mais j'avoue que cette division me paroît déféctueuse & mal fondée.

Il est vrai, que le *Positif* est le fondement & la base des *Degrés de Comparaison*: on conçoit qu'une maison, par exemple, ne peut-être *plus ou moins grande, plus ou moins belle*, si elle n'est pas

réellement *grande & belle*; mais il est certain d'ailleurs, comme tout le monde en convient, que le *Positif* n'exprime les qualités des personnes & des choses que dans leur idée simple, sans en faire la comparaison, & sans aucun rapport à toute autre personne & à toute autre chose. Quand je dis, par exemple, *un beau livre, une grande table*, on conçoit que je parle d'un livre qui est beau, d'une table qui est grande, indépendamment de toute autre livre & de tout autre table. Delà il s'ensuit, que le *Positif* ne sert point à comparer, & que par conséquent il ne doit point être admis au nombre des *Degrés de Comparaison*. Ainsi je ne parlerai ici que du *Comparatif* & du *Superlatif*.

Du Comparatif.

On appelle *Comparatif*, tout Adjectif qui en marquant la qualité d'une personne ou d'une chose, exprime en même temps le degré de cette qualité, par la comparaison qu'il en fait avec une autre qualité, ou par la part plus ou moins grande qu'il en fait à deux sujets; comme quand je dis, *aussi brave que prudent, plus heureux que sage, moins habile qu'un autre, &c.*

Tous les Pronoms personnels peuvent se diviser en *Absolus, Conjonctifs & Indifférens*.

Les *Absolus* sont ceux qui s'emploient absolument sans être joints à aucun

Il y en a d'autant de sortes, qu'il y a de Personnes, & par conséquent de trois sortes. Ce sont,

Pour la première personne, *Me* au singulier.

Il s'ensuit d'abord de ce principe, que le Comparatif suppose toujours deux termes; sçavoir, la chose ou la personne que l'on compare, & la personne ou la chose à laquelle elle est comparée. Ces deux termes se lient dans le discours par la conjonction *que*; comme quand je dis: *Votre livre n'est pas si beau que le mien. La sagesse est plus désirable que les richesses. L'Europe est moins grande que l'Asie.*

Il s'ensuit encore de la définition que j'ai donnée, qu'il y a trois sortes de Comparatifs; sçavoir

1°. Le Comparatif d'égalité, qui marque un degré égal dans la qualité, & qui s'exprime par ces mots *autant, aussi, si*, mis devant l'Adjectif; comme quand je dis: *Cyrus n'étoit pas si riche, ou aussi riche que Crésus. La vertu n'est pas autant, ou aussi recherchée que les richesses.*

2°. Le Comparatif d'excès, qui dénote un degré supérieur. Il s'exprime par le mot *plus*, qu'on met devant l'Adjectif. Ex. *Votre frere est plus sçavant que vous, la science est plus estimable que les richesses.*

3°. Le Comparatif de défaut. Celui ci marque un degré inférieur & plus bas, & s'exprime par le mot *moins* mis devant l'Adjectif. Exemple: *La prudence n'est pas moins nécessaire à un Général que*

la bravoure. Pompée ne fut pas moins ambitieux que César; il fut seulement moins habile.

Observez que dans le second membre de ce dernier exemple, le second terme de la comparaison n'est pas exprimé, mais sous-entendu, & que *moins habile est pour moins habile que César.*

Les Latins exprimoient ordinairement le Comparatif d'excès par un seul mot, qu'ils formoient de l'Adjectif positif, en changeant sa terminaison en *ior*. Ainsi de *doctus*, sçavant, *candidus* blanc, ils formoient *doctior*, plus sçavant, *candidior*, plus blanc.

La Langue Françoisse connoît peu ces Comparatifs, qui s'expriment par un seul mot: on n'y en compte que trois; sçavoir, *meilleur, pire ou pis, & moindre*, qui ont la même signification que *plus bon, plus mauvais, plus petit*, & qui viennent des Comparatifs Latins *melior, pejor & minor*. Ainsi on dit: *Votre plume est meilleure que la mienne. Ce dernier vin est pire que le premier. La pauvreté est un moindre mal que l'infamie.*

A ces trois on peut cependant ajouter encore les Adverbes comparatifs *plus & moins*, dont nous venons de parler, & qui comme les précédens, viennent

be, s'ils sont de différentes personnes, à quelque cas qu'ils soient, soit au Datif ou à l'Accusatif, le pronom de la première personne doit précéder celui de la seconde, & celui de la seconde doit

Quand on dit que ce pronom conjonctif suppléant est différent des autres pronoms conjonctifs, cela n'a pas besoin d'explication pour ce qui regarde *en & y*. La difficulté apparente ne roule donc

des Adverbes comparatifs Latins *plus & minus.*

Remarquez, que le Comparatif peut désigner le différent degré d'une qualité dans un objet par rapport à un autre, de trois manières différentes. Car on peut comparer,

1°. Deux personnes ou deux choses par une même qualité; comme quand je dis: *L'Amérique est aussi grande que les trois autres parties du monde.* Dans cette phrase je compare *l'Amérique* avec les trois autres parties du monde par une seule qualité, qui est la grandeur.

2°. Deux personnes ou deux choses par deux différentes qualités. Ex. *Le courage n'est pas moins glorieux que la lâcheté est deshonorante.* On voit que dans cet exemple je compare le courage & la lâcheté par les différentes qualités de gloire & de deshonneur.

3°. Enfin on peut comparer deux qualités d'un même sujet, considérées selon le différent degré de leur étendue. Ainsi lorsque je dis: *Diogene n'étoit pas plus sage que riche. La beauté est souvent plus funeste qu'utile;* il est évident que je compare la sagesse & les richesses de Diogene, les dangers & l'utilité de la beauté, du côté de leur plus ou moins d'étendue.

Du

Du Superlatif.

On nomme *Superlatif*, un Adjectif qui sert à marquer au dernier degré l'excès ou le défaut d'une qualité dans un sujet.

On distingue deux sortes de Superlatif, l'*Absolu*, & le *Relatif*.

On appelle Superlatif *absolu*, celui qui exprime au dernier degré l'excès d'une qualité dans un sujet, d'une manière absolue, & sans comparer ce sujet à aucun autre.

Dans la Langue Latine on rend le plus souvent le Superlatif par un seul mot, qu'on forme du Positif, en changeant sa terminaison en *issimus*. Ainsi du Positif *Doctus*, sçavant, on forme le Superlatif *Doctissimus*, très sçavant. Les Italiens & les Espagnols on beaucoup de ces superlatifs, qui s'expriment par un seul mot.

Il n'en est pas de même dans la Langue Françoisse: elle n'a point de ces Adjectifs superlatifs; en sorte que pour exprimer ce degré de comparaison, elle est obligée de se servir de certains mots qui indiquent le suprême degré, & qui se placent devant l'Adjectif. Ces mots sont certains Adverbes, tels que *extrêmement, souverainement, parfaitement, &c.* Ainsi

L

me lieu d'une phrase entière; comme dans cet exemple: *je sçai le respect que je dois à mon Roi; je le sçurai toute ma vie: je ne m'en écarterai jamais, & j'y serai toujours fidele.* Qui ne voit que dans

S I N G U L I E R.

Masculin.

Féminin.

Nom.

Mon. Nom.

Ma.

Gen.

de Mon. Gen.

de Ma.

l'on dit, extrêmement habile, parfaitement beau, souverainement heureux, pour marquer le suprême degré de l'habileté, de la beauté & du bonheur.

Mais la manière la plus ordinaire d'exprimer en François le Superlatif absolu, est de mettre très ou fort devant l'Adjectif. Ex. *Cet homme là est très sçavant, fort sçavant. Le présent est fort honnête, très honnête.* On voit que dans ces deux exemples l'Adjectif exprime le suprême degré de la qualité, sans établir aucune comparaison entre plusieurs choses ou plusieurs personnes.

A l'égard du Superlatif relatif, il diffère du Superlatif absolu, 1°. en ce qu'il sert à marquer au dernier degré, non seulement l'excès, mais encore le défaut d'une qualité dans un sujet; 2°. en ce qu'il la désigne avec un rapport de comparaison à quelque autre sujet.

Ce Superlatif s'exprime toujours par plus ou moins précédé des Articles le, la, les, &c. qu'on met devant l'Adjectif. Ex. *Varron fut le plus sçavant des Grecs & des Romains. Vous avez confié votre secret au moins secret de tous les hommes.* Dans ces deux phrases, il est aisé d'appercevoir que le Superlatif établit un rapport de comparaison entre deux termes.

Remarquez aussi, que dans ces deux exemples le Nom qui exprime le second terme du Superlatif relatif, est mis au Génitif; & à la suite du Superlatif. Cette règle, quelque général qu'elle soit, souffre cependant des exceptions.

1°. Quelquefois le Nom qui exprime le second terme du Superlatif relatif, se met à l'Accusatif précédé de quelque Préposition, comme entre, parmi. Ex. *Entre les Empereurs Romains Trajan est un des plus estimables.*

2°. Observez, que dans cet exemple le second terme précède le Superlatif, au lieu de le suivre. C'est ce qui arrive assez souvent; comme dans cette phrase: *De tous les tableaux du Poussin celui là est le moins beau.*

3°. Non-seulement le second terme de la comparaison précède souvent le Superlatif; mais encore il est quelquefois rendu par une expression générale, obscure, & enveloppée; comme dans cet exemple: *Dans une armée, celui qui parle le plus haut n'est pas toujours le plus brave;* où l'on voit, que le second terme de la comparaison est renfermé dans ces mots, *dans une armée,* qui peuvent se rendre par ceux-ci, *des soldats d'une armée.*

4°. Enfin le second terme de la com-

L ij

Au singulier féminin,
Nom. & Acc. Sa.

Au pluriel pour les deux genres,
Nom. & Acc. Ses.

Remarquez, que quand ces Pronoms

Au singulier,
Nom. & Acc. Votre.

Au pluriel,
Nom. & Acc. Vos.

Celui de la troisième personne est pour

paraison ne s'exprime pas toujours, & est quelquefois fort entendu; comme dans cette phrase: *De tous les Anciens Poëtes tragiques François, Corneille étoit le plus élevé, & Racine le plus tendre*: C'est-à-dire le plus élevé & le plus tendre des Poëtes tragiques.

J'ai dit plus haut, que la Langue Françoisë n'avoit point d'Adjectifs superlatifs; ce qui est vrai, si par là on entend un Superlatif exprimé par un seul mot. Mais il est certain d'ailleurs, qu'il y a en François quelques Adjectifs, qui aidés seulement de l'Article ont toute la force des Superlatifs: ce sont les Adjectifs comparatifs dont j'ai parlé, *meilleur, pire, moindre*. Ainsi on dit fort bien, *le meilleur de mes amis, le pire de ce qui pouvoit arriver, le moindre de mes soins*. Dans ces phrases, *le meilleur, le pire, le moindre*, sont Superlatifs.

Observez que dans ces exemples, ces espèces d'Adjectifs superlatifs expriment toujours le Superlatif relatif. Ils ne peuvent être d'aucun usage pour le Superlatif absolu, parce qu'ils emportent toujours avec eux un rapport de comparaison.

Remarquez encore, que quoique les Noms substantifs ne soient pas susceptibles des Degrés de Comparaison, il n'en

est pas de même des Adverbes, dont plusieurs peuvent admettre le Comparatif & le Superlatif. Ce sont l'Adverbe de temps, *souvent*, & presque tous les Adverbes de qualité & de manière comme *bien, mal, scavamment, tristement, joyeusement, agréablement*, &c. Ainsi on dit: *Venez nous voir plus souvent, plus souvent que vous n'avez fait, très-souvent, le plus souvent que vous pourrez*. *Il parle très-scavamment, plus scavamment que vous, aussi scavamment qu'il se puisse*, &c.

A l'égard des Adverbes de comparaison, je renvoie à ce que j'en dirai dans le Traité de l'Adverbe.



L iij

Pour le féminin.

SING.

PLUR.

Nom. la Mienna. Nom. les Miennes.

Au pluriel,

Nom. & Acc. les Siennes.

Quand l'objet dont on parle concerne le pluriel, le Pronom possessif rela-



TRAITÉ DU PRONOM.

LE Pronom est ainsi nommé, parce qu'on l'emploie ordinairement pour désigner la personne ou la chose dont on parle. Il sert à éviter la répétition toujours ennuyeuse du nom de la personne ou de la chose.

On distingue huit sortes de Pronoms, qui sont, 1°. Les *Personnels*, 2°. Les *Conjonctifs*, 3°. Les *Possessifs*, 4°. Les *Démonstratifs*, 5°. Les *Relatifs*, 6°. Les *Absolus*, 7°. Les *Interrogatifs*, 8°. Les *Indefinis*. Je parlerai des uns & des autres dans l'ordre que je viens de leur donner.

Des Pronoms Personnels.

On appelle *Pronoms personnels*, ceux qui servent à marquer directement la

personne dont ils tiennent la place, tant au singulier qu'au pluriel.

Il y a trois Personnes.

La première est celle qui parle, & s'exprime par *je* ou *Moi* au singulier, & par *Nous* au pluriel.

La seconde personne est celle à qui l'on parle. Elle se rend par *Tu* ou *Toi* au singulier, & par *Vous* au pluriel.

Ces Pronoms de la première & de la seconde personne sont des deux genres, masculin & féminin.

La troisième personne est celle de qui l'on parle. Elle s'exprime par *Il*, *lui*, au singulier, *Ils* & *eux*, au pluriel, masculin; & par *Elle* au singulier, & *Elles* au pluriel, féminin.

Tous ces Pronoms se déclinent, en prenant l'Article indéfini *de* au Génitif, & *à* au Datif, comme on le verra par les Déclinaisons suivantes.

Pronoms de la première Personne.

	SING.	PLUR.
Nom.	<i>je</i> ou <i>Moi</i> .	Nom. <i>Nous</i> .
Gen.	<i>de Moi</i> .	Gen. <i>de Nous</i> .
Dat.	<i>à Moi</i> ou <i>Me</i> .	Dat. <i>à Nous</i> ou <i>Nous</i> .
Acc.	<i>Moi</i> ou <i>Me</i> .	Acc. <i>Nous</i> .
Voc.	Voc.
Abl.	<i>de Moi</i> .	Abl. <i>de Nous</i> .

L iij

Pour le féminin.

Nom. & Acc. *la Vôtre*;

Au pluriel pour les deux genres,

bref dans le premier exemple, & long dans le second.

Il reste une difficulté sur le mot *Leur*, qui est pronom conjonctif en certains

Pronoms de la seconde Personne.

SING.		PLUR.	
Nom.	Tu ou Toi.	Nom.	Vous.
Gen.	de Toi.	Gen.	de Vous.
Dat.	à Toi ou Te.	Dat.	à Vous ou Vous.
Acc.	Toi ou Te.	Acc.	Vous.
Voc.		Voc.	
Abl.	de Toi.	Abl.	de Vous.

Pronoms de la troisieme Personne
pour le masculin.

SING.		PLUR.	
Nom.	Il ou Lui.	Nom.	Ils ou Eux.
Gen.	de Lui ou En.	Gen.	d'Eux ou En.
Dat.	à Lui ou Lui.	Dat.	à Eux ou Leur.
Acc.	Lui ou Le.	Acc.	Eux ou Les.
Voc.		Voc.	
Abl.	de Lui ou En.	Abl.	d'Eux ou En.

Pronoms de la troisieme Personne
pour le féminin.

SING.		PLUR.	
Nom.	Elle.	Nom.	Elles.
Gen.	d'Elle ou En.	Gen.	d'Elles ou En.
Dat.	à Elle ou Lui.	Dat.	à Elles ou Leur.
Acc.	Elle ou La.	Acc.	Elles ou Les.
Voc.		Voc.	
Abl.	d'Elle ou En.	Abl.	d'Elles ou En.

a plusieurs cas, où ces derniers ne peuvent gueres s'appliquer aux choses; mais l'usage seul peut apprendre cette légère distinction.

On doit encore comprendre dans cet article des Pronoms personnels deux autres pronoms.

Le premier est *On*, qui est un pronom général & indéclinable de la troisieme personne, & qui n'a point de pluriel.

Il n'a point non plus de genre. Cependant les Adjectifs qu'on lui donne sont toujours du genre masculin; & cela avec d'autant plus de raison, que ce mot est toujours pris pour celui d'homme indéterminément. Ainsi quand je dis *on lit*, *on écrit*, *on danse*, c'est comme si je disois *l'homme lit*, *l'homme écrit*, *l'homme danse*.

Il ne sera pas hors de propos d'autoriser cette signification par deux raisons, qui servent à faire connoître, que ce mot *on* n'est en effet, à proprement parler, qu'une abbréviation du mot *homme*.

La premiere est, qu'en Italien, en Allemand & en Anglois, on se sert des mots qui signifient *homme* dans le même sens, & dans les mêmes circonstances, où nous employons le pronom général *on*.

La seconde raison est, que ce pronom reçoit souvent l'Article *le*, comme le mot *homme* le reçoit, avec une apostrophe. Ainsi on dit, *l'on fait*, *l'on boit*.

L v.

Celui.

Au singulier masculin,
Nom. & Acc. Celui.

Au singulier féminin.

aussi bien, & quelque fois plus régulièrement que *on fait*, *on boit*.

Il y a des cas où il vaut mieux se servir de *l'on* que du mot *on*. Les voici : toutes les fois que *l'on* peut rendre le discours plus coulant ou plus sonore, & lorsque l'usage de *on* rendroit la prononciation trop rude, ou donneroit lieu à quelque équivoque. Sur cela il est impossible de donner d'autre règle, que l'oreille & le goût. On peut seulement dire en général, 1^o. qu'il vaut ordinairement mieux se servir de *on* que de *l'on*; 2^o. qu'on ne doit jamais commencer une phrase ou un discours par *l'on*; 3^o. qu'on ne doit jamais l'employer, quand par la rencontre d'un mot qui suit commençant par une *l*, il causeroit une cacophonie désagréable; comme si l'on ditoit : *Si l'on le laissoit faire, il perdrait tout. Quand l'on lança ce vaisseau à l'eau, &c.*

Le second pronom qui doit encore entrer dans la classe des Pronoms personnels, est un pronom indéterminé, mais réciproque, c'est-à-dire, qui marque le rapport d'une personne ou d'une chose à elle même : c'est le pronom *soi*.

Ce pronom est des deux genres. Ainsi l'on dit : *L'homme sage prend garde à soi*.

Une femme doit toujours être propre sur soi.

Il se décline; & a tous les Cas, excepté le Vocatif. Cependant on se sert rarement du Nominatif, encore faut-il qu'il soit suivi du mot même; comme dans cet exemple : *Chacun doit songer soi même à son salut.* Voici la déclinaison de ce pronom.

S I N G U L I E R.

Nom.	Soi.	Acc.	Soi ou Se.
Gen.	de Soi.	Voc.	
Dat.	à Soi ou Se.	Abl.	de Soi.

Le pluriel de ce pronom réciproque est le même que celui du pronom personnel de la troisième personne, *Eux* pour le masculin, & *Elles* pour le féminin; mais on ne s'en sert point sans y joindre le mot *mêmes*. Ex. *Ils doivent juger des autres par eux mêmes. Ces choses sont claires par elles mêmes.*

Il y a cependant une exception à faire : c'est que le mot *soi* est quelque fois employé au pluriel, sans être suivi du mot même; comme dans cette phrase : *Ces choses de soi sont indifférentes.* Il est cependant mieux de suivre la règle que nous venons de donner, & de dire : *Ces choses d'elles mêmes sont indifférentes.*

L vj

Ces quatre derniers pronoms, *celui-ci*, *celui-là*, *ceci*, *cela*, reçoivent souvent le mot même après eux, & en ont plus de force & d'énergie; comme dans ces phra-

se dis, par exemple : *Ce sont nos amis qui nous rendent la vie désirable*, c'est comme si je disois, *nos amis nous rendent la vie dé-*

Tous les Pronoms personnels peuvent se diviser en *Absolus*, *Conjonctifs* & *Indifferens*.

Les *Absolus* sont ceux qui s'emploient absolument, sans être joints à aucun Verbe, comme *Moi*, *Toi*, *Soi*, *Lui*, *Eux*, *Ou*, *Elle* & *Elles* à l'Accusatif.

On appelle *Conjonctifs*, ceux qui veulent être joints à quelque Verbe, comme *Je*, *Tu*, *Nous*, *Vous*, *Me*, *Te*, *Se*, *Il*, *Elle*, *Ils*, & *Elles* au Nominatif, *Lui* & *Leur* au Datif, *Le*, *La*, *Les* à l'Accusatif, *En*.

Les *Indifferens* s'emploient quelquefois absolument, & quelquefois conjointement avec un Verbe. Tels sont tous les autres Pronoms personnels, qui ne sont pas compris dans les deux distributions précédentes.

Des Pronoms Conjonctifs.

Les *Pronoms conjonctifs* s'emploient ordinairement pour les cas des pronoms personnels, ainsi qu'on l'a vû dans les *Déclinaisons* que j'ai donnés de ces derniers. Ils sont nommés *conjonctifs*, parce qu'ils sont toujours joints immédiatement à quelque Verbe, auquel ils servent de régime.

Il y en a d'autant de sortes, qu'il y a de Personnes, & par conséquent de trois sortes. Ce sont,

Pour la premiere personne,
Me, au singulier.

Nous, au pluriel.

Pour la seconde personne,
Te, au singulier.

Vous, au pluriel.

Pour la troisieme personne,
Lui, *le*, *la*, au singulier.

Les, *Leur*, au pluriel.

Se, au singulier & au pluriel.

Tous les *Pronoms conjonctifs* sont des deux genres. On n'en excepte que *le* qui est toujours du masculin, & *la* qui est toujours du féminin. Ex. *Quand vous aurez lu ce livre, prêtez le moi. Si vous n'avez plus besoin de ma plume, donnez la à votre voisin.*

Ces pronoms ne se déclinent point; cependant ils ont des *Cas*. *Me*, par exemple, est tantôt au *Datif*, & tantôt à l'Accusatif, comme on peut le voir dans cette phrase: *Vous me faites du tort; & vous m'aimez*: car c'est comme si l'on disoit, *Vous faites du tort à moi, & vous aimez moi.*

Lorsque deux pronoms conjonctifs se trouvent joints ensemble devant un Ver-

on a déjà parlé, comme quand on dit: *Celui-ci chante, celui-là lit; celle-ci rit, celle-là pleure; je choisiss celui-ci, prenez celle-là.*

Il est singulier & pluriel, masculin & féminin tout à la fois; & ils se déclinent avec l'Article indéfini en cette sorte.

be, s'ils sont de différentes personnes, à quelque cas qu'ils soient, soit au Datif ou à l'Accusatif, le pronom de la première personne doit précéder celui de la seconde, & celui de la seconde doit pareillement précéder le pronom de la troisième; comme dans ces exemples: *Vous me le refusez. Je vous le dis.*

Mais si ces deux pronoms sont de la même personne, alors le pronom qui est à l'Accusatif doit précéder celui qui est au datif Ex. *Je le lui donne.*

Il y a une autre espèce de pronom conjonctif, que les Grammairiens appellent *Suppléant*. Il consiste dans les particules *le, en, & y*, qui dans le discours tiennent lieu des cas ordinaires.

Il est hors de doute, que ce pronom est véritablement personnel, puisque le pronom personnel, suivant sa définition, est ce qui tient la place du nom de la personne ou de la chose dont on parle. Or pour que ce pronom conjonctif suppléant tienne lieu dans le discours de la personne ou de la chose dont on parle, il suffit pour s'en convaincre de jeter les yeux sur les phrases suivantes. *Vous êtes sçavant, & moi je ne le suis pas. Dieu m'a comblé de ses graces: je l'en remercie tous les jours; j'y pense sans cesse.*

Quand on dit que ce pronom conjonctif suppléant est différent des autres pronoms conjonctifs, cela n'a pas besoin d'explication pour ce qui regarde *en & y*. La difficulté apparente ne roule donc que sur *le*, que l'on pourroit confondre avec l'Accusatif singulier masculin du pronom *il*. Mais il est aisé de ne s'y pas méprendre, puisque le Accusatif du pronom *il* est simplement Accusatif, qu'il est toujours singulier & masculin; au lieu que le conjonctif suppléant est tout à la fois Nominatif & Accusatif, singulier & pluriel, masculin & féminin; en sorte que des femmes doivent dire. *Nous sommes autrefois assez belles, & nous le sommes encore, & non pas nous les sommes encore.* Ainsi il faut observer à ce sujet que le pronom *le* est déclivable s'il a rapport à un nom Substantif, comme dans cet exemple. *Etes vous ma Sœur, je la suis; Etes vous mes Sœurs, nous les sommes.* Ce même pronom est contraire indéclinable s'il se rapporte à un nom adjectif, comme on l'a vu dans le premier exemple.

Ce pronom est appelé *Suppléant*, non-seulement parce qu'il tient la place des Noms ainsi que tous les autres pronoms, mais parce que quelquefois il tient mé-

Acc. Lesquels, Acc. Lesquelles;
ou Que. ou Que.

Voc. Desquels, Voc. Desquelles;
Abl. Desquels, Abl. Desquelles;

Enfin reste le pronom relatif *Autre*, qui est masculin & féminin, & qui se décline ainsi avec l'Article défini.

me lieu d'une phrase entiere ; comme dans cet exemple : *je ſçai le reſpect que je dois à mon Roi ; je le ſçaurai toute ma vie : je ne m'en écarteraï jamais , & j'y ſerai toujours fidele.* Qui ne voit que dans cette phrase, ces trois mots *le , en & y* tiennent chacun la place de la phrase presque entiere ?

Remarquez au reste , que *y* se dit rarement des personnes , & plus communément des choses : *le* & *en* se disent au contraire & des choses & des personnes.

Des Pronoms Possessifs.

On appelle *Pronoms possessifs* , ceux qui marquent la possession & la propriété d'une chose déterminée appartenante à quelqu'un ; comme , *mon habit , votre argent , sa maison , &c.*

Il en a de deux sortes : les uns sont *absolus* , & les autres *relatifs*.

Les *Pronoms possessifs absolus* précèdent toujours le Nom auquel ils sont joints.

On les divise en pronoms de la premiere , de la seconde & de la troisieme personne.

Les Pronoms possessifs absolus de la premiere personne se déclinent ainsi :

S I N G U L I E R .

Masculin.

Féminin.

Nom.	Mon. Nom.	Ma.
Gen.	de Mon. Gen.	de Ma.
Dat.	à Mon. Dat.	à Ma.
Acc.	Mon. Acc.	Ma.
Voc.	ô Mon. Voc.	ô Ma.
Abl.	de Mon. Abl.	de Ma.

P L U R I E L .

Pour les deux genres.

Non.	Mes. Acc.	Mes.
Gen.	de Mes. Voc.	ô Mes.
Dat.	à Mes. Abl.	de Mes.

Ceux de la seconde personne sont ,
Au singulier masculin ,
Nom. & Acc. Ton ; & ainsi des autres Cas , en y joignant les Articles qui ser-vent à les désigner.

Au singulier féminin ,
Nom. & Acc. Ta ;

Au pluriel pour les deux genres ,
Nom. & Acc. Tes .

Ceux de la troisieme personne sont ,
Au singulier masculin ,
Nom. & Acc. Son .

ajouté aux idées précédentes , leur con-vienne en général & dans toute leur étendue. Par exemple , quand je dis , *Les hommes qui sont créés pour connoître & pour*

seulement qu'on énonce , qu'ils ne sont pas de bons enfans.

On peut en dire autant de tous les autres pronoms relatifs , *Que , quoi , dont .*

Au singulier féminin,
Nom. & Acc. Sa.

Au pluriel pour les deux genres,
Nom. & Acc. Ses.

Remarquez, que quand ces Pronoms possessifs absolus se trouvent au singulier féminin devant un Substantif qui commence par une voyelle, ou par une *h* non aspirée, on ne doit point se servir alors du féminin *ma, ta, sa*, mais du masculin *mon, ton, son*. On ne dira pas, par exemple, *ma ame, sa épée*, mais *mon ame, son épée*.

Quand ces Pronoms possessifs absolus signifient un objet qui concerne le nombre pluriel, on les décline de la sorte :

Pronom possessif absolu pluriel de la premiere personne pour les deux genres.

S I N G.		P L U R.	
Nom.	Notre.	Nom.	Nos.
Gen.	de Notre.	Gen.	de Nos.
Dat.	à Notre.	Dat.	à Nos.
Acc.	Notre.	Acc.	Nos.
Voc.	ô Notre.	Voc.	ô Nos.
Abl.	de Notre.	Abl.	de Nos.

Celui de la seconde personne est pour le masculin & pour le féminin,

Au singulier,
Nom. & Acc. Votre.

Au pluriel,
Nom. & Acc. Vos.

Celui de la troisieme personne est pour le masculin & pour le féminin,

Au singulier,
Nom. & Acc. Leur ;

Au pluriel,
Nom. & Acc. Leurs.

Les Pronoms possessifs relatifs sont ceux, qui n'étant pas joints à leur substantif, le supposent énoncé auparavant, & y ont relation.

Voici comment se décline le Pronom possessif relatif de la premiere personne, quand l'objet dont on parle est au singulier.

Pour le masculin.

S I N G.		P L U R.	
Nom.	le Mien.	Nom.	les Miens.
Gen.	du Mien.	Gen.	des Miens.
Dat.	au Mien.	Dat.	aux Miens.
Acc.	le Mien.	Acc.	les Miens.
Voc.			
Abl.	du Mien.	Abl.	des Miens.

rapport, il faut conséquemment que ce pronom tiennne la place d'un nom substantif déjà énoncé, ou au moins sous-entendu. Par exemple, si je dis : *Faut-il*

Les Pronoms relatifs sont d'un usage très-fréquent dans le discours ; mais cet usage est si différent & si varié, qu'à proprement parler, il n'y a gueres que l'usage

Pour le féminin.

S I N G.		P L U R.	
Nom.	<i>la Mienne.</i>	Nom.	<i>les Miennes.</i>
Gen.	<i>de la Mienne.</i>	Gen.	<i>des Miennes.</i>
Dat.	<i>à la Mienne.</i>	Dat.	<i>aux Miennes.</i>
Acc.	<i>la Mienne.</i>	Acc.	<i>les Miennes.</i>
Voc.			
Abl.	<i>de la Mienne.</i>	Abl.	<i>des Miennes.</i>

Ceux de la seconde personne sont pour le masculin,

Au singulier,

Nom. & Acc. le Tien ;

Au pluriel.

Nom. & Acc. les Tiens ;

Pour le féminin,

Au singulier,

Nom. & Acc. la Tienne ;

Au pluriel,

Nom. & Acc. les Tiennes.

Ceux de la troisième personne sont pour le masculin,

Au singulier,

Nom. & Acc. le Sien ;

Au pluriel,

Nom. & Acc. les Siens ;

Pour le féminin ;

Au singulier,

Nom. & Acc. la Sienné ;

Au pluriel,

Nom. & Acc. les Siennes.

Quand l'objet dont on parle concerne le pluriel, le Pronom possessif relatif de la première personne est le *Nôtre* pour le masculin, & la *Nôtre* pour le féminin. Voici comment ils se déclinent.

S I N G U L I E R.

Masculin.

Féminin.

Nom.	<i>le Nôtre.</i>	Nom.	<i>la Nôtre.</i>
Gen.	<i>du Nôtre.</i>	Gen.	<i>de la Nôtre.</i>
Dat.	<i>au Nôtre.</i>	Dat.	<i>à la Nôtre.</i>
Acc.	<i>le Nôtre.</i>	Acc.	<i>la Nôtre.</i>
Voc.		Voc.	
Abl.	<i>du Nôtre.</i>	Abl.	<i>de la Nôtre.</i>

P L U R I E L.

Pour les deux genres.

Nom.	<i>les Nôtres.</i>	Acc.	<i>les Nôtres.</i>
Gen.	<i>des Nôtres.</i>	Voc.	
Dat.	<i>aux Nôtres.</i>	Abl.	<i>des Nôtres.</i>

Ceux de la seconde personne sont au singulier,

Pour le masculin,

Nom. & Acc. le Vôtre ;

faux : mais on dira bien : L'ami de qui vous m'avez procuré la connoissance. L'homme à qui j'ai donné ma lettre. La personne contre

pronon sont d'un très grand usage dans le discours. Voici quelques réflexions à ce sujet.

Pour le féminin,
Nom. & Acc. la Vôtre;
 Au pluriel pour les deux genres,
Nom. & Acc. les Vôtres.
 Ceux de la troisième personne sont
 au singulier,
 Pour le masculin,
Nom. & Acc. le Leur;
 Pour le féminin,
Nom. & Acc. la Leur;
 Au pluriel pour les deux genres,
Nom. & Acc. les Leurs.

On a vu par ce que je viens de dire, qu'entre les Pronoms possessifs absolus & les Pronoms possessifs relatifs il y a cette différence, que ceux là précèdent toujours le Nom auquel ils se rapportent; au lieu que ceux ci ne sont jamais joints à leur Substantif, mais au contraire le supposent. Il y a encore entre eux cette différence, que les Absolus se déclinent toujours par l'Article indéfini, & les Relatifs par l'Article défini.

Remarquez, que dans les Pronoms possessifs relatifs *notre & votre*, l'*o* est long tant au singulier qu'au pluriel; & qu'au contraire il est toujours bref dans les mêmes Pronoms possessifs absolus. Ex. *Prêtez moi votre livre. J'ai mon livre: avez vous le vôtre?* Prononcez l'*o* de votre

bref dans le premier exemple, & long dans le second.

Il reste une difficulté sur le mot *Leur*, qui est pronom conjonctif en certains cas, & pronom possessif dans d'autres. Voici la règle qu'on doit suivre, pour distinguer sûrement l'un de l'autre.

Leur est toujours pronom conjonctif, quand il est sans Article, joint à un Verbe, & qu'on peut à sa place substituer à eux ou à elles. Au contraire il est toujours pronom possessif, quand il est précédé de l'Article, ou lorsqu'il est joint à un Substantif, ou quand il a rapport à un objet dont on a parlé auparavant, & qu'il suppose. Ainsi dans ces phrases, *je leur ai appris que leur pere étoit arrivé. Quand vous leur rendez visite, informez vous de leur santé. Je leur donnerai mon estime, & je tâcherai de gagner la leur:* dans ces exemples, dis-je, le premier *leur* est pronom conjonctif, & le second pronom possessif. Il est aisé de s'en convaincre, en faisant sur ces exemples l'application de la règle précédente.

Observons encore que les Pronoms possessifs de la première & de la seconde personne ont toujours rapport aux personnes dont on parle; & ceux de la troisième aux personnes & aux choses. Il y

à laquelle s'emploie presque toujours quand on parle de choses; mais si l'on parle des

lequel ou laquelle. Ainsi on doit dire: *La ville dans laquelle nous avons demeuré;*

a plusieurs cas, où ces derniers ne peuvent gueres s'appliquer aux choses; mais l'usage seul peut apprendre cette légère distinction.

Des Pronoms Démonstratifs.

Les *Pronoms démonstratifs* sont ceux, qui servent à indiquer ou démontrer la personne ou la chose dont on parle, & dont il s'agit dans le discours. Ils sont tous composés de *ce*, & participent tous à sa signification en différentes manières, & avec différens usages. Les voici, avec la maniere de les décliner.

Mais je me contenterai de marquer ici le Nominatif & l'Accusatif de chacun de ces pronoms. Le Lecteur instruit pourra suppléer de lui-même les autres cas, en se servant des inflexions de l'Article indéfini.

Ce.

Au singulier masculin,

*Nom. & Acc. Ce, devant une consonne,
Cet, devant une voyelle.*

Au singulier féminin,

Nom. & Acc. Cette.

Au pluriel pour les deux genres,

Nom. & Acc. Ces.

Celui.

Celui.

Au singulier masculin,
Nom. & Acc. Celui.

Au singulier féminin,
Nom. & Acc. Celle.

Au pluriel masculin,
Nom. & Acc. Ceux.

Au pluriel féminin,
Nom. & Acc. Celles.

Les autres pronoms sont précisément les mêmes que le précédent, en y ajoutant seulement ces mots, *ci & là*: *celui-ci, celui-là, celle-ci, celle-là*. Ils se déclinent de la même maniere que *celui*, en y ajoutant toujours *ci & là*.

Il y a encore deux autres pronoms démonstratifs composés de *ce* & des deux mêmes mots *ci & là*: ce sont les deux pronoms *ceci & cela*. Ils sont tous deux masculins & singuliers, & ne peuvent être employés ni au féminin, ni au pluriel.

Ces deux pronoms se déclinent comme *ce* dont ils sont composés, en y ajoutant toujours *ci & là*. Ils ne se disent jamais que des choses: aussi peuvent-ils ordinairement être rendus, *ceci* par *cette chose-ci*, & *cela* par *cette chose-là*. Quand je dis, par exemple, *Faites ceci, donnez-moi cela*, c'est comme si je disois, *Faites cette chose-ci, donnez-moi cette chose-là*.

M

d quoi n'est d'un usage indispensable que dans les occasions, où il a pour antécédent *ce* ou rien: comme dans ces phrases: *C'est*

Il est d'un grand usage, & s'emploie à la place de tous les Génitifs & Ablatifs des autres pronoms relatifs, tant singuliers

Ces quatre derniers pronoms, *celui-ci*, *celui-là*, *ceci*, *cela*, reçoivent souvent le mot même après eux, & en ont plus de force & d'énergie; comme dans ces phrases: *c'est celui-là même que vous avez outragé. Est-ce cela ce que vous demandez? c'est cela même.*

Ce, *cet*, *cette* & *ces*, pronoms démonstratifs, se mettent toujours devant des Noms substantifs; en quoi il semble qu'ils ne soient plus de véritables pronoms, puisqu'ils ne tiennent la place d'aucun Nom, & ne paroissent être en effet que de purs Adjectifs, qui n'ont rien de particulier, que de mettre sous les yeux l'objet dont il est question.

Il y a plusieurs occasions, où *ce* n'étant pas joint à un Nom substantif, ne prend point les inflexions de l'Article indéfini: dans ces cas il est de tout genre & de tout nombre; comme dans ces exemples, où il a rapport dans le premier à ce qui le précède, & dans le second à ce qui le suit. *On doit respecter les Rois: car ce sont les images de Dieu. C'est manquer à ses devoirs essentiels, que de perdre son tems.*

Il faut encore observer, que quand *ce* est relatif à ce qui suit, il est souvent employé uniquement par élégance, & pour donner plus de grace au discours. Quand

je dis, par exemple: *Ce sont nos amis qui nous rendent la vie désirable*, c'est comme si je disois, *nos amis nous rendent la vie désirable.*

Ce s'emploie encore souvent pour le mot chose; comme quand on dit. *On ne doit songer qu'à ce qui est nécessaire*; c'est comme si l'on disoit, *qu'aux choses nécessaires.*

Les pronoms démonstratifs *celui-ci*, *celui-là*, avec leurs féminins & leurs pluriels, ainsi que leur simple *celui*, ne se joignent jamais à un Substantif.

Le simple *celui*, & son féminin *celle*, ainsi que leurs pluriels, n'ont par eux-mêmes qu'une signification vague de personnes ou de choses; & cette signification doit être expliquée & déterminée par les mots suivans, sans lesquels ce pronom ne pourroit être admis dans le discours, comme on le voit dans ces phrases: *Heureux celui qui souffre pour la justice. Bien-heureux ceux qui ont le cœur pur. Celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé.*

On doit dire le contraire des pronoms *celui-ci*, *celui-là*: ils ont une signification déterminée, & tout à fait indépendante des mots dont ils sont précédés ou suivis. On s'en sert ordinairement, pour désigner un objet qu'on a sous les yeux, ou dont

raison; il est là au Genitif, au lieu de *de qui* ou *duquel*: *C'est à vous que je veux parler*; ici il est au Datif, à la place de

c'est-à-dire, duquel mes ancêtres sont sortis. Je n'admets point le principe d'où cette proposition est tirée; au lieu de *duquel* ou *dont*

on a déjà parlé; comme quand on dit: Celui-ci chante, celui-là lit; celle-ci rit, celle-là pleure; je choisis celui-ci, prenez celle-là.

Remarquez au sujet des pronoms démonstratifs composés de *ci* & de *là*, que quand on les emploie dans le discours, le mot *ci* & le pronom auquel il est joint servent à indiquer l'objet le plus voisin, & le mot *là* marque l'objet le plus éloigné. Par exemple, quand on dit: *Platon & Homère ont tous deux fait honneur à leur patrie*, celui-ci par son *Iliade*, celui-là par son génie supérieur pour la Philosophie; celui-ci dénote Homère, & celui-là Platon.

Tous ces Pronoms démonstratifs sont de la troisième personne.

Des Pronoms Relatifs.

On appelle *Pronoms relatifs*, ceux qui dans un discours rappellent l'idée des personnes ou des choses qu'on a déjà nommées. Ils servent à expliquer ou déterminer l'étendue de l'objet dont il s'agit, auquel ils ont rapport. C'est pour cette raison qu'on les nomme relatifs.

Voici tous les pronoms, que l'on comprend pour l'ordinaire dans la classe des relatifs, avec leurs déclinaisons.

Qui est le premier, & le plus commun.

Il est singulier & pluriel, masculin & féminin tout à la fois; & ils se déclinent avec l'Article indéfini en cette sorte.

Nom.	Qui.	Acc.	Qui, ou Que.
Gen.	de Qui, ou Dont.	Voc.	
Dat.	à Qui.	Abl.	de Qui, ou Dont.

Lequel, autre pronom relatif, se déclinent avec l'Article défini de la manière suivante.

S I N G U L I E R.

	Masculin.		Féminin.
Nom.	Lequel.	Nom.	Laquelle.
Gen.	Duquel, ou Dont.	Gen.	de Laquelle, ou Dont.
Dat.	Auquel.	Dat.	à Laquelle.
Acc.	Lequel, ou Qui.	Acc.	Laquelle, ou Que.
Voc.		Voc.	
Abl.	Duquel, ou Dont.	Abl.	de Laquelle, ou Dont.

P L U R I E L.

	Masculin.		Féminin.
Nom.	Lesquels.	Nom.	Lesquelles.
Gen.	Desquels, ou Dont.	Gen.	Desquelles, ou Dont.
Dat.	Auxquels.	Dat.	Auxquelles.

M. iij

pelle relatifs. Leur véritable signification en fait seule la différence.

Ils diffèrent d'abord, en ce que les re-

d'un objet vague & indéterminé, & tantôt ils y désignent confusément la nature

Acc. Lesquels, Acc. Lesquelles,
ou Que. ou Que.

Voc. Desquels, Voc. Desquelles,
Abl. ou Dont. Abl. ou Dont.

Le pronom relatif *Quoi* est neutre, & se décline ainsi avec l'Article indéfini.

Nom. *Quoi*. Acc. *Quoi, ou Quo*
Gen. *de Quoi, ou Dont*. Voc.
Dat. *à Quoi*. Abl. *de Quoi*.

Même est encore un pronom relatif, & se décline avec l'Article défini de la manière suivante.

S I N G U L I E R.

Masculin.

Féminin.

Nom. <i>le Même</i> .	Nom. <i>la Même</i> .
Gen. <i>du Même</i> .	Gen. <i>de la Même</i> .
Dat. <i>au Même</i> .	Dat. <i>à la Même</i> .
Acc. <i>le Même</i> .	Acc. <i>la Même</i> .
Voc. <i>le Même</i> .	Voc. <i>la Même</i> .
Abl. <i>du Même</i> .	Abl. <i>de la Même</i> .

P L U R I E L.

Pour les deux genres.

Nom. <i>les Mêmes</i> .	Acc. <i>les Mêmes</i> .
Gen. <i>des Mêmes</i> .	Voc. <i>les Mêmes</i> .
Dat. <i>aux Mêmes</i> .	Abl. <i>des Mêmes</i> .

que leur emploi le plus commun est d'exprimer le doute, l'incertitude & l'igno-

Enfin reste le pronom relatif *Autre*, qui est masculin & féminin, & qui se décline ainsi avec l'Article défini.

S I N G.

P L U R.

Nom. <i>l'Autre</i> .	Nom. <i>les Autres</i> .
Gen. <i>de l'Autre</i> .	Gen. <i>des Autres</i> .
Dat. <i>à l'Autre</i> .	Dat. <i>aux Autres</i> .
Acc. <i>l'Autre</i> .	Acc. <i>les Autres</i> .
Voc. <i>l'Autre</i> .	Voc. <i>les Autres</i> .
Abl. <i>de l'Autre</i> .	Abl. <i>des Autres</i> .

Il y a encore quelques Particules, qui tiennent souvent lieu de pronoms relatifs: j'en parlerai à la fin de cet article.

Dans la définition des Pronoms relatifs j'ai dit, qu'ils servent à expliquer ou déterminer l'étendue de l'objet signifié par le nom auquel ils ont rapport: il est nécessaire de détailler ici cette définition & de donner des exemples de ces deux parties.

Les Pronoms relatifs servent à expliquer l'objet auquel ils ont rapport, quand les mots qui les suivent & qui en dépendent, ne font que développer l'idée renfermée dans les noms ou pronoms auxquels ces pronoms relatifs se rapportent, sans y rien changer; ensorte que ce qui, par le moyen de ces pronoms relatifs, est

M iij

Des Pronoms Interrogatifs.

ajouté aux idées précédentes, leur convienne en général & dans toute leur étendue. Par exemple, quand je dis, *Les hommes qui sont créés pour connoître. Et pour aimer Dieu*; dans cette phrase *Qui*, pronom relatif, sert à ajouter au nom d'*hommes*, qu'ils sont créés pour telle fin. Or ces mots dépendent du pronom relatif *Qui*, & ne servent en effet qu'à développer ce qui est essentiellement compris dans l'idée d'*hommes*, sçavoir, qu'ils sont créés pour connoître & pour aimer Dieu. C'est ainsi que le pronom relatif sert quelquefois à exprimer l'idée renfermée dans le Nom auquel il se rapporte.

Examinons à présent ce même Pronom relatif, comme servant à déterminer l'idée du Nom auquel il a rapport. Cela arrive, lorsque ce qu'on ajoute par ce pronom au nom auquel il est relatif, ne convient pas à l'idée de ce nom dans toute son étendue. Ainsi quand je dis: *Les enfans qui ne soulagent pas leurs parens, ne sont pas de bons enfans*; on voit dans cette phrase, que le pronom relatif *Qui* sert à restreindre la signification du nom auquel il a rapport, qui est *les enfans*, c'est-à-dire, qu'il ne détermine que ceux des enfans qui ne soulagent pas leurs parens: car on sent aisément, que c'est de ceux-là

seulement qu'on énonce, qu'ils ne sont pas de bons enfans.

On peut en dire autant de tous les autres pronoms relatifs, *Que, quoi, dont, lequel, laquelle, &c.* Ils sont tous propres, ainsi que le relatif *qui*, à expliquer ou à déterminer l'idée comprise dans le nom auquel ils ont rapport. Il est facile d'en faire l'application.

Il y a plusieurs occasions, où le pronom relatif *qui* est employé dans la Langue Françoisse, sans s'assujettir aux règles de la Grammaire. C'est le génie de la Langue qui l'a introduit dans ces occasions; l'usage l'y a confirmé. Exemple, *A qui mieux mieux*; *A qui pis sera*; *un homme qui a de quoi*. Ces expressions sont contre les règles.

J'ai dit que les Pronoms relatifs doivent se rapporter à un nom ou à un pronom: ce pronom ou ce nom s'appelle antécédent; & comme j'ai ajouté, que les relatifs servoient toujours à expliquer ou à déterminer l'idée renfermée dans le nom ou pronom auquel ils ont rapport, il s'ensuit que leur antécédent doit toujours être un Substantif, puisqu'il n'y a que les Substantifs, qui expriment les idées des personnes ou des choses. Ainsi dans le cas où c'est un pronom auquel le Relatif a

M v

chose, ainsi qu'on le voit dans les deux exemples que je viens de citer.

quoi comptez-vous? On peut dire au Nominatif, *Quoi de plus beau?*

On s'en sert aussi comme d'une inter-

rapport, il faut conséquemment que ce pronom tienne la place d'un nom substantif déjà énoncé, ou au moins sous-entendu. Par exemple, si je dis : *Faut-il que mon pere soit si dur pour moi, lui qui est tendre pour tout autre ?* Le *qui* dans cette phrase est relatif à *lui*, qui n'est qu'un pronom ; mais il est évident que ce pronom tient la place de *mon pere*. Dans cette autre phrase : *Celui qui veut faire son salut doit aimer Dieu par dessus toute chose, & son prochain comme soi-même ;* le pronom relatif *qui* se rapporte à *celui*, qui n'est qu'un pronom, mais qui tient la place d'un Substantif non énoncé & sous-entendu, sçavoir le mot *homme*.

Il y a même des cas, où l'antécédent du pronom relatif est sous-entendu sans être représenté par un pronom, comme dans les exemples précédens. Alors cet antécédent est ordinairement un pronom démonstratif. Ainsi quand je dis : *Qui ne sçait point pardonner quelques défauts à ses amis, ne mérite pas d'en avoir ;* on voit facilement, que le pronom relatif *qui* commençant la phrase n'a point d'antécédent ; & que par conséquent cet antécédent est sous-entendu. Or dans cette occasion ce ne peut être que le pronom démonstratif *celui*, qui lui-même tient la place du mot *homme*.

Les Pronoms relatifs sont d'un usage très-fréquent dans le discours ; mais cet usage est si différent & si varié, qu'à proprement parler, il n'y a gueres que l'usage même qui puisse apprendre, quelle est la place particuliere que chacun de ces pronoms doit occuper. Voici cependant quelques regles générales, qui pourront servir à faire connoître quel est l'emploi de chacun d'eux.

Qui, des deux genres & des deux nombres, se dit également des personnes & des choses, quand il est au Nominatif. Ainsi on dit : *C'est une personne qui m'est chere ; C'est un livre qui me coûte tant.* On voit dans ces exemples, que le *qui* relatif a également pour antécédent une personne & une chose.

Dans tout autre cas que le Nominatif, ce même pronom ne peut avoir d'autre antécédent qu'une personne, ou un pronom qui la représente. Notre Langue ne sçauroit souffrir que les Génitifs, Datifs & Ablatifs de ce même pronom se disent des choses, pas même des animaux, à moins que les choses ou les animaux ne soient en quelque façon personifiés. On ne peut pas dire, par exemple : *Le livre de qui j'ai fait emplette. L'art à qui je m'applique. Le principe contre qui je m'inscris en*

ils ? c'est-à-dire, *qui sont ces Auteurs ? J'ai appris cette nouvelle de deux femmes. Quelles*

Comme ces pronoms sont en très-grand nombre, & que leur usage & leur signification sont très-différens, il est à

faux : mais on dira bien : *L'ami de qui vous m'avez procuré la connoissance. L'homme à qui j'ai donné ma lettre. La personne contre qui je plaide.*

Chacun des autres pronoms relatifs a des difficultés presque égales ; & je le répète, il n'y a gueres que l'usage, l'oreille & la réflexion, qui puissent servir de guides en cette matiere. Donnons cependant encore par rapport à ces autres pronoms quelques regles générales, qu'on puisse suivre jusqu'à ce qu'on ait atteint cet usage si nécessaire en notre Langue.

Lequel, pronom relatif, n'est gueres d'usage au Nominatif, tant singulier que pluriel, tant masculin que féminin. Ce seroit mal parler, par exemple, que de dire : *Les hommes lesquels sont adonnés au vin.* Le seul pronom qui est en droit d'occuper cette place ; & on doit dire : *Les hommes qui sont adonnés au vin.*

Cependant il y a des occasions, où *lequel* auroit bien plus d'énergie ; comme quand on répète le Substantif antécédent auquel il se rapporte. Ainsi on dit fort bien, après avoir parlé du bien d'une personne : *Lequel bien il a reçu de la libéralité de son Prince.* Mais il faut un grand usage de la Langue, pour l'employer à propos.

Le Génitif & l'Ablatif de ce même

pronom sont d'un très grand usage dans le discours. Voici quelques réflexions à ce sujet.

Quand le Génitif de ce pronom précède le Nom substantif auquel il a rapport, l'usage ne souffre gueres que l'on emploie *duquel* & *de laquelle* ; en ce cas on se sert de *dont*, qui signifie la même chose. Ainsi il faut dire : *Le cheval dont vous m'avez fait présent ; L'homme dont on admire la vertu, & non pas, Le cheval duquel vous m'avez fait présent ; L'homme duquel on admire la vertu.*

Mais si le Génitif du pronom relatif est précédé du Nom substantif dont il dépend, alors *duquel* ou *de laquelle* sont les seuls qu'on puisse employer, quand on parle de choses ou d'animaux. On dira, par exemple : *La Philosophie dans le sein de laquelle on puise toutes les sciences. Dieu à la miséricorde duquel on doit avoir recours après le péché.*

Lorsqu'on parle des personnes, il est souvent indifférent de se servir de *de qui*, *duquel* & *de laquelle* : il faut alors consulter l'oreille, pour sçavoir lequel on doit préférer. Il en est de même pour l'Ablatif, dont le goût & l'oreille doivent fixer l'usage.

Le Datif du même pronom, *auquel* &

pluriel. On dira fort bien, par exemple :

doit habitée. Je crains bien que cette démar-

à laquelle s'emploie presque toujours quand on parle de choses ; mais si l'on parle des personnes , on peut alors se servir indifféremment de *à qui* , *auquel* ou *à laquelle*. Ainsi on dira : *C'est à l'usage auquel on doit avoir recours. L'homme à qui ou auquel vous avez tant d'obligation.*

A l'égard de l'Accusatif , on ne s'en sert qu'en conséquence d'un Verbe ou d'une Préposition qui régissent ce cas. Surquoi on doit remarquer en passant , que quand c'est un Verbe qui régit le pronom relatif à l'Accusatif , il y a peu d'occasions où l'on puisse se servir de *lequel* ou *laquelle* : il est plus à propos d'employer alors le second Accusatif *que* , soit qu'on parle d'une personne ou d'une chose. On ne doit pas dire , par exemple : *La maison laquelle j'ai achetée ; Le Dieu lequel vous adorez ; mais , la maison que j'ai achetée , le Dieu que vous adorez.*

Quand au contraire c'est une Préposition qui gouverne l'Accusatif du pronom relatif , si ce sont des personnes dont on parle , on peut alors employer indifféremment *qui* , *lequelle* ou *laquelle*. Ainsi on peut dire : *Le juge devant qui , ou devant lequel je plaide.*

Mais si l'on parle de choses , il faut presque toujours se servir de l'Accusatif

lequel ou *laquelle*. Ainsi on doit dire : *La ville dans laquelle nous avons demeuré ; Le terrain sur lequel nous marchons , &c.*

Remarquez à l'occasion de ce que je viens de dire du second Accusatif *que* , que lorsqu'il se trouve dans une phrase , & qu'il ne peut se rendre par *lequel* , *laquelle* , ou *quelle chose* , il est alors conjonction ; comme dans ces exemples : *je crois que vous n'y pensez pas. On m'a dit que vous aimiez beaucoup le jeu , & fort peu l'étude , &c.*

Quoi , autre pronom relatif des deux genres & des deux nombres , ne s'emploie jamais au Nominatif comme pronom relatif ; & on ne s'en sert dans les autres cas , que pour signifier des choses inanimées :

Son usage le plus général est au Datif ; & il n'y a presque rien à quoi il ne puisse avoir rapport. Cependant on doit remarquer , que dans la plupart des occasions , où il seroit peut-être bien placé , il faut consulter l'oreille , pour sçavoir si les autres Datifs *auquel* , *à laquelle* , ne produiroient pas un meilleur effet dans le discours. Par exemple , quand je dis : *Le sçavoir est l'unique but à quoi je tends* , cette phrase est très régulière ; cependant il seroit plus doux de dire , *auquel je tends.*

En général on peut dire , que ce *Datif*

nitif ; mais il est sous-entendu , & il faut

Remarquez , que *chacun* s'emploie sou-

d'quoi n'est d'un usage indispensable que dans les occasions, où il a pour antécédent *ce* ou *rien*; comme dans ces phrases: *C'est à quoi vous devez pourvoir; Il n'y a rien à quoi je m'applique plus volontiers, &c.*

Le Génitif & l'Ablatif de ce même pronom relatif *quoi* ne doivent se dire, que quand il a *ce* pour antécédent. Ex. *C'est de quoi je me mets fort peu en peine.*

Quelquefois on peut les employer, lorsque ce pronom est précédé de *rien*; & on peut dire: *Il n'y a rien de quoi un ignorant sçache douter; cependant il est mieux de l'éviter.*

Ce même pronom relatif *quoi* est d'un grand usage à l'Accusatif, & ne peut y être régi que par des Prépositions qui gouvernent ce cas. Du reste il est libre d'y substituer l'Accusatif *lequel* & *laquelle*, si l'oreille s'en accommode mieux. Ainsi on peut dire également: *La plume avec quoi, ou avec laquelle j'écris; C'est là une proposition sur quoi, ou sur laquelle vous devez réfléchir, &c.*

Dont est Génitif ou Ablatif de tous les pronoms relatifs dont j'ai parlé. Il ne prend point d'Article, ne reçoit jamais aucun changement, & peut se rapporter à toutes sortes d'antécédens, de quelque genre & de quelque nombre qu'ils soient.

Il est d'un grand usage, & s'emploie à la place de tous les Génitifs & Ablatifs des autres pronoms relatifs, tant singuliers que pluriels. Ainsi pour peu qu'on trouve de difficulté à se servir de ces autres Génitifs & Ablatifs, il sera toujours bon d'user de celui-ci: on peut même l'employer dans les occasions, où ces autres pronoms ne feroient point un mauvais effet. Ainsi on dit fort bien: *Le livre dont j'ai fait emplette; l'ami dont vous m'avez parlé; Il n'y a rien au monde dont je me mette moins en peine, &c.*

Que est encore un pronom relatif, & exprime pour l'ordinaire l'Accusatif des deux genres & des deux nombres des autres pronoms relatifs. On s'en fert, comme je l'ai dit, au lieu de l'Accusatif *lequel* & *laquelle*, quand il est régi par un Verbe, & que l'usage ne permet pas de l'employer. On le met aussi à la place du pronom relatif *qui*, régi à l'Accusatif par un Verbe. Ex. *Le livre que vous lisez. La science que vous étudiez. Les personnes que vous fréquentez, &c.*

Dans certains cas, *que* exprime tantôt un Génitif, tantôt un Datif; mais c'est contre les règles que l'usage a pu l'introduire dans ces occasions. On dit, par exemple: *C'est de Dieu que j'attens ma gué-*

raison ; il est là au Genitif, au lieu de *de qui* ou *duquel* : C'est à vous que je veux parler ; ici il est au Datif, à la place de *à qui* ou *auquel*.

Il me reste à parler de certaines Particules qui, comme je l'ai dit, tiennent souvent lieu de pronoms relatifs, & qu'on peut regarder comme de vrais pronoms relatifs.

Ces particules sont *où*, *d'où* & *par où*. On ne peut s'en servir qu'en parlant de choses, tant au singulier qu'au pluriel. Elles ont souvent plus de grace dans le discours, que les pronoms qu'elles représentent.

Où est pronom relatif toutes les fois qu'on peut le rendre par *auquel*, *à laquelle*, *à quoi*, *dans lequel*, *dans laquelle*, *dans quoi*, *en laquelle* & *en quoi* ; comme dans ces exemples : *La ville où vous demeurez ; c'est-à-dire, dans laquelle vous demeurez. C'est où je manque souvent ; pour dire en quoi je manque souvent. L'affaire où il a le mieux réussi ; au lieu de dans laquelle il a le mieux réussi. &c.* Il y auroit mille exemples semblables à citer.

D'où est pronom relatif toutes les fois qu'on peut le rendre par *duquel*, *de laquelle*, *de quoi*, *dont*. Ex. *Je me retrouve dans le pays d'où mes ancêtres sont sortis ;*

c'est-à-dire, duquel mes ancêtres sont sortis. Je n'admets point le principe d'où cette proposition est tirée ; au lieu de duquel ou dont cette proposition est tirée, &c.

Enfin *par où* est pronom relatif toutes les fois qu'on peut se servir en sa place de *par lequel* ou *par laquelle*. Ex. *Qui ne rougiroit pas des bassesses par où s'élevent la plupart des gens du monde ; c'est-à-dire, par lesquelles s'élevent la plupart des gens du monde. Je m'en retournerai par le même chemin par où je suis venu ; au lieu de par lequel je suis venu, &c.*

Remarquez, que tous ces pronoms relatifs doivent s'accorder en genre & en nombre avec leur Antécédent, & qu'ils sont toujours de la même personne que le nom Substantif ou le pronom qui les précède. Ainsi quand je dis : *Moi qui vous aime de tout mon cœur*, en cette phrase *qui* est de la première personne ; & il est de la seconde dans celle-ci : *Vous qui faites ce que vous pouvez pour me nuire*. Il en est de même des autres pronoms relatifs.

Des Pronoms Absolus.

Les Pronoms Absolus, si on les considère simplement du côté de l'expression, sont pour la plupart les mêmes que ceux dont nous venons de parler, & qu'on ap-

décline avec l'Article indéfini : il semble être masculin & féminin ; cependant

Auteur, de certaines gens, je l'ai ouï dire à certaines femmes, &c.

pelle relatifs. Leur véritable signification en fait seule la différence.

Ils diffèrent d'abord, en ce que les relatifs ne sont relatifs qu'en conséquence de leurs antécédens ; au lieu que les absolus n'en ont point : c'est de-là qu'ils prennent leur nom d'absolus.

Leur usage est de tenir lieu d'un objet vague & indéterminé ; & quelque fois aussi de désigner confusément la nature ou les qualités d'un objet déterminé.

Avant que d'entrer dans l'éclaircissement de ces deux différens usages des pronoms absolus, il est à propos d'en donner ici la liste. Ce sont,

Qui, des deux genres.
Que & quoi, masculins.
Quel, masculin.
Quelle, féminin.
Lequel, masculin.
Laquelle, féminin.

Il seroit superflu de donner ici les déclinaisons de ces pronoms absolus : il suffit d'avertir, qu'ils se déclinent avec les mêmes articles, & de la même manière que les relatifs.

Il s'agit présentement d'expliquer à quoi ces pronoms absolus servent dans notre Langue. Tantôt ils y tiennent lieu

d'un objet vague & indéterminé, & tantôt ils y désignent confusément la nature ou les qualités d'un objet déterminé.

Les pronoms absolus servent à tenir lieu d'un objet vague & indéterminé, comme dans ces exemples : *J'ignore qui ou lequel vous aimez le mieux de vos deux freres* ; ou bien : *Je sçais qui ou lequel vous aimez le mieux de vos deux freres*. Il est aisé de comprendre, que la première de ces deux phrases dénote une incertitude ; & que quoique la seconde suppose une espèce de certitude, il est cependant vrai qu'elle n'énonce qu'un objet vague & indéterminé, puisque cet objet sur lequel on paroît avoir quelque certitude, n'est point exprimé.

Les pronoms absolus servent à désigner confusément la nature ou les qualités d'un objet déterminé, comme dans cet exemple : *Je ne sçai que faire pour arrêter les bruits injurieux qui courent contre moi*, où l'on voit, que le *que* pronom absolu dénote à la vérité que je comprends que j'ai quelque démarche à faire pour étouffer ces mauvais bruits, mais sans que je sois cependant déterminé sur la nature & les qualités de ces démarches.

Cette explication des deux différens usages des pronoms absolus fait sentir,

que leur emploi le plus commun est d'exprimer le doute, l'incertitude & l'ignorance; ou que s'ils marquent quelque connoissance & quelque certitude, elle n'est jamais exprimée. Car quand j'ai dit dans un des exemples que je viens de citer, *je sçai lequel, ou qui vous aimez le mieux de vos deux freres*, la connoissance & la certitude existoient chez moi; mais je ne l'ai point exprimée: ainsi il reste toujours un doute dans l'esprit de celui qui m'entend.

Remarquez, que le pronom absolu *qui* ne se dit que des personnes, comme les pronoms absolus *que* & *quoi* ne se disent que des choses, & peuvent toujours se rendre par *quelle chose*. Ex. *Je sçai qui vous fréquentez. J'ignore qui vous a dit cela. Je ne sçai que faire.* &c.

Comme il y a peu de Grammairiens, qui fassent une classe particulière de ces pronoms absolus, & que presque tous les confondent avec les interrogatifs, nous allons parler de ces derniers. Ils ont une très-grande affinité avec les pronoms absolus, en ce que la plupart des phrases où l'on emploie ceux-ci, peuvent se convertir en interrogation, & signifient presque la même chose.

Des Pronoms Interrogatifs.

Les Pronoms interrogatifs, suivant leur dénomination, sont ceux qui servent à interroger; & ils commencent toujours la phrase. Ces pronoms sont *qui*, *quoi*, *quel*, *quelle*, *lequel* & *laquelle*. On s'en sert dans tous les cas, excepté de *dont*, qui ne sert point à l'interrogation.

Les déclinaisons de ces pronoms sont détaillées plus haut dans les classes, où on les a déjà placés sous une autre qualification, & où ils sont employés à un autre usage.

On ne se sert point, comme je viens de le remarquer, du Génitif singulier & pluriel, masculin & féminin, *dont*: on emploie à sa place les Génitifs *de qui*, *de laquelle*, *duquel*, *de quoi*, & autres. Ex. *De qui sçavez-vous cela? De laquelle de ces femmes parlez-vous? Du quel de vos amis avez-vous reçu ce service? De quoi vous embarrassez-vous?* &c.

Que au Nominatif peut s'employer fort bien dans l'interrogation, aussi bien qu'à l'Accusatif. Ainsi on dit: *Que sera-ce de moi? Que déterminez-vous?* &c.

Il ne se dit que des choses, & doit toujours pouvoir être rendu par *quelle*.

chose, ainsi qu'on le voit dans les deux exemples que je viens de citer.

Les Adjectifs qu'on fait rapporter à ce pronom, doivent toujours être masculins & au singulier, comme dans cette phrase: *Que nous apprendrez-vous de nouveau?*

Souvent à la place du pronom que on se sert de *qu'est-ce que*; & au lieu de dire, *Que pensez-vous de cela?* on dit: *Qu'est-ce que vous pensez de cela?*

Remarquez que dans cette façon de parler, le premier *que* est toujours interrogatif. A l'égard du second, il est relatif quand il est suivi d'un Verbe qui le régit, & qu'on peut le rendre par *quelle chose*; comme dans l'exemple précédent: *Qu'est-ce que vous pensez?* c'est-à-dire, *Quelle chose pensez-vous?* Mais s'il n'est suivi que d'un Nom, comme quand je dis, *Qu'est-ce que Dieu?* il n'est plus relatif, & n'est employé que pour la liaison du discours.

Quoi, pronom interrogatif, s'emploie dans tous les cas; mais au Nominatif il ne s'emploie jamais avec un Verbe comme son régime.

Les exemples de son usage dans les autres cas que le Nominatif, sont fréquents dans le discours. On dit: *De quoi vous mêlez-vous? A quoi travaillez-vous?* Sur
quoi

quoi comptez-vous? On peut dire au Nominatif, *Quoi de plus beau?*

On s'en sert aussi comme d'une interrogation vague, & détachée de toute autre partie du discours. Ainsi on dit: *Quoi? cet homme vous fait peur? Quoi? vous serez capable d'une si grande lâcheté?*

Remarquez, qu'à la place de *à quoi* & *de quoi*, on emploie fort bien le pronom *que*, comme dans ces phrases: *Que pensez-vous; pour A quoi pensez-vous? Que sert à l'homme de gagner tout le monde, s'il vient à perdre son ame; au lieu de De quoi sert à l'homme de gagner tout le monde, &c.*

Au reste le pronom *quoi* ne peut se dire que des choses, & jamais des personnes.

Quel, *quelle*, pronom interrogatif; étant un pronom incomplet, doit toujours être accompagné d'un Nom substantif auquel il se rapporte. On peut s'en servir également en parlant des choses ou des personnes. Ex. *Quel livre lisez-vous? A quelle science vous appliquez-vous? De quel homme voulez-vous parler?*

Quelquefois le Substantif auquel ce pronom se rapporte est sous-entendu; mais alors il faut qu'il ait été énoncé auparavant, comme dans ces phrases: *J'ai lu plusieurs Auteurs sur cette matière. Qui sont-*

N

Quoi que ce soit, ou quoi que ce fut, ne se disent que des choses, & au singulier

senté? C'est-à-dire. Je doute que quelque

ils? c'est-à-dire, qui sont ces Auteurs? J'ai appris cette nouvelle de deux femmes. Quelles sont-elles? c'est-à-dire, quelles sont ces femmes?

Je finis par une observation essentielle sur les pronoms interrogatifs *lequel, laquelle*: c'est que lorsqu'on les décline par leur Article, qui est le défini, ils demandent après eux un Substantif au Génitif, comme on le voit par ces exemples que j'ai rapportés. *De laquelle de ces femmes parlez-vous? Duquel de vos amis avez-vous reçu ce service?*

Des Pronoms indéfinis, ou indéterminés.

Les Pronoms indéfinis servent à marquer leur objet d'une manière vague & indéterminée; c'est-à-dire, dans un sens indéfini: c'est ce qui leur a fait donner ce nom, & ce qui est cause que ceux qui se déclinent prennent l'Article indéfini. Voici les plus ordinaires:

On.	Autrui.
Quelque.	Plusieurs.
Quelqu'un.	Tout.
Chaque, chacun, chacune.	Même.
Quiconque.	Qui que ce soit.
Aucun, nul, pas un.	Quoi que ce soit.
Personne.	Rien.
Certain, certaine.	Tel.
Autre.	Quelconque.
L'un, l'autre.	

Comme ces pronoms sont en très-grand nombre, & que leur usage & leur signification sont très-différens, il est à propos de les traiter chacun séparément.

On est un pronom indéfini, qui ne se dit que des personnes. Mais comme j'en ai déjà parlé dans l'article des pronoms personnels, on peut consulter ce que j'en ai dit alors, pour connoître son usage & ses propriétés.

Quelque signifie & dénote au singulier un objet pris indéterminément; & au pluriel il marque un nombre indéterminé de certains objets, comme quand je dis au singulier: *Il y a encore quelque personne dans le monde qui me veut du bien*; ou au pluriel: *Il y a encore quelques personnes dans le monde qui me veulent du bien.*

Ce pronom signifie aussi quelquefois la qualité ou la quantité d'un objet, mais d'une manière indéterminée; comme quand je dis: *Quelle vertu qu'on ait. Quelque prix qu'il en coûte.*

Sur quoi il faut observer, que le mot *quelque* pris en ce sens ne reçoit point de pluriel, quand il est mis devant un Adjectif; car on peut, & même on doit dire: *Quelque surprenans que soient les mystères de notre religion.* Au contraire s'il est devant des Substantifs, alors il reçoit un

N ij

J'espérois. Votre maladie est telle qu'on ne peut la guerir. &c.

s'ils sont joints à des verbes dont ils sont le régime. Ex. Je le blame, je la favorise.

pluriel. On dira fort bien, par exemple : Quelques crimes qu'il ait commis, Dieu lui a tout pardonné.

Il y a tout lieu de croire, que *quelque* ne pouvant recevoir de pluriel devant un Adjectif, il seroit bien plus naturel en ce cas de le regarder comme un adverbe, que comme un pronom. En effet en ces occasions il répond parfaitement au *quicumque* des Latins.

Il faut aussi remarquer, que *quelque* pris en ce sens, soit devant un Adjectif ou devant un Substantif, exige que la particule *que* précède le verbe qui suit dans la même phrase. Les deux exemples que je viens de rapporter, suffisent pour en convaincre.

Observez encore, que si *quelque* se trouve immédiatement suivi d'un verbe, ou d'un pronom personnel au Nominatif, alors il devient susceptible de tous les cas & des deux genres. On doit dire : Quel qu'il soit ; Quelle qu'elle soit ; Quels que soient leurs moyens ; Quelles que soient vos facultés, &c. En toutes ces occasions il se divise, comme on voit, en deux mots, dont le premier est déclinaison, & le second ne l'est point.

Ce pronom au reste se dit également des personnes & des choses. Ex. Quelques Philosophes ont prétendu que la Lune

étoit habitée. Je crains bien que cette démarche ne vous attire quelque malheur.

Quelqu'un, pronom indéfini, pris absolument & sans être suivi d'un Substantif, a la signification de *quelque personne* ; & en ce sens il n'a point de féminin. On dit bien : *Quelqu'un m'est venu trouver ; Quelques-uns m'ont dit que vous étiez parti ; j'ai appris cela de quelqu'un* ; mais on ne peut pas dire au féminin : *Quelques-unes me sont venues trouver ; j'ai appris cela de quelqu'une*.

On ne doit pas même en ce cas se servir de *quelques-uns* à l'Accusatif pluriel masculin, & autant qu'on le peut on doit l'éviter. Ainsi au lieu de dire : *J'ai envoyé quelques-uns pour m'en instruire* ; on dira : *J'ai envoyé quelques personnes*, &c.

Ce pronom signifie quelquefois une partie indéterminée d'un certain nombre. En ce sens il reçoit également le féminin & le pluriel, & il se joint avec un Génitif d'un Nom substantif, ou avec *en* qui tient ordinairement la place du Génitif d'un Substantif. Ex. *Avez-vous vu quelqu'un, ou quelques-uns de vos amis ? Contez-moi quelques-unes de vos bonnes fortunes. J'ai de bonnes pêches : en voulez-vous quelques-unes ?*

Quelquefois on n'exprime point ce GÉ-

nitif ; mais il est sous-entendu , & il faut alors que le Nom dont le Génitif est sous-entendu , ait été énoncé dans ce qui précède immédiatement , comme quand je dis : *Les amitiés d'aprèsent ne sont pas durables ; quelques-unes cependant méritent d'être exceptées.*

Ce pronom peut s'entendre indifféremment des personnes & des choses , comme on peut le voir par les exemples que j'ai cités.

Remarquez , qu'on ne doit jamais dire *un quelqu'un , un quelque chose*. Ce sont des façons de parler basses , que les honnêtes gens abandonnent au peuple.

Chaque , chacun , chacune, pronoms indéfinis , peuvent s'entendre des personnes & des choses , & se déclinent avec l'Article indéfini. Ex. *Chacun admire ce chef-d'œuvre. Il faut rendre à chacun ce qui lui appartient.*

Quand *chacun , chacune* , sont suivis d'un Nom substantif auquel ils ont rapport , il faut que ce Nom soit au Génitif. Ex. *Chacune de ces propositions est vraie. Chacun de vos amis pense de même.* Mais *chaque* n'est point astreint à cette règle ; & l'on dit : *Chaque Philosophe a son sentiment. Il est du devoir de chaque citoyen de servir sa patrie.*

Remarquez , que *chacun* s'emploie souvent absolument , & sans être suivi d'aucun Substantif auquel il se rapporte : alors il signifie *chaque personne*. Ainsi quand on dit : *Chacun le loue , Chacun l'admire ;* c'est comme si l'on disoit : *Chaque personne le loue , chaque personne l'admire.*

Ces pronoms n'ont point de pluriel ; par conséquent ils ne peuvent signifier qu'un objet pris en particulier.

Observez encore , que l'on disoit autrefois *un chacun* ; mais l'usage a banni ce mot , & on ne se sert plus que de *chacun*.

Quiconque est un pronom indéfini & incomplet ; il signifie *quelque personne que ce soit qui*. On conçoit par cette explication , qu'il ne peut s'appliquer qu'aux personnes. Il n'a point de pluriel , & est des deux genres : cependant on peut dire qu'il est presque toujours masculin. Il renferme ou suppose toujours une relation avec son antécédent , & se déclinent avec l'Article indéfini , *quiconque , de quiconque , à quiconque*. Ex. *Quiconque dit le contraire se trompe beaucoup. Je suis ennemi de quiconque pense de la sorte. Je le soutiendrai à quiconque dira autrement.*

Je ne sçai quoi est , suivant quelques Grammairiens , un pronom indéfini : se-

lon d'autres, il n'entre point dans la classe de ces pronoms.

Remarquez, que *je ne sçai quoi*; *je sçai qui*, *je ne sçai quel*, & *je ne sçai qu'est-ce*, sont des façons de parler que l'usage a introduites, & dont la signification est très-bien entendue, sans cependant pouvoir trop être expliquée. On dit bien, *un je ne sçai qui*, *un je ne sçai qu'est-ce*, *un je ne sçai quoi*: ces trois façons de parler que nous nommons pronoms indéfinis, se joignent à différens Articles; mais *je ne sçai quel* ne peut recevoir que l'Article indéfini. Ex. *J'ai lu dans je ne sçai quel Auteur. Vous vous amusez à je ne sçai quels contes. &c.*

Aucun, *nul*, *pas un*, sont des pronoms négatifs, qui signifient presque la même chose. Ils sont toujours accompagnés de la particule négative *ne*, à moins qu'ils ne soient employés pour interroger: en ce cas ils ne la prennent pas toujours. On peut dire, par exemple: *Aucun Philosophe a-t'il jamais pensé de cette façon? Nul homme peut il soutenir cela?*

Ces trois pronoms sont tantôt Substantifs, tantôt Adjectifs.

Quand ils sont Substantifs, ils sont ordinairement suivis d'un Génitif; comme,

Aucun des Auteurs Latins s'est-il jamais tronqué ainsi?

Quelques fois ils sont Adjectifs; comme quand je dis: *pas un homme*, *aucun homme*, *nul homme*, & dans toutes les occasions où ils ont rapport à un Substantif antécédent, comme dans cette phrase: *De tous vos amis aucun ne vous conseillera cela.*

On se sert quelque fois de *nul* d'une manière générale & absolue, sans aucun rapport à un Substantif: alors il signifie *nul homme*. Ex. *Nul n'est heureux ici bas*; c'est-à-dire, *Nul homme n'est heureux ici bas.*

On donne quelque fois un pluriel à *nul*, mais *pas un* & *aucun* n'en ont point. Ils ont tous trois leur féminin, *nulle*, *pas une*, *aucune*, & prennent tous l'Article indéfini.

Il me semble que *nul* & *pas un* marquent une exclusion plus forte qu'*aucun*.

Personne est encore un pronom indéfini & négatif: par conséquent il est le plus souvent joint; ainsi que les précédens, à la particule négative *ne*; alors il signifie *nul homme*, *nulle femme*. Jamais par conséquent il ne se dit des choses. Ex. *Personne ne songe à son salut. Vous ne le sçauvez de personne mieux que de moi.*

Ce pronom, comme on le voit, se

décline avec l'Article indéfini : il semble être masculin & féminin ; cependant lorsqu'il est pris dans la signification qu'on vient de lui donner, il faut toujours mettre l'Adjectif qui lui répond au masculin. Ainsi on doit dire : *je n'ai vu personne mieux instruit que lui de cette affaire.*

Quelquefois ce pronom, *personne*, est interrogatif, & alors il signifie *quelqu'un*, comme dans cet exemple : *Personne peut-il aller contre les mouvemens de sa conscience ?* ce qui est la même chose que si je disois : *Quelqu'un peut-il aller contre les mouvemens de sa conscience ?*

Il est inutile de faire remarquer ici la différence de ce pronom indéfini, *personne*, avec le mot *personne* Substantif, qui signifie *un homme, une femme*. Celui-ci est féminin, se dit au pluriel comme au singulier, & se décline avec l'Article défini. Ex. *J'ai vu la personne dont vous m'avez parlé, elle est très aimable. Les personnes sages n'approuveront pas cette démarche.*

Certain, certaine, est un pronom indéfini, qui est proprement un Adjectif ; on s'en sert aux deux nombres singulier & pluriel. Il se décline quelquefois avec l'Article *Un, une* & d'autres fois avec l'Article indéfini. On dit, un certain

Auteur, de certaines gens, je l'ai ouï dire à certaines femmes, &c.

Autre est un pronom indéfini des deux genres & des deux nombres : il prend tous les Articles. Il est tantôt Substantif & tantôt Adjectif. Il est Substantif dans cette phrase : *Un autre ne vous traiterois pas si modérément ;* & il est adjectif dans celle-ci : *je n'ai point étudié d'autre Auteur que celui là.*

Quand *autre* est Substantif, alors il doit être regardé comme un véritable pronom ; mais lorsqu'il est joint à un Substantif, ou qu'il est précédé du pronom conjonctif *en* auquel il se rapporte comme à son Substantif, on doit en ce cas le regarder comme un Adjectif ordinaire, & non pas comme un pronom : car dans ces occasions il sort de la règle, qui veut que les pronoms tiennent lieu du nom. Ainsi il est purement Adjectif dans cette phrase : *Quand j'aurai lu ce livre-ci, je vous en demanderai un autre.*

L'un l'autre s'emploient, pour marquer un rapport réciproque entre plusieurs personnes ou plusieurs choses. Ils admettent l'un & l'autre les deux genres & les deux nombres ; mais le premier est toujours au Nominatif. Ex. *Pourquoi vous faites vous la guerre l'un à l'autre ? Ils sont ennemis les*

uns des autres. *L'air & l'eau sympathisent l'un avec l'autre, &c.*

L'un & l'autre, pronom indéfini, se décline par l'Article défini, chaque mot en particulier; *de l'un & de l'autre, à l'un & à l'autre, &c.* Il sert à désigner l'union de deux objets déjà nommés. Il est des deux genres, & a son pluriel, *les uns & les autres.*

Quand l'objet n'a pas été énoncé avant le pronom, il faut le faire suivre immédiatement après. Ex. *J'ai l'un & l'autre œil également bons.*

Autrui, pronom indéfini, signifie en général *les autres*. On ne peut gueres lui assigner de genre, puisqu'il ne reçoit aucun Adjectif. Il ne se dit que des personnes, & n'est en usage qu'au Génitif, Datif & Ablatif du singulier; *d'autrui, à autrui, d'autrui*. Ex. *La misere d'autrui ne nous touche gueres. Ne faites point à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit.*

Plusieurs est encore un pronom indéfini, qui n'a que le pluriel des deux genres, & qui se décline avec l'Article indéfini. Il signifie un nombre indéterminé de choses ou de personnes. Il est quelquefois pronom, & quelquefois adjectif.

Toutes les fois qu'il est pris d'une

maniere indéterminé, il est alors pronom; comme dans cette phrase: *Plusieurs ont été de mon sentiment.*

Quand au contraire il est uni à un Substantif, il retombe dans le cas des Adjectifs; comme, *Plusieurs Auteurs attestent ce fait. La France a produit plusieurs femmes sçavantes.*

Tout, toute, tous, toutes, se décline avec l'Article indéfini, & signifie la plus grande partie de l'objet auquel ce mot est joint; comme, *Tout l'univers, toute la terre, tous les hommes, toutes les villes de France, &c.*

Il peut se rendre souvent par *chaque*; comme, *Tous les jours, à tous momens; c'est-à-dire, chaque jour, à chaque moment.*

Lorsque *tout* au singulier masculin est devant un Nom, & que ce Nom est suivi d'un *que*, alors *tout* signifie *bien que, quoique*, de même que *quelque* dont nous avons parlé ci dessus. En ce cas il est, à proprement parler un véritable adverbe, ainsi qu'il est aisé de le sentir dans cet exemple: *Tout incroyables que sont les actions de Louis XIV.*

Il y a cependant une exception à cette regle: c'est que le Nominatif pluriel féminin *toutes* peut en ce cas suivre son inflexion.

tion. Ainsi on dit fort bien : *Toutes devotes qu'elles sont* ; où l'on voit que *toutes* remplace fort bien le mot *tous* dans le sens dont nous parlons.

Mais si le mot qui suit *toutes* commence par une voyelle, alors on ne doit point dire *toutes*, mais suivre la règle générale, & dire *tout*. Ainsi on dira : *Tout admirables que sont les conquêtes d'Alexandre* ; & non pas *toutes admirables*.

Il faut encore remarquer, que *tout*, *toute* & *toutes* au Nominatif signifient en certaines occasions *entièrement*. Ex. *Je suis tout abattu. Elle est toute malade. Elles sont toutes fraîches*.

Mais il y a encore ici la même exception pour le féminin pluriel *toutes*, que pour ce mot dans la signification de *quelque* ; c'est-à-dire, que si le mot qui suit commence par une voyelle, on se sert alors de *tout*, & non pas de *toutes*. Ainsi on dit : *Elles sont tout étonnées*.

A l'égard du Nominatif pluriel masculin *tous*, on ne doit jamais s'en servir en ce cas, mais de *tout*. Ainsi il faut dire : *Nous sommes tout neufs en cette matière. Ils sont encore tout étourdis de la voiture*.

Même, pronom indéfini, a deux significations. Tantôt il signifie *parité*, *ressemblance* ; comme quand je dis : *Nous*

avons les mêmes vûes ; c'est-à-dire, *pareilles* ou *semblables vûes*. Quelquefois aussi il signifie *identité* ; comme dans cette phrase : *C'est le même Soleil qui éclaire l'Europe & l'Afrique*.

On se sert souvent de ce pronom ; pour donner plus de force aux Noms substantifs ou aux autres pronoms, que l'on met immédiatement avant. Alors il tient lieu d'Adjectif ; comme dans ces expressions : *Dieu même, le Prince même, moi même, eux mêmes, le bonheur même, &c.*

Il arrive aussi souvent, que ce mot n'a rapport à aucun Nom exprimé ou sous-entendu. Alors il se trouve toujours précédé d'un Verbe & suivi de *que* ; & il est dans ce cas adverbe ou conjonction ; comme, *je vous dirai même que, &c.*

Qui que ce soit, ou *qui que ce fût*, (car l'un & l'autre sont en usage) se disent des personnes & non des choses, & seulement au singulier masculin. Tous deux se déclinent avec l'Article indéfini.

Mis sans négation, *qui que ce soit* signifie *quiconque*, ou *quelque personne que ce soit*. Ex. *Je défie qui que ce soit de le soutenir*.

Mais avec une négation exprimée par la particule négative, ce pronom signifie *personne*. Ex. *Ne le dites à qui que ce soit. Qui que ce soit n'oseroit l'avancer*.

Quoi que ce soit, ou quoi que ce fut, ne se disent que des choses, & au singulier masculin seulement, & prennent l'Article indéfini.

Mis sans négation, ces deux pronoms signifient quelque chose que ou qui; & avec une négation ils signifient rien. Ainsi quand je dis: Quoique ce soit que l'on vous donne, recevez le; c'est comme si je disois, quelque chose que l'on vous donne. Mais quand je dis: je n'en sçai quoi que ce soit, cela signifie précisément, je n'en sçai rien.

Rien, est aussi regardé comme un pronom indéfini, lorsque ce mot n'est pas pris substantivement pour signifier le néant ou la privation d'être.

Rien, pronom indéfini a deux significations opposées, car s'il est accompagné de la négation ne, il veut dire nulle chose; si au contraire il est sans négation, il peut se tourner par le mot quelque chose, ou aucune chose. Ex. Du premier Cas. Rien ne peut le détourner de ses occupations. Il ne songe à rien. Il n'est responsable de rien. C'est-à-dire, nulle chose ne peut le détourner &c. Ex. Du second cas. Je doute que rien soit capable de le faire changer de sentiment. Y a-t-il rien de plus désirable que la

santé? C'est-à-dire. Je doute que quelque chose soit capable &c.

Rien peut encore se tourner par très peu, comme dans ces manières de parler: Il a eu cette Maison pour rien. Il n'y a rien que je lui ai écrit. Il n'y a rien d'ici à ce village. C'est comme si l'on disoit: Il a eu cette Maison pour très peu d'argent. Il y a très peu de temps que je lui ai écrit. Il y a très peu de chemin d'ici à ce village.

On voit par tous ces exemples que c'est avec raison qu'on a mis le mot Rien au nombre des pronoms, puisqu'il tient la place de plusieurs noms. Il faut remarquer que ce pronom ne se dit que des choses & qu'il se décline avec l'article indéfini. Si ce mot est Substantif on le decline avec l'article le ou un & pour lors il a un pluriel; ainsi on dit: un rien l'amuse. Ce sont des riens. Le Rien du C. de R.

Tel, est tantôt un pronom indéfini, & tantôt un adjectif. Il est pronom indéfini s'il tient la place d'un nom comme dans ces phrases. Tel se croit en sûreté, qui a tout lieu de craindre. Un tel ou une telle m'est venu voir.

Mais ce mot est adjectif s'il marque la qualité de quelqu'un ou de quelque chose. Ex. Je ne vous crois pas tel que je

J'espérois. Votre maladie est telle qu'on ne peut la guerir. &c.

Quelconque. Ce mot n'est pas d'un grand usage. Il signifie nul, aucun, & sert également pour les deux Genres. Il n'a point de pluriel. Il est ordinairement précédé de la conjonction *ne*, & d'un Substantif. **Ex.** *C'est un homme qui n'a chose quelconque. &c.* Le seul cas, où il s'emploie sans negation est dans la formule suivante: *Nonobstant opposition ou appellation quelconque.*

OBSERVATIONS

Sur quelques pronoms dont on confond assez souvent l'orthographe.

Dans le Traité des Articles nous avons fait voir que *le, la, les* étoient du nombre de ces parties du Discours, & cependant on a vû ces mêmes mots mis au rang des pronoms Conjonctifs. Je vais faire voir à quelle marque on en reconnoît la difference.

Le, la, les, sont des Articles lorsque ces mots précédent des noms Substantifs dont ils designent le Genre & le nombre. Comme: *Le livre, la maison, les hommes.*

Mais ils sont des pronoms conjonctifs

s'ils sont joints à des verbes dont ils sont le regime. **Ex.** *Je le blame, je la favorise, je les aime.* C'est comme si l'on disoit *je blame lui, je favorise elle, j'aime Eux ou Elles.*

Remarquons en passant que le mot *là* est quelquefois adverbe; ce qui arrive toutes les fois qu'il est joint à un verbe dont il marque les circonstances & qu'il sert à designer le lieu & la situation. **Ex.** *Je vais là, je suis là, je viens delà, je vous croyois là. &c.* On voit que dans cette occasion on doit mettre un accent grave sur l'à.

Se, pronom Conjonctif & *ce* pronom demonstratif sont assez souvent confondus ensemble tant pour l'orthographe que pour la signification. Voici le moyen de les distinguer.

Se, est pronom conjonctif lorsqu'il est joint à un verbe, comme *il se loue, il se blame. Ils se cherchent. &c.*

Ce, au contraire est un pronom démonstratif, puisqu'il sert à démontrer l'objet dont il s'agit, & qu'il a toujours rapport à un nom Substantif. **Ex.** *Ce livre, ce tableau, ce portrait, ce grand homme.*

Il s'en suit donc delà que lorsque l'un de ces deux pronoms est avec un verbe, il

doit s'écrire par une S. & que s'il est devant un nom, il faut l'écrire avec un C.

Les deux pronoms *Ces* & *Ses* sont plus embarrassant, car ils sont mis sous deux avec des noms Substantifs. Car on dit : *Ces jardins*, *Ses livres*.

Le premier qui est démonstratif, se connoit facilement par le sens de la phrase, qui fait voir que l'on montre ou qu'on indique un objet. Ex. *Ces jardins que j'aperçois d'ici me paroissent fort beaux.* *Ces Allées sont bien couvertes.* On sent aisément qu'il s'agit ici simplement de démontrer ce qui frappe nos sens.

Il n'en est pas de même du second qui est écrit par une S. Il est pronom possessif, c'est-à-dire qu'il sert à faire connoître que telle chose appartient à telle personne. Ce qui se comprend également par le sens de la phrase. Ex. *Un bon pere aime ses enfans.* *Neron étoit si cruel qu'il porta ses sujets à se revolter contre lui.* On l'on voit que le pronom *Ses* marque que les *Enfans* appartiennent au *Pere*, & que les *Sujets* sont à *Neron* &c.

Ainsi il faut écrire *Ces*, pronom démonstratif par un C. Et *Ses*, pronom possessif par une S.

Quoique les mots *C'est* & *S'est* ne

soient pas des pronoms, cependant à cause de leur consonnance avec *Ces* & *Ses*, je crois qu'on peu les placer ici, & établir une regle pour faire connoître dans quelle occasion on doit mettre une S. ou un C.

Si le verbe *être* est pris Substantivement, c'est-à-dire qu'il designe simplement la chose ou la personne, il faut mettre un C. avant lui. Ex. *C'est lui*, *C'est elle*, *C'est ce livre*, *C'est se tromper*.

Si au contraire le verbe *être*, est auxiliaire, c'est-à-dire s'il est joint à un participe passif, il exige pour lors une S. Ex. *Il s'est blessé*. *Il s'est perdu* &c.

Ex. Des deux ensemble. *C'est lui même qui s'est trouvé dans le Jardin.*

On doit aussi prendre garde de confondre *leur*, pronom possessif & *leur*, pronom conjonctif.

Leur, est un pronom possessif lorsqu'il est joint à un nom Substantif, & qu'il en marque la possession. On doit y joindre une S, si le nom substantif qui le suit est au pluriel, car s'il étoit au singulier il ne faudroit point d's. Parce que *Leur* ne se rapporte pas aux Personnes à qui la chose appartient, mais à la chose même. Ex. Du sing. *Leur prudence les sauva.* *Je meprise leur or, leur argent,*

§10 TRAITÉ DU PRONOM.

Ces enfans avoient un grand respect pour leur pere. Leur est au singulier, parce que, prudence, or, argent, pere, sont au singulier, & que c'est seulement à l'un de ces noms que leur, se rapporte & non pas aux personnes dont il s'agit dans la phrase & qui précèdent le mot leur, Ex. Du pluriel. J'ai vecu chez differens peuples, & j'ai étudié leurs mœurs, leurs usages, leurs coutumes, leurs loix. &c.

Mais si *leur* est joint à un verbe, il est pronom conjonctif, & pour lors il ne faut jamais y mettre une S. Ex. Je leur dirai cela, il leur parla en ma faveur. Vous leur écrirez pour moy. &c.

Enfin il faut encore distinguer où, pronom relatif, d'avec ou, conjonction.

Il est pronom relatif s'il peut se tourner par auquel ou dans lequel, & pour lors il faut mettre un accent grave sur l'ù. Ex. Voyez le danger où vous m'exposez. C'est-à-dire auquel vous m'exposez. Où allez vous? c'est-à-dire dans quel lieu allez vous? &c.

Ou est une conjonction s'il marque une alternation; & il s'écrit sans accent. Ex. Je lui en parlerai, ou je lui écrirai. Lisez ou faites autre chose.



TRAITÉ DU VERBE.



L n'y a point de partie du discours dont la définition ait tant embarrassé les Grammairiens que le Verbe. Les uns ont dit que le Verbe est ce qui signifie Agir, Périr ou être. Les autres que c'étoit un mot dont le principal usage est de signifier l'affirmation, & l'Académie Françoise l'a défini une partie d'oraison qui se conjugue par mode & par temps.

Sans entrer dans aucun examen de ces différentes définitions, voici celle que nous croyons devoir adopter par préférence. Le Verbe est un mot qui désigne l'état des choses & des Personnes; les actions qu'elles font ou les impressions qu'elles reçoivent. Cette définition exprime ce qui est essentiel au Verbe.

Pour ce qui lui est accidentel il se dé-

finie : une partie d'Oraison qui reçoit diverses inflexions ou Variations, avec distinction de Modes, de Temps, de Personnes & de Nombres.

On compte ordinairement cinq sortes de Verbes qui sont

Le Substantif,
L'Adjectif,
Le Neutre,
Le Reciproque,
& l'Impersonnel.

Du Verbe Substantif.

Le Verbe être est celui que nous appelons ainsi. Son seul emploi est de marquer le rapport du sujet avec l'attribut. Ex. *Je suis heureux.* Le verbe *suis* sert uniquement dans cette phrase à lier *Je* avec *heureux*. On voit par ce que je viens de dire que le Substantif ne contient en lui qu'une affirmation simple sans aucune autre idée; c'est de-là qu'il prend son nom de Substantif, parce que de même que le nom Substantif il ne marque aucun rapport à quelque qualité.

Le verbe Substantif être est d'un grand usage, précédé du pronom démonstratif. Ce aux troisièmes personnes du singulier & du pluriel. Ex. *C'est un malheur que je ne cessera*

cessera de pleurer. Ce sont les plus honnêtes gens du monde.

Il est encore d'usage de mettre *Ce* après le verbe être dans les phrases qui interrogent. Ex. *Est-ce lui? Est-ce la coutume?*

Observons 1°. que le verbe être demeure à la troisième personne du singulier, quoique son nominatif soit à une autre. Ex. *C'est moi, c'est toi, c'est nous.*

2°. Qu'il peut être employé quelquefois au singulier, quoique son nominatif soit au pluriel, sur-tout si le verbe être est à quelqu'un des temps composés. Ex. *Ç'auroit été les plus sçavans du college, &c.*

3°. Qu'il se met devant l'infinitif être comme dans cette manière de parler: *C'est être sage que de profiter des fautes d'autrui.*

Le verbe être signifie quelquefois *aller*; mais on ne s'en sert qu'aux preterits. Ex. *Je fus hier à la campagne. J'ai été ce matin à la promenade.*

Il se prend aussi pour le verbe *demeurer*. Ex. *Je suis dans Paris, je serai tantôt dans le jardin. J'ai été long-temps dans cette ville, &c.*

Enfin il est verbe auxiliaire lorsqu'il sert à conjuguer un autre verbe & à former le passif, comme nous le dirons plus bas.

Je remarquerai ici que le verbe Auxi-

liaire être semble le seul qui soit nécessaire dans notre langue. En effet au lieu de dire, *J'aime, vous lisez, ils parlent*, n'auroit-on pas pu dire plus simplement: *Je suis aimant, vous êtes lisant, ils sont parlants, &c.* On auroit épargné par ce moyen un grand nombre de verbes; mais la brièveté de l'expression a porté les hommes à en imaginer plusieurs, dans lesquels ce qui s'exprimerait par un Adjectif, est toujours compris. Au reste la variété, l'harmonie & la justesse que ces verbes produisent dans la Langue Françoisse, doivent nous empêcher de nous plaindre de leur multitude, & de leurs différentes constructions.

Le verbe être n'est pas le seul qu'on doive regarder comme substantif. Il y en a plusieurs qui en ont quelquefois la force, quoique dans d'autres occasions ils soient actifs ou Neutres. On connaît qu'ils sont substantifs quand ils sont suivis d'un nom adjectif qui se rapporte au nominatif du verbe, comme dans ces phrases. *Cette tulipe devient belle. Cette couleur devient fautive. Sa pensée me semble juste. Plusieurs couleurs mêlées ensemble s'appellent nuances. &c.*

Du Verbe Actif.

Les verbes qui expriment l'affirmation avec quelque attribut se nomment verbes Adjectifs, & c'est dans cette classe qu'on doit ranger les quatre autres sortes de verbes.

L'Actif marque l'action du nom sur un terme distingué de lui. Ex. *La philosophie découvre la vérité.* On voit que dans cette phrase l'action de découvrir passe de la philosophie, qui est le nom Substantif à la vérité qui est le terme distingué de la philosophie.

Le Verbe Substantif & le Verbe Actif ne présentent d'eux-mêmes aucun sens complet, s'ils ne sont suivis de leur régime; c'est-à-dire, si le verbe Substantif ne précède un Adjectif, ou un substantif, & si le verbe Actif n'a pas après lui un substantif à l'accusatif. Ex. *Je suis & je connois* ne forment aucun sens complet, mais ils en formeront un si vous leur donnez à chacun un régime, comme; *Je suis vertueux, je connois la vertu, &c.*

Du Verbe Neutre.

Le verbe Neutre est celui qui par lui-même, & sans aucun régime, a une signification déterminée; comme, *je par-*

le, je dors, je languis, &c. C'est le verbe qui est consacré pour exprimer l'état d'une chose, & l'habitude plutôt que l'action. Cependant il sert aussi à marquer les actions; mais ce sont celles, dont le terme n'est pas différent de l'Agent, ou du nominatif du verbe; comme, *je marche, &c.*

Le sens peut fort bien rendre neutre un verbe actif. Quand je dis, par exemple, *je desire, je crains*, je ne donne point de régime à ces verbes; & l'idée qu'ils présentent se conçoit sans aucun rapport à un terme particulier.

La plupart des verbes neutres se conjuguent dans leurs temps composés comme les verbes actifs, avec les temps simples du verbe auxiliaire *avoir*. D'autres se conjuguent dans les mêmes temps avec les temps simples du verbe auxiliaire *être*. L'usage fera connoître les uns & les autres plus sûrement qu'aucune règle.

On doit remarquer cependant, que les verbes neutres dont les participes passifs sont adjectifs déclinables, & peuvent être joints à des Substantifs masculins ou féminins, se conjuguent avec l'auxiliaire *être*. Ainsi, comme des verbes *arriver, tomber*, on peut dire, *un homme arrivé, une femme tombée*, on dira aussi, *je suis*

arrivé, elle est tombée. Au contraire les verbes neutres dont les participes passifs sont indéclinables, se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir*. Par exemple, des verbes *regner, dormir*, on ne peut pas dire, *un homme regné, une femme dormie*; par conséquent on doit dire, *j'ai regné, elle a dormi.*

D'autres verbes neutres prennent l'auxiliaire *être* ou *avoir*, selon les différentes circonstances de temps & de lieu où ils sont employés. Ainsi on dit, *il est allé, & il a été; il est demeuré, & il a demeuré; il est monté, & il a monté; il est passé, & il a passé; il est sorti, & il a sorti, &c.* Dans ces phrases on voit, 1°. que ces verbes joints à différens auxiliaires, expriment différentes circonstances de temps, ou plus proches, ou plus éloignées; 2°. que ceux des verbes neutres qui prennent tantôt l'un & tantôt l'autre auxiliaire, sont seulement ceux dont les participes passifs sont déclinables.

Du Verbe réciproque.

Les Verbes reciproques ne sont autre chose, que des verbes dont le nominatif & le régime sont les mêmes, ou la même personne; comme, *je me moque, je me repens, je me blesse, &c.*

Tous les verbes actifs deviennent réciproques, dès que dans une phrase leur nominatif peut agir sur lui même. C'est ce qui nous fera distinguer deux sortes de verbes réciproques; sçavoir, les verbes réciproques neutres, & les verbes actifs réciproques.

Les premiers sont de véritables verbes neutres, auxquels l'usage a joint sans beaucoup de raison un régime réciproque; comme, *je m'en vais, je me repens, je m'ennuie, &c.* Il est clair que le régime est inutile dans tous ces verbes, qui auroient pu être purement neutres.

Les réciproques actifs sont de véritables verbes actifs, dont le nominatif agit sur lui même: ils s'expriment par le pronom personnel mis au cas requis devant le verbe. Ex. *Je m'habille. Je me donne un équipage, &c.*

La signification de ces verbes n'a rien de différent de celle des verbes actifs; mais ils ont quelque différence pour la formation de leurs temps composés. Les verbes réciproques prennent à leurs temps composés le verbe auxiliaire *être*; & les verbes actifs se servent toujours de l'autre auxiliaire, qui est le verbe *avoir*. On dit à l'actif, *j'ai aimé*; & au réciproque, *je me suis aimé*, & non pas, *je m'ai aimé*.

C'est pour cette raison, que nous en faisons une classe particulière.

Du Verbe Impersonnel.

Les Verbes Impersonnels sont ceux, qui ne s'emploient qu'à la troisième personne du singulier; comme, *il tonne, il pleut, il fait beau, il faut, &c.* Le pronom *il* doit toujours précéder ces verbes; & il leur tient lieu de nominatif. Il tient même la place de tout un membre de phrase, dont ces verbes sont quelquefois suivis, & qui devoit les régir. Quand je dis, par exemple: *il est beau de mourir victorieux; mourir victorieux* qui devoit régir *est beau*, est remplacé par le pronom *il*, & c'est la même chose que si je disois, *le mourir victorieux est beau*. On voit que plusieurs verbes neutres peuvent devenir impersonnels; comme, *il arrive, il paroît, il semble, &c.* Ces verbes nous sont venus des Latins, qui les expriment comme nous; *oportet, sonat, pluit, &c.*

Du Verbe passif.

A proprement parler il n'y a point en François de verbe passif; c'est une phrase entière dans laquelle le verbe auxiliaire *être* est joint à un participe

passif. Ex. *Je suis aimé, tu es puni, il est reçu, &c.*

On se sert du terme de Conjugaison pour exprimer les différentes variations du verbe, & ces variations se distinguent par Modes, Temps, Personnes & Nombre.

Des Modes.

La plus part des Grammairiens reconnoissent dans le verbe 4 Modes, qui sont,

L'Indicatif,

L'Imperatif,

Le Subjonctif, Conjonctif ou Optatif.

Et L'Infinitif.

Nous nous sommes cependant déterminés à n'en reconnoître que deux par les raisons suivantes.

Les Modes sont diverses manières d'exprimer un verbe selon qu'il est employé absolument ou conditionnellement; & par conséquent nous ne distinguerons que deux Modes, sçavoir l'Indicatif & le Subjonctif.

L'Indicatif sert à exprimer directement & d'une manière positive, indépendamment de tout autre mot, les temps divers du verbe. Ex. *J'aime l'histoire; Je cultive les sciences. &c.*

Le Subjonctif qu'on appelle aussi Conjonctif ou Optatif ne s'emploie gueres qu'après la Conjonction *que*, gouvernée par un Verbe ou par certaines prépositions dont nous parlerons dans la suite. Ex. *Supposons qu'il vienne.* Le verbe *il vienne* est au Subjonctif parce qu'il n'est pas placé absolument dans cette Phrase, mais à la suite d'un *que*, précédé d'un Verbe. Remarquez cependant qu'il y a beaucoup de phrases où le *que* ne regit point un Subjonctif. Ex. *Je crois que vous lisez. Vous êtes persuadé que je prends vos intérêts. &c.*

Pour connoître cette différence il faut faire attention que les temps du Subjonctif n'affirment jamais qu'indirectement; au lieu que les temps de l'indicatif affirment absolument ou directement, c'est-à-dire qu'ils forment un sens complet.

L'Imperatif n'est autre chose qu'un présent de l'Indicatif dépouillé du pronom & assez déterminé, puisqu'on ordonne alors à la personne même à qui l'on parle. Il sert à commander, à prier, à exhorter, à encourager, à permettre &c. Ex. *Lis, écrivez, marchons, parlez. &c.*

L'infinitif exprime sans affirmation l'action du verbe, & en conserve le régime. C'est un vrai nom Substantif qui n'a ni

O v

genres ni nombres, & auquel on ne peut pas joindre d'Adjectif. Ex. *Faire le bien, éviter le mal, étudier l'histoire, &c.* On le décline quelquefois avec l'article indéfini. Ex. *J'ai un beau livre à lire. Le temps de lire, &c.*

Des Temps.

Il ne peut y avoir que trois temps; puisqu'une chose se fait, s'est faite ou se fera; ainsi ces trois temps sont:

Le présent,	J'aime.
Le passé,	J'aimai.
& l'avenir ou futur	J'aimerai.

Le présent marque que la chose qu'on affirme est ou se fait pendant le temps qu'on parle. Ex. *Je marche, je lis, j'écris, &c.*

Le passé désigne une chose arrivée, comme *j'ai aimé, j'ai lu, j'ai parlé, &c.* ou *j'aimai, je lus, je parlai.*

Le futur sert à indiquer qu'une chose se fera dans un temps avenir. Ex. *J'écouterai, je travaillerai, je me promènerai, &c.*

Le présent est le seul qui n'ait qu'une manière de s'exprimer; mais il n'en est pas de même des deux autres temps. Le passé, par exemple, s'exprime de cinq manières qui sont:

L'Imparfait.	J'aimois.
Le Preterit.	J'aimai.
Le Preterit indéfini.	J'ai aimé.
Le Preterit antérieur.	J'eus aimé.
& le Plusqueparfait.	J'avois aimé.

Expliquons l'usage qu'on doit faire de ces temps.

L'imparfait marque une chose passée à la vérité, mais présente à l'égard d'une autre chose qui est aussi passée. Ex. *J'étois heureux lorsque j'étois sage.* C'est-à-dire, que lorsque *j'étois sage*, ce qui est une chose passée, *j'étois heureux*, ce qui est comme présent par rapport au premier temps.

Le preterit marque une chose passée dans un temps dont il ne reste plus rien, & qui par conséquent est entièrement terminé. Ex. *Je parlai hier de vous à notre ami commun. Je passai le dernier été à la campagne. Je vis chez vous l'année passée un monument très-antique, &c.*

Remarquez qu'on ne doit se servir de ce temps que lorsqu'il est entièrement passé, car ce seroit pêcher contre les règles de la Grammaire que de dire *j'allai ce matin chez mon Avocat*, parce que *ce matin* n'est qu'une partie de la journée, qui n'est pas encore écoulée. Cependant dans le style historique il vaut mieux se servir de

O vj

ce preterit que du preterit indéfini. Ex. Il sera mieux de dire : *Alexandre vainquit les Perses à la bataille d'Arbelles*, que de dire *Alexandre a vaincu les Perses*, &c.

Le Preterit indéfini marque ordinairement une chose passée dans un temps que l'on ne désigne pas ou dont il reste encore quelque partie à écouler. Ex. *J'ai été ce soir me promener. J'ai reçu ce matin un beau présent. J'ai eu bien des affaires cette année*, &c.

Le Preterit Antérieur est ainsi nommé parce qu'il sert à désigner une chose passée avant une autre, dans un temps passé. Ex. *Quand Alexandre eut vaincu les Perses il en fut plus orgueilleux*. Ce qui signifie la même chose que si l'on disoit, *Alexandre vainquit entièrement les Perses. Et ensuite il en fut plus orgueilleux*, où l'on voit que le verbe du premier Membre de cette phrase marque une chose passée à l'égard de celle que le second exprime, & qui est elle-même passée.

Ce Preterit ne s'emploie ordinairement qu'après les mots *Quand*, *lorsque*, *après que*, & autres prépositions semblables. Ex. *Après que j'eus étudié j'allai me promener*. Lorsqu'il n'est précédé d'aucune préposition il sert à exprimer une chose exécutée & entièrement terminée. Ex. *Nous eumes bientôt rempli nos desirs*.

Le Plusqueparfait marque une chose passée à l'égard d'une autre qui est aussi passée, comme lorsqu'on dit : *J'avois fait la faute quand j'y pensai. J'avois lu votre livre avant que votre frere me vint voir*, &c.

Nous distinguons aussi deux sortes de Futurs, le premier, que nous appelons simple, sert, comme nous l'avons déjà dit, à marquer qu'une chose arrivera.

Le second à qui l'on donne le nom de *Futur passé*, marque une chose à venir à l'égard du temps où l'on parle, mais passée par rapport à la chose dont il s'agit. Ex. *J'aurai lu votre livre lorsque vous viendrez me voir*. Il est évident que *j'aurai lu*, qui est un futur par rapport au temps présent sera un temps passé lorsque vous viendrez.

A ces trois temps, c'est-à-dire, au présent, au passé, & au futur, on peut, je crois, en ajouter un quatrième qu'on appelle Conditionnel ou temps incertain. Ce temps en forme deux autres qui sont le *Conditionnel présent* & le *Conditionnel passé*.

Le *Conditionnel présent* marque une chose indéterminée, & dépendante d'une condition qui empêche qu'elle ne s'exécute actuellement. Ex. *Je partirois si mes chevaux étoient prêts*, &c.

Le *Conditionnel passé* sert à indiquer qu'une chose seroit arrivée dans le temps

passé, si les conditions eussent eu leur effet: comme je vous aurois écrit si j'eusse eu le temps de le faire. J'aurois composé votre Memoire, si vous m'eussiez envoyé les papiers dont j'avois besoin. J'eusse suivi vos conseils, si vous eussiez bien voulu me les donner, &c.

Observons enfin qu'on distingue les temps des verbes en simples & en composés.

Un temps simple est celui qu'on exprime par un seul mot, comme j'aime, j'aimois, j'aimai, j'aimerai, j'aimerois, aime, que j'aime, que j'aimasse.

Un temps composé est celui qui est formé du Verbe Auxiliaire Avoir ou être & d'un participe passif: comme, J'ai aimé, j'eus aimé, j'avois aimé, j'aurai aimé, j'aurai aimé, que j'aie aimé, que j'eusse aimé.

OBSERVATIONS

Sur différens usages des Temps de l'Indicatif.

Le Présent a quelquefois la signification du futur, lorsqu'on le joint à un adverbe ou à quelque autre mot qui le détermine à ce sens. Ex. Nous partons demain. Je reviens dans un moment. C'est comme si l'on disoit: Nous partirons demain, je reviendrai dans un moment.

Lorsque le présent est précédé du mot

si, pris dans le sens conditionnel, il marque aussi le futur. Ex. Si vous venez ici demain nous nous verrons. On peut ainsi tourner la phrase; lorsque vous viendrez ici, &c.

L'Imparfait perd souvent son rapport au Présent, & signifie une chose entièrement passée; comme dans ces exemples: Les Romains étoient plus féroces que courageux. Mevius étoit un fort mauvais Poète.

Le Preterit indéfini s'employe souvent, sur-tout dans la conversation, pour exprimer un futur extrêmement prochain. Ainsi on dit: j'ai bientôt fini. J'ai achevé dans un instant; pour exprimer plus vivement le sens de ces phrases: Je finirai bientôt. J'acheverai dans un instant.

Pour marquer qu'il n'y a qu'un moment qu'une chose est passée, il est fort ordinaire de se servir du Présent du verbe venir joint à l'infinitif du verbe qui exprime l'action; on dit très-bien, pour signifier qu'il n'y a qu'un instant que l'on étudioit, je viens d'étudier.

Plusieurs personnes se servent fort improprement dans le même sens du Présent du verbe sortir, & disent, je sors de boire, je sors de danser. Ces façons de parler sont condamnées par le bel usage.

Un Futur prochain, que les Grecs appellent Paulo-post-futur, s'exprime en

François par le moyen du verbe *je vais* joint à l'infinitif. Ainsi pour marquer qu'on reviendra bientôt, on dit, *je vais revenir*.

Le Futur simple s'exprime aussi par le moyen du Présent du Verbe *devoir* suivi de l'Infinitif. Ainsi au lieu de dire, *il viendra demain*, on peut dire, *il doit venir demain*. Ce Futur composé porte dans sa signification quelque chose de moins assuré & de moins certain que le Futur simple: c'est pourquoi on ne s'en sert point dans ce sens à l'Imperatif.

Le Conditionnel présent, ou Temps incertain, a le sens du Futur après le *que* conjonctif précédé d'un verbe au passé. Ex. *Il a promis qu'il viendrait*.

Passons maintenant aux temps du Subjonctif.

Les Verbes qui suivent un *que* conjonctif ou un *qui* relatif, précédés par d'autres verbes qui marquent le souhait, la crainte, le doute ou l'avenir, doivent toujours être mis au Subjonctif. Ex. *Je desire que votre esprit soit tranquille. Je doute que vous réussissiez. Je crains que vous ne réussissiez pas. Je cherche un homme qui soit sçavant*.

On le met aussi toujours après *que* précédé d'une interrogation, quand le verbe marque l'avenir. Ex. *Croyez-vous*

qu'il vienne? Lui avez-vous dit qu'il viendrait?

L'Imparfait du Subjonctif sert ordinairement à marquer une chose présente ou avenir à l'égard d'un temps passé ou conditionnel, exprimé par le verbe qui précède la Conjonction.

Ce temps est celui qui est le plus négligé par ceux qui ignorent les règles de la Grammaire, & il est commun d'entendre dire tous les jours *Il falloit que je travaille à cela*, au lieu de dire: *Il falloit que je travaillasse à cela*. Voici les règles qu'on peut donner pour faire voir l'usage qu'on doit faire de ce temps.

Quand les verbes, qui précèdent une conjonction qui désigne le subjonctif, sont à quelqu'un des temps passés ou des Conditionnels, & qu'on ne veut pas désigner par le second verbe un passé plus éloigné que celui du premier, il faut mettre ce second verbe à l'imparfait du subjonctif. Ex.

„ Il falloit nécessairement que je me
„ mêlasse de ses affaires.

„ Il a fallu qu'il portât la peine de son
„ crime.

„ Il fallut qu'on se rangeât de son
„ côté.

„ Il avoit bien fallu qu'il se trouvât
„ à l'audience.

„ Il faudroit qu'il vint me trouver.
„ Il auroit fallu nécessairement que
je parlasse contre lui. „

Remarquez que l'imparfait du Subjonctif n'a que trois terminaisons différentes qui sont *asse, isse, & usse*; Ex. *Que j'aimasse*; *Que je finisse*, *Que je rendisse*, & *que je refusse*.

Le Preterit du subjonctif ne s'emploie que quand on veut parler d'une chose passée & accomplie par rapport au temps du verbe qui précède la conjonction. Ex. *Je ne pense pas qu'il y ait eu un homme plus méchant que Neron. Je n'irai point chez vous que je n'aye entièrement terminé vos affaires.*

Le Plusqueparfait du subjonctif désigne une chose absolument passée & accomplie, & l'on ne s'en sert qu'après un imparfait, un preterit, un plusqueparfait de l'indicatif, ou un conditionnel. Ex. *Je n'imaginerois pas que vous eussiez agi contre moi. &c.*

L'Impératif sert, comme je l'ai dit, à exhorter, à prier, ou à commander. Sa nature le détermine pour le Futur prochain, mais, un Adverbe de temps peut le déterminer pour le Futur éloigné. Ainsi en disant, *Travaille*, on commande de travailler dans l'instant même qui va suivre; mais lorsqu'on dit, *Travaillez*

demain à cette affaire. Faites l'aumône tant que vous en trouverez l'occasion; on conçoit qu'alors l'Impératif marque un temps qui n'est pas si proche.

On ne donne point de première personne singulière à l'Impératif, parceque la même personne ne peut se commander réellement à elle-même. Que si elle se fait, ou elle regarde une partie d'elle-même comme un autre soi-même; & alors elle se sert de la seconde personne pour lui commander, comme dans ce vers:

Pleurez, pleurez, mes yeux, & fondez-vous en eau:

En bien elle se considère comme un tout composé de plusieurs parties; & dans cette occasion elle s'apostrophe elle-même par la première personne du pluriel, comme quand on dit: *Vengeons nous*; il est temps.

L'Infinitif est, comme nous l'avons dit, un Nom substantif, qui marque l'action du verbe; comme, *aimer, étudier, jouer*, &c. Il se décline comme un Nom après un verbe avec l'Article indéfini, ou plutôt avec les prépositions *de* & *à*. Ex. *je vous prie de rendre ce service à mon ami.*

tomber, on peut dire, un homme arrivé,
une femme tombée, on dira aussi, je suis

je me repens, je me blesse, &c.

O iij

332

TRAITÉ

Je vous exhorte à étudier la Langue Fran-
çoise.

Ce que les Grammairiens appellent
Parfait de l'infinitif, n'est autre chose que
le Présent de l'Infinitif du verbe avoir
joint au Participe passif d'un autre verbe;
comme avoir aimé, avoir lu. On s'en sert
pour exprimer une action passée par rap-
port au temps du premier verbe. Ex. Croyez-
vous avoir beaucoup gagné par là? j'ai vu
vous avoir vu ailleurs.

A l'égard du Futur de l'Infinitif, qu'on
dit être composé de l'Infinitif *devoir* &
de celui du verbe dont il s'agit, il est
évident que ce n'est rien moins qu'un
Futur, puisque dans tous les exemples
qu'on peut en apporter, le verbe *devoir*
marque moins une chose à venir, qu'une
vraie obligation.

Des NOMBRES & des PERSONNES.

En liant le sujet avec l'attribut, les
Verbes auroient pu être invariables dans
chacun de leurs Temps, puisque les Noms
ou Pronoms dont ils sont toujours pré-
cédés, auroient marqué suffisamment s'ils
sont au singulier ou au pluriel, & s'ils
doivent se rapporter à la première per-
sonne plutôt qu'à la seconde, ou à la

D U V E R B E.

333

seconde plutôt qu'à la troisième. Par
exemple, au lieu de rendre si différem-
ment le même verbe dans ces deux phra-
ses, *Vous adorez Dieu; Les Nations*
adorent Dieu, on auroit pu dire plus
simplement, & avec autant de clarté,
Vous adore Dieu; Les Nations adore Dieu.
Cependant l'usage a voulu, que dans la
plupart des Langues le Nombre & la
Personne du Nominatif influassent sur le
verbe, & changeassent sa terminaison
dans chaque Temps. C'est ce qui rend
les Temps des Verbes susceptibles de
Nombres & de Personnes.

On distingue, comme nous l'avons
dit, tout ce dont on parle en trois classes:
car ou l'on parle de soi-même; ou l'on
parle de la personne à qui l'on adresse
la parole; ou enfin l'on parle d'une per-
sonne ou d'une chose qui n'est, ni celle
qui parle, ni celle à qui l'on parle. Ces
trois classes comprennent les différentes
personnes, que nous distinguons par pre-
mière, seconde & troisième. Ainsi *j'ai-*
me est à la première personne, parce que
c'est moi qui parle, & qui parle de moi
même; *vous aimez* est à la seconde per-
sonne, parce que je parle de la person-
ne à qui j'adresse la parole; *il aime* est
à la troisième, parce que la chose ou

dic à l'actif, j'ai aimé; & au réciproque,
je me suis aimé, & non pas, je m'ai aimé.

auxiliaire être est joint à un participe
O iij

334

T R A I T É

la personne dont on parle n'est, ni celle qui parle, ni celle à qui la parole est adressée.

On connoît à laquelle de ces trois Personnes le verbe doit être rapporté, & par le Pronom personnel ou le Nom qui précède toujours le verbe, ou par la différence des terminaisons du verbe selon les différentes Personnes.

Les Pronoms personnels qui précèdent le verbe, & qui marquent à quelle personne on doit le rapporter, sont ordinairement ceux-ci :

S I N G U L I E R.

1 ^e PERS. Je lis. J'aime.	} Pour les deux genres.
2 ^e PERS. Tu lis. Tu aimes.	
3 ^e PERS. Il lit. Elle aime.	} Il pour le masculin. Elle pour le féminin.

P L U R I E L.

1 ^e PERS. Nous lisons. Nous aimons.	} Pour les deux genres.
2 ^e PERS. Vous lisez. Vous aimez.	
3 ^e PERS. Ils lisent. Elles aiment.	} Ils masculin. Elles féminin.

On voit par là, que je sert à marquer que le verbe qui le suit est à la première Personne du singulier, & ainsi des autres.

Les Pronoms personnels de la première & de la seconde Personne, tant au singu-

D U V E R B E.

335

lier qu'au pluriel, doivent toujours accompagner le verbe; & on ne peut pas leur substituer le Nom qu'ils représentent. Ainsi en parlant à Dieu, par exemple, on ne peut pas dire, DIEU êtes juste, au lieu de VOUS êtes juste. De même à la première Personne : Pierre ne pourroit pas dire, PIERRE suis malheureux, pour JE suis malheureux. Mais il n'en est pas de même de la troisième Personne, où les Pronoms il ou elle, ils ou elles ne s'emploient point, lorsqu'on met le Nom devant le verbe. On dit également ALEXANDRE étoit heureux, & IL étoit heureux.

Observez que le Pronom personnel doit toujours précéder immédiatement le verbe, & qu'il n'est pas permis de mettre le moindre mot entre les deux. On ne peut pas dire, par exemple, JE beaucoup VOUS vertueux, pour je suis beaucoup vertueux.

Cependant le Relatif qui peut être placé entre le Pronom & le verbe : mais alors je se change en moi, tu en toi, il en lui, & ils en eux : il n'y a que nous, vous, elle & elles qui ne se changent point. Si l'on veut, par exemple, mettre le Relatif qui entre le pronom & le verbe de cette phrase, je suis libre, on changera je en moi, & on dira, Moi qui suis libre. De même au lieu

de *Tu es triste, il est triste, ils sont tristes, on dira, Toi qui es triste, lui qui est triste, eux qui sont tristes.*

Quand on interroge, le Pronom personnel se place immédiatement après le verbe. Ex. *Aime-tu ? Finirez-vous ; Viendront-ils ? &c.*

Mais si le Pronom de la troisième Personne qui commence toujours par une voyelle, se trouve par cette transposition après un verbe terminé par une voyelle, alors pour éviter l'hiatus on met un *e* entre les deux. Ainsi on dit : *Aime-t'il ? Aime-t'elle ?* au lieu de *Aime il ? Aime elle ?*

Remarquez encore à ce sujet, que lorsqu'on interroge, les Pronoms personnels se mettent même après les verbes dont le Nominatif est exprimé, quoiqu'ils y paroissent inutiles, puisque, comme on l'a vû, les Pronoms ne s'employent que pour tenir lieu des Noms. Ex. *L'ami est-il raisonnable ?* On voit dans cet exemple le pronom *il* placé après le verbe, quoique précédé du Nom. Cette manière de parler s'est établie & conservée avec raison, pour déterminer l'interrogation, qui sans ce pronom ne seroit pas exprimée.

Il y a plusieurs mots, qui obligent de même le verbe qu'ils précèdent d'avoir après lui le pronom, quoique la phrase n'interroge

n'interroge point : ceux-ci, par exemple, *aussi, peut-être, envain, à peine, &c.* comme dans ces phrases : *Aussi réussit-il. Peut-être viendrai-je. Envain l'entreprendriez-vous. A peine sont-elles parties.*

Lorsque la première personne du Présent interroge, & qu'elle est terminée par un *e* muet, on ne manque jamais de rendre cet *e* fermé, & de le marquer d'un accent aigu, pour éviter deux *e* muets de suite dans le même mot, ce qui ne doit jamais se rencontrer dans la Langue Française. Ainsi au lieu de dire, *Aime-je*, on doit écrire & prononcer, *Aimé-je ?*

Mais observez qu'on ne doit jamais ajouter cet *e* aux verbes dans lesquels il ne se trouve point, comme dans tous les Présents terminés par une *s*. On ne dira donc point, comme font les Dames, *Couré-je ? Perdé-je ?* parce que cet *e* fermé ne se trouve point dans le verbe. Il est vrai qu'en n'ajoutant point cet *e*, le mot est bien plus dur ; mais on doit se servir en cette occasion d'une courte périphrase, & dire, par exemple, *Est-ce que je cours ? Est-ce que je perds ?* Car quoiqu'il soit plus régulier de dire, *Cours-je ? Perds-je ?* que *Couré-je ? Perdé-je :* comme on ne doit jamais employer le second, je ne crois pas non plus qu'on puisse se servir du pre-

mier, dont la dureté choque les oreilles les moins délicates.

L'Impératif ne doit point avoir de Pronom personnel devant ni après lui à la première & à la seconde personne, tant au singulier qu'au pluriel, parce que ces personnes sont assez désignées sans l'aide du pronom. Mais parce que la troisième ne le seroit pas assez sans ce secours, on se sert pour l'exprimer des troisièmes personnes du Présent du Subjonctif, où le pronom personnel se trouve; & on dit, *Qu'il lise, Qu'ils viennent, &c.*

La seconde personne du pluriel des verbes, à quelque Temps qu'ils soient placés, s'employe dans presque toutes les Langues vivantes, & sur-tout en François, pour la seconde personne du singulier: on dit plus communément *Vous aimez*, que *Tu aimes*. On ne se sert de cette seconde personne du singulier, qu'en parlant à Dieu & aux Princes dans la poésie, à des personnes extrêmement familières, & à toutes sortes de personnes dans la colère & le mépris.

Le Nominatif du verbe peut être une seule ou plusieurs personnes, une seule ou plusieurs choses; le verbe doit donc avoir un singulier & un pluriel, pour pouvoir s'accorder en Nombre avec son Nominatif.

Les verbes sont distingués au pluriel & au singulier, non-seulement par les pronoms du singulier ou du pluriel qui les précèdent, mais aussi par leurs terminaisons, qu'ils ont différentes dans ces deux Nombres.

Du Régime du Verbe.

Les verbes sont régis, & régissent à leur tour. Ils sont régis par un nominatif, par un autre verbe ou par une préposition, & ils régissent un nom ou un verbe.

Le Nominatif du Verbe le régis, c'est-à-dire, qu'il demande que le Verbe soit de même nombre & de même personne que lui. Ex. *Dieu parle: les hommes l'écoutent.*

Si le Verbe a une signification passive, le participe, qui sert à former cette espece de Verbe passif, doit encore être de même genre que le Nominatif. Ex. *Le livre fut lu; les feuilles sont tombées.*

Les noms Collectifs, quoiqu'ils soient au singulier, régissent le verbe au pluriel lorsqu'ils sont suivis d'un genitif de ce nombre. Ex. *Un grand nombre de soldats furent tués, & non pas fut tué. Une partie des janissaires lâcherent le pied.*

Cette règle n'est pas observée généralement. Quelques bons Auteurs la négli-

gent, & écrivent, *Une partie des troupes s'ensuit*; mais on ne doit jamais se dispenser de mettre au pluriel le verbe dont le Collectif la plupart est nominatif. Ex. *La plupart éviterent de se trouver à cette assemblée, & non pas évita.*

De-là il s'ensuit que deux noms influant sur le verbe en qualité de nominatif doivent le gouverner au pluriel. Ex. *La vertu & le vice sont contraires.* Cette règle s'observe, quand même les deux Substantifs seroient synonymes; & on doit dire: *Le courage & la valeur des soldats déciderent du gain de la bataille, & non pas décida.*

Cependant si ces deux nominatifs sont liés par une autre conjonction que *&*, comme par celle-ci, *ainsi que, aussi bien que, autant que*, le verbe qui les suit doit être au singulier. Ex. *Le Prince ainsi que le peuple désiroient la paix.*

Mais si l'un des deux nominatifs est au pluriel, il faut aussi y mettre le verbe. Ex. *Le Roi ainsi que les peuples désiroient la paix.*

Quand les deux nominatifs du verbe sont de différentes personnes, le verbe doit être mis au pluriel, en le faisant accorder avec la personne la plus noble, c'est-à-dire, avec le première plutôt qu'avec la seconde, & avec celle-ci plutôt

qu'avec la troisième. Ex. *Pierre & moi nous avons été nous promener. Vous & lui vous avez étudié long-temps la Grammaire.*

Lorsque dans une phrase il se trouve plusieurs nominatifs de différens nombres séparés par l'adjectif *tout*, ou par la conjonction *mais*, le verbe doit suivre le nombre du dernier nominatif; en sorte que si de deux nominatifs, le premier est au pluriel & le second au singulier, le verbe doit alors être mis au singulier. Ex. *Tous ses plaisirs & tout son repos fut sacrifié. Non seulement ses forces, mais aussi son esprit s'affoiblit.*

Nous venons de considérer le verbe comme régi; examinons-le à présent comme régissant.

Nous avons dit, que le régime ou cas du verbe étoit toujours un nom ou un verbe.

Le verbe actif demande le nom qui le fait, & sur lequel il influe prochainement à l'accusatif, c'est-à-dire, à un cas semblable au nominatif. Ex. *Je hais le vice & j'aime la vertu.*

Les Grammairiens distinguent deux sortes de régimes, l'un *absolu*, l'autre *indirect*. Ils appellent régime absolu celui qui est le terme prochain & direct de l'action du verbe comme, *la vertu, le vice*, dans les exemples précédens. Le régime indirect

est celui, à l'égard duquel se fait l'action du verbe; comme dans cet exemple: *Je préfère la vertu au vice; le vice est le régime indirect, parce que c'est ce à quoi la vertu est préférée.*

Le régime absolu ne varie jamais; le nom se met toujours à l'accusatif, quand il est le régime absolu d'un verbe actif: il en est de même du pronom.

Le régime indirect varie, selon les verbes avec lesquels il est joint: car on dit: *Allier la vertu à la sagesse, & tirer l'or de la terre.* Plusieurs verbes demandent la particule *de* devant leur régime indirect, ce qui, selon les Grammairiens, dénote le génitif ou l'ablatif, comme, *Tirer de l'huile d'un mur, faire ses plaintes d'un outrage.* Les autres le régissent avec la particule *à*, qui, selon eux, marque le datif. Ex. *Porter de l'eau à la mer. Parler François à un Allemand.*

On ne peut donner de règle générale, pour apprendre sûrement quels verbes gouvernent leur régime indirect avec la particule *de*, & quels autres le demandent avec la particule *à*. Le caprice de la Langue a seul établi par un long usage ce qu'on doit observer en pareil cas.

Remarquons cependant, qu'en général les verbes actifs demandent la particule *à* devant leur régime indirect. Ex. *Donner*

un livre à un ignorant. Montrer la Grammaire à une Dame. Mais ceux d'entre ces verbes qui marquent privation & augmentation, gouvernent ordinairement leur régime avec la particule *de*. Ex. *Tirer un bateau de la rivière. Combler un homme de richesses.*

Deux verbes actifs peuvent avoir pour régime commun un seul nom; & dans cette occasion le régime peut se mettre après les deux verbes. Ex. *Adorez & respectez Dieu.*

Mais quand les deux verbes ne demandent pas le même régime, comme si l'un est actif & l'autre neutre, il faut alors placer le régime après le premier verbe, & donner au second le pronom relatif pour régime. Ainsi on dira: *Je servis le Prince, & je lui plûs, & non pas, je servis & je plûs le Prince, parce que dans cette phrase ce mot au Prince ne peut pas être régi à ce cas par je servis.*

On doit se servir de la même construction toutes les fois qu'entre deux verbes actifs qui ont le même régime, au lieu de la conjonction *&*, on met un autre mot, soit conjonction, soit préposition, comme *autant que, aussi bien que, &c.* Ex. *Il charma son ennemi autant qu'il l'épouvanta; & non pas, il charma autant qu'il épouvanta son ennemi.*

La plupart des verbes impersonnels & réciproques régissent les noms avec la particule *de*. Ex. *S'embarrasser de rien. Se mêler de ses affaires. Il faut de l'esprit pour réussir.*

Les verbes régissent les autres verbes qui les suivent, ou à l'Infinitif, ou à l'Indicatif, ou au Subjonctif.

Les verbes régissent les autres, ou à l'Infinitif pur, ou à l'Infinitif précédé de quelqu'une de ces particules *de, à* ou *par*.

Les verbes qui marquent quelque sentiment de l'ame régissent le verbe qui les suit à l'Infinitif pur. Ex. *Je veux vivre. Je desir mourir, &c.*

Il y a encore quelques autres verbes, qui gouvernent l'Infinitif pur : tels sont *faire, pouvoir, &c* les verbes de mouvement, *mener, aller, courir*. Ex. *Je ne puis exécuter ce que vous m'ordonnez. Vous avez fait construire un beau bâtiment. A-t'on mené les chevaux boire ? Je vais sortir. Je cours le secourir, &c.*

Tous les autres verbes gouvernent ceux qui les suivent à l'Infinitif avec quelqu'une des particules que nous avons marquées.

Les verbes qui expriment les sentimens de l'ame prennent aussi après eux un *que* avec le Subjonctif des verbes qui les suivent, quand ils marquent du desir ou du

doute. Ex. *Je souhaite que vous viviez. Je doute qu'ils viennent nous voir.*

Quand ils ne marquent ni desir ni incertitude, ils gouvernent l'Indicatif précédé de *que*. Ex. *Je crois que vous viendrez. Je pense que vous êtes à Paris.*

Si le nominatif du second verbe est le même que celui du premier, on doit mettre ce second verbe à l'Infinitif pur, & dire, par exemple, *je souhaite vivre longtemps.*

Il n'en est pas de même des verbes qui marquent quelque incertitude ; il faut après eux se servir de *si*, & mettre le second verbe à l'Indicatif. Ex. *Je ne sçai si je partirai bientôt. J'ignore si vous m'aimez. Il balance s'il viendra.*

Les verbes qui gouvernent celui qui les suit à l'Indicatif avec *que*, le régissent au Subjonctif, lorsqu'ils sont accompagnés d'une négation. Ex. *Je ne crois pas qu'il vienne. Je ne pense pas qu'il soit disposé à vous accorder cette grace.*

Quand il se trouve trois verbes, & même plus, dans le même membre d'une période, si le premier de ces verbes est accompagné d'une négation, non seulement le verbe dont il est immédiatement suivi doit être mis au Subjonctif, suivant la regle précédente, mais aussi

tous les autres. Ex. *Je ne dis pas que je puisse croire qu'il ait sçu que vous ayez été blessé.*

Remarquez que l'Infinitif a la propriété d'empêcher le verbe qui le précède, de se rapporter à son nominatif, & de s'accorder avec lui en genre & en nombre. On dit bien : *Ma sœur est allée à Rome. Des Dames sont venues chez vous ;* mais on ne peut pas dire : *Ma sœur est allée voir Rome. Des Dames sont venu vous demander.* Il faut dire : *Ma sœur est allée voir Rome. Des Dames sont venues vous demander. C'est une fortification que j'ai appris à faire & non pas, que j'ai apprise.*

Quant à ce dernier exemple, le P. Buffier n'est pas d'accord avec nous ; il pense que notre règle ne peut s'étendre que sur les phrases dans lesquelles l'Infinitif est pur, & croit qu'on peut dire : *Ce sont des Tragédies que j'ai apprises à déclamer.* Mais son sentiment, que Vaugelas & l'usage contredisent, ne sauroit empêcher, que la règle que nous avons donnée ne soit générale.

Toutes les conjonctions formées de *que* gouvernent le verbe qui les suit au subjonctif. Ex. *Je ne partirai point avant que*

vous veniez. Quoique vous méprisiez ces Auteurs, il n'est pas si méprisable.

On doit en excepter les huit conjonctions suivantes, qui le gouvernent à l'Indicatif ; savoir, *tellement que, d'autant que, après que, dès que, aussi-tôt que, lorsque, puisque, parceque.* Ex. *Puisque vous le voulez. Lorsqu'il sera parti. Après qu'il fut arrivé, &c.*

Les verbes impersonnels comme *il faut*, régissent naturellement l'Infinitif pur, ou le Subjonctif avec *que*. Ainsi on peut dire : *Il faut venir, ou Il faut que vous veniez.*

Les autres verbes impersonnels, c'est-à-dire, ceux qui le deviennent seulement par la construction de la phrase, régissent le verbe comme s'ils étoient personnels. Ex. *Il commence à faire jour. Il m'ennuie d'entendre parler sans raison.* Les régimes des verbes impersonnels, *il commence, il m'ennuie*, sont les mêmes dans ces exemples, que si ces verbes étoient personnels, comme dans ces phrases : *Le jour commence à paroître. Je m'ennuie de vous entendre.*

Je n'ai point parlé jusqu'ici du régime des verbes passifs, parce que, comme je l'ai dit, la Langue Françoisse ne con-

noit point ces sortes de verbes. A l'égard de ceux qui en tiennent la place & en ont la signification, les uns demandent leur régime à l'accusatif avec la préposition *par*, les autres le gouvernent au génitif, c'est-à-dire, avec la particule *de*.

Sur cela nous nous contenterons d'observer en général, que les verbes qui marquent précisément une véritable action du corps, pris dans une signification passive, sont les seuls qui ne puissent pas gouverner leur régime avec la particule *de*, comme le peuvent tous les autres verbes qu'on appelle passifs. Ainsi on dit également: *Je suis estimé des sçavans de Paris, & je suis estimé par les sçavans de Paris; mais on dit seulement: je suis battu par l'ennemi, & non pas, de l'ennemi.*

Les noms qui modifient & déterminent le verbe passif sans être son régime, prennent devant eux la particule *de*: ils paroissent être le régime indirect de ce verbe. Ex. *Je fus accablé de douleur par cette nouvelle.*

DES CONJUGAISONS.

VERBES AUXILIAIRES

A VO I R .

INDICATIF PRESENT.

Singulier.	Prét. indéfini.	Futur.
J'ai, Tu as, Il ^{est} Elle a.	J'ai eu, Tu as eu, Il a eu.	J'aurai, Tu auras, Il aura.
Pluriel.	Nous avons eu, Vous avez eu, Ils ont eu.	Nous aurons, Vous aurez, Ils auront.
Imparfait.	Préterit Anter.	Futur passé.
J'avois, Tu avois, Il avoit.	J'eus eu, Tu eus eu, Il eut eu.	J'aurais eu, Tu auras eu, Il aura eu.
Nous avions, Vous aviez, Ils avoient.	Nous eûmes eu, Vous eûtes eu, Ils eurent eu.	Nous aurions eu, Vous auriez eu, Ils auraient eu.
Préterit.	Plusqueparf.	Conditionel pres.
J'eus, Tu eus, Il eut.	J'avois eu, Tu avois eu, Il avoit eu.	J'aurais, Tu aurais, Il aurait.
Nous eûmes, Vous eûtes, Ils eurent.	Nous avions eu, Vous aviez eu, Ils avoient eu.	Nous aurions, Vous auriez, Ils auraient.

Conditionnel passé.

J'aurois *ou* j'eusse eu, Nous aurions *ou* nous eussions eu,
 Tu aurois *ou* tu eusses eu, Vous auriez *ou* vous eussiez eu,
 Il auroit *ou* il eût eu. Ils auroient *ou* ils eussent eu.

IMPERATIF PRESENT *ou* FUTUR.*Singulier.*

Aie,
 Qu'il aie.

Plurier.

Ayons,
 Ayez,
 Qu'ils ayent.

SUBJONCTIF, OPTATIF, *ou* CONJONCTIF.Present *ou* Futur.*Singulier.*

Que j'aie,
 Que tu aies,
 Qu'il aie.

Pluriel.

Que nous ayions,
 Que vous ayez,
 Qu'ils ayent.

Préterit.

Que j'aie eu,
 Que tu aies eu,
 Qu'il ait eu.

Que nous ayons eu,
 Que vous ayez eu,
 Qu'ils ayent eu.

Imparfait.

Que j'eusse,
 Que tu eusses,
 Qu'il eût.

Que nous eussions,
 Que vous eussiez,
 Qu'ils eussent.

Plusqueparfait.

Que j'eusse eu,
 Que tu eusses eu,
 Qu'il eût eu.

Que nous eussions eu,
 Que vous eussiez eu,
 Qu'ils eussent eu.

INFINITIF PRESENT.

Avoir.

Préterit.

Avoir eu.

Participe actif.

Ayant.

Participe passif.

Eu pour le M. Eue pour le F.

Gerondif.

Ayant.

* Nous n'emploierons ces trois noms que cette fois cy, mais on doit observer que c'est la même chose pour toutes les Conjugaisons.

E T R E.

INDICATIF PRESENT.

Singulier.

Je suis,
 Tu es,
 Il est.

Pluriel.

Nous sommes,
 Vous êtes,
 Ils sont.

Imparfait.

J'étois,
 Tu étois,
 Il étoit.

Nous étions,
 Vous étiez,
 Ils étoient.

Préterit.

Je fus,
 Tu fus,
 Il fut.

Nous fumes,
 Vous fûtes,
 Ils furent.

Préterit indé.

J'ai été,
 Tu as été,
 Il a été.

Nous avons été,
 Vous avez été,
 Ils ont été.

Préterit Ant.

J'eus été,
 Tu eus été,
 Il eut été.

Nous eûmes été,
 Vous eûtes été,
 Ils eurent été.

Plusqueparf.

J'avois été,
 Tu avois été,
 Il avoit été.

Nous avions été,
 Vous aviez été,
 Ils avoient été.

Conditionnel passé.

J'aurois *ou* j'eusse été, Nous aurions *ou* nous eussions été,
 Tu aurois *ou* tu eusses été, Vous auriez *ou* vous eussiez été,
 Il auroit *ou* il eût été. Ils auroient *ou* ils eussent été.

IMPERATIF PRESENT *ou* FUTUR.*Singulier.*

Sois,
 Qu'il soit.

Pluriel.

Soyons,
 Soyez,
 Qu'ils soient.

SUBJONCTIF PRESENT ou FUTUR.

Singulier.

Que je sois,
Que tu sois,
Qu'il soit.

Pluriel.

Que nous soyons,
Que vous soyez,
Qu'ils soient.

Imparfait.

Que je fusse,
Que tu fusses,
Qu'il fut.

Que nous fussions,
Que vous fussiez,
Qu'ils fussent.

Préterit.

Que j'aie été,
Que tu aies été,
Qu'il ait été.

Que nous ayons été,
Que vous ayez été,
Qu'ils aient été.

Plusqueparfait.

Que j'eusse été,
Que tu eusses été,
Qu'il eut été.

Que nous eussions été,
Que vous eussiez été,
Qu'ils eussent été.

INFINITIF PRESENT.

Etre.

Préterit.

Avoir été.

Participe actif.

Etant

Participe passif.

Été.*

Gérondif.

Etant.

Les Verbes auxiliaires AVOIR & ETRE
servent a former les temps composés de
tous les Verbes, comme on le verra par
les 4 Conjugaisons suivantes.

PREMIERE CONJUGAISON.

en Er, comme Aimer.

INDICATIF PRESENT.

Singulier.

J'aime,
Tu aimes,
Il aime.

Pluriel.

Nous aimons,
Vous aimez,
Ils aiment.

* On met les Verbes de Féminin, ni de Pluriel.

Imparfait.

J'aimois,
tu aimois,
il aimoit.

Nous aimions,
vous aimiez,
ils aimoient.

Préterit.

J'aimai,
tu aimas,
il aimâ.

Nous aimâmes,
vous aimâtes,
ils aimèrent.

Préterit indéfini.

J'ai aimé,
tu as aimé,
il a aimé.

Nous avons aimé,
vous avez aimé,
ils ont aimé.

Préterit Antérieur.

J'eus aimé,
tu eus aimé,
il eut aimé.

Nous eûmes aimé,
vous eûtes aimé,
ils eurent aimé.

Plusqueparfait.

J'avois aimé,
tu avois aimé,
il avoit aimé.

Nous avions aimé,
vous aviez aimé,
ils avoient aimé.

Futur.

J'aimerai,
tu aimeras,
il aimera.

Nous aimerons,
vous aimerez,
ils aimeront.

Futur passé.

J'aurai aimé,
tu auras aimé,
il aura aimé.

Nous aurons aimé,
vous aurez aimé,
ils auront aimé.

Conditionnel présent.

J'aimerois,
tu aimerois,
il aimerait.

Nous aimerions,
vous aimeriez,
ils aimeroient.

Conditionnel passé.

J'aurais ou j'eusse aimé,
tu aurais ou tu eusses aimé,
il aurait ou il eût aimé.

Nous aurions ou nous eussions aimé,
vous auriez ou vous eussiez aimé,
ils auraient ou ils eussent aimé.

354 **T R A I T É**
IMPERATIF PRESENT ou FUTUR.

Singulier.

Aime,
 qu'il aime,

SUBJONCTIF PRESENT.

Singulier.

Que j'aime,
 que tu aimes,
 qu'il aime.

Pluriel.

Que nous aimions,
 que vous aimiez,
 qu'ils aiment.

Imparfait.

Que j'aimasse,
 que tu aimasses,
 qu'il aimât.

Que nous aimassions,
 que vous aimassiez,
 qu'ils aimassent.

INFINITIF PRESENT.

Aimer.

Préseris.

Avoir aimé.

Participe actif.

Aimant.

SECONDE CONJUGAISON,

en it comme Finir.

INDICATIF PRESENT.

Singulier.

JE finis,
 tu finis,
 il finit,

Pluriel.

Nous finissons,
 vous finissez,
 ils finissent.

Imparfait.

Je finissois,
 tu finissois,
 il finissoit.

Pluriel.

Aimons,
 aimez,
 qu'ils aiment.

Prétérit.

Que j'ai aimé,
 que tu aies aimé,
 qu'il ait aimé.

Que nous ayions aimé,
 que vous ayez aimé,
 qu'ils aient aimé.

Plusqueparfait.

Que j'eusse aimé,
 que tu eusses aimé,
 qu'il eût aimé.

Que nous eussions aimé,
 que vous eussiez aimé,
 qu'ils eussent aimé.

Participe passif.

Aimé, pour le masculin,
 aimée, pour le fem.

Gérondif.

En aimant.

D U V E R B E . 355

Nous finissons,
 vous finissez,
 ils finissent.

Plusqueparfait. Futur passé,

Prétérit.

Je finis,
 tu finis,
 il finit.

Nous finimes,
 vous finîtes,
 ils finirent.

Prét. indéfini.

J'ai fini,
 tu as fini,
 il a fini.

Nous avons fini,
 vous avez fini,
 ils ont fini.

Préter. Anter.

J'eus fini,
 tu eus fini,
 il eut fini.

Nous eûmes fini,
 vous eûtes fini,
 ils eurent fini.

J'avois fini,
 tu avois fini,
 il avoit fini.

Nous avions fini,
 vous aviez fini,
 ils avoient fini.

Futur.

Je finirai,
 tu finiras,
 il finira.

Nous finirons,
 vous finirez,
 ils finiront.

Conditionnel passé.

J'aurais ou j'eusse fini,
 tu aurais ou tu eusses fini,
 il aurait ou il eût fini,

Nous aurions ou nous eussions fini,
 vous auriez ou vous eussiez fini,
 ils auraient ou ils eussent fini.

IMPERATIF.

Singulier.

Finis,
 qu'il finisse.

Pluriel.

Finissez,
 finissez,
 qu'ils finissent.

Singulier.

Que je finisse,
que tu finisses,
qu'il finisse.

Pluriel.

Que nous finissions,
que vous finissiez,
qu'ils finissent.

Imparfait.

Que je finisse,
que tu finisses,
qu'il finisse.

Que nous finissions,
que vous finissiez,
qu'ils finissent.

INFINITIF PRESENT.

Finir.

Préterit.

Avoir fini.

Préterit.

Que j'aye fini,
que tu ayes fini,
qu'il ait fini.

Que nous ayons fini,
que vous ayez fini,
qu'ils aient fini.

Plusqueparfait.

Que j'eusse fini,
que tu eusses fini,
qu'il eût fini.

Que nous eussions fini,
que vous eussiez fini,
qu'ils eussent fini.

Participe actif.

Finissant.

Participe passif.

Fini, mal. finir, tén.

TROISIEME CONJUGAISON.

en oir, comme Recevoir.

INDICATIF PRESENT.

Singulier.

Je reçois,
tu reçois,
il reçoit.

Pluriel.

Nous recevons,
vous recevez,
ils reçoivent.

Imparfait.

Je recevois,
tu recevois,
il recevoit.

Nous recevions,
vous receviez,
ils recevoient.

Préterit.

Je reçus,
tu reçus,
il reçut.

Nous reçûmes,
vous reçûtes,
ils reçurent.

Préter. Indéfini.

J'ai reçu,
tu as reçu,
il a reçu.

Nous avons reçu,
vous avez reçu,
ils ont reçu.

Préter. Anter.

J'eus reçu,
tu eus reçu,
il eut reçu.

Nous eûmes reçu,
vous eûtes reçu,
ils eurent reçu.

Plusqueparfait.

J'avois reçu,
tu avois reçu,
il avoit reçu.

Nous avions reçu,
vous aviez reçu,
ils avoient reçu.

Futur.

Je recevrai,
tu recevras,
il recevra.

Nous recevrons,
vous recevrez,
ils recevront.

Futur passé.

J'aurais reçu,
tu aurais reçu,
il aurait reçu.

Conditionnel passé.

J'aurais ou j'eusse reçu,
tu aurais ou tu eusses reçu,
il aurait ou il eût reçu.

Nous aurions ou nous eussions reçu,
vous auriez ou vous eussiez reçu,
ils auraient ou ils eussent reçu.

Condit. prés.

Je recevrais,
tu recevrais,
il recevrait.

Nous recevriions,
vous recevriez,
ils recevraient.

IMPERATIF PRESENT ou FUTUR.

Singulier.

Reçois,
qu'il reçoive.

Pluriel.

Recevons,
recevez,
qu'ils reçoivent.

SUBJONCTIF.

Singulier.

Que je reçoive,
que tu reçoives,
qu'il reçoive.

Pluriel.

Que nous recevions,
que vous receviez,
qu'ils reçoivent.

Indic. prés.

Je résous,
tu résous,

Imparfait.

Je résolvois.
Préterit.

Imperatif.

Résous,
qu'il résolve.

Indic. prés. Je vaincs, il vaine. Nous vainquons.

Imparfait.

Que je reçusse,
que tu reçusses,
qu'il reçût.

Que nous reçussions,
que vous reçussiez,
qu'ils reçussent.

Preterit.

Que j'aye reçu,
que tu ayes reçu,
qu'il ait reçu.

INFINITIF PRESENT.

Reçoit.

Préteri.

Avoir reçu.

Participe actif.

Recevant.

Que nous ayons reçu,
que vous ayez reçu,
qu'ils aient reçu.

Plusqueparfait.

Que j'eusse reçu,
que tu eusses reçu,
qu'il eût reçu.

Que nous eussions reçu,
que vous eussiez reçu,
qu'ils eussent reçu.

PARTICIPE PASSIF.

Reçu, ma. Reque, fem.

Reçu, ma. Reque, fem.

Gérondif.

En recevant.

QUATRIÈME CONJUGAISON.

en re comme Rendre.

INDICATIF PRESENT.

Singular.

J'E rends,
tu rends,
il rend.

Pluriel.

Nous rendons,
vous rendez,
ils rendent.

Imparfait.

Je rendois,
tu rendois,
il rendoit.

Nous rendions,
vous rendiez,
ils rendoient.

Preterit.

Je rendis,
tu rendis,
il rendit.

Nous rendimes,
vous rendites,
ils rendirent.

Preterit indéfini.

J'ai rendu,
tu as rendu,
il a rendu.

Nous avons rendu,
vous avez rendu,
ils ont rendu.

Preterit antérieur.

J'eus rendu,
tu eus rendu,
il eut rendu.

Nous eûmes rendu,
vous eûtes rendu,
ils eurent rendu.

Plusqueparfait.

J'avois rendu,
tu avois rendu,
il avoit rendu.

Nous avions rendu,
vous aviez rendu,
ils avoient rendu.

Futur.

Je rendrai,
tu rendras,
il rendra.

Nous rendrons,
vous rendrez,
ils rendront.

IMPERATIF PRESENT ou FUTUR.

Singular.

Rends,
qu'il rende.

SUBJONCTIF PRESENT.

Singular.

Que je rende,
que tu rendes,
qu'il rende.

Futur passé.

J'aurai rendu,
tu auras rendu,
il aura rendu.

Nous aurons rendu,
vous aurez rendu,
ils auront rendu.

Conditionnel prés.

Je rendrais,
tu rendrais,
il rendrait.

Nous rendrions,
vous rendriez,
ils rendraient.

Conditionnel passé.

J'aurais ou j'eusse rendu,
tu aurais ou tu eusses rendu,
il aurait ou il eût rendu.

Nous aurions ou nous eussions rendu,
vous auriez ou vous eussiez rendu,
ils auraient ou ils eussent rendu.

Pluriel.

Rendez,
qu'ils rendent.

Pluriel.

Que nous rendions,
que vous rendiez,
qu'ils rendent.

langue sert à marquer une action passée; Exemple: *en venant*, *en allant*.

Il est toujours terminé en *ant*, comme

Le particpe entre deux termes, dont l'un est au nominatif, & l'autre à l'accusatif, régi par le verbe, se rapporte toujours à l'accusatif, & peut se résoudre

Imparfait.

Que je rendisse,
que tu rendisses,
qu'il rendit.

Que nous rendissions,
que vous rendissiez,
qu'ils rendissent.

Préterit.

Que j'aie rendu,
que tu aies rendu,
qu'il ait rendu.

Que nous ayons rendu,
que vous ayez rendu,
qu'ils aient rendu.

Plusqueparfait.

Que j'eusse rendu,
que tu eusses rendu,
qu'il eut rendu.

Que nous eussions rendu,
que vous eussiez rendu,
qu'ils eussent rendu.

INFINITIF PRESENT.

Rendre.
Préterit.
Avoir rendu.
Participle actif.
Rendant.

Participle passif.
Rendu, M. Rendue, F.
Gérondif.
En rendant.

OBSERVATIONS.

On a vû par ces quatre Conjugaisons les différences qui se trouvent entre elles, & les changemens de chaque temps. Mais on a dû en même temps remarquer qu'il y avoit plusieurs terminaisons semblables, & qui appartiennent également aux quatre Conjugaisons. Je vais les placer ici de suite pour faciliter la mémoire de ceux qui les apprennent par cœur.

Pour ce qui regarde les temps composés, ils sont les mêmes dans les quatre Conjugaisons.

Conjugaisons, & il n'y a que le participe passif qui puisse changer. Exemple.

J'ai aimé, j'ai fini, j'ai rendu, j'ai reçu.
J'eus aimé, j'eus fini, j'eus rendu, j'eus reçu.
J'avois aimé, j'avois fini, j'avois rendu j'avois reçu, &c. où l'on voit que c'est toujours le verbe auxiliaire AVOIR qui sert dans tous ces temps, & qui est toujours le même pour tous les verbes.

A l'égard des temps simples il y a beaucoup de différence, excepté dans ceux-ci dont les terminaisons sont toujours les mêmes. Exemples.

Imparfait. *J'aimois, je finissois, je rendois, je recevois.*

Futur. *J'aimerai, je finirai, je recevrai.*

Condit. prés. *J'aimerois, je finirois, je rendrois, je recevrais.*

C O N J U G A I S O N S

Des Verbes irréguliers.

QUOIQUE tous les verbes puissent se conjuguer sur les quatre dont on vient de voir les exemples, & qu'il soit inutile d'en multiplier les conjugaisons comme quelques-uns l'ont fait, il y a cependant des verbes qui ne forment pas ré-

Q

mais qui n'en a ni les temps, ni les nombres, ni les personnes. Ex. En fréquentant les gens vertueux on prend du goût pour la vertu. En



gulierement leurs temps & leurs personnes; ce qui fait qu'on se trouve souvent embarrassé, lorsqu'il faut les placer dans une phrase. Pour remédier à ces difficultés, nous prenons le parti de donner ici ces verbes défectueux, mais seulement pour les temps & les personnes qui ont quelque chose d'irrégulier. Nous ne nous attacherons même qu'à ceux qui sont les plus difficiles à conjuguer, & nous les réduirons aux quatre Conjugaisons précédentes.

Premiere Conjugaison.

A L L E R.

Temps simples.

Indicatif pres.
Jevais ou je vas,
tu vas,
il va.

Nous allons,
vous allez,
ils vont.

Imparf.
J'allais.
Futur. J'irai.
Condition. pres.
J'irois.
Imperatif.
Va;
qu'il aille.

Allons,
allez,
qu'ils aillent.
Subjunc. Prés.
Que j'aile,
que tu ailles &c.
Imparfait.
Que j'allasse.

Temps composés marquant qu'on est ou qu'on étoit encore dans l'endroit dont on parle.

Preter. indéfini. Je suis allé.
Preter. Je fus allé.
Anter.
Plusqueparfait. J'étois allé, &c.

Temps composés pour exprimer qu'on n'est plus ou qu'on n'étoit plus dans l'endroit dont il s'agit.

Preter. indéfini. J'ai été.
Preter. Anter. J'eus été.
Plusqueparfait. J'avois été.

Futur passé. J'aurai été.
Condition. passé. J'aurois ou j'eusse été.

Preter. du Subj. Que j'aie été.
Plusqueparfait du Subjunct. Que j'eusse été.

S' E N A L L E R.

Indicatif pres. Je m'en vais, tu t'en vas, &c. Le reste comme le verbe *Aller* en ajoutant le pronom conjonctif *me, te, se, nous, vous, se.*

E N V O Y E R.

Futur de l'Indicatif.
Conditionnel présent.

J'enverrai.
J'enverrois.

R E C O U V R E R.

Ce verbe fait au participe passif *Recouvert*, & non pas *recouvert*, qui vient du verbe *recouvrir*.

S E C O N D E C O N J U G A I S O N.

B E N I R.

Ce verbe fait au participe *beni* & *benie* en toutes occasions, excepté lorsqu'il s'agit des cérémonies de l'Eglise où il fait *benit* & *benite*. Ex. *Le pain benit, de l'eau benite, &c.*

F A I L L I R.

Indic. pres. Je faux, tu faux, il faut.
Nous faillons, vous faillez, ils faillent.
Futur. Je faudra.

Qij

On trouve cependant souvent ces mots: *Une humeur changeante. Une fleur charmante. Une proposition concluante. &c.*

verbe, & il est susceptible de genres & de nombres. Ex. *Un homme aimé; une femme aimée; des hommes aimés; des femmes aimées.*

Ce participe a différentes terminaisons,

Ce verbe n'est guères en usage qu'à l'infinitif, au preterit *je faillis*, & aux temps composés *j'eus failli*, *j'avois failli*, &c.
Participe actif. Faillant. Participe passif. Failli.

Il en est de même du verbe **DEFAILLIR**. Il est plus sûr d'avoir recours aux temps du verbe *tomber en défaillance*.

H A I R.

Indic. pres. Je hais, tu hais*. Nous haïssons**.
 vous haïssez, ils haïssent.

Cette regle est la même pour tous les autres temps.

Participe pres. Haïssant. Participe pas. Haï.

O U I R.

Il n'est plus en usage qu'au preterit, *J'ouïs*, à l'imparfait du Subjonctif, que *j'ouïsse*, & aux temps composés, *j'ai oui*, *j'avois oui*, &c.

Q U E R I R.

Ce verbe n'est plus d'usage qu'à l'infinitif.

S A I L L I R.

Quand ce verbe signifie *s'avancer au dehors*, on ne s'en sert qu'à l'infinitif & aux troisièmes personnes du singulier &

* D'une seule syllabe.

** De trois syllabes.

du pluriel. Ex. *Ce Balcon saille. Il sailloit. Il saillera.*

Lorsqu'il signifie *s'élaner, s'élever en l'air*, en parlant d'eaux ou d'autres liqueurs, il n'a de même que les troisièmes personnes, & fait au présent de l'Indicatif: *Ils saillissent. Il saillissoit. Il saillira.*

Participe actif. Saillant. Participe pas. Sailli.

V E T I R.

<i>Indic. pres.</i>	Nous vêtions,	<i>Preterit.</i>
Je vêts.	&c.	Je vêtis.
tu vêts,	<i>Imperatif.</i>	<i>Futur.</i>
il vêt.	Je vêtis.	Je vêtirai, &c.

Participe actif. Vetant. Participe passif. Veru.

T R O I S I E M E C O N J U G A I S O N.

C H O I R.

Ce verbe n'est presque jamais employé qu'à l'infinitif.

D E C H O I R.

Indic. pres. Je déchois. Nous déchoyons, il déchoient.

On prononce & on écrit même quelquefois, *nous déchéons, vous déchéez, ils déchéent.*

Preterit. Je déchus. *Futur.* Je décherrai.

On se sert du verbe **ETRE** pour les temps composés de ce verbe. Ex. *Je suis déchu.* Ces deux verbes n'ont point de participe

Acquerir, conquérir, enquerir, requérir, sont acquis, conquis, enquis, requis.

Alléoir fait assis: surleoir, sursis; mou-

Ce participe se décline lorsqu'il est énoncé d'une manière absolue sans être joint à aucun des verbes auxiliaires; Ex. *une femme estimée.* &c.

présent. *Déchoir* ne forme point d'imparfait de l'Indicatif ni de présent du Subjonctif.

E C H O I R.

Indicatif prés. J'échois, tu échois, il échet.

Les autres personnes comme le verbe *Déchoir*, mais elles ne sont presque pas en usage. Il manque les mêmes temps à ce verbe qu'au précédent, excepté que dans les livres de Jurisprudence on trouve quelquefois ils échéent, &c. Ses temps composés se forment par l'auxiliaire *ETRE*.

Participle prés. Echéant. *Participle pas.* Echu.

M O U V O I R.

Indic. prés. Je meus, tu meus, il meut. Nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent.

Imparfait. Je mouvois.

Preter. Je mus, tu mus, il mut. Nous mumes, &c.

Futur. Je mouverai.

Subj. prés. Que je meuve, que nous mouvions.

Imparjait. Que je muisse.

Partic. prés. Mouvant. *Partic. pas.* Mu. Mue.

S E O I R.

Ce verbe a deux significations principales.

Il signifie être assis, & en ce sens il n'a que très-peu de temps, qui même ne sont presque plus d'usage. Les voici.

Indic. prés. Je sieds, tu sieds, il sied. Nous seyons, vous seyez, ils seyent ou ils siént. [Vaugelas]

Imparfait. Je seyois, nous seyions, vous seyiez, ils seyoient.

Futur. Je siérai.

Conditionnel prés. Je siérois.

Impérat. Sieds toi, qu'il se seyent.

Subjonctif présent. Que je seye.

Dans cette signification il faut au participe actif *seant*, participe passif *sis*.

Lorsqu'il signifie être convenable, comme *cet habit me sied. La modestie sied à tout le monde*, &c. il n'a point d'infinitif, & ne s'emploie qu'aux troisièmes personnes.

Indic. prés. Il sied, ils siént, & jamais ils seyent.

Imparfait. Il seyoit, ils seyoient.

Futur. Il siéra, ils siéront.

Conditionnel prés. Il siéroit, ils siéroient.

Subjonctif prés. Qu'il siée, qu'ils siéent.

Dans cette signification il fait au Participle actif *seyant*. On peut lui donner pour infinitif en certaines occasions être *seant*.

A S S E O I R ou S' A S S E O I R.

Indic. prés. Je m'assieds. Nous nous asseyons.

Imparfait. Je m'asseyois. Nous nous asseyions.

Preterit. Je m'assis.

Futur. Je m'asseirai ou je m'assierai.

Imper. Assieds-toi, qu'il s'assieye. Asseyons-nous, asseyez-vous, qu'ils s'assieyent.

Subjonctif prés. Que je m'assieye.

Imparfait. Que je m'assisse, que tu t'assisses. qu'il s'assît, qu'ils s'assissent.

Q iij

Dans ce cas *acceptas* est au pluriel féminin à cause de *quas* qui est relatif & qui par conséquent sert à marquer le rapport

quois été déclivable si le nominatif n'aurait précédé en cette sorte : *Les peines que cette affaire m'a données.*

Les temps composés de ce verbe se forment avec l'auxiliaire être. Ex. *Je me suis assis. Je me fus assis, &c.*

S U R S E O I R :

<i>Indic. prés.</i>	<i>Preterit.</i>	<i>Subjonctif prés.</i>
Je sursois.	Je sursis.	Que je sursoie.
Nous sursoyons:	<i>Futur.</i>	<i>Imparfait.</i>
<i>Imparfait.</i>	Je surseoirai.	Que je sursisse.
Je sursoyois.	<i>Imperatif.</i>	
	Sursois.	

Ce verbe est moins en usage aux temps simples qu'aux temps composés. Ex. *J'ai sursis, j'avois sursis.*

Participe actif, Sursoyant. Participe pas. Sursis.

V A L O I R.

Indic. prés. Je vaux, tu vaux, il vaut. Nous valons.

Futur. Je vaudrai.

Subjonctif prés. Que je vaille.

PREVALOIR fait au Subjonctif que je prévale.

Q U A T R I E M E C O N J U G A I S O N.

B R A I R E.

Ce verbe n'est guères d'usage qu'à l'Infinitif & aux troisièmes personnes de l'Indicatif, du présent & du futur. Exemple. Il brait, ils braient. Il braira, ils brairont.

C L O R E.

Indic. prés. Je clos, tu clos, il clôt. Les autres personnes ne se disent pas.

Futur. Je clôrai.

Imperat. Clos, sans autres personnes.

Ce verbe n'a point d'autres temps simples; mais il est d'usage dans tous les temps composés. *J'ai clos, j'avois clos.*

É C L O R E.

Ce verbe ne se dit que dans les troisièmes personnes des temps simples.

Indic. prés. Il éclôt. Ils éclôsents.

Futur. Il éclôra. Ils éclôront.

Subjonc. prés. Qu'il éclote. Qu'ils éclosent.

Les temps composés sont formés avec l'auxiliaire être, & le participe *Eclos*. Ex. *Il est éclos, il fut éclos, &c.*

C O U D R E.

<i>Indic. prés.</i>	<i>Futur.</i>	<i>Imparfait.</i>
Je couds,	Je coudrai.	Que je coufisse
il coud.	<i>Imperatif.</i>	<i>Participe actif.</i>
Nous cousons:	Couds,	<i>Coufant.</i>
<i>Imparfait.</i>	qu'il coufe.	<i>Participe pas.</i>
Je cousois.	Cousons.	Coufu.
<i>Preterit.</i>	<i>Subjonc. prés.</i>	
Je coufis.	Que je coufe.	

D I R E.

Ce verbe fait à la seconde personne du pluriel, *vous dites*, & ses composés ren-

Q v

rendus maîtres; mais Regnier Desmarais veut au contraire qu'on dise: *Nous nous sommes rendu maîtres*: comme on doit

C'est comme si l'on disoit: *ils ont fait peindre eux*, & non pas *ils ont fait eux peindre*.

Observons au reste que ceci ne doit s'entendre que lorsque le verbe qui suit

trent dans la regle ordinaire. Ex. *Vous contredisez, vous médisez, vous dédiez.*

F A I R E.

Je fais, tu fais, nous faisons, vous faites.

F R I R E.

Indic. prés. Je fris, tu fris, il frit.

Les autres personnes de ce temps manquent.

Fatur. Je frirai.

Conditionnel prés. Je frirois.

Ce sont là les seuls temps Simples que l'usage admette dans ce verbe. Mais il se peut dire aux temps composés, *J'ai frit, j'eus frit.*

Pour suppléer à ce qui manque à ce verbe on se sert du verbe faire avec l'infinitif *frir*.

M O U D R E.

<i>Indic. prés.</i>	<i>Imparfait.</i>	<i>Subjonctif. prés.</i>
Je mouls ;	Je moulois.	Que je moule.
tu mouls,	<i>Prétérit.</i>	<i>Imparfait.</i>
il moult.	Je moulus.	Que je moulusse.
	<i>Fatur.</i>	<i>Participle prés.</i>
Nous mouls,	Je moudrai.	Moulant.
vous moulez,	<i>Imperatif.</i>	<i>Participle pas.</i>
ils moulent.	Mouls,	Moulu.

Quelques-uns prétendent qu'on doit écrire, *nous moudons, je moudois, &c.* parce que *nous mouls* & *je moulois* ne doivent se dire qu'en parlant de moulage & non pas de moulin.

N A I T R E.

Indic. prés. Je nais. Nous naissons.

Prétérit. Je naquis.

Fatur. Je naitrai.

Imparf. du Subj. Que je naquisse.

Les temps composés de ce verbe se forment avec le verbe être. Ex. *Je suis né, j'étois né, &c.*

S O U D R E.

Ce verbe n'est d'usage qu'à l'infinitif. *Soudre une difficulté. Soudre un problème.*

A B S O U D R E.

<i>Indic. prés.</i>	<i>Imparfait.</i>	<i>Partic. actif.</i>
J'absous,	J'absolvois.	Absolvant.
il absout.	<i>Fatur.</i>	<i>Participle pas.</i>
Nous absolvons,	J'absoudrai.	Absous.
ils absolvent.	<i>Imperatif.</i>	
	Absolve,	
	qu'il absolve.	

D I S S O U D R E.

<i>Indic. prés.</i>	Nous dissolvons.	<i>Fatur.</i>
Je dissous,	vous dissolvez,	Je dissoudrai.
tu dissous,	ils dissolvent.	<i>Imperatif.</i>
il dissout.	[Restaut.]	Dissous.
Nous dissoudons	<i>Imparfait.</i>	<i>Subjunc. prés.</i>
vous dissoudez,	Je dissoudois, ou	Que je dissolve.
ils dissoudent.	Je dissolvois.	<i>Participle prés.</i>
	[Restaut.]	Dissolvant.

Q vj

toujours un autre verbe compris & sous-entendu, & ce verbe ordinairement est le verbe *faire*; toutes les fois qu'il n'y en a point d'autre auquel le participe se rap-

& non pas *actives*.

Mais si le verbe avoir est précédé d'un *que* ou des pronoms conjonctifs *le, la, les*, le participe se rapportera pour lors au nom,

<i>Indic. prés.</i>	<i>Imparfait.</i>	<i>Imperatif.</i>
Je résous,	Je résolvois.	Résous,
tu résous,	<i>Præterit.</i>	qu'il résolve.
il résout.	Je résolus.	<i>Subjonctif prés.</i>
Nous résolvons,	<i>Futur.</i>	Que je résolve:
vous résolvez,	Je résoudrai.	<i>Imparfait.</i>
ils résolvent.		Que je résolusse.

Le participe passif *résolu* s'emploie quand le verbe signifie *déterminer, décider*. Mais quand il signifie *réduire, changer en quelque autre chose*, on se sert de *résous*, qui n'a pas de féminin.

T O R D R E.

Indic. prés. Je tors, tu tors, il tort. Nous tordons.

Ce verbe a trois participes différents qui s'emploient en diverses occasions. On dit: *il a eu le cou tordu. Dû fil tors. De la soie torse. Une colonne torse. Un bâton tort. Une jambe torse*. L'Académie ne parle pas de *tort*. Elle regarde seulement *torse* comme un second féminin de *tors*, mais ce verbe se conjugue dans ses temps composés avec le participe *tordu*. Ex. *J'ai tordu, j'avois tordu, &c.* [Restaut.]

T R A I R E.

Indic. prés. Je traite, tu traites, il traite. Nous trayons, vous travez, ils traitent.

Imparfait. Je trayois.

Futur. Je traiterai.

Participle actif. Trayant. *Participle passif.* Traité.

V A I N C R E.

Indic. prés. Je vains, il vaine. Nous vainquons.

Ce temps n'est gueres d'usage au singulier.

Futur. Je vaincrai.

Participle actif. Vainquant. *Partic. passif.* vaincu.

V I V R E.

Indic. prés. Je vis. Nous vivons.

Imparfait. Je vivois.

Præterit. Je vécus. *Je véquis* n'est plus en usage.

Imparfait du Subjonc. Que je vécusse,

Participle actif. Vivant. *Participle passif.* Vécu.

Il y a plusieurs autres verbes qu'on peut mettre parmi ceux qui sont irréguliers; mais comme ils n'ont que quelques différences peu sensibles, nous n'avons pas cru devoir les placer tous ici, d'autant que l'usage les fait naturellement connoître.

D u G é r o n d i f.

Le Gérondif, dont le nom est formé du Verbe latin *Gerere*, qui signifie *faire, administrer*, &c. est employé principalement dans la langue latine, ainsi que le remarque Regnier Desmarais, à marquer une chose à faire, suivant la signification de chaque verbe. Il n'en est pas de même du Gérondif François. Ce mot dans cette



langue sert à marquer une action passagère; Exemple : *en venant*, *en allant*.

Il est toujours terminé en *ant*, comme on vient de le voir, & cette terminaison le rend semblable avec le participe actif présent, ce qui fait que quelquefois il n'est pas facile de les distinguer. Nous allons pour cet effet donner quelques règles sur cette matière.

1°. Nous venons de dire que le Gerondif sert à marquer une action passagère, en quoi il diffère du participe actif, qui désigne au contraire un état fixe & marque la cause & le fondement de l'action exprimée par le verbe. Ainsi dans cette Phrase : *Enée lui répondit levant les mains au ciel &c.* *Levant*, est Gerondif parce qu'il ne désigne qu'une circonstance jointe à l'action principale, qui est marquée par le premier verbe *répondit*. Mais dans cet autre exemple : *Je me donne toute la peine comptant bien que vous n'en serez pas ingrat.* *Comptant*, qui est alors comme la cause & le fondement qui me fait agir, est participe.

2°. Il faut voir si on peut les faire précéder par la particule *en*, qui se met fort bien avec le Gerondif, mais qui ne peut jamais se rencontrer devant un participe.

3°. Le participe entre deux termes, dont l'un est au nominatif, & l'autre à l'accusatif, régi par le verbe, se rapporte toujours à l'accusatif, & peut se résoudre par le pronom *qui*, au lieu que le Gerondif ne sauroit se rapporter qu'au nominatif, & ne se résoud jamais que par la conjonction *Lorsque*. Ex. *Je les ai rencontrés courant la poste.* Si l'on prend *Courant* au Gerondif, il se rapporte au nominatif *je* & veut dire *moy en courant*, ou *lorsque je courois la poste*. Mais s'il s'emploie comme participe il se rapporte à l'accusatif, & signifie : *j'ai rencontré eux qui couroient la poste*.

Ce sont les règles générales qu'on peut établir à ce sujet. Si la préposition *en* se mettoit toujours devant, il n'y auroit aucune difficulté, mais elle est souvent sous-entendu comme on le voit dans bien des occasions.

Il faut remarquer que le Gerondif n'est sujet à aucune variation, c'est-à-dire qu'il ne peut avoir de Féminin ni de Masculin, de Singulier ou de Pluriel, c'est ce qu'on appelle indéclinable. Il n'a point également de temps distinctif, car il se dit de même au présent comme au passé ou au futur. Ainsi nous dirons avec Regnier, que *c'est une partie invariable du verbe*.

main, bientôt, tantôt, dans peu, désormais, dorénavant, à l'avenir.

Adverbes de quantité.

Une fois, deux fois,

Demésurément, désespérément, désordonnement,

Determinément, effrontément, énotmément,

376 TRAITÉ DU VERBE.

mais qui n'en a ni les temps, ni les nombres, ni les personnes. Ex. En fréquentant les gens vertueux on prend du goût pour la vertu. En aimant Dieu & le prochain, on remplit toute la loy.



TRAITÉ DES PARTICIPES.



Le participe est un nom adjectif verbal, qui se nomme ainsi parce qu'il participe de la propriété du verbe dont il conserve le régime. C'est en cela principalement qu'il diffère de tous les autres noms.

Il y a deux sortes de participes; les uns sont actifs, les autres passifs.

Du Participe actif.

Le participe actif est toujours terminé en *ant*, & se rapporte au sujet qui fait l'action du verbe: Comme *Jupiter tonnant*, &c.

Ce participe est indéclinable, ainsi l'on dira: *des femmes frappant la terre de leurs fronts*, & non pas *frappantes*.



On trouve cependant souvent ces mots : *Une humeur changeante. Une fleur charmante. Une proposition concluante.* &c. Mais il faut considérer qu'en ces occasions *charmante, changeante & concluante*, ne sont que des adjectifs & non pas des participes. La preuve c'est que le participe peut avoir le même régime que son verbe, au lieu que l'adjectif, quoique dérivé d'un verbe, ne peut pas en avoir le régime. On ne dirait pas par exemple, *voilà une proposition concluante des choses absurdes*, quoi qu'on dise *une proposition qui conclut des choses absurdes*. Par conséquent les exemples rapportés ne contiennent pas des participes, mais seulement des adjectifs, puisqu'ils ne peuvent avoir le régime du verbe dont ils dérivent, & qu'ils ne sont alors placés que pour exprimer la qualité de la chose dont il s'agit.

Ayant & étant lorsqu'ils sont auxiliaires, ou qu'ils ne sont régis par aucun verbe, sont des Gerondifs, mais s'ils sont régis par quelques verbes, ils deviennent participes; comme dans cette Phrase : *Je l'ai trouvé ayant un livre à la main.*

Du Participe passif.

Le participe passif est celui qui se rapporte au terme qui reçoit l'action du

verbe, & il est susceptible de genres & de nombres. Ex. *Un homme aimé; une femme aimée; des hommes aimés, des femmes aimées.*

Ce participe a différentes terminaisons, & pour les trouver facilement lorsqu'on a l'usage de la langue Française, il n'y a qu'à se servir du verbe *j'ai* ou *je suis*. Ex. *Craindre, j'ay craint. Parler, j'ay parlé. Lire, j'ay lu. Mourir, Je suis mort. Offrir, J'ay offert.* &c.

M. Restant a rassemblé sous un même point de vue toutes les différentes terminaisons des participes passifs. L'avantage qu'on peut retirer de cette liste nous engage à la transporter ici toute entière.

Les participes passifs sont terminés en *é* dans les verbes de la 1^e. Conjugaison. *Aimer, aimé; donner, donné; estimer, estimé; blamer, blâmé.* &c.

En *Ert* dans les verbes dont l'infinitif est en *frir* ou *vrir*. *Offrir, offert; Ouvrir, ouvert.* Excepté *appauvrir*, qui fait *appauvri*.

En *int* dans les verbes dont l'Infinitif est en *indre*: *contraindre, contraint; peindre, peint; joindre, joint.*

En *it* dans les verbes qui ont l'Infinitif en *ire*: *conduire, conduit; dire, dit; écrire, écrit.* Excepté *lire* qui fait *lu*; *nuire, nuire* & *suffire*, qui font *lui, nui, suffi*.



Acquerir, conquérir, enquerir, requérir, font acquis, conquis, enquis, requis.

Asséoir, fait assis; surleoir, surfis; mourir, fait mort; absoudre fait absous; dissoudre, dissous; résoudre, résous ou resolu.

Clôre & ses composés ont ce même participe terminé en *os*; clôre, *clos*; éclore, *éclos*; enclôre, *enclos*.

Exclure, fait *exclus*.

Faire, traire & leurs composés l'ont en ait. Faire, fait; traire, trait; defaire, defait. Extraire, extrait; soustraire, soustrait.

Mettre, & ses composés l'ont en mis: mettre, mis; permettre, permis, promettre, promis.

Naitre, fait né.

Prendre & ses composés l'ont en pris. Prendre, pris; comprendre, compris; surprendre, surpris.

Les participes passifs de tous les autres verbes, sont généralement terminés en *i* ou en *u*: finir, *fini*; servir, *servi*; fuir, *fui*; rire, *ri*; valoir, *valu*; retenir, *retenu*; étendre, *étendu*; connoître, *connu*; déplaire, *déplu*; appercevoir, *aperçu*.

Ces participes sont tantôt déclinables & tantôt indéclinables; & c'est sur quoi nous allons tâcher d'établir des règles certaines.

Ce participe se décline lorsqu'il est énoncé d'une manière absolue sans être joint à aucun des verbes auxiliaires; Ex. *Un homme aimé; une femme estimée. &c.*

Mais s'il est précédé de quelques-uns des verbes auxiliaires, il n'en est pas toujours ainsi. Par exemple s'il est joint avec le verbe *avoir*, il est préterit actif; comme *j'ai aimé*. Au contraire avec le verbe *être* il forme le préterit passif, comme *j'ai été aimé*. Ainsi :

1°. Il est indéclinable quand il est préterit actif, & qu'il précède le nom qu'il regit. Ex. *J'ai reçu vos lettres; J'ai aimé la vertu*. Et non pas *j'ai reçue vos lettres; j'ai aimée la vertu*.

2°. Il est déclinable lorsque le régime précède le préterit actif, comme : *la peine que j'ai prise; les lettres que j'ai reçues*. Et non pas *que j'ai pris, que j'ai reçu*. Dans ces phrases le *que* désigne le Régime.

La raison de ces deux règles pourroit se faire comprendre facilement par ces phrases de mauvaise latinité. *J'ai aimé la vertu. Habeo amatum virtutem*. Où l'on voit qu'*Amatum* est au neutre & le cas du verbe *habeo*; *virtutem* est celui d'*Amatum*. [Je parle aux jeunes gens qui entendent la langue latine.] *Les lettres que j'ai reçues. Litteræ quas habeo acceptas.*

Les illatives ou conclusives,
Les conjonctions de temps & d'ordre :

néralité d'une idée ou d'une proposition.
Telles que sont, *si non, si ce n'est que,*

Dans ce cas *acceptas* est au pluriel féminin à cause de *quas* qui est relatif & qui par conséquent sert à marquer le rapport qui doit se trouver entre *litteræ* & *acceptas*. De même que si l'on disoit : Je l'ai reçue. *Habeo illam acceptam*. Parce qu'alors le pronom tenant la place du nom doit s'accorder en genre, en nombres & en cas, avec son adjectif.

Ainsi l'on peut donc dire que dans cette phrase : *j'ai aimé la vertu*, le participe *aimé* doit se regarder comme neutre, c'est-à-dire comme ne se rapportant à rien ; au lieu que dans la phrase suivante : *la vertu que j'ai aimée*. Le *que* sert à marquer le rapport qui se trouve entre *vertu* & *aimée*. Comme : *Je l'ai aimée*. Le pronom *la* doit s'accorder avec le participe, parce qu'il devient son adjectif.

Il faut cependant excepter de cette règle le cas où le nominatif qui regit le préterit est mis après lui, car alors le participe devient indéclinable, quoi qu'il soit précédé de son régime.

Ainsi l'on doit dire : *les peines que m'a donné cette affaire*. Cette affaire est le nominatif de *m'a donné*, & comme dans cette phrase il se trouve après *m'a donné* il rend son participe indéclinable, quoique son régime *que* le précède ; mais il

autoit été déclinable si le nominatif eût précédé en cette sorte : *Les peines que cette affaire m'a données*.

3°. Le préterit peut être placé entre deux régimes, & alors son participe est indéclinable. Ex. *Les habitans nous ont rendu maîtres de la ville*, & non pas *rendus*. *Nous & maîtres* sont deux régimes entre lesquels est placé le préterit. De même en parlant d'une ville on dira : *Le commerce l'a rendu florissante*, & non pas *l'a rendue*.

4°. Quand le préterit est passif ou réciproque, son participe est déclinable, même dans tous les cas précédents ; & on doit dire : *Nous nous sommes pressés*. *Nous avons été visités par votre père*. *Les villes se sont rendues florissantes*.

Il faut excepter de cette règle le cas où le participe du préterit passif est précédé & suivi d'un autre participe ; car alors ce n'est plus le premier participe qui est déclinable ; c'est le second qui est plutôt un adjectif qu'un participe. Ex. *Elle s'est trouvée guérie*. *La désobéissance s'est trouvée monter au plus haut point de l'insolence*. *Cette ville s'est rendu puissante par le commerce*. Et non pas *s'est trouvée*, *s'est rendue*.

Observons cependant que Vaugelas prétend qu'il faut dire, *nous nous sommes*

seroit vrai, que faudroit-il en conclure ? Non que ce n'est pas que je le craigne. Quoi-

plus vous devez vous en rapporter à moi. &c.

rendus *maîtres* ; mais Regnier Desmarais veut au contraire qu'on dise : *Nous nous sommes rendu maîtres* : comme on doit dire, *Elle s'est reconnu coupable*, & non pas *elle s'est reconnue*.

Remarquons encore que ce que nous avons dit ci-dessus du préterit actif dont le participe devient indéclinable, lorsque le nominatif qui regit est mis après lui, doit aussi s'entendre du préterit passif. Ainsi l'on doit dire : *la peine que s'est donné votre Avocat pour votre affaire*, & non pas *que s'est donnée*.

5°. Si au lieu d'un nom, les préterits actifs ou passifs ont un verbe après eux, ils sont toujours indéclinables. Ex. *Elle s'est fait peindre. Ils se sont fait peindre.* Et non pas *elle s'est faite peindre, ils se sont faits peindre*.

Cette règle a lieu même dans les cas où il se trouve un autre mot entre le participe & le verbe qui suit. Ex. *C'est une espece de fortification que j'ai appris à bien faire*, & non pas *que j'ai apprise*. La raison de cette règle est que dans ce cas les pronoms qui précèdent le préterit, ne sont pas le régime du préterit, mais du verbe qui le fait ; ainsi il ne faut pas que le participe du préterit s'accorde avec eux. Quand je dis : *Ils se sont fait peindre.*
C'est

C'est comme si l'on disoit : *ils ont fait peindre eux*, & non pas *ils ont fait eux peindre*.

Observons au reste que ceci ne doit s'entendre que lorsque le verbe qui suit le préterit ne fait avec lui qu'un sens unique, & ne présente qu'une même idée, comme il se voit dans les exemples précédens. Mais si au contraire le verbe dont le préterit est suivi ne peut se construire avec le terme de la relation de celui-ci, & faire avec lui un sens en quelque sorte indivisible, alors le participe est déclinable, comme dans cette phrase : *La résolution que j'ai prise d'aller vous voir* ; on voit qu'*aller vous voir* ne peut se construire avec *résolution*. Il en est de même de toutes les phrases de cette nature, & l'on doit dire ; *des Soldats qu'on a forcés de marcher. Des Criminels qu'on a condamnés à aller aux galeres*, & non pas *qu'on a forcé, qu'on a condamné*.

6°. Il n'est pas nécessaire d'avertir que les préterits des verbes impersonnels ont leurs participes indéclinables, puisque ces participes ne se rapportent à aucun régime.

7°. Le participe du verbe *pouvoir* est toujours indéclinable. Regnier Desmarais nous en donne pour raison qu'après ce verbe employé ainsi au participe, il y a

R



toujours un autre verbe compris & sous-entendu, & ce verbe ordinairement est le verbe *faire*; toutes les fois qu'il n'y en a point d'autre auquel le participe se rapporte. Ainsi quand on dit, *les choses que j'ai pu*, c'est comme si l'on disoit *les choses que j'ai pu faire*. Or comme dans ce cas le participe étend son régime à un autre verbe, il devient alors indéclinable, suivant la regle que nous avons donnée.

8°. Il s'en suit de-là que tous les participes qui supposent un verbe sous-entendu après eux, sont indéclinables. Ex. *J'ai eu de vous tous les soins que j'ai dû*. *Vous avez fait toutes les folies que vous avez voulu*, &c. On conçoit sans peine que dans ces deux phrases on peut ajouter les verbes *avoir* & *faire* après le participe.

Comme toutes ces regles sont naturellement obscures par elles-mêmes, & qu'il arrive quelquefois qu'on a peine à comprendre les explications étendues qu'on est obligé de donner, nous allons ici faire une courte récapitulation de tout ce que nous venons de dire sur cette matiere.

1°. Après le verbe *avoir* le participe ne se rapporte pas au nom ou au pronom qui le précède, c'est ce qu'on appelle nominatif du verbe. Exemple. *Notre mere a blâmé votre conduite*, & non pas *blâmée*. *Les hommes ont cultivé les arts de bonne-heure*,

& non pas *cultivés*.

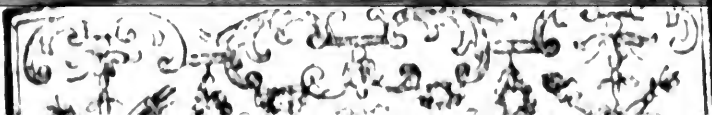
Mais si le verbe *avoir* est précédé d'un *que* ou des pronoms conjonctifs *le*, *la*, *les*, le participe se rapportera pour lors au nom, ou au pronom qui est devant le verbe *avoir*, & le participe devient un adjectif, qui s'accorde avec le nom ou le pronom en genre & en nombre. Ex. *Les sciences que j'ai cultivées*. *La lettre que j'ai écrite*. *Avez-vous lu ma lettre?* *Oui je l'ai lue*. En parlant de plusieurs Dames. *Je les ai toutes vues ce matin*.

Cette regle n'aura plus lieu si le nominatif du verbe se trouve après le verbe, & alors il faudra mettre le participe au singulier masculin, quand même le nom seroit à un autre genre ou à un autre nombre; c'est-à-dire, que le participe devient indéclinable. Ex. *Contentez-vous de la lettre que vous a écrit votre pere*. Au lieu que si *votre pere* étoit devant le participe, la phrase rentreroit dans la regle ordinaire. Ainsi il faudroit dire: *Contentez-vous de la lettre que votre pere vous a écrite*.

Le participe devient encore indéclinable s'il est suivi d'un adjectif. Ex. *Alexandre fit crucifier plusieurs milliers de Tyriens, parce qu'il les avoit trouvé coupables*.

Il faut aussi suivre cette regle s'il se trouve un verbe à l'infinitif après le par-

R ij



388 TRAITÉ DES PARTICIPES.
ticipe. Ex. *Vous devez chercher à imiter les
belles actions que vous avez entendu louer si
souvent, où l'on voit qu'entendu est indécli-
nable à cause de louer qui est à l'infinitif.*

Cependant ce participe devient décli-
nable si le verbe qui est après lui peut for-
mer un sens séparé, & en ce cas le verbe
qui est à l'infinitif sera précédé de la pré-
position *a* ou *de*. Ex. *La résolution que j'ai
prise d'aller vous voir. Des criminels qu'on
a condamnés à aller aux Galeres.*



TRAITÉ
DES
ADVERBES.

ADVERBE est un mot indé-
clinable qui est toujours joint
à un verbe dont il marque les
circonstances. Comme *lire sou-
vent, parler beaucoup, &c.*

On peut les réduire à sept espèces prin-
cipales qui sont

Les adverbés de temps,
de lieu ou de situation,
d'ordre ou de rang,
de quantité ou de nombre,
d'affirmation, de négation & de doute,
de comparaison,
de qualité ou de maniere.

Adverbés de temps.

Hier, avant-hier, au- dernièrement, aupara-
trefois, anciennement, vant, depuis peu, de-

R iij

main, bientôt, tantôt, dans peu, désormais, dorénavant, à l'avenir, souvent, d'abord, quelquefois, rarement, soudain, jamais, toujours, incessamment, tard, alors, depuis, &c.

Adverbes de lieu.

Où, ici, là, y, près, loin, devant, derrière, dedans, dehors, dessus, dessous, en haut, en bas, auprès, ailleurs, par-tout, &c.

Adverbes d'ordre ou de rang.

Premièrement, secondement, enfin, à la fin, à la file, alternativement, tour à tour, pêle-mêle, devant, après, ensemble, &c.

Remarquez que presque tous les noms adjectifs forment un adverbe qui est terminé en *ment*. Ex. Sage, sagement; modeste, modestement; prudent, prudemment, &c.

L'*e* qui précède la syllabe *ment* est ordinairement muet dans ces adverbes, excepté dans les suivans où il est accentué.

Aisément, aveuglément, commodément, Communément, conformément, délibérément,

Adverbes de quantité.

Une fois, deux fois, trois fois, &c. combien, peu, beaucoup, gueres, assez, tant, autant, trop, plus, moins, &c.

Adverbes d'affirmation, de négation & de doute.

Oui, certes, certainement, sans doute, assurément, volontiers, soit, d'accord, non, ne, ne pas, ne point, ni nullement, point du tout, peut-être, &c.

Adverbes de comparaison.

Comme, de même, ainsi, pareillement, aussi, plus, davantage, pis, mieux, moins, presque, quasi, à peu près, &c.

Demésurément, désespérément, désordonnement,

Déterminément, effrontément, énormément, Expressément, figurément, importunément, Impunément, incommodément, inconsiderément,

Indéterminément, inespérément, inopinément, Malaisément, modérément, nommément, Obscurément, obstinément, opiniâtrément, Passionnément, posément, précisément, Prematurément, privément, profondément, Profusément, proportionnément, sensément, Séparément.

Il y a outre cela de certaines façons de parler qu'on peut mettre au rang des adverbes, & qu'on peut appeler pour cette raison adverbes composés, tels que sont : pour le présent, à l'avenir, tour à tour, sans faute, &c.

Ce ne sont, comme on le voit, que des noms substantifs ou adjectifs précédés d'articles ou de prépositions; mais comme ils expriment les différentes circonstances du verbe, tous les Grammairiens se sont accordés à les regarder comme des adverbes.



R iij



TRAITE DE LA PREPOSITION.

C mot indéclinable est ainsi nommé parce qu'il se met ordinairement avant les noms ou pronoms qu'il régit. Son emploi est de considérer une chose à l'égard d'une ou de plusieurs autres. Telles que sont :

Dans,	Chez,	Sans,
En,	Avant,	Outr,
A,	Pendant,	Contre,
Hors,	Depuis,	Pour,
Sur,	Vers,	Selon,
Sous,	Envers,	Loin,
Devant,	A l'égard,	Proche, &c.
Après,	Avec,	

Toutes ces prépositions ne régissent pas le même cas, c'est pourquoi nous allons les ranger selon leurs différents régimes.

DE LA PREPOSITION. 393

Celles qui régissent le Génitif ou l'Ablatif sont :

Loin de.	près de.	auprès de.
proche de.	hors de.	autour de.
à côté de.	à l'égard de.	à couvert de.
à l'abri de.	à raison de.	à la réserve de.
à l'insçu de.	au deça de.	au de là de.
au dessus de.	au dessous de.	au devant de.
au dehors de.	au dedans de.	au travers de.
au milieu de.	à cause de.	en présence de, &c.
le long de.	vis-à-vis de.	

Celles qui régissent le Datif sont :

Jusqu'à, ou jusques-à, quant à, par rapport à, &c.

Celles qui régissent l'Accusatif sont :

Après.	d'après.	attendu.	avant.
avec.	chez.	contre.	dans.
depuis.	derrrière.	dès.	devant.
durant.	en.	entre.	envers.
environ.	excepté.	hors.	malgré.
moyennant.	nonobstant.	outr.	par.
parmi.	pendant.	pour.	proche.
sans.	selon.	sous.	suivant.
sur.	touchant.	à travers.	vers. &c.
voilà.	voici.		

Il y a quelques-unes de ces prépositions qui sont quelquefois adverbes; mais voici comme on peut les distinguer.

L'adverbe n'a aucun régime & se trouve joint ordinairement à un verbe dont il marque les circonstances; au lieu que la préposition est toujours mise devant un nom ou un pronom qui est son régime.

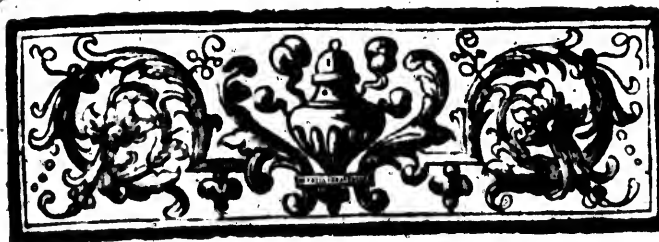
R v

On appelle vers féminins ceux qui sont terminés par un e muet ou par les

On voit par ces exemples que les vers féminins ont une syllabe de plus; c'est-à-

394 TRAITÉ DE LA PRÉPOSITION.

Remarquons encore qu'il y a de certaines prépositions que les Grammairiens nomment *inséparables*. Ce sont celles qui se trouvent nécessairement jointes à un verbe. Elles servent à faire d'un verbe simple un composé ; comme *mettre* , admettre ; *prendre* , apprendre ; *paroître* disparaître , *suivre* , poursuivre , &c.



TRAITE
DE LA
CONJONCTION.

Nous définirons la Conjonction , une partie indéclinable du discours , qui sert à lier un membre de phrase avec un autre.

Regnier Desmarais & M. Restaut en reconnoissent de quatorze especes qui sont

Les copulatives *ou* d'assemblage ,

Les disjonctives *ou* de division ,

Les adversatives *ou* d'opposition ,

Les conjonctions d'exception *ou* de restriction ,

Les conditionnelles ,

Les suspensives *ou* dubitatives ,

Les concessives ,

Les déclaratives ,

Les comparatives *ou* d'égalité ,

Les augmentatives *ou* diminutives ;

Les causales *ou* causatives ,

R vj

Les illatives ou conclusives,
Les conjonctions de temps & d'ordre;
Enfin les conjonctions de transition.

Les conjonctions copulatives sont ainsi nommées parce qu'elles servent à joindre deux termes ou deux propositions, soit pour affirmer, soit pour nier. *Et aussi, tant que* sont pour l'affirmation; *ni & non plus*, regardent la négation. Ex. *La vertu & le vice sont contraires. Les historiens tant anciens que modernes. Vous ne lui avez rien dit de cette affaire, je ne lui en dirai rien non plus. Ni moy ni votre pere nous ne consentirons à cela. &c.*

Les disjonctives sont celles dont l'usage est de distinguer le sens des choses dont on parle. Telles que sont, *ou, ou bien, soit que*. Ex. *Lui ou moi nous nous sommes trompés. Ecoutez-moi ou bien je me tairai.*

Les adversatives sont employées pour lier ensemble deux prépositions, mais en marquant l'opposition de l'une à l'autre. Les voici: *mais, cependant, néanmoins, pourtant*. Ex. *Ce jeune homme a de grands talents, mais il n'en fait aucun usage.*

Je vous avois prié de cela, cependant vous n'y avez pas songé. &c.

Les conjonctions de restriction ou d'exception sont celles qui restreignent en quelque manière que ce soit la gé-

néralité d'une idée ou d'une proposition. Telles que sont, *si non, si ce n'est que, quoique, encore que, à moins de, pour dans* le sens de *quoique*. Ex. *Faites pénitence si non vous perirez tous. Vous ne me croirez pas à moins que je ne vous le fasse voir. Pour un homme de courage il se laisse bien-tôt abatre dans l'adversité.*

Les conditionnelles, ainsi que le mot l'exprime, marquent une condition d'où dépend l'effet de ce qui est énoncé dans l'un des membres de la phrase. Ce sont: *si, quand, quand bien même, pourvu que, supposé que, bien entendu que, à condition que, au cas ou en cas que, à moins que*. Ex. *Si vous vous comportez bien en cette occasion, vous réussirez. Je vous aiderai de mes conseils pourvu que vous sçachiez en profiter. &c.*

Les suspensives ou dubitatives marquent quelque doute dans la phrase; ce sont: *si, sçavoir si, quoi qu'il en soit*. Ex. *Je doute si vous serez jamais prudent. Vous lui promettez beaucoup, sçavoir si vous lui tiendrez parole.*

Les concessives sont employées pour marquer que l'on demeure d'accord de quelque chose. Ce sont: *à la vérité, à la bonne heure, quand même, non que, non pas que, quoique, encore que*. Ex. *À la vérité il auroit dû vous en parler. Quand même cela*

Cependant l'affirmation oui peut se

où l'on sent une dureté de prononciation qui choque les oreilles, au lieu qu'elle est douce dans les suivants.

seroit vrai, que faudroit-il en conclure? Non que ou ce n'est pas que je le craigne. Quoiqu'il ait de grands défauts, il ne laisse pas d'avoir de grandes vertus.

Les déclaratives servent ordinairement pour expliquer ou pour faire mieux entendre quelque chose. Ce sont : *sçavoir, comme, par exemple, c'est-à-dire.* Ex. Il y a trois vertus Théologiques, *sçavoir la foi, l'espérance, & la charité.* Les chrétiens doivent regarder la terre comme un lieu d'exil. &c.

Les comparatives ou d'égalité sont mises en usage pour faire connoître le rapport qui se trouve entre deux propositions. Telles que sont : *comme, de même, ainsi que, aussi bien que, aussi peu que, autant que, ni plus, ni moins.* Ex. La chose est arrivée comme, de même que, ainsi que vous l'aviez prévue. J'aime autant ce tableau que celui que nous vîmes hier. &c.

Les Augmentatives & diminutives servent pour ajouter à ce qu'on a avancé ou pour le diminuer.

Les augmentatives sont, *d'ailleurs, outre que, de plus, au surplus, encore.*

Les diminutives sont, *au moins, du moins, pour le moins.* Ex. Je suis d'ailleurs porté à le croire. Outre qu'il y est engagé d'honneur. Je vous dirai de plus que j'ai de bonnes raisons pour agir de la sorte. Au sur-

plus vous devez vous en rapporter à moi. &c.

Les causales ou causatives sont celles qui marquent la raison pour laquelle on agit. Les voici. *Car, parce que, comme, à cause que, attendu que, vû que, puisque, pourquoi, d'où vient que, afin, pour, de peur que, de crainte.* Ex. Je ne doute plus de votre amitié, car vous m'en avez souvent donné des preuves. Il fera tout pour vous parce qu'il vous aime. Faut-il qu'il soit insolent à cause qu'il est riche. &c.

Les Illatives ou conclusives servent pour tirer une conséquence de la proposition qu'on vient d'avancer. Ce sont *or, donc, par consequent, ainsi, c'est pourquoi, cela étant, c'est pour cela, en sorte que, tellement que.* Ex. Tout homme est animal, or Pierre est un homme, donc Pierre est un animal. Votre pere ne peut que vous donner de bons avis, c'est pourquoi vous ne devez pas balancer à les suivre.

Les conjonctions de *tems* ou d'ordre sont celles qui marquent quelque circonstance de temps ou d'arrangement; telles que sont : *Quand, comme, lorsque, dans le temps que, pendant que, cependant, tandis que, depuis que, dès que, aussi tôt que, à peine, après, enfin, à la fin.* Ex. Nous irons vous voir quand vous serez dans votre

400 TRAITÉ DE LA CONJONCTION.

maison de campagne. Comme il se préparoit à marcher contre les ennemis il fut attaqué de la fièvre. Cependant les ennemis avançaient toujours. &c. Les choses sont bien changées depuis que vous n'êtes plus dans ce pays-cy. &c.

Les conjonctions de transition marquent le passage d'une circonstance à une autre. Ce sont : *or, en effet, auresste, à propos, après tout.* Ex. *En effet que pouvez vous lui répondre. Or il étoit naturel de penser.* &c.

Rassemblons maintenant toutes ces différentes conjonctions.

Et,	pourvu que,	de même que,
aussi,	de plus,	ainsi,
car... que,	du moins,	outre que,
ou,	d'ailleurs,	de plus,
soit,	encore,	en effet,
mais,	pour,	comme,
cependant,	car,	afin que,
néanmoins,	quand,	or,
pourtant,	parce que,	donc,
si non,	si,	au reste,
à ce n'est que,	comme,	à propos.



1
TRAITE

DE

L'INTERJECTION.



ETTE partie du discours est indéclinable comme les trois précédentes. Elle a été ainsi nommée du mot latin *interjicere*, qui signifie *jetter entre*, parce qu'en effet les termes dont on se sert pour l'exprimer ne sont volontiers que des sons jettés avec force, soit au milieu, soit au commencement d'une phrase. L'Interjection est employée à marquer les différens mouvemens de l'ame. Ces mouvemens sont *la douleur, la joye, le desir, la crainte, l'aversion, l'admiration, ou l'étonnement & la surprise.*

Celles qui marquent la douleur ou l'affliction sont : *Ah, aie, ouf, he, hélas, ah mon Dieu.*

402 TRAITÉ DE L'INTERJECTION.

Les Interjections de joye ou de desir sont: *Ah ah, ah, bon.*

Celles de crainte, d'aversion, & de dérision sont: *si, oh, eh, zest.*

Celles qui sont pour l'admiration, étonnement ou surprise, sont exprimées par ces mots: *Oh, bon, bien, très-bien.* Il y a aussi des Interjections par lesquelles nous exhortons & nous encourageons; comme: *ça, courage, allons, gay, alerte.*

On trouve encore quelques mots qu'on peut mettre au nombre des Interjections, comme par exemple, *hola, he, hem, dont on se sert pour appeller, chut, st, paix, silence, tout beau, lorsqu'on veut imposer silence ou défendre quelque chose.*

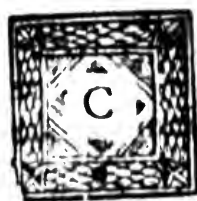


P R E C I S
D E S R E G L E S

D E L A

V E R S I F I C A T I O N

F R A N Ç O I S E .



E n'est pas ici le lieu de faire l'éloge de la Poësie. Personne d'ailleurs n'ignore que c'est à juste titre qu'on lui a donné le nom de *langage divin*, non pas tant parce que les anciens Oracles se rendoient en vers, que parce qu'une grande partie des livres saints est écrite dans ce langage. Si d'un côté nous en relevons l'excellence, nous ne pouvons dissimuler de l'autre qu'elle n'ait servi à satisfaire la haine & la vengeance de quelques Poëtes, par les Satyres & les épigrammes les plus

piquantes; sans parler de ces pieces Licentieuses, poscrites des sociétés par la pudeur & la retenue. Mais les choses les meilleures deviennent souvent dangereuses par l'abus qu'on en fait.

La Poësie, cette éloquence harmonieuse, est aussi ancienne que le monde: elle a été cultivée avec soin de tous les peuples, & dans tous les temps.

Les premiers vers n'étoient sans doute que certaines phrases dont les expressions étoient plus sublimes que celles qu'on employoit dans le discours ordinaire; mais on reconnut dans la suite qu'il étoit à propos de joindre l'art à la nature, ce qui produisit les premières regles de la Versification. Elles ne furent pas les mêmes chez tous les peuples. Nous n'en ferons ici aucune mention, & nous ne parlerons que de celles qui regardent la versification françoise.

Nous considererons d'abord la structure du Vers, ensuite la rime, & enfin les termes propres à la Poësie.

De la Structure des Vers.

Un vers françois est un assemblage d'un certain nombre de Syllabes qui forment ordinairement un sens complet. Ainsi la

différence des vers ne consiste que dans le différent nombre de Syllabes qu'on emploie. On en compte communément de cinq sortes, sçavoir:

Les vers de douze Syllabes qu'on appelle Alexandrins, heroïques ou grands vers. Tels que ceux ci:

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
Joi-gnons-à-la-dou-ceur-de-ven-ger-nos-pa-rens,
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12.
La-gloi-re-qu'on-em-por-te-à-pu-nir-les-ty-rans.

Cinna. Tragedie.

Ceux de dix Syllabes qu'on appelle aussi vers communs.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10.
Il-é-toit beau-bri-llant-les-te-&-vo-la-ge,
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10.
Ai-ma-ble-&-franc-com-me on-est-au-bel-a-ge.

Vert-vert.

Ceux de huit Syllabes.

1 2 3 4 5 6 7 8
Quel-le-ca-ver-ne est-é-tran-ge-re,
1 2 3 4 5 6 7 8
Lors-qu'on-y-trou-ve-le-bon-heur,
1 2 3 4 5 6 7 8
Lors-qu'on-y-vit-sans-spec-ta-teur,
1 2 3 4 5 6 7 8.
Dans-le-li-en-co-lit te-rai-re.

Chartreuse de M. Gresset.

Ceux de sept Syllabes.

1 2 3 4 5 6 7
Ils s'ai gris sent de leurs per tes

1 2 3 4 5 6 7
Et de ja de tou tes parts

1 2 3 4 5 6 7
Nos cam pa gnes sont cou ver tes

1 2 3 4 5 6 7.
De leurs es ca drons é pars.

Rousseau.

Ceux de six Syllabes.

1 2 3 4 5 6
O-re-veil-plein-d'hor-reur

1 2 3 4 5 6.
O-dan-ge-reu-se er-reur!

Il s'en trouve quelque fois de cinq & même de trois Syllabes, mais cette dernière espee est plus rare, & n'est gueres employée que dans le ton burlesque ou badin.

Voici un exemple de vers de cinq Syllabes.

1 2 3 4 5
De-l'ur-ne-ce-les-te

1 2 3 4 5
Le-si-gne-fu-nes-te

1 2 3 3 5
Do-mi-ne-sur-nous-

1 2 3 4 5
Et-sous-lui-com-men-ce

1 2 3 4 5
L'hu-mi-de in-flu-en-ce

1 2 3 4 5
De l'our-se en-cou-roux.

M. Bernard Epitre sur l'Hyver.

Vers de trois Syllabes.

1 2 3
Sa-ra-sin,

1 2 3
Mon-voi-sin,

1 2 3
Cher-a-mi

1 2 3
Qu'à-de-mi

1 2 3
Je-ne-voi,

1 2 3
Dont-ma-foy

1 2 3
J'ai-de-pit

1 2 3.
Un-pe-tit. &c.

Scarron.

Ces différents vers sont Masculins ou Féminins.

On appelle vers féminins ceux qui sont terminés par un e muet ou par les troisièmes personnes du pluriel, du present, & du preterit, de l'Indicatif; de l'Imperatif; du present & de l'Imparfait; du present & de l'imparfait du Subjonctif.

Les autres vers qui sont terminés par toute autre voyelle, que l'e muet, par une consonne sans l'e muet ou par les troisièmes personnes des verbes dont la terminaison est en oient ou en ont, sont appellés Masculins.

Exemple des vers féminins.

Cependant sur Paris, gronde un sombre nuage
Où sembloient enfermés le tonnerre & l'orage.

Sur les murs de Paris ils fondent, ils s'arrêtent
Pour secourir d'Aumale au combat ils s'arrêtent.

Il tient dans une main cette olive sacrée
Ce gage précieux d'une paix désirée.

Des siècles avenir ces vivantes images
Rassembleront tous les lieux, devantent tous les
âges. &c.

On

On voit par ces exemples que les vers féminins ont une syllabe de plus; c'est-à-dire que dans les vers de douze, les féminins en ont treize; dans ceux de dix, ils en ont onze & ainsi des autres.

Exemple des vers Masculins.

Elle tourne sur lui son visage effraïé
Plein d'amour, de regret, de rage & de pitié.

Que mon sein malheureux te serve de tombeau,
Et que Paris du moins voye un crime nouveau.

Henriade.

Il faut remarquer à ce sujet qu'on ne doit point mettre quatre vers masculins de suite, ni quatre féminins. On les place ordinairement de deux en deux, & il est indifférent de commencer une pièce par deux vers masculins ou par deux féminins. Quelquefois on entre-mêle les rimes, c'est-à-dire, qu'on mettra un vers masculin après un féminin comme dans les fables & les autres pièces en vers libres.

Exemple de ces deux règles.

Qu'un juge incorruptible est un homme étonnant!

Du guerrier le mérite est sans doute éminent:
Mais presque tout consiste au mépris de la vie
Et de servir son Roi la glorieuse envie,

S

L'esperance, l'exemple, un je ne sçai quel prix,
 L'horreur du mépris même inspire ce mépris;
 Mais avoir à braver le sourire ou les larmes
 D'une sollicité aimable & sous les ar-mes ! &c.

M. Piron, dans sa Metromanie.

Si l'or prolongoit la vi-e,
 Je n'aurois point d'autre envi-e,
 Que d'amasser bien de l'or ;
 La mort me rendant visi-te,
 Je la renverrois bien vi-te,
 En lui donnant mon thrésor.
 Mais si la Parque sévé-re
 Ne le permet pas ainsi,
 L'or ne m'est plus nécessai-re ;
 L'amour, & la bonne che-re,
 Partageront mon souci.

Ode d'Anacreon traduite par M. de Fontenelle.

Il faut observer que lorsqu'un mot finit
 par un *e* muet, & qu'il précède un autre
 qui commence par une voyelle, on doit
 faire une élision, c'est-à-dire, que la
 dernière syllabe n'en doit faire qu'une
 avec la suivante. Exemple.

Tranquille il attendoit qu'au grés de ses souhaits,
 Ce fantôme effrayant leva sa tête altiere.
 Dieu dissipe à son gré leurs desseins orgueilleux.
 Il quitte avec regret ce Vieillard vertueux.

Mais si le mot finit par une autre
 voyelle que par un *e* muet il n'y a point
 d'élision, quoique le second commençât
 aussi par une voyelle. Exemple.

Dieu en courant ne veut être adoré.

.....
 Mais ce cœur *la* il faut qu'il nous le donne.

.....
 N^t au banquet qui ne voudra manger.

Pibrac.

Remarquez qu'on doit éviter ces sor-
 tes de rencontres qui sont dures à l'oreille
 & qui forment un *hiatus*.

Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée
 Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.

Boileau.

Ce qu'on vient de dire des voyelles doit
 aussi s'entendre de l'*h* qui n'est point aspi-
 rée; ainsi il faudroit éviter de mettre dans
 un vers, *le vrai honneur*, &c. Si l'*h* est aspi-
 rée elle doit être regardée comme une
 véritable consonne, & alors elle en a toutes
 les propriétés; ainsi ces vers suivans sont
 dans la regle.

Chacun s'arme au hazard du livre qu'il ren-
 contre.

Dieu qui voyez ma honte, où me dois-je cacher
 Si je la haïssois, je ne la fuïrois pas.

S ij

Cependant l'affirmation *oui* peut se repeter avec grace, comme dans ces vers :

Oui, oui, si son amour ne peut rien obtenir.

Oui, oui, je veux parler, & ce dessein m'amene,

Comme dans la Conjonction & le *t* ne se prononce pas il faut éviter de le mettre devant un mot qui commence par une voyelle, ainsi le vers suivant n'est pas bon,

Qui sert & aime Dieu possede toutes choses.

La négation *non* peut fort bien se mettre avant une voyelle, quoique la dernière lettre de ce mot ne se prononce pas plus que le *t* de la Conjonction &.

Non; non, un Roi qui veut seulement qu'on le craigne,

Est moins Roi que celui qui sçait se faire aimer.

Cependant il est beaucoup mieux de mettre cette négation avant une consonne.

Non, je ne puis souffrir un bonheur qui m'outrage.

Non, je ferai pas ce qu'on veut que je fasse.

On pourroit dire la même chose des autres mots dont l'*n* ne se prononce pas avant la voyelle. Comme dans ce vers :

Ah j'attendrai longtemps; la nuit est loin encore.

où l'on sent une dureté de prononciation qui choque les oreilles, au lieu qu'elle est bien plus douce dans les suivants.

L'un pâtrit dans un coin l'embonpoint des chanoines,

L'autre broie en riant le vermillon des moines.

Il faut encore éviter de placer dans le corps du vers les mots qui ont une voyelle avant l'e muet final, tels que sont, *vie, partie, vue, joie, sacrée, &c.* amoins qu'ils ne soient suivis d'un mot qui commence par une voyelle. Ainsi ces vers ne valent rien :

*Anselme, mon mignon, crie-t-elle à toute heure.
Ah! n'aye point pour moi si grande indifference.*

Mais ceux ci sont reguliers.

J'ai pris la vie en haine, & ma flamme en horreur.

Une force inconnue a suspendu leur rage.

Athènes par mon pere accrue & protégée,

Reconnut avec joie un Roi si genereux.

Si dans le même mot l'e muet precedé d'une voyelle est suivi d'une *s* ou des lettres *nt*, ce mot ne peut se mettre qu'à la fin du vers, comme dans ceux ci.

*L'état que m'appretoient mes tristes destinées
Auroit semé d'ennuis vos plus belles journées.*

S iij

avec ses doigts de Rose alloit ouvrir les portes

Je ne souffrirai plus vos fades railleries.
Tandis que dans les airs mille cloches *emues*.
Au seul nom de Henry les François se rallient.
Souvent dans leurs projets les Conquerans é-
chouent.

Pour les *e* muets qui se trouvent dans
plusieurs mots, & surtout dans les futurs
& les conditionnels presents des verbes de
la premiere conjugaison, ils ne forment
jamais de Syllabe. Ainsi *tuerai, loueront,*
sacrifiera, enjouement se prononce: *turai*
lourent, sacrifira, enjoument. &c.

J'espere toutefois qu'un cœur si magnanime
Ne sacrifiera pas les pleurs des malheureux.

Comme on se trouve quelque fois em-
barassé pour distinguer les voyelles qui
forment des diphtongues de celles qui
forment aucontraire plusieurs Syllabes,
on va en faire connoître ici la difference.

IA est de deux syllabes soit dans les
noms, soit dans les verbes; comme:
Di amant, di adême, oubli-a, étudi-a.

Exceptez, *dia-ble; fia-cre, liard, fa-
milia-rité.* Ex.

Depeur de perdre un *liard* souffrir qu'on vous
egorge.

Sa familiarité jusque-là s'abandonne.

Le, avec l'*e* ouvert ou fermé ne for-
me ordinairement qu'une syllabe de quel-
que consonne qu'il soit suivi. Ex. *Ciel,*
troisi-ème, fie-vre, ami-tié, pre-mier. &c.

Il faut en excepter l'Infinitif, la se-
conde personne du pluriel du present de
l'Indicatif, de l'Imperatif, & le participe
passif. Dans lesquels *le* forme deux sylla-
bes. Ex. *Étudi-er, vous étudi-ez, étudi-é.* &c.

IAI. Dans la premiere personne du pre-
terit de ces verbes forme aussi deux sylla-
bes. Ex. *J'étudi-ai.*

On prononce de même *vous ri-ez, inqui-
et, hardi-esse, materi-el.* &c.

HIER, est tantôt d'une seule syllabe
& tantôt de deux.

Hier j'étois chez des gens de vertu singuliere.
Mais hi er il m'aborde en me serrant la main.

AVANT-HIER, n'est que d'une seule.

Le bruit court qu'avant-hier on vous assassina.

IO, forme ordinairement deux syllabes,
comme dans *vi-olon, di-ocese.*

Excepté *fio-le, & pio-che.*

Œ, n'est que d'une syllabe, comme
dans *bœ-te, cœ-fe, mœ-le.*

Excepté dans Po-ésie, Po-ète.

OI, n'est que d'une syllabe, comme
dans *loi, roi, emploi.*

UE, est toujours de deux syllabes.
Comme dans *du-el*, *attri-buer*, *su-er*.

UI, n'a qu'une syllabe, comme *lui*,
de-dui-re, *fuir*. &c.

Excepté dans *ru-ine*, *bru-ine*.

IAI, est de deux syllabes dans *ni-ais*,
mais *biais*, & *biaiser*, sont d'une ou de
deux.

IAU, est de deux syllabes comme dans
mi-auler, *besti-aux*, *imperi-aux*. &c.

IEU, est aussi de deux syllabes, com-
me dans *pi-eux*, *odi-eux*, *furi-eux* &c.
Excepté dans *cieux*, *dieux*, *lieu*, *vieux*,
yeux, *mi-lieu*, *mieux*, *pieu*, *épieu*.

OUE, est de deux syllabes, comme
dans *jou-et*, *lou-er*, *avou-er*, excepté dans
souet.

OUI, est de deux syllabes comme dans
ou-ir, *jou-ir*, *éblouir*. Excepté dans *bouis*,
& dans *oui* affirmation, qui ne sont que
d'une.

IAN & IEN, l'orsque celui ci a le son
du premier, forme deux syllabes. Comme
dans, *étudi-ant*, *fortifi-ant*, *ri-ant*, *cli-ent*,
pati-ent, *expédi-ent*, *experi-ence*. Excepté
vian-de.

IEN, lorsqu'il approche du son de l'é
fermé, ne forme ordinairement qu'une
seule syllabe, comme dans, *bien*, *chien*,
rien, *mien*, *lien*, *sien*, *je viens*, *je tiens*,

de la *Versefification Françoisse*. 417
combien, &c. Excepté *li-en*, qui vient
du verbe *li-er*.

IEN, est de deux syllabes quand il ter-
mine un nom adjectif d'état, de pro-
fession, ou de pays, comme, *Gramai-
ri-en*, *Comédi-en*, *Musici-en*, *histori-en*,
Gardi-en, *Magici-en*. Excepté *Chretien*.

ION, n'est que d'une syllabe dans les
premieres personnes du pluriel de l'Im-
parfait de l'Indicatif du Conditionnel
present, du Present & de l'Imparfait du
Subjonctif, quand il ne se trouve pas
avant la terminaison de ces personnes une
r precedé d'une autre consonne. Il est de
deux syllabes dans les premieres person-
nes du Pluriel du Present de l'Indicatif,
ou de l'Imperatif des verbes, qui ont
l'Infinitif en *ier*, & dans quelque autre
mot que ce puisse être; comme dans
nous étudi-ons, *nous confi-ons*, *nous deli-
ons*, *nous mari-ons*, *religi-on*, *uni-on*,
créati-on. &c.

OIN, n'est que d'une syllabe, com-
me, *loin*, *foin*, *coin*, *apointement* &c.

On doit éviter avec soin que le sens
ne reste pas tellement suspendue à la fin
d'un vers qu'il ne puisse être terminé à
la fin du vers suivant, ce qui n'est point
harmonieux sur-tout dans le style noble
& sérieux. Ex.

Sv

C'etoit votre nourrisse. Elle vous ramena,
Suivit exactement l'ordre que lui donna
Votre pere. &c.

Mais cette regle n'a pas ordinairement
lieu dans le style familier comme dans les
Comédies, les Fables, les Contes, les
Epîtres &c.

F A B L E

Du Palais d'un jeune Lapin
Dame Belette un beau matin
S'empara; c'est une rusée.

Le Maître étant absent, celui fut chose aisée.
Elle porta chez lui ses penates un jour
Qu'il étoit allé faire à l'aurore sa cour
Parmi le Thim & la Rosée. &c.

Il y a une certaine transposition de mots
qui étant faite avec art & discernement,
donne au vers de la grace & de l'har-
monie. La lecture des bons Poètes fera mieux
connoître ces tournures que toutes les re-
gles qu'on pourroit donner à ce sujet.
Exemples de ces inversions.

Ce discours insensé que sa rage prononce,
Est suivi d'un poignard qu'en son cœur elle enfonce.

Henry de ses sujets ennemi genereux,
Aima mieux les sauver que de regner sur eux.

Ce traitement, Madame, a lieu de vous surpren-
dre,

Mais enfin, c'est ainsi que se venge Alexandre.

On doit encore considerer dans les vers
la césure, c'est-à-dire un espece de repos
qui doit se faire au milieu du vers, & qui
le coupant en deux parties forme ce qu'on
appelle *hemistiche*, c'est-à-dire, *demi-vers*.
Ecoutons ce que dit Boileau à ce sujet.

Ayez pour la cadence un oreille severe.

Que toujours dans vos vers le sens coupant les
mots,

Suspende l'hémistiche, en marque le repos.

Il n'y a que dans les vers de 12 & de 10
syllables qu'on soit obligé à cette césure.
Dans les premiers, elle se fait à la si-
xième syllabe. Exemple.

Une femme à ses pieds-enchaine le destin,

Des bouts de l'univers appelle fortune.

où l'on voit qu'il y a une espece de sens
complet entre chaque hemistiche; ainsi le
vers suivant ne vaudroit rien parce qu'il
ne marque aucun repos.

Cessez mes yeux de ver-ser d'inutiles larmes.

La césure dans les vers de dix syllabes
est à la 4e. Exemple.

S v j

des de grands ou de petits vers ou des

premiers vers y riment toujours ensemble,
& le melange des quatre vers

Cessez mes yeux-de contraindre vos larmes.
Il imitoit leur couroux babillard.

On doit considerer plusieurs choses par rapport à l'hemistiche.

1°. Il est vicieux si la 6e. syllabe dans les vers Alexandrins, ou la 4e. dans ceux de dix, est terminée par un e muet ou par les lettres *nt*. Mais si l'e muet precede un mot qui commence par une voyelle on fait alors une élision, & la césure se trouve être dans la regle. Comme dans ces vers.

Tout me separe d'el-le, & mon ame éclipsée.....
Que pour la rendre heureu-se aumoins après
ma mort.....
J'affligeai l'amour mê-me, indigne de ses lar-
mes.....

2°. Les articles, les pronoms personnels, conjonctifs, possessifs, relatifs, & démonstratifs ne peuvent jamais former la césure d'un vers: *celui, celle, & ceux*, y sont quelquefois tolerés: mais comme ils ont toujours quelque chose de languissant & de profaïque, il est plus a propos d'éviter de les placer à la césure.

3°. Un substantif suivi de son adjectif ne peut former une césure, parce qu'il

ne peut marquer un véritable repos;
Ainsi ce vers ne vaut rien:

Mais j'aurois un regret-mortel, si j'étois cause.....

Si le Substantif étoit suivi ou précédé de plusieurs adjectifs il pourroit être séparé par la césure. Comme dans ce vers.

Vengez moi d'une ingrâte & perfide parente.

4°. Les adverbes monosyllabes *plus, très, fort, bien, mal, mieux, trop* &c. sont inseparables des adjectifs & des verbes aux quels ils sont joints, ainsi ils ne peuvent former la césure; par consequent ces vers ne valent rien.

Si le chef n'est pas bien-d'acord avec la tête.

Nous verrons qui tiendra-mieux parole des deux.

5°. La césure ne peut être formée par le verbe *être* lorsqu'il est suivi d'un adjectif; non plus que par les verbes auxiliaires suivis des participes. Enfin nous observerons que tous les mots qui ne marquent pas un véritable repos ne peuvent être employés pour former les césures; ainsi on ne pourra separer la négation *pas* ou *point* du verbe auquel elle a rapport, de même on évitera de mettre au milieu du vers les conjonctions compo-

ées, telles que sont; afin que, aussi-tôt que, avant que &c.

De la Rime.

Quelque sujet qu'on traite ou plaisant ou sublime,

Que toujours le bon sens s'accorde avec la rime:
La rime est un esclave, & ne doit qu'obéir.

Lorsqu'à la bien chercher d'abord on s'evertue,
L'esprit à la trouver aisément s'habitue.

Au joug de la raison sans peine elle flechit,
Et loin de la gêner la sert & l'enrichit.

Mais lorsqu'on la néglige, elle devient rebelle
Et pour la rattrapper le sens court après elle.

Boileau. Art poétique.

La rime est la consonnance de deux terminaisons de vers qui frappent l'oreille d'une manière uniforme. Ainsi ces vers riment bien ensemble.

Tu peux, si tu le veux, m'accuser d'imposture;
Ce n'est pas aux Tyrans à sentir la nature.

Le témoin le plus vil, & les moindres clartés,
Nous montrent quelquefois de grandes vérités.

Il y a deux sortes de rimes; la rime Masculine, & la rime Feminine. Nous en avons parlé plus haut au sujet des vers masculins & féminins.

On considère dans la rime celle qu'on appelle *suffisante* & celle qu'on nomme *riche*.

La rime *suffisante* est celle qui a le même son que la syllabe avec laquelle elle doit rimer, comme *soupir* & *desir*.

La rime *riche* est au contraire celle qui a une plus grande uniformité de sons; comme *plaisir*, *desir*. *Interroger*, *charger*. *Lotange*, *mélange*, &c.

Il faut cependant remarquer que les sons essentiels ne suffisent pas toujours pour établir la rime, car;

1^o. Les syllabes muettes ne peuvent rimer ensemble: ainsi *Menage* ne rimerait point avec *Ange*, par la raison que *ge* forme une syllabe muette à cause de l'*e* final qui est un *e* muet, & que dans les rimes féminines ce n'est point la dernière syllabe qu'on fait rimer, mais l'avant dernière, ce qu'on appelle la pénultième. Mais *offrande* rimerait avec *demande* à cause de la conformité qui se trouve entre les deux sons *ande*.

2^o. Quand les syllabes d'un même mot qui forment la rime commencent par une voyelle, comme dans les mots *nati on*, *préci-eux*, *sci-ence*. Il est nécessaire, pour une plus grande perfection, qu'elles soient également précédées d'une autre voyelle,

& même d'une pareille consonne. Ainsi, *lien* qui rime avec *gardien*, rimera bien mieux avec *Italien. Nation*, qui rime avec *union*, rimera encore mieux avec *Ambition*, &c.

Pour regle général les sons essentiels ne peuvent suffire à la rime qu'autant qu'ils sont assez pleins & assez marqués; ainsi, *aimé* ne rimera pas avec *liberté*, ni *créa* avec *allia*, quoique les deux premiers soient terminés également par un *é* fermé, & que les deux autres le soient par un *a*; parce qu'on sent bien que les sons ne sont pas assez marqués.

On peut cependant prendre quelque licence lorsque les rimes d'un mot sont rares; comme par exemple *soupir*, peut rimer avec *desir*, parce qu'il y a très-peu de mots terminés en *pir*; & ainsi des autres.

Remarquez qu'un singulier ne peut rimer avec un pluriel, & qu'un mot terminé par une *s*, un *x*, ou *z*, ne doit rimer qu'avec un mot terminé par les mêmes lettres. Dans ce dernier cas, on pourra former la rime d'un singulier avec le pluriel; ainsi un *discours* rimera avec *les jours*. *Le repos*, avec *les maux*, à cause des lettres finales qui ont de la ressemblance, car autrement ce seroit pêcher contre la regle, & l'on ne pourroit pas faire rimer

la vérité avec les vanités, mais on fera bien rimer *celestes* avec *tu détestes*, &c.

Il ne faut pas non plus faire rimer un mot avec lui-même, à moins qu'il n'ait une signification différente; par exemple, *un livre* peut rimer avec *une livre*, parce que ce sont deux choses différentes, &c.

Un simple avec son composé ne doivent pas se trouver pour former la rime comme *ami* & *ennemi*, *faire* & *defaire*, &c. à moins que leurs significations n'ayent aucun rapport.

Il en est de même d'une syllabe longue avec une breve, ainsi *mâle* ne rime point avec *cabale*, ni *thrône* avec *couronne*, &c.

Evitez encore de faire rimer la fin d'un vers avec l'hémistiche, ou bien l'hémistiche avec la fin du vers suivant. Il y a cependant quelques occasions où ces rimes ont beaucoup de grace; mais ce n'est que lorsqu'on s'en sert par figure, comme dans ces vers.

Tantôt la terre *ouvroit* ses entrailles profondes,
Tantôt la mer *rompoit* la prison de ses ondes.

Au reste c'est l'oreille, le goût, & la lecture des bons poëtes qui doivent servir de guide dans ces sortes d'occasions.

Des Termes propres à la Poësie.

„ Le style de la prose n'est pas le même
 „ que celui de la poësie. Si la prose met le
 „ regissant avant le regimé, la Poësie se
 „ fera un plaisir de faire le contraire. Si
 „ l'actif est plus ordinaire dans la prose,
 „ la poësie le dedaigne & adopte le passif.
 „ Elle entasse les Epithetes dont la prose
 „ ne se pare qu'avec retenue. Elle emploie
 „ les Singuliers pour les pluriels. Elle n'ap-
 „ pelle point le plus souvent les hommes
 „ par leurs noms : C'est le *fils de Pelée*, le
 „ *Berger de Sicile*, le *Cigne de Dircé*. L'an-
 „ née est chez elle le grand cercle qui
 „ s'acheve par la revolution des mois.
 „ Elle serre les idées, charge les cou-
 „ leurs, ne souffre rien de mediocre ; tout
 „ est riche chez elle. Le chemin où elle
 „ marche est couvert d'une poussiere d'or
 „ ou jonché de fleurs. Elle prend une par-
 „ tie pour le tout, & le tout pour une partie.
 „ Elle revêt de corps tout ce qui est spiri-
 „ tuel ; donne la vie à tout ce qui n'en a
 „ point, & comme si elle rougissoit d'être à
 „ la portée des esprits vulgaires, elle s'en-
 „ veloppe d'allegories, ne dit les choses
 „ qu'à demi, jette rapidement des traits
 „ d'érudition, désigne en passant les lieux,
 „ les evenements, les temps, parce qu'elle

„ suppose que ceux qui l'ecoutent sont en
 „ état de la comprendre. Enfin c'est pour
 „ cela qu'elle ose emprunter des tours
 „ étrangers pour se faire remarquer, & se
 „ tirer du pair. Elle peint les détails que
 „ la prose néglige ; elle se pique même de
 „ les rendre avec soin, & dans tout cela
 „ elle n'a qu'un but, qui est de s'élever
 „ au dessus du ton naturel du genre dans
 „ le quel est l'ouvrage de poësie qui se
 „ fait, & un seul de ces moyens suffit
 „ pour empêcher que les vers ne soient
 „ point prose. *

On voit par ce détail que ce qu'on
 appelle Poësie, ne consiste pas dans un
 assemblage de vers, & qu'il faut encore
 avoir égards aux expressions vives & for-
 tes ; aux pensées nobles & sublimes ; à de
 certaines tournures qui lui sont propres,
 & qui étant de grandes beautés dans la
 poësie, seroient de grands défauts dans la
 prose.

Le Poëte, qui doit toujours s'élever ;
 ne dit pas les choses naturellement telles
 qu'elles sont. Par exemple pour dire que
 le jour est prêt à paroître, il emploiera cet-
 te tournure poëtique & figurée. *L'aurore*

* M. Le Batteux dans son cours des Belles
 Lettres Tome second, cinquieme lettre sur
 l'inversion. Page 121.

avec ses doigts de Rose alloit ouvrir les portes de l'orient. Pour dire qu'il est nuit, il se servira de cette expression, *deja Phœbus étoit allé se reposer dans le sein de Thetis.* Ou bien *La nuit de son voile de crêpe avoit couvert toute la terre.* Au lieu de dire qu'un monstre effroyable sortit des eaux. Il pourra en faire une description semblable à celle qu'on lit dans la Tragedie de Phedre.

Cependant sur le dos de la plaine liquide,
S'eleve à gros bouillons une montagne humide.
L'onde approché, se brise, & vomit à nos yeux
Parmi des flots d'ecume un monstre furieux.
Son front large est armé de cornes menaçantes,
Tout son corps est couvert d'ecailles jaunissantes.
Indomptable taureau, dragon impetueux,
Sa croupe se recourbe en replis tortueux.
Ses longs mugissemens font trembler le rivage,
Le Ciel avec horreur voit ce Monstre Sauvage;
La terre s'en émeut, l'air en est infecté :
Le flot qui l'apporta recule épouvanté.

Il seroit facile de citer un très grand nombre d'exemples pour faire connoître le véritable style poétique; mais nous renvoyons à la lecture des bons poètes dans lesquels on trouvera des modeles capables de former le goût. Quoique Telemaque soit écrit en prose, on ne peut

disconvenir que ce ne soit une espece de poëme puisque toutes les tournures en sont poétiques, & la lecture de cet ouvrage peut-être très utile à ceux qui veulent s'adonner à la poësie. On y voit des descriptions & des expressions dignes de nos plus grands poëtes. Je vais en citer deux endroits: le premier est la description de la Grotte de Calypso & le second est le Triomphe d'Amphitruë.

» Cette grotte étoit taillée dans le Roc
» en voutes pleines de Rocailles & de
» Coquilles: elle étoit tapissée d'une jeune
» vigne, qui étendoit ses branches souples
» de tous côtés: les doux zephirs con-
» servoient en ce lieu, malgré les ardeurs
» du Soleil, une delicieuse fraicheur: des
» fontaines coulant avec un doux mur-
» mure sur des près semés d'Amaranthes
» & de violettes, formoient en divers
» lieux des bains aussi purs & aussi clairs
» que le Cristal: Mille fleurs naissantes
» émailloient le tapis verd dont la Grotte
» étoit environnée..... Delà on décou-
» voit la mer, quelquefois claire & unie
» comme une glace, quelquefois folle-
» ment irritée contre les rochers, où elle
» se brisoit en gemissant & élevant ses va-
» gues comme des Montagnes. D'une au-
» tre côté on voyoit une riviere où se for-

» moient des îles bordées de Tilleuls fleu-
 » ris, & de haut peupliers qui portoient
 » leurs têtes surperbes jusque dans les
 » nues. « &c.

» Nous aperçumes des Dauphins cou-
 » verts d'une écaille qui paroissoit d'or &
 » d'Azur, lesquels en se jouant soulevoient
 » les flots avec beaucoup d'écume. Après
 » eux venoient des Tritons qui sonnoient
 » de la trompette avec leurs conques re-
 » courbées. Ils environnoient le Char
 » d'Amphitrite, trainé par des chevaux
 » marins plus blancs que la neige, & qui
 » fendant l'onde salée, laissoient loin der-
 » rière eux un vaste sillon dans la mer.
 » Leurs yeux étoient enflammés, & leurs
 » bouches fumantes. Le Char de la Déesse
 » étoit une conque d'une merveilleuse fi-
 » gure; elle étoit d'une blancheur plus
 » éclatante que l'ivoire & les roues
 » étoient d'or. Ce Char sembloit voler
 » sur la surface des eaux. Une troupe de
 » Nymphes couronnées de fleurs nageoient
 » en foule derrière le Char; leur beaux
 » cheveux nageoient sur leurs épaules, &
 » flotoient au gré des vents. La Déesse
 » tenoit d'une main un Sceptre d'or pour
 » commander aux vagues, de l'autre elle
 » portoit sur les genoux le petit Dieu
 » Palemon son fils pendant à sa mamelle.

» Elle avoit un visage serein & une douce
 » majesté qui faisoit enfuir les vents sedi-
 » tieux & toutes les noirs tempêtes. Les
 » Tritons conduisoient les chevaux, & te-
 » noient les rênes dorées. Une grande voi-
 » le de pourpre flotoit dans l'air audeffus
 » du Char: elle étoit à demi enflée par le
 » souffle d'une multitude de petits zephirs
 » qui s'efforçoient de la pousser par leurs
 » halines. On voyoit au milieu des airs
 » Eole empessé, inquiet, ardent, son
 » visage ridé & chagrin, sa voix mena-
 » çante, ses sourcils épais & pendants,
 » ses yeux pleins d'un feu sombre & auf-
 » tere tenoient en silence les fiers Aqi-
 » lons, & repoussoit tous les nuages. «

La poésie a donc des termes qui lui
 sont propres comme on vient de le voir
 par les exemples rapportés ci-dessus?
 Voici une liste de quelques mots qu'elle
 employe à la place de ceux qui ont la
 même signification.

Les humains ou les mortels, pour les
 hommes.

Forfaits crimes
 Courrier cheval
 Glaive épée
 le Penser la pensée
 Les ondes les eaux.

L'onde salée
L'onde amer
La plaine liquide
Les Champs fallés de Neptune.

} la mer.

L'olympé,
Les voutes celestes,
Les voutes azurées.

} le ciel.

Flanc.... sein
Antique.... ancien
L'Eternel.... Dieu
Hymen, hyménée.... Mariage.
Espoir.... Esperance.

Jadis.... Autrefois
Soudain.... Aussi-tôt
Alorsque.... Lorsque
Cependant que.... Pendant que, tandis que:
N'aguères.... Il n'y a pas long-temps
Canons.... Bouches d'airain.

Tartare,
Tenare,
Sryx,
Sombres bords,
Tenebreux empire,
Sombres demeures,
Sejour des ombres &c.

} Enfers.

Manes.....
Ombres.....

} Ames des Morts.

L'usage

L'usage & la lecture apprendront une infinité d'expressions semblables. On a rapporté celles ci pour en donner seulement une idée & engager les jeunes gens à faire attention à celles qu'ils trouveront dans les Poètes.

Des différentes pièces de Poësie.

L'arrangement des vers consiste dans la maniere dont on les joint les uns aux autres pour en faire une suite.

Si les vers sont suivis, on doit après deux vers masculins, en mettre deux féminins; mais si les vers sont mêlés, la même rime ne peut être employée que deux fois de suite, & ne peut revenir qu'après huit ou dix vers. C'est dans les stances surtout qu'il est nécessaire d'observer les regles des mélanges.

Une stance ou strophe est un certain nombre de vers, après lesquels le sens doit être fini & complet.

En distinguant les stances par le nombre de vers il y en a communement de sept sortes: sçavoir le Quatrain, le Sixain, le Huitain, le Dixain, & les Stances de cinq, de sept, & de neuf vers, qui sont moins du goût de la poësie françoise que les 4 premières. Elles peuvent être compo-

scées de grands ou de petits vers. ou des uns & des autres en même temps.

Remarquez qu'une stance ne doit jamais enjamber sur l'autre ; qu'une rime employée dans une stance ne doit pas revenir dans la suivante ; enfin qu'on ne doit pas finir les stances par des vers de même espece.

Le Quatrain doit avoir un sens complet, & les rimes peuvent y être suivies ou mêlées de façon que le premier & le dernier vers riment ensemble, ou le second avec le quatrieme. Exemple.

Fontenai, lieu delicieux,
Où je vis d'abord la lumiere,
Bien-tôt au bout de ma carriere
Chez toi je joindrai mes ayeux.

Autre.

La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles ;
On a beau la prier,
La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles
Et nous laisse crier.

Le Sixain se fait de deux manieres ; la premiere en ajoutant deux rimes de même espece au commencement ou à la fin du Quatrain ; la seconde en le composant de deux Tercets dont le premier ne doit point enjamber sur le second. Les deux

premiers vers y riment toujours ensemble, & le melange des quatre autres est arbitraire.

Le Dixain est proprement qu'un Quatrain & un Sixain joints ensemble, & ce qui en fait l'harmonie ce sont deux repos dont l'un doit être à la fin du 4^e. vers, & l'autre à la fin du 7^e. comme on le verra dans cette stance.

Fortune dont la main couronne
Les forfaits les plus inouis,
Du faux éclat qui t'environne
Serons-nous toujours ébloüis ?
Jusques à quand trompeuse idole,
D'un culte honteux & frivole
Honorons-nous tes autels ?
Verra-t-on toujours des caprices
Consacrés par les Sacrifices
Et par l'hommage des mortels ?

Les bornes que nous nous sommes prescrites ne nous permettent pas de donner des regles sur les grands Poëmes ; ainsi nous ne parlerons ni du Poëme Epique, ni de la Tragedie, ni du Poëme Lyrique connu sous le nom d'Opera. Nous nous contenterons de donner quelques regles sur les autres petits Poëmes.

De l'Apologue.

L'Apologue ou Fable est le recit d'une action allégorique. C'est une espece de petite Comédie dont les animaux sont les principaux acteurs. Tous les Etres animés & inanimés peuvent y être admis. Mais il faut toujours observer de faire parler ou agir l'animal suivant le caractere que nous lui connoissons. En effet il seroit fort ridicule de faire jouer au mouton le rôle de fin, de rusé, ou de cruel; de donner de la douceur au loup, & de la stupidité au renard.

Le but de la Fable est d'annoncer en amusant quelque vérité morale & utile pour la conduite des hommes.

M. de la Fontaine a fait voir qu'il étoit indifférent de placer la moralité à la fin ou au commencement de la Fable.

Le style en doit être simple & familier; riant, gracieux, naturel, & naïf. On peut quelquefois allier la majesté du style sublime avec la plus charmante naïveté, comme on le voit dans la Fable des deux coqs de la Fontaine, que nous proposerons toujours pour modele.

Deux Coqs vivoient en paix; une Poule survint
Et voilà la guerre allumée.

Amour tu perdis Troye & c'est de toi que vint
Cette querelle envenimée
Où du sang des Dieux même on voit le Xante
teint.

Longtemps entre nos Coqs le combat se main-
tient,

Le bruit s'en répandit par tout le voisinage.

La gent qui porte crête au spectacle accourut.

Plus d'une Helene au beau plumage

Fut le prix du vainqueur; le vaincu disparut.

Il alla se cacher au fond de sa retraite,

Pleura sa gloire & ses amours,

Ses amours, qu'un rival tout fier de sa défaite

Possédoit à ses yeux

Les petits détails, les descriptions donnent beaucoup de grace à la fable. En voici quelques Exemples tirés de la Fontaine. Dans la Fable du Chat qui contrefait le pendu.

[Les Rats] Mettent le nez à l'air, montrent un
peu la tête,

Puis rentrent dans leurs nids à rats,

Puis resortant font quatre pas :

Puis enfin se mettent en quête :

Mais voici bien une autre fête,

Le pendu ressuscite

Images.

Un mort s'en alloit tristement

La Dame au nez pointu

Les Mœurs.

Un vieux Renard, mais des plus fins,
Grand croqueur de Poulets, grand preneur de
Lapins,
Sentant son Renard d'une lieue.....

Le Corps.

Un Heron au long bec, emmanché d'un long
cou,
Un jour sur ses longs pieds &c.
Et ailleurs.

..... De petits monstres fort hideux
Rechignés, un air triste, une voix de Megere.

Les Lieux.

Le Lapin à l'Aurore alloit faire sa Cour
Parmi le Thim & la Rosée.

Telles sont à peu près les regles qu'on
peut donner sur l'Apologue & je finirai
cet article par ce que M. de la Motte en
dit lui même.

La Fable à mon avis est un morceau d'elite.

Quand outre la moralité
Que d'obligation elle mene à sa suite,
Elle renferme encor mainte autre vérité;
Le tout bien-entendu, sans blesser l'unité.

Aller au but par un sentier fertile,
Cueillir, chemin faisant, les fruits avec les fleurs.

C'est le fait d'une muse habile,
Et le chef-d'œuvre des conteurs.

Donnez en promettant. D'une plume élégante

Moralisez jusqu'au recit :

Heureuse la Fable abondante

Qui me dit quelque chose avant qu'elle ait tout
dit ?

Loin ces contes glacés où le rimeur n'etale,

Qu'une aride fécondité!

L'ennui vient avec la morale;

Le Lecteur ne veut plus d'un fruit trop acheté....

De L'Idylle & de L'Eclogue.

L'Eclogue est une imitation de la vie
champêtre représentée avec tous ses char-
mes. L'objet ou la matiere de ce Poëme
est le repos de la vie champêtre. Ce re-
pos renferme une juste abondance, une
liberté parfaite, une douce gaieté. Il ad-
met des passions modérées, qui peuvent
produire des plaintes, des chansons, des
combats poétiques, des récits intéres-
sants. * Ecoutons les regles que Boileau
nous donne sur cette matiere.

* M. Le Bateux, dans son Cours de Belles
Lettres. Tome 1. Exercice sur l'Eclogue.

Telle qu'une bergere au plus beau jour de fête,
De superbes rubis ne charge point sa tête,
Et sans mêler à l'or l'éclat des Diamans,
Cueille en un champ voisin ses plus beaux orne-
mens.

Telle, aimable en son air, mais humble dans son
style,

Doit éclater sans pompe une élégante Idylle :
Son tour simple & naïf n'a rien de fastueux,
Et n'aîmé point l'orgueil d'un vers présomp-
tueux.

Il faut que sa douceur flatte, chatouille, éveille,
Et jamais de grands mots n'épouvante l'oreille.
Mais souvent dans ce style un rimeur aux abois
Jette là de dépit la flûte & le haut-bois,
Et follement pompeux, dans sa verve indiscrette,
Au milieu d'une Eclogue entonne la trompette.
De peur de l'écouter, Pan fuit dans les roseaux,
Et les Nymphes d'effroi se cachent sous les eaux.
Au contraire, cet autre abject en son langage
Fait parler ses bergers, comme on parle au vil-
lage.

Ses vers plats & grossiers, dépouillés d'agrement,
Toujours baissent la terre, & rampent tristement.
On diroit que Ronfard sur ses pipeaux rustiques
Vient encore fredonner ses Idylles Gothiques,
Et changer sans respect de l'oreille & du son
Lycidas en Pierrot, & Philis en Thoinon.

Entre ces deux excès la route est difficile.

Suivez, pour la trouver, Theocrite & Virgile.
Que leurs tendres écrits, par les graces dictés,
Ne quittent point vos mains ; jour & nuit feuil-
letés.

Seuls dans leurs doctes vers ils pourront vous
apprendre

Par quel art sans bassesse un Auteur peut descen-
dre,

Chanter Flore, les Champs, Pomone, les Ver-
gers,

Au combat de la flûte animer deux Bergers,
Des plaisirs de l'Amour vanter la douce amorce,
Changer Narcisse en fleur, couvrir D'aphné
d'écorce,

Et par quel art encor l'Eclogue quelquefois
Rend digne d'un Consul la campagne & les bois.

Il y a peu de différence entre l'Eclo-
gue & l'Idylle, si ce n'est que l'usage veut
plus d'actions & de mouvement dans le
premier de ces deux Poèmes que dans le
second où l'on se contente d'y trouver des
images, des recits ou des sentiments. Ra-
can, Segrais, Madame Deshoulières, M.
de Fontenelle sont les Auteurs que nous
conseillons de lire avec attention pour ac-
querir le véritable gout de cette sorte de
Poésie.

De L'Elegie.

L'Elegie est un petit Poëme qui n'a point d'action, ni d'intrigue, ni de catastrophe. Elle ne sçait ordinairement que se plaindre, mais elle le fait avec un style tendre, qui tient le milieu entre le sublime & le naïf; dans lequel on doit trouver plus de sentiments que de pensées, & dont les expressions doivent être legeres sans être trop délicates, & encore moins hardies. Voici les regles que Boileau en donne dans son Art Poëtique.

D'un ton un peu plus haut, * mais pourtant sans audace,

La plaintive Elegie en longs habits de deuil.
Sçait les cheveux épars gemir sur un cercueil.
Elle peint des amans la joie & la tristesse
Flatte, menace, irrite, appaise une maitresse.
Mais pour bien exprimer ces caprices heureux,
C'est peu d'être poëte, il faut être amoureux.
Je hais ces vains Auteurs dont la muse forcée
M'entretient de ses feux toujours froide & glacée,

Qui s'affligent par art, & sous des sons rassis
S'erigent, pour rimer, en amoureux transis.

* Il vient de parler de l'Eclogue & de l'Idylle.

Leurs transports les plus doux ne sont que phrases vaines,

Ils ne sçavent jamais que se charger de chaînes,
Que benir leur martyre, adorer leur prison,
Et faire quereller les sens & la raison.
Ce n'étoit pas jadis sur ce ton ridicule
Qu'Amour dictoit les vers que soupairoit Tibulle,
Ou que du tendre Ovide animant les doux sons,
Il donnoit de son art les charmantes leçons.
Il faut que le cœur seul parle dans l'Elegie.

De L'Epitre.

De tous les genres de Poësie celui-ci est le plus libre, soit pour le choix du style, soit pour la mesure des vers, soit enfin pour les objets qu'on veut traiter. Descriptions sublimes, traits nobles & frappans, style naïf, temperé ou fleuri, idées agréables, sentimens tendres & touchants, Philosophie, tout en un mot est du ressort de l'Epitre. Boileau, Rousseau, & M. Gresset sont des modeles que nous proposons à imiter. Voici un morceau de ce dernier.

Sortez du sein des Violettes,
Croissez feuillages fortunés;
Couronnez ces belles retraites,

Ces detours , ces routes secretes
 Aux plus doux accords destinés.
 Ma Muse par vous attendrie ,
 D'une charmante reverie
 Subit déjà l'aimable loi.
 Les Bois, les Vallons, les Montagnes,
 Toute la scène des Campagnes
 Prend une ame & s'orne pour moi.
 Aux yeux de l'ignare vulgaire
 Tout est mort, tout est solitaire,
 Un Bois n'est qu'un sombre réduit,
 Un Ruisseau n'est qu'une onde claire :
 Les oiseaux ne font que du bruit.
 Aux yeux que Calliope éclaire
 Tout brille, tout pense, tout vit.
 Ces ondes tendres & plaintives,
 Ce sont des Nymphes fugitives
 Qui cherchent à se dégager
 De Jupiter pour un Berger.
 Ces fougères sont animées,
 Ces fleurs qui les parent toujours,
 Ce sont des belles transformées,
 Ces Papillons sont des Amours.

De la Satire.

C'est un mechant metier que celui de medire :
 A l'Auteur qui l'embrasse il est toujours fatal.
 Le mal qu'on dit d'autrui, ne produit que du mal.

Maint Poëte aveuglé d'une telle manie ,
 En courant à l'honneur, trouve l'ignominie.
 Et tel mot pour avoir rejoui le lecteur,
 A couté bien souvent des larmes à l'Auteur.

Boileau Satire VII.

Le but de la Satire est d'attaquer direc-
 tement les vices des hommes. La diffé-
 rence qu'il y a entre elle & la Comédie,
 qui se propose le même objet, c'est que
 celle-ci ne les attaque qu'obliquement &
 de côté, & n'emploie que des caracteres
 generaux, au lieu que la premiere attaque
 directement l'homme qu'elle veut fronder.

L'ardeur de se montrer, & non pas de medire,
 Arma la verité du vers de la satire.
 Lucile le premier osa la faire voir :
 Aux vices des Romains presenta le miroir :
 Vengea l'humble vertu de la richesse altiere,
 Et l'honnête-homme à pied, du faquin en liere.

Le Latin dans les mots brave l'honnêteté :
 Mais le lecteur François veut être respecté :
 Du moindre sens impur la liberté l'outrage,
 Si la pudeur des mots n'en adoucit l'image,
 Je veux dans la satire un esprit de candeur,
 Et fuis un effronté qui prêche la pudeur.

Boileau Art poétique.

La forme de la satire est assez indifférente par elle-même. Tantôt elle est épique, tantôt dramatique & le plus souvent didactique. Quelquefois elle porte le nom de discours, quelquefois celui d'Épître. C'est toujours une satire dès que l'esprit d'invective l'a dictée.

Les plus grands satiriques françois sont Regnier & Boileau; & c'est à la lecture de ces Poètes que nous renvoyons ceux qui veulent connoître à fond ce genre de Poësie.

De L'Ode.

L'Ode avec plus d'éclat, & non moins d'énergie *
 Flevant jusqu'au ciel son vol ambitieux,
 Entretient dans ses vers commerce avec les
 Dieux.

Aux Athletes dans Pise elle ouvre la Barriere;
 Chante un vainqueur poudreux au bout de la
 carriere,

Mene Achile sanglant aux bords du Simois,
 Ou fait flechir l'escaut sous le joug de Louis.
 Tantôt comme une Abeille ardente à son ou-
 vrage,

Elle s'en va de fleurs depouiller le rivage:
 Elle peint les festins, les danses & les ris,
 Vante un baiser cueilli sur les levres d'Iris.

* Boileau vient de parler de l'Élogie.

Son style impetueux souvent marche au hazard
 Chez elle un beau desordre est un effet de l'Art.

Boileau Art poétique.

L'Ode, comme on vient de le voir, est un chant sublime qui ne souffre rien de bas, elle n'admet au contraire que des expressions hardies, vives, nobles, élevées, des figures extraordinaires & des tours singuliers. Les écarts, les digressions & le desordre sont trois choses qui servent à donner plus de vivacité à ce Poëme. Le premier est une espece de vuide qui se trouve entre deux idées, qui n'ont point entre elles de liaisons immediates. Les digressions sont des sorties que l'esprit du Poëte fait sur d'autres sujets voisins de celui qu'il traite. Enfin le desordre Poëtique consiste à presenter les choses brusquement & sans preparation, ou à les placer dans un ordre qu'elles n'ont point naturellement. * Mais il faut que dans toutes ces choses la raison guide le Poëte. Observons en même temps que l'Ode ne doit avoir qu'une mediocre éten-

* M. Le Bateux dans son exercice sur l'Ode. Tome 2. de son cours de Belles Lettres.

due, afin qu'elle puisse se soutenir jusqu'à la fin.

Nous distinguerons avec M. le Bateux quatre especes d'Odes, sçavoir :

1°. L'Ode sacrée qui s'adresse à Dieu, & qu'on appelle Hymne ou Cantique.

2°. L'Heroïque, qui est consacrée à la gloire des Heros; telles sont celles de Pindare; quelques-unes d'Horace, de Malherbe & de Rousseau.

3°. L'Ode morale ou Philosophique, dans laquelle le Poëte, frappé des charmes de la vertu ou de la laideur du vice, s'abandonne aux sentimens d'amour ou de haine que ces objets produisent en lui.

4°. Enfin est celle qui naît au milieu des plaisirs, & qui par consequent est l'expression d'un moment de joie. Telles sont les Odes d'Anacreon, & quelques chansons françoises.

Comme il ne s'agit ici que des Odes françoises, nous ne donnerons pour exemples que celles qui sont en cette langue, & comme il seroit trop long de rapporter des Odes entieres, nous nous contenterons de rapporter seulement quelques strophes, en renvoyant les jeunes gens aux Auteurs mêmes dont le plus celebre est, sans contredit, Rousseau, & nous osons dire qu'il est le seul maître qu'on

de la Versification Françoise. 449
doive consulter, quoiqu'il se trouve de grandes beautés en ce genre dans quelques autres Poëtes.

O D E

SUR LA NAISSANCE

DU DUC DE BRETAGNE.

PAR M. ROUSSEAU.

Descends de la double colline
Nymphé, dont le Fils amoureux
Du sombre Epoux de Proserpine
Sçut flechir le cœur rigoureux.
Viens servir l'ardeur qui m'inspire;
Déesse, prête-moi ta lyre
Ou celle de ce Grec vanté
Dont l'impitoyable Alexandre
Au milieu de Thebes en cendre
Respecta la posterité.

Quel Dieu propice nous ramene
L'espoir que nous avons perdu ?
Un Fils de Thetis ou d'Alcmene
Par le Ciel nous est-il rendu ?
N'en doutons point, le Ciel sensible
Veut reparer le coup terrible
Qui nous fit verser tant de pleurs :

Hâtez vous, chaste Lucine !
 Jamais plus illustre origine
 Ne fut digne de vos faveurs.
 Quel monstre de Carnage avide
 S'est emparé de l'Univers !
 Quelle impitoyable Eumenide
 De ses feux infecte les airs !
 Quel Dieu souffle en tous lieux la guerre
 Et semble à dépeupler la terre
 Exciter nos sanglantes mains !
 Megere des Enfers bannie
 Est-elle aujourd'hui le genie
 Qui preside au sort des humains.
 Où suis-je ! quel nouveau miracle
 Tient encore mes sens enchantés ?
 Quel vaste, quel pompeux spectacle
 Frappe mes yeux épouvantés ?
 Un nouveau monde vient d'eclorre.
 L'Univers se reforme encore
 Dans les abîmes du cahos :
 Et pour reparer ses ruines,
 Je vois des demeures divines
 Descendre un peuple de Heros.
 Les Elemens cessent leur guerre :
 Les Cieux ont repris leur azur ;
 Un feu sacré purge la terre
 De tout ce qu'elle avoit d'impur.

On ne craint plus l'herbe mortelle,
 Et le Crocodile infidele
 Du Nil ne trouble plus les eaux.
 Les Lions dépouillent leur rage,
 Et dans le même pâturage,
 Bondissent avec les troupeaux.

Nous finirons cet article en avertissant
 que l'Ode admet toutes sortes de vers,
 mais que toutes les strophes doivent être
 égales entre elles, & que la première
 fixe la mesure de toutes les autres.

De la Cantate.

La Cantate est un petit Poëme Lyri-
 que partagé en trois recits, coupés par
 de petits airs de mouvement, divisés par
 strophes dont les vers sont tantôt plus
 longs & tantôt plus courts. Nous ren-
 voyons au Celebre Rousseau, qui en est
 l'Auteur parmi nous. La plus belle de
 ses Cantates est celle de *Circé*. Sa longueur
 ne nous permet pas de la placer ici.

De l'Epigramme.

L'Epigramme est une pensée interes-
 sante, présentée heureusement, & en
 peu de mots. Le genre simple ou me-
 diocre lui convient mieux que le genre
 élevé, parce que son caractère est la liber-

452

Precis des Regles

té & l'aifance. Son but est de louer la vertu, de censurer le vice, de traduire un ridicule, & de venger le public des impertinences d'un fat. On appelle pointe ou sel de l'Épigramme les derniers mots qui la terminent, parce que c'est dans le dernier vers où la pensée doit se trouver.

C'est encore à Rousseau que nous renverrons le lecteur. Nous allons cependant en citer ici quelques-unes qui ne sont pas de lui.

Autrefois un Romain * s'en vint fort affligé
Raconter à Caton que la nuit précédente
Son soulier des Souris avoit été rongé,
Chose qui lui sembloit tout à fait effrayante.
Mon ami, dit Caton, reprenez vos esprits :
Cet accident en soi n'a rien d'épouvantable :
Mais si votre soulier eût rongé les souris,
Ç'auroit été sans doute un prodige effroyable.

M. Barraton.

Au mois de Mai se baignant dans la Seine
Certain badaud y tomba dans un creux.
Quelques nageurs se donnerent la peine
De l'en tirer : c'en étoit fait sans eux.
Tout aussi-tôt qu'il fut sur le rivage

* Nation si superstitieuse qu'elle s'imaginait que le moindre événement signifioit de grandes choses.

de la Versification Française. 453

Il rappella ses esprits doucement,
Tant qu'à la fin ayant repris courage,
Beau Sire Dieu, cria-t-il hautement,
De me baigner si desormais l'envie
Me revenoit, daignez me la changer,
Onque dans l'eau n'entrerais de ma vie
Qu'auparavant je ne sache nager.

Autre.

Blaise voyant à l'agonie
Lucas qui lui devoit cent francs,
Lui dit : toute honte bannie,
Ça payez moi vite, il est temps.
Laissez-moi mourir à mon aise,
Repondit foiblement Lucas.
O parbleu vous ne mourrez pas
Que je ne sois payé, dit Blaise.

Autre.

Huissiers, qu'on fasse silence,
Dit en tenant l'audience
Un Président de Baugé.
C'est un bruit à tête fendre ;
Nous avons déjà jugé
Dix causes sans les entendre.

*M. Barraton.**Autre.*

Un fat partant pour un voyage,
Dit qu'il mettroit dix mille francs

454

Précis des Règles

A connoître un peu par usage
Le monde avec ses habitans.
Ce projet peut vous être utile,
Reprit un rieur ingenu ;
Mais mettez-en encor dix mille
Pour ne point en être connu.

Rousséan.

Finissons par ce que Boileau Despreaux
dit de l'Épigramme dans son Art Poë-
tique.

L'Épigramme plus libre, en son tour plus bor-
né,

N'est souvent qu'un bon mot de deux rimes
orné.

Jadis de nos Auteurs les pointes ignorées
Furent de l'Italie en nos vers attirées.

Le vulgaire ébloui de leur faux agrement

A ce nouvel appas courut avidement.

La faveur du Public excitant leur audace,

Leur nombre impetueux inonda le Parnasse.

Le madrigal d'abord en fut enveloppé.

Le sonnet orgueilleux lui-même en fut frappé.

La Tragedie en fit ses plus cheres delices.

L'Élegie en orna ses douloureux caprices.

Un Heros sur la scene eut soin de s'en parer,

Et sans pointe un amant n'osa plus soupirer.

— * Il vient de parler du Sonnet.

de la Versification Française. 455

On vit tous les Bergers dans leurs plaintes nou-
velles

Fideles à la pointe encor plus qu'à leurs Belles.

Chaque mot eut toujours deux visages divers.

La prose la reçut aussi bien que les vers.

L'Avocat au Palais en herissa son style :

Et le Docteur en Chaire en sema l'Évangile.

La raison outragée enfin ouvrit les yeux,

La chassa pour jamais des discours sérieux,

Et dans tous ces écrits la déclarant infame,

Par grace lui laissa l'entrée en l'épigramme :

Pourvu que sa finesse éclatant à propos,

Roulât sur la pensée, & non pas sur les mots.

Ainsi de toutes parts les desordres cesserent.

Toutefois à la Cour les Turlupins resterent,

Insipides plaisants, Bouffons infortunés,

D'un jeu de mots grossiers partisans surannés.

Ce n'est pas quelquefois qu'une Muse un peu fine

Sur un mot en passant ne joue, & ne badine,

Et d'un sens détourné n'abuse avec succès :

Mais fuyez sur ce point un ridicule excès,

Et n'allez pas toujours d'une pointe frivole

Aiguiser par la queue une Épigramme folle.

Du Madrigal.

Suivons encore Boileau.

Le Madrigal plus simple, & plus noble en son tour

Respire la douceur, la tendresse & l'amour.

456

Preois des Regles

Ces deux vers nous donnent la définition du Madrigal, & nous fait voir la différence qu'il y a entre celui-ci & l'Epigramme. Ainsi le Madrigal ne doit donc avoir qu'une pointe toujours douce, gracieuse, & qui n'a de piquant que ce qu'il lui en faut pour n'être point fade. Sa naïveté est plutôt dans le tour même que dans la pensée, qui a toujours une certaine fleur d'esprit. Nous en allons rapporter quelques-uns.

Vous n'écrivez que pour écrire ;
C'est pour vous un amusement.
Moi qui vous aime tendrement,
Je n'écris que pour vous le dire.

Pradon.

Vous à qui les neuf Sœurs au milieu du repos
Ont appris à chanter les hauts faits des Heros ;
A notre Conquerant * venez tous rendre hom-
mage ;

Et n'apprehendez pas que la posterité
Puisse vous accuser de l'avoir trop vanté.
Quoi que vous puissiez dire en publiant sa gloire,
Vous le ferez moins grand que ne sera l'histoire.

Mademoiselle Scuderi.

Pour quoi me reprocher, Silvandre,

* Louis XIV.

Que

de la Versification Française. 457

Que je vous promets tout pour ne vous rien
tenir ?

Helas ! c'est moins à moi qu'à vous qu'il s'en
faut prendre.

Pour remplir vos desirs, j'attends un moment
tendre,

Que ne le faites vous venir ?

*Madame Deshoulières.**Du Sonnet.*

Nous ne donnerons point d'autres re-
gles du Sonnet que celles que Boileau
donne dans son Art poétique, & l'exem-
ple que nous en apporterons sera un Son-
net qui exprime la nature de ce petit
Poëme.

Un jour ce Dieu bizarre *

Voulant pouffer about tous les rimeurs Fran-
çois

Inventa du Sonnet les rigoureuses loix,
Voulut qu'en deux Quatrains de mesure pareille,
La rime avec deux sons frappât huit fois l'oreille,
Et qu'ensuite six vers artistement rangés
Fussent en deux Tercets par le sens partagés.
Sur tout de ce Poëme il bannit la licence :
Lui-même en mesure le nombre & la cadence ;
Défendit qu'un vers foible y pût jamais entrer.

* Apollon.

V

458

Précis des Regles

Ni qu'un mot déjà mis osât s'y remonter.
Du reste il l'enrichit d'une beauté suprême.
Un Sonnet sans défauts vaut seul un long Poëme.

Sonnet.

Doris qui sçait qu'aux vers quelquefois je me
plais,
Me demande un Sonnet, & je m'en desespere.
Quatorze vers, Grand Dieu ! le moyen de les
faire ?

En voilà cependant déjà quatre de faits.

Je ne pouvois d'abord trouver de rime, mais
En faisant on apprend à se tirer d'affaire.
Poursuivons, les Quatrains ne m'étonneront
guere,

Si du premier Tercet je puis faire les frais.

Je commence au hazard, & si je ne m'abuse,
Je n'ai pas commencé sans l'aveu de ma Muse,
Puisqu'en si peu de temps je m'en tire si net.

Tentame le second, & ma joye est extrême,
Car des vers commandés j'acheve le treizième,
Comptez s'il font quatorze; & voilà le Sonnet.

Celui de Desbarraux, connu de tout
le monde, est un des meilleurs que nous
ayons. Il commence par ces mots:

Grand Dieu tes jugemens sont toujours remplis
d'équité.

de la Versification Françoisse.

459

Du Rondeau.

Le Rondeau né Gaulois a la naïveté.

Boileau.

Ce petit poëme est composé de treize
vers qui sont ordinairement de dix sylla-
bes. Les rimes de ces treize vers doivent
être semblables, huit masculines, & cinq
féminines, ou bien sept masculines & six
féminines.

Après le huitième vers & à la fin du
Rondeau, il y a un refrain qui n'est autre
chose que la repetition d'un ou de plu-
sieurs des premiers mots du premier vers.
Mais ce refrain doit être amené avec es-
prit, & faire un sens avec ce qui le precede.
Comme il ne doit y avoir que trois rimes
féminines dans les huit premiers vers,
on peut mettre de suite trois vers de rime
masculine, qui sont le cinquième, le sixième
& le septième: Ce qu'on ne fait pas
ordinairement dans les cinq derniers vers.

Le Rondeau a deux repos nécessaires;
un après le cinquième vers & l'autre après
le premier refrain. Les deux Rondeaux
suivants appuieront ces regles.

Rondeau.

Ma foi c'est fait de moi, car Ilabeau
M'a conjuré de lui faire un Rondeau:
Cela me met en une peine extrême.

V ij

460 *Precis des Regles.*

Quoi treize vers, huit en eau, cinq en éme !
Je lui ferois aussi-tôt un bateau.

En voilà cinq pourtant en un monceau :
Faisons en huit en invoquant Brodeau,
Et puis mettons par quelque stratagème

Ma foi, c'est fait.

Si je pouvois encore de mon cerveau
Tirer cinq vers, l'ouvrage seroit beau :
Mais cependant me voilà dans l'onzième,
Et si je crois que je fais le douzième.
En voilà treize ajustés au Niveau,

Ma foi, c'est fait.

Autre.

A la Fontaine où s'ennivre Boileau,
Le Grand Corneille & le sacré toupeau
De ces Auteurs que l'on ne trouve guere,
Un bon rimeur doit boire à pleine aiguiere.
S'il veut donner un bon tour au Rondeau.
Quoique j'en boive aussi peu qu'un moineau,
Cher Benzerade, il faut te satisfaire,
T'en porter un. Hé ! c'est porter l'eau

A la Fontaine.

De tes refrains un livre tout nouveau
A bien des gens n'a pas eu l'heur de plaire :
Mais quant à moi, j'en trouve tout fort beau,
Papier, dorure, images, caractère,
Hormis les vers qu'il falloit laisser faire

A la Fontaine.

de la Versification Française. 461

Du Triolet.

Le Triolet est une espece de Rondeau,
dont la beauté consiste dans le retour de
la même pensée pour faire partie d'une
autre pensée. Exemple.

Le premier jour du mois de Mai
Fut le plus heureux de ma vie.
Le Beau dessein que je formai,
Le premier jour du mois de mai
Je vous vis & je vous aimai.
Si ce dessein vous plut, Silvie ;
Le premier jour du moi de mai
Fut le plus heureux de ma vie.

Ranchin.

Nous ne parlerons point de l'Epithalame dont on sçait que l'objet est de chanter la conciliation de l'Amour avec l'hymen ; ni de l'Epitaphe qui est une espece d'Elegie si elle est seneuse, ou une Epigramme, si elle est sur le ton badin. Il ne resteroit plus qu'à traiter des differentes passions, mais cette matiere n'est point du ressort d'un abrégé tel que celui-ci. On peut consulter sur cela les meilleurs tragiques, & c'est dans leurs pièces qu'on y verra des Exemples sur lesquels on doit prendre modèle. Mais toutes ces regles deviennent inutiles à ceux qui ne sont pas nés avec ce Genie Poëtique que la Nature

est, sans contredit, Rousseau, & nous
osons dire qu'il est le seul maître qu'on

Veut reparer le coup terrible
Qui nous fit verser tant de pleurs :

454 **AVERTISSEMENT.**

On a déjà donné au Public de ces
sortes de Dictionnaires ; mais ils étoient
si imparfaits & si abrégés qu'on peut
assurer qu'ils n'étoient d'aucune utilité.
On se flatte que celui-ci ne laissera rien
à désirer : du moins c'est le but qu'on
s'est proposé.

DICTIONNAIRE

*Des Mots qui ont la Prononciation sembla-
ble ou presque semblable, mais dont la
Signification & l'Orthographe sont diffé-
rentes.*

A	troisième personne du verbe avoir.	Accents inflexions de la voix.
A	article.	Accès ... de fièvre ou de folie.
Ah	interjections ad- miratives.	Accès avoir accès auprès de quelqu'un.
Abaisse	du v. abaisser.	Accord être d'accord, s'entend soit des person- nes, soit des instrumens.
Abesse	superieur de couvent.	Ache plante.
Abbois	(être aux)	Hache [coignée, ou arme.
Abboi	du chien.	
Accent	marque qui se met sur quel- ques lettres.	

DICTIONNAIRE. 455

Acollade	terme de che- valerie.	Haleine	souffle, respi- ration.
Acolade	(de la preaux)	Allez	du v. aller.
Acro	mesure des terres en normandie.	Allée	avenue d'ar- bres.
Acro	piquant. ad- jectif.	Hâlée	secché ée.
Agent	[de change. mobile.	Amande	fruit.
Aide	secours.	Amende	punition.
Aides	subsidés.	Ami, e	celui ou cel- le qui aime quelqu'un, ou qui est aimé.
Aile	[d'oiseau, d'armée ou de maison.	Ami&	sorte de lin- ge d'église.
Elle	pronom.	An	année
Aine	partie du corps.	En	préposition.
Haine	(la) passion.	Ancre	pièce de fer pour arrêter les vaisseaux & bateaux.
Air	[clement, manière ou chanson.	Encre	liqueur pro- pre à écrire.
Aire	nid d'aigle.	Anche	embouchure du haut- bois.
Ere	époque.	Hanche	partie du corps.
Erres	termes de chasse.	Annal	qui ne dure qu'un an.
Haire	chemise de crin.	Annales	histoires chronologi- ques.
Here	pauvre.	Antre	caverne.
Ais ...	plur che.	Entre	du v. entre.
Est ...	verbe être.		
Hais ...	verbe hair.		
Haye	buisson.		
Alene	outil de cor- donnier.		

V y

Entre	preposition.	Os	partie solide
Appas	attraits.		de l'animal.
Appât	pour appâ-	Ayant	preposition.
	ter.	Avent	de Noël.
Apprêts	prépara-	Aube	du jour.
	tions.	Aube	vetemens de
Après	preposition.		prêtre.
Art	les beaux	Avenu	part. du ver.
	arts.		avenir.
Harrhes	gages.	Avenue	chemin plan-
Hart	lien de fagot.		té d'arbres.
Ardens	feux mala-	Auran	sud est.
	die.	Autant	adverbe de
Ardent	brulant.		quantité.
Arête	de poisson.	Autel	pour les sa-
Arrête	du v. arreter.		crifices.
Arme ...	pour attaquer	Hôtel	grande mai-
	ou se défen-		son.
	dre.	Otelle	terme de bla-
Armé	participe du		son.
	ver. armer.	Auteur	inventeur
Armée	grand corps		d'un ouvrage.
	de troupes.		ge.
Armes ...	armoiries.	Hauteur	elevation.
Arrivé	part. du ver.	Autour	preposition.
	arriver.	Autour ..	oiseau de
Arrivée	substantif.		proie.
Au	article singu-		
	lier.	B	
Aux	article plur.	Bail	de maison.
Aulx	pluriel d'ail.	Baille	du v. baille.
Eau	element	Bailler	verbe livrer.
	froid & hu-	Bailler	ouvrir la bou-
	mide.		che.
Ho	interjection.	Bal	assemblée où
Haut	élevé		l'on danse.

Balle	gros paquet	Bats	du v. battre.
	de marchan-		féminin
	dises.	Basse	de bas ad-
Balay	outil propre		jectif.
	à balayer.		instru-
Ballet	sorte de	Basse	ment de
	danse.		musique.
Ban	cri public ou	Basses	rochers ou
	bannisse-		bancs de sa-
	ment.		ble.
Banc	siège.	Baux	plur. de bail.
Barre	barreaux.	Beau	agréable.
Barre ...	du ver. bar-	Bots	pieds bots
	rer.	Bay	cheval bay.
Barbe	poil du men-	Bey	officier turc.
	ton & des		herbe.
	joues.	Bazilique	serpent.
Barbes	maladies des	Bazilique	nom de plu-
	chevaux.		sieurs gran-
Barbeau	fleur des		des eglises.
	champs.	Baile	nom des am-
Barbeau	poisson.		bassadeurs
Barbu, e	qui a de la		de venise à
	barbe.		constanti-
Barbue	poisson de		nople.
	mer.	Bélie	du v. béler.
Barreau	lieu où l'on	Belle	aimable.
	plaide.	Beni	participe du
	barre de		ver. benir.
Barreau	fer ou de	Benit	autre partici-
	bois.		pe pour les
Eas	adjectif.		choses con-
Eas	chaussure		sacrées au
	substantif.		culte divin.
Bats	d'ane.		

468

DICTIONNAIRE.

Beurrée	forte de poire.	Bouchée	morceau de viande ou de pain.
Beurrée	tranche de pain cou-vert de beurre.	Boucher	celui qui tue le betail.
Bierre	liqueur.	Boue	fange, crotte.
Bierre	pour les morts.	Bous	du v. bouillir.
Blanquet	forte de poire.	Bout	extrémité d'une chofe.
Blanquette	efpece de petite biere.	Brait	du ver. braire.
Bois	forêts.	Braye	efpece de couche d'enfant.
Bois	du v. boire.	Brigand	voleur.
Boite	du v. boiter.	Briguant	part. du ver. briguer.
Boite	terme propre pour le vin.	Brifé	part. du ver. brifer.
Boîte	cassette.	Brifées	terme de chaffe.
Bon	adjectif.	Brocard	raillerie piquante.
Bonds	faits.	Brocart	étouffe brochée.
Bordé	part. du ver. border.	Broche	ufencil de cuisine.
Bordée	en mer rangée ou décharge de canons.	Broches	défenses du fanglier.
Bote	plusieurs chofes liées ensemble.	Broche	poiffon.
Botte	chauffure.	Brochoit	du ver. brocher.
Bouché	part. du v. boucher.	Brouée	bruine.

DICTIONNAIRE.

469

Brouet	bouillon clair.	Camp	lieu où fe poite une armée.
Brouillon	étourdi.	Quand	adv. lorsque.
Brouillon	écrit, rature.	Quant	adv. pour ce qui est de.
Brouillons	du verbe brouiller.	Kan	fouverain en Afie.
Bruc	qui n'est pas travaillé.	Cane	oiseau.
Brute	dépourvue de raifon.	Canne	efpece de rofeau.
Buis	bois.	Canon	efpece de trio.
Buic	efpece de cruche.	Canon	instruments de guerre.
Bute	hauteur.	Canons	efpeces de hautes chauffes anciennes.
Bute	du v. buter.	Canons	promontoire.
C			
Ca	adverbe.	Cap	promontoire.
Sa	pronom.	Cape	manteau.
Cacher	petit ſceau pour fermer les lettres.	Car	conjonction.
Cachoit	du ver. cacher.	Quarre	du ver. ſe quarrer.
Cahot	choc que fait une voiture.	Quarre	d'un foulier.
Chaos	confuſion.	Quart	quatrième partie.
Cal	durillon qui vient aux pieds.	Ce	pronom démonſtratif.
Cale	le plus bas d'un vaiſſeau.	Se	pronom conjonctif.
Cale	du v. caler.	Ceans	ici.
		Seant	decent.

470

DICTIONNAIRE.

Ceint, e	entouré, ou lié d'une ceinture.	Ces	pronom démonstratif.
Cinq	nombre.	Ceps	de vigne.
Saint	par sainteté.	Ses	pronom possessif.
Sain	par santé.	Saie	ancien vêtement.
Sein	poitrine.	Cet	pronom démonstratif. masc.
Seing	signature.	Cette	pronom démonstratif. fem.
Ceinte	entourée.	Sept.	nombre.
Sainte	par sainteté.	Chaîne	liens.
Cele	du v. celer.	Chêne	arbre.
Celle	pronom démonstratif.	Chair	substance molle & sanguine.
Scel	pour sceau.	Chaire	de prédicateur ou professeur.
Scelle	du v. sceller.	Chere	[cheri. couteux.]
Selle	de cheval.	Chero	taire bonne chere.
Sel	à saler.	Champ	pièce de terre.
Cene	dernier souper de N. S.	Chant	elevation de la voix.
Scene	lieu où se joue la comédie.	Charme	attraits.
Sains	qui est en bonne santé.	Charme	arbre.
Cens	droit feigneurial.	Chassie	humeur qui sort des yeux.
Cent	nombre.	Chassi	de lit, de fe-
Cense	petite ferme separée du village.		
Sans	préposit. on.		
Sens	bon sens.		
Sent	du v. sentir.		
Cerf	animal.		
Serf	esclave.		

DICTIONNAIRE. 471

Chaud	netre ou d'imprimerie.	Sire	nom que l'on donne au Roi.
Chaux	le contraire du froid.	Cité	ville.
Chaux	sorte de pierre.	Cité	participe du ver. citer.
Chaume	couverture des maisons de village.	Clair	évident.
Chomme	du v. chommer.	Clerc	Ecclesiastique.
Cheminée	lieu où l'on fait le feu.	Clerc	de procureur ou notaire.
Cheminé	partic. du v. marcher.	Clause	condition.
Chenaie	lieu planté de chênes.	Cloze	fermée.
Chenet	ustensile de cheminée.	Cœur	partie la plus noble de l'animal.
Choc	heurt, secousse.	Chœur	d'Eglise.
Choque	du v. choquer.	Cochet	peut coq.
Chresme	huile sacrée.	Cocher	celui qui mene un carosse.
Crème	partie grasse du lait.	Coin	outil.
Chut	particule pour imposer silence.	Coin	fruit.
Chute	faux-pas.	Col	pour cou.
Cigne	oiseau.	Colle	matiere gluante.
Signe	marque.	Commande	action de commander.
Cite	matiere molle & fondante.	Commende	concession faite par le Pape à un seculier.

472 D I C T I O N N A I R E

Complait du ver. com- plaire.	Couché	partie du v. coucher.
Complet entier.	Couchée	lieu où on loge la nuit en voya- geant.
Comptant parlant d'ar- gent.	Coudre	travailler.
Content satisfaire.	Coudre	Arbre.
Comte Seigneur ti- tré.	Coupon	petite piece d'étoffe.
Conte fable.	Coupons	du ver. cou- per.
Compte supputation.	Cour	d'une mai- son.
Coq oiseau do- mestique.	Courre	la poste.
Coque d'œuf.	Court	du v. courir.
Cor {durillon qui vient aux pieds.	Court	adjectif.
Corps ce qui est composé de matiere & de forme.	Cours	mouvement.
Cors instrument de chasse.	Coi	tranquille.
Coste {partie du corps.	Quoi	particule.
Quote partie que l'on doit payer ou re- cevoir.	Cris	clameurs.
Cotte jupon.	Cric	d'une roue.
Cou partie du corps.	Cric	du v. crier.
Coup action de fraper.	Crin	poil long & rude.
Couff ce qu'une- chose coûte.	Craint	part. du ver craindre.
	Croit	du v. croire.
	Croit	du v. croi- tre.
	Croix	supplice.
	Cru	part. du ver croire & croitre.

D I C T I O N N A I R E 473

Crud	qui n'est point cuit.	Devint	du ver. deve- nir.
Cuir	peau.	Diner	repas du mi- di.
Cuire	verbe.	Dinée	lieu où l'on dine en voyageant.
Ci	adverbe. <i>ici.</i>	Dix	nombre.
Si	conjonction.	Dis	du v. dire.
Scie	instrument à scier.	Dit	furnommé.
		Doit	du v. <i>devoir.</i>
		Doigt	partie de la main.
D		Don	{dignité es- pagnole.
Dam	dommage ou damnation.	Don	{présent.
Dans	préposition.	Dom	pour <i>domi- nus.</i>
Dent	petit os des machoires.	Dont	de qui.
Date	marque de temps.	Donc	adverbe.
Datte	fruit du pal- mier.	Dort	du v. dormir.
Décent	seant.	Dorre	du v. dorer.
Descend	du ver. des- cendre.	Dot	bien qu'une femme ap- porte en ma- riage.
Defense	appui.	Doté	du v. <i>doter.</i>
Defenses	dents du san- glier.	Dur	ferme.
Dense	epais, com- pacte.	Dure	du v. durer.
Danse	mouvements reglés.		E
Des	article.		
Dès	préposition.	Eau	element hu- mide & froid.
Devin	qui prédit l'avenir.		

474

DICTIONNAIRE.

<i>Au</i>	article singulier.	<i>Ancre</i>	de vaisseau.
<i>Aux</i>	article pluriel.	<i>Ente</i>	d'un arbre.
<i>Aulx</i>	pluriel d'ail.	<i>Hante</i>	du v. hanter frequenter.
<i>Haut</i>	élevé.	<i>Entre</i>	{ du v. entrer.
<i>Ho</i>	interjection.	<i>Entre</i>	{ préposition.
<i>Os</i>	part. dure & solide de l'animal.	<i>Antre</i>	caverne.
<i>Echappé</i>	part. du ver. échapper.	<i>Entretien</i>	conversation.
<i>Echappée</i>	action imprudente.	<i>Entretien</i>	du v. entretenir.
<i>Echo</i>	répétition de son.	<i>Envi</i>	façon de parler. A l'envi.
<i>Ecot</i>	payer son ecot.	<i>Envie</i>	désir.
<i>Eclair</i>	éclat de lumière subit & de peu de durée.	<i>Environ</i>	préposition. à peu près.
<i>Eclair</i>	[du verbe éclairer.	<i>Environs</i>	lieux d'alentour.
<i>Eclair</i>	herbe.	<i>Equipé</i>	du v. équiper.
<i>Egard</i>	politesse.	<i>Equipée</i>	entreprise indiscrete.
<i>Egare</i>	du v. egarer.	<i>Ere</i>	époque.
<i>Elans</i>	efforts.	<i>Erres</i>	terme de chasse.
<i>Elans</i>	animal.	<i>Aire</i>	nid d'aigle.
<i>Elle</i>	pronom.	<i>Air</i>	{ élément.
<i>Aile</i>	d'oiseau.	<i>Air</i>	{ façon.
<i>En</i>	préposition de lieu.	<i>Haire</i>	chemise de crin.
<i>An</i>	année.	<i>Here</i>	pauvre.
<i>Encre</i>	liqueur pour écrire.		

DICTIONNAIRE. 475

<i>Effor</i>	vol d'un oiseau de proie.	<i>Fasce</i>	terme de blason.
<i>Effore</i>	du v. efforer.	<i>Faim</i>	appetit.
<i>Est</i>	du ver. être.	<i>Fia</i>	{ substantif
<i>Est</i>	planche.	<i>Fin</i>	{ terme.
<i>Haie</i>	buisson ou barrière.	<i>Feint</i>	{ adjectif
<i>Etain</i>	laine cardée.	<i>Feind</i>	{ ruse.
<i>Étain</i>	metal.	<i>Faifan</i>	[du v. feindre.
<i>Eteint</i>	du v. éteindre.	<i>Faifant</i>	oiseau.
<i>Etang</i>	reservoir d'eau pour les poissons.	<i>Faifant</i>	part. du ver. faire.
<i>Etant</i>	part. du ver. être.	<i>Faisto</i>	le comble d'un bâtiment.
<i>Etend</i>	du v. étendre.	<i>Fête</i>	jour de dévotion ou de joie.
<i>Étay</i>	terme de marine.	<i>Faites</i>	du v. faire.
<i>Étaye</i>	pour étayer un bâtiment.	<i>Faix</i>	fardeau.
<i>Etoit</i>	3 ^e personne du v. être.	<i>Faits</i>	actions.
<i>Etre</i>	[verbe.	<i>Fais</i>	du v. faire.
<i>Éttes</i>	essence.	<i>Fame</i>	reputation ancien mot.
<i>Hêtre</i>	d'une maison.	<i>Femme</i>	épouse.
	arbre.	<i>Faon</i>	petit d'une biche.
		<i>Fend</i>	du v. fendre.
		<i>Fard</i>	déguisement.
		<i>Phare</i>	tour sur laquelle est un fanal.
		<i>Faste</i>	ostentation.
<i>Face</i>	visage.	<i>Fastes</i>	registres publics.
<i>Fasse</i>	du verbe faire.		

476

DICTIONNAIRE

Fault	à faucher.	Fonds	le sol d'une terre.
Faut	du v. falloir.	Fonds	de baptême.
Faux	contraire à la vérité.	Font	(ils) du ver. faire.
Fausse	féminin de faux.	For	jurisdiction.
Fosse	creux dans la terre.	Fors	excepté, vieux terme.
Fer	metal.	Fort	robuste.
Faire	verbe. agir.	Fort	bâtiment.
Ferie	terme d'Église.	Force	vigueur.
Feri	du v. ferir.	Forces	troupes.
Fermant	part. du ver. fermer.	Forces	espèce de ciseau.
Ferment	terme dogmatique.	Forest	bois.
Ferrement	outil de fer.	Forest	petit instrument de fer.
Fi	interjection.	Four	endroit où l'on cuit.
Fie	du ver. fier.	Fourre	du v. fourer.
Fils	enfant.	Fournil	lieu où est le four.
Fil	petit brin long & délié.	Fourni	part. du ver. fournir.
File	suite, rangée.	Fourni	dépense.
Flanc	espèce de tarte.	Frais	petit froid.
Flanc	côté, partie du corps.	Fray	l'action de frayer du poisson.
Fluer	délicat.	Fret	louage d'un vaisseau.
Fluoit	imparfait du v. fluer.	Fumée	vapeur épaisse.
Fond	du v. fonder.	Fumée	participe du verbe fumer.
Fonds	endroit le plus bas.		

DICTIONNAIRE 477

Fumées	terme de chasse.	Geste	action du corps.
Fust	bois sur lequel est monté le canon.	Gestos	belles actions de quelques grands hommes.
Fut	parfait du v. être.	Goutte	petite parcelle d'eau.
		Goute	maladie.
		Gôte	du v. goûter.
		Grace	faveur.
		Grasse	féminin de gras adjectif.
Gai	content.	Gril	ustensile de cuisine.
Gué	l'endroit d'une riviere où l'on passe à pied.	Gris	de couleur grise.
Guet	observation.	Guerre	querelle.
Gale	maladie.	Gueres	adverbe. peu.
Gale	fruit d'une espèce de chêne.		
Gardon	petit poisson.		
Gardons	du v. garder.	H	
Geai	oiseau.	Ha	interjection.
Jais	ou Jajer-pierre noire.	A	article.
Jet	action de jeter.	a	du verbe avoir.
Genest	sorte d'arbuste.	Hache	coignée, d'armes.
Genet	cheval d'Espagne.	Ache	plante.
Gent	nation.	Haire	chemise de crin.
Gens	personnes, ces gens là.	Here	pauvre.
		Aire	nid d'aigle.

478 D I C T I O N N A I R E .

<i>Air</i>	élément.	<i>Auteur</i>	celui qui compose un ouvrage.
<i>Ere</i>	époque.		
<i>Erres</i>	terme de chasse.	<i>Haye</i>	buisson ou barrières.
<i>Halcine</i>	souffle, respiration.	<i>Ais</i>	planche.
<i>Alène</i>	outil de cordonnier.	<i>Est</i>	du ver. être.
<i>Hâle</i>	du v. hâler.	<i>Héruit</i>	d'armes.
<i>Halle</i>	place publique. marché.	<i>Heros</i>	homme illustre.
<i>Hanche</i>	partie du corps.	<i>Hêtre</i>	arbre.
<i>Arche</i>	embouchure de hautbois.	<i>Etre</i>	[v. exister.
<i>Hante</i>	du v. hanter.	<i>Etre</i>	essence.
<i>Ente</i>	d'un arbre.	<i>Heur</i>	bonne fortune.
<i>Harde</i>	troupe de bêtes fauves.	<i>Heure</i>	espace de tems.
<i>Hardes</i>	habits.	<i>Heurt</i>	choc.
<i>Hart</i>	lien, fagot.	<i>Hochet</i>	jouet d'enfant.
<i>Arrhes</i>	gages.	<i>Hochoit</i>	du v. hocher.
<i>Art</i>	les beaux arts.	<i>Hors</i>	excepté.
<i>Haut</i>	élevé.	<i>Ores</i>	maintenant.
<i>Hô</i>	interjection.	<i>Or</i>	conjonction.
<i>Au</i>	article sing.	<i>Or</i>	metal.
<i>Aux</i>	art. pluriel.	<i>Ord</i>	sale, vieux mot.
<i>Ailx</i>	pluriel d'ail.	<i>Hôte</i>	chez qui on loge.
<i>Eau</i>	élément humide.	<i>Hôte</i>	espèce de panier d'osier que l'on porte sur le dos.
<i>Os</i>	partie dure & solide de l'animal,	<i>Ote</i>	du verbe ôter.
<i>Hauteur</i>	élévation.		

D I C T I O N N A I R E . 479

<i>Hotel</i>	maison.		
<i>Autel</i>	d'Eglise.		
<i>Otelle</i>	terme de blason.	J	
<i>Houe</i>	instrument de labourage.	<i>Jais, ou jaiet</i>	certaine pierre noire.
<i>Houx</i>	arbre.	<i>Jet</i>	action de jeter.
<i>Ou</i>	conjonction disjonctive & alternative.	<i>Geai</i>	oiseau.
<i>Où</i>	adv. de lieu.	<i>Je</i>	pronom personnel.
<i>Huis</i>	porte.	<i>Jeu</i>	amusement.
<i>Huit</i>	nombre.	<i>Jeune</i>	qui n'est pas vieux.
<i>Hui</i>	terme de pratique aujourd'hui.	<i>Jeûne</i>	abstinence.
<i>Hune</i>	espèce de cage au haut du mast d'un vaisseau.	<i>Joue</i>	{ partie du visage.
<i>Une</i>	nombre.	<i>Joue</i>	{ du verbe jouer.
		<i>Jouet</i>	chose avec quoi on joue.
		<i>Jouoit</i>	du v. jouer.
		<i>Joye</i>	plaisir.
		<i>Juré</i>	du v. jurer.
		<i>Jurés</i>	de communautés.
			K
<i>Il</i>	pronom.	<i>Kan</i>	souverain en Asie.
<i>Ille</i>	terre entourée d'eau.	<i>Camp</i>	lieu où se poste une armée.
<i>Inventaire</i>	dénombrement par écrit des biens de quelqu'un.		
<i>Inventer</i>	v. trouver.		

480 D I C T I O N N A I R E.

Quand	adv. lorsque.	Lanterne	ustensile où l'on renferme une chandelle.
Quant	adv. pour ce qui est de.	Lanternes	fadaises.
L			
La	article.	Lest	Pierre dont on charge le fond d'un vaisseau.
Là	particule démonstrative.	Leste	qui est fort proprement vetu.
Lac	amas d'eau.	Levé	part. du ver. lever.
Lacque	couleur tirant sur le pourpre.	Levée	action de lever.
Lacer	ferrer avec un lacer.	Lice	lieu préparé pour les courses de bague.
Lasser	fatiguer.	Lisse	unie.
Lacqs	certaines cordons.	Lyce	chienne de chasse.
Las	fatigué.	Lys	Heur.
Laid	diforme.	Lie	{ du v. lier. fond d'une liqueur.
Laic	semelle du sanglier.	Lie	{ du v. lire. lieu où l'on couche.
Lait	liqueur blanche.	Lis	espace.
Lay	laïque.	Lit	mesure de chemin.
Lay	vieux poëme françois.	Lieu	lieu. ancien mot.
Legs	ce qui a été legué.	Lieue	lieu.
Les	article.	Limon	espèce d'herbe.
Lez	adverbe de lieu.	Limon	citrons.
Laische	espèce d'herbe.	Limons	du v. limer.
Leche	du v. lecher.		

Lire

D I C T I O N N A I R E. 481

Lire	verbe.	Main	part. du bras.
Lyre	instrument.	Maint	collectif qui signifie plusieurs.
Livré	part. du ver. livrer.	Maintien	contenance.
Livrée	domestiques d'un-Grand.	Maintient	(il.) du ver. maintenir.
Loi	constitution.	Mais	conjonction.
Louoit	du v. louer.	Mai	mois.
Loue	du v. louer.	Mes	pronom possessif.
Loup	animal.	Mets	de table & verbe.
Lui	pronom.	Mal	indisposition.
Luit	du v. luire.	Mal	pour malheur.
Lut	matiere dont les chymistes se servent.	Malle	valise.
Luth	instrument de Musique.	Masse	sexe masculin.
Lutte	sorte d'exercice.	Manes	ombres des morts suivants les anciens.
M			
Ma	pronom.	Manne	espèce de rosée congelée.
Mast	l'arbre d'un navire.	Manne	panier d'osier.
Mat	coup aux échecs.	Mante	espèce de voile ou de manteau.
Mail	{ jeu. corselet de fer.	Menthe	herbe.
Maille	{ monoie. tache dans l'œil.	Marc	sediment de liqueur.
	{ tissu d'un filet oud'un bas.		pois.

X

482 D I C T I O N N A I R E .

Marc	fosse pleine d'eau.	Meurs	maçonnerie du v. mourir.
Marchand	homme de trafic.	Mœurs	inclinations.
Marchant	part. du ver. marcher.	Mire	du v. mirer.
Martyr	celui qui souffre pour la foi.	Mirent	du v. mettre.
Martyre	tourment.	Mirrhe	sorte de gomme odorante.
Maure	qui est de mauritanie.	Myre	prêtre gaulois.
Mord	du ver. mordre.	Moi	pronom.
Mors	freind d'un cheval.	Mois	partie de l'année.
Mort	trépas.	Mol	qui cede facilement.
Maux	plurier de mal.	Mole	jettée de pierre à l'entrée d'un port.
Mots	plurier de mot.	Mon	pronom possessif.
Mélé	parti. du v. mêler.	Mont	montagne.
Mélée	combat.	Monté	part. du ver. monter.
Melon	fruit.	Montée	d'un escalier.
Mélons	du v. mêler.	Mou	pour mol.
Mené	parti. du v. mener.	Moue	grimace.
Menée	conduite.	Moult	beaucoup
Mer	amis d'eau.	Moult	ancien mot, vin doux & nouvellement fait.
Mère	qui a des enfans.	Moult	petit garçon servant dans un vaisseau.
Maire	Magistrat.	Mouche	
Mûr	par maturité,		
Meure	fruit.		
Mur	ouvrage de		

D I C T I O N N A I R E . 485

Mouffe	espèce d'herbe fort épaisse & fort menue.	Nom	à nommer.
Mouffon	herbe.	None	heure cano- niale après sexte.
Mouron	espèce de lézard.	Nones	cinq ou sep- tieme jour du mois chez les Ro- mains.
Mourons	du v. mourir.	Nonne	religieuse.
Muet	qui ne peut parler.	Nouet	linge où l'on met de la poudre.
Muoit	du v. muer.	Nouët	du v. nouer.
Mule	{ pantoufle.	Noix	fruit.
Mules	{ animal.	Nourisson	enfant qui est en nour- rice.
	angelures.	Nourissons	imp. plur. du v. nour- rir.
Nait	du v. naître.	Nud	qui n'est point vêtu.
Ner	propre.	Nue	nuage.
Ne	particule né- gative.	Nuée	nuc.
Neuf	[nombre.	Nué	part. du ver. nuer.
Neuf	nouveau.		
Nœud	enlacement.		
Né	participe du ver. naître.		
Nez	partie du vi- sage.		
Ni	conjonction négative.	Oin&	parti. d'oin- dre.
Nid	d'oiseau.	Oing	graisse vieux oing.
Nie	du v. nier.		
Non	adverbe né- gatif.		

Or	métal précieux.	Houx	de labourage arbrisseau.
Or	conjonction.	Oublie	sorte de par-tissierie.
Ores	maintenant.	Oubli	manque de souvenir.
Ord	sale. vieux mot.	Oui	affirmation.
Hors	excepté.	Ouir	part. du ver. ouir.
Os	part. dure & solide de l'animal.	Ouie	entendement.
Au	article singulier.	Ouies	de poissons.
Aux	article pluriel.	P	
Aulx	pluriel d'ail.	Pain	aliment ordinaire.
Equ	élément.	Peint	du v. peindre.
Haut	élevé.	Pin	arbre.
Ho	interjection.	Pair	[égal. dignité.
Ote	du v. ôter.	Pair	couple.
Hôte	celui que l'on loge.	Paire	(je) du ver. perdre.
Hotte	panier d'osier que l'on porte sur le dos.	Perds	celui qui a des enfans.
Otelle	terme de blazon.	Pere	repos.
Autel	pour le sacrifice.	Paix	du v. paître.
Hôtel	grande maison.	Palais	part. de la bouche.
Oa	conjonction.	Palais	Maison royale.
Où	adverbe de lieu.	Palet	pièce plate à jouer.
Hue	influxent.	Pan	de mur.

Paon	oiseau.	Partit	part. du ver. partir.
Pend	du ver. pendre.	Pâtir	du v. pâtir.
Panse	ventre.	Pâtis	lieu où l'on mène paître les troupeaux.
Pente	du v. penser.	Pat	terme d'échecs.
Panser	soigner une plaie.	Pate	piéd des animaux.
Penser	réfléchir.	Paste	mélange de farine & d'autres ingrédients.
Pensée	production de l'esprit.	Peau	enveloppe.
Pensée	fleur.	Peaux	peu.
Par	Préposition.	Pô	fleuve.
Paré	du v. parer.	Pôt	sorte de vase.
Part	portion.	Pause	suspension.
Part	du v. partir.	Pose	du v. poser.
Parant	part. du ver. parer.	Poser	faire une pause.
Parent	qui est de même famille.	Peser	placer.
Pare	grande étendue de terre.	Peché	transgression.
Parques	divinités fabuleuses.	Pêcher	transgresser la loi.
Parquet	espèce de plancher.	Pescher	arbre fruitier.
Parquoir	impert. du v. parquer.	Pescher	prendre du poisson.
Parti	union de plusieurs personnes contre d'autres.	Peine	douleur.
Partie	portion d'un		

Ce. Pronom 262. Observations à ce sujet 266 & suiv. Comment s'écrit, quand il souffre élision. 40.	Chinois. De quels caractères se servent. 2.
Comment se distingue du pronom se 307 & suiv.	Pour quelle raison en ont un si grand nombre 3.
	Choir. 365.
	Ci. 265. Remarque sur ci & là 268.

ves, ou de division. 395. & suiv. Adversatives ou d'opposition <i>ibid</i> & suiv. Les conjonctions d'exception ou de restriction 395, 397. Les déclaratives 395, 398. Les com-	trême conjugaison 368. Conquerir. 380. Conjonnes. Ce que c'est 3 & suiv. 66. Leur liaison avec les voyelles 4. 67. Fortes & foibles 24, 66. Liquides & mouil-
---	---

Penne	terme de fau- connerie.	Placoir	imparf. du v. placer.
Pesne	de serrure.	Plaid	plaidoyer.
Peinte	part. f. du v. peindre.	Plait	du v. plaie.
Pinte	mesure.	Playe	blesure.
Pele	du v. pelér.	Plani	uni.
Pelle	instrument de fer ou de bois.	Plaint	part. du ver. plaindre.
Peu	guères.	Plein	contenant la consistence.
Peut	du ver. pou- voir.	Plaine	campagne.
Phare	fanal pour é- clairer les vaisseaux.	Pleine	feminin de plein.
Fard	avec quoi l'- on se farde.	Plainte	gémissement.
Pic	instrument de fer pour ouvrir la ter- re.	Plynthe	terme d'ar- chitecture.
Pique	sorte d'arme.	Plan	dessin.
Pic	sorte d'oiseau.	Plan	surface unie.
Pics	œuvres pies.	Plant	de vignes ou d'arbris- seaux.
Pis	{ compara- tif. plus	Plant	de vignes ou d'arbris- seaux.
Pis	{ mal.	Pleure	membrane qui entoure le dedans de la poitrine.
Pis	{ de vache.	Pleurs	larmes.
Pieu	morceau de bois.	Pli	rendouble- ment d'étof- fe.
Pieux	devot.	Plie	(je) du v. plier,
Placet	sorte de sie- ge.	Poele	ustensile de cuisine.
Placet	requête.	Poil	ce qui croit sur l'animal

	en filets de- liés.	Pous	sorte de ver- mine.
Poile	couverture qu'on met sur un mort.	Près	préposition.
Poids	pesanteur.	Prêt	action de pré- ter.
Pois	espèce de le- gume.	Prêt	en état de faire quelque chose.
Poix	matiere col- lante.	Pris	part. du ver. prendre.
Point	terme d'une chose. Ne- gation. Ter- minaison de phrase.	Pric	du v. prier.
Poing	main fermée.	Prix	valeur d'une chose.
Pond	du v. pondre.	Puis	adv. de tems & d'ordre.
Pont	batiment sur une riviere.	Puits	trou pro- fond.
Porc	cochon.	Puis	(je) du ver. pouvoir.
Pores	trous de la peau.	Pus	matiere cor- rompue d'u- ne plaie.
Port	où les vais- seaux se met- tent.	Put	du verbe puer, & part. du ver. pouvoir.
Port	l'action de porter.		
Pouce	le plus gros doigt de la main ou du pied.	Quand	adv. lorsque.
Pousse	imper. sing. du v. pouf- fer.	Quant	adv. pour ce qui est de.
Poux	mouvement des arteres.	Camp	lieu où se campe une armée.

X Mij

Déchoir. 365. **Duire** comme. Tradui-
Décrire comme. Egri-
re 152.
Désire comme. Dire. E

Désirer. 364.
Désire. 380.
Demain. 390.
De même que

E De combien de
sortes on en distin-
gue 31 & suiv. Se
prononce d'istom-

très ouvert 48. Ses
différentes pronon-
ciations quand il est
suivi d'une n 89.
Eau. Comment se pro-
nonce 58.
Echoir 366.
Eclogue 436.

312. & suiv. Verbe
auxiliaire 312. &
suiv. 365.
Eu. 3, 50.
Exclure. 326.
Extraire. 380.

F.

	reçoit l'impression des objets.	Seau	à puiset de l'eau.
Cent	nombre.	Sot	imbecille.
Cens	droit.	Scel	pour sceau.
Sent	du v. sentir.	Scelle	du v. sceller.
Santé	état de celui qui est sain.	Sel	eau de la mer coagulée.
Sentez	imper. du v. sentir.	Selle	de cheval.
Saoul	pleinement repu.	Cele	du v. celer.
Sou	pièce de monnoye.	Celle	pronom démonstratif.
Sous	préposition.	Scie	instrument à scier.
Saule	arbre.	Si	conjonction conditionnelle.
Sol	note de musique.	Six	nombre.
Sol	certaine étendue de champs.	Cy	adv. ici.
Sole	poisson de mer.	cion	menu brin de bois que pousse un arbre.
Saure	de couleur jaune.	Scions	imper. plur. du v. scier.
Sors	(je) du v. sortir.	Soir	être assis.
Sort	(il) du v. sortir.	Soir	derniere partie du jour.
Sort	hasard.	Sept	nombre.
Savon	pâte qui sert à blanchir.	Cet	pronom démonstr.
Sçavons	(nous) du v. savoir.	Cette	démonstr.
Saut	action de sauter.	Serein	clair & sans nuage.
Saulx	arbres.	Serin	oiseau.
Sceau	pour sceller.	Serf	qui n'est pas libre.
		Cerf	animal.

Serment	affirmation.	pre à filer.	
Serrement	compression.	Somme	sommeil.
Serre	du verbe ser- rer.	Somme	d'argent.
Serres	griffes de l'Aigle.	Somme	du ver. som- mer.
Sert	du verbe ser- vir.	Sommes	(nous) pré- sent p'ariel du v. être.
Signe	indice.	Sommet	partie la plus élevée.
Cigne	oiseau.	Sommoit	imparfait du v. sommer.
Signet	plusieurs pe- tits rubans qu'on met dans un li- vre.	Son	pronom.
		Son	partie gros- siere du bled.
Signoit	imparfait de ver. signer.	Son	ce qui frappe l'ouïe.
Sire	titre que l'on donne au Roi.	Sont	(ils.) pluriel du v. être.
Cire	matiere fon- dante.	Sonner	ouvrage de poésie.
Soc	instrument de fer fai- sant partie d'une char- rue.	Sonnoit	imparfait du v. sonner.
Socque	sorte de chaussure.	Sorti	part. du ver. sortir.
Soi	pronom per- sonnel.	Sortie	action de sor- tir.
Soif	alteration.	Soufflet	coup sur la joue.
Souhait	desir.	Soufflet	instrument propre à souffler.
Soye	matiere proe	Souffloit	imp. du ver. souffler.

Xvj

Remarque sur ce mot 268.	conjonctif ou posses- sif 263, 309. & suiv.
Le Article défini 23.	Regle à suivre pour le distinguer. <i>ibid.</i>
& suiv.	
Lequel & laquelle.	Lire, & ses compasés
Pronom relatif 269.	reliés &c. 152, 379.

nom relatif 270.	masculins 148, 149,
Pronom indéfini.	205 & suiv.
200. 302.	Noms propres 195.
Mes. Comment se pro- nonce 44. Possessif	Appellatifs 196.
257.	Abstrait & Collec- tifs <i>ibid</i> & suiv. Pri-

Statue	figure de relief.	Tac	maladie contagieuse de brebis.
Statut	reglement.	Tact	toucher.
Suer	rendre par la peau des gouttes d'eau.	Tache	fouillure.
Suaire	linseul dans lequel on ensevelit un mort.	Tâche	besogne qui est distribuée.
Subit	du v. subir.	Taille	statue. impôt. opération de chirurgie.
Subit	prompt, inopiné,		coupe. qui chancre la taille.
Suis	(je) du ver. être & du v. suivre.	Tain	feuille d'étain fort mince que l'on met derrière les glaces.
Suye	matiere noire & épaisse que la fumée produit.	Teint	coloris du visage. du v. teindre.
Sur	proposition.	Thym	plante.
Sur	acide, aigre.	Tint	parfait du v. tenir.
Sûr	certain.	Taire	garder le silence.
Sureau	arbre moelleux.	T	élément.
Suros	maladie des chevaux.	Tan	à tancer.
		Tant	adv. de quantité.
		Tend	du v. tendre.
Ta	pronom possessif.		
Tas	amas.		

Temps	ce qui mesure la durée des choses.	Tait	du ver. taire.
Tante	sœur du pere ou de la mere.	Taye	linge qui sert à envelopper un oreiller.
Tente	pavillon.	Taye	tache sur l'œil.
Tente	petit rouleau de charpie.	Tes	pronom possessif.
Tapit	part. du ver. tapir.	Tenon	morceau de fer dans lequel on passe une cheville.
Tapis	pièce d'étoffe pour couvrir une table.	Tenons	imper. plur. du v. tenir.
Tard	adverbe de temps.	Tenu	part. du ver. tenir.
Tare	déchet, diminution.	Tenue	en parlant de quelques assemblées.
Taupe	animal sans yeux.	Tenue	terme de musique.
Tope	du v. toper.	Terne	obscur.
Taure	jeune vache qui n'a point porté.	Ternes	terme de tric-trac.
Tors	de travers.	Tien	pronom possessif.
Tort	ce qui est contre la raison.	Tient	du v. tenir.
Taux	prix des denrées.	Tirant	part. du ver. tirer.
Tôt	adv. promptement.	Tyran	prince cruel.
Tais	(je) du v. taire.	Toi	pronom personnel.

Ode. 446, 449. & suiv. Ou. 3, 60, 156. Ou &
 Ou. 37, 413.
 Ou. 52, 57.
 Offrir. 379.
 Oï. Ses différentes pro-

ou 156. Ou conjonction & ou pronom relatif 310, 400. Ou d'oï &

Pas, pas un. 200, 296. Plusqueparfait. 225.
 Passe. 322. De combien de manieres s'exprime 323. Pas-
 Plusque parfait du subjonctif 330.
 Poëte. Termes qui lui

Toit	couverture de maison.	Très	adv. qui marque le superlatif.
Tortu	de travers.	Travail	labeur.
Tortue	animal qui va lentement.	Travaille (je, il.)	du verbe travailler.
Toué	espece de bateau.	Trebuchet	machine pour attraper les oiseaux.
Tout	pronom indéfini.	Trebuchoit	imparfait du v. trebucher.
Toux	maladie.	Troc	échange.
Ton	pronom de Musique.	Trocque	du v. troquer.
Tond	du v. tondre.	Trop	adv. de quantité.
Taon	forte de grosse mouche.	Trope	figure de rhétorique.
Thon	gros poisson de mer.	Trot	allure des bêtes de voiture.
Tour	mouvement en rond.	Tu	pronom personnel.
Tour	circuit.	Tue	imper. du v. tuer.
Tour	trait de subtilité.	Tut	préterit du v. tuer.
Tour	forte de bâtiment élevé, rond, ou carré.	U	
Tour	de couvent.	Une	nombre.
Trace	piste. du v. tracer.		
Trais	du v. traire.		
Traits	arme. du visage.		

Huile	cage au haut du mast d'un vaisseau.	Valcur	{ prix d'une chose. bravoure.
V		Van	instrument d'acier fait pour vaner. du ver. vendre.
Vain	{ orgueilleux. inutile.	Vent	air agité.
Vin	liqueur.	Vent	vaisseau propre à contenir quelque liqueur.
Vingt	nombre.	Vase	bourbe qui est au fond de la mer.
Vint	préter. du v. venir.	Vaze	le petit de la vache.
Vaine	{ orgueilleuse. superflue.	Veau	du v. valoir.
Veine	canal qui contient le sang.	Vaut	pronom possessif.
Vair	terme de blazon.	Vos	section de deux ou trois lignes.
Ver	petit insecte rampant.	Verfet	imparfait du ver. verser.
Verd	de couleur verte.	Verfoit	(je) première pers. du ver. vouloir.
Verre	propre à boire.	Veux	promesses.
Vert	homme vert.	Vœux	défaut.
Vers	{ versification. préposition de lieu.	Vice	pièce ronde de fer ou de bois.
Valet	domestique.	Vis	
Valoit	imp. rt. du v. valoir.		

Et suiv. Préterit indéfini 324. Préterit antérieur *ibid.* Préterit du subjonctif. Quantité Ce que c'est 27, 117 & suiv. Réflexions à ce sujet 119 & suiv.

Rendre 252.
R. Requerir 380.
Résoudre 372, 380.
Rien 290, 304.
R. Quand se pronon-

Vie	union de l'a- me avec le corps.		
Vis	(je) présent du verbe vivre & par- fait du ver. voir.	Vole	du v. vo- ler. terme de plusieurs jeux de cartes.
Vil	abject.	Vole	part. du ver. voler.
Ville	citée.	Volée	vol. d'un oiseau.
Viol	violence.		rang, qua- lité.
Viola	instrument de musique.		voliere où l'on nour- rit des pi- geons.
Voile	pièce de toi- le pour ca- cher le visa- ge masc.	Volet	ouvrage de menui- serie.
Voile	d'un vais- seau. fem.		imparf. du v. voler.
Vois	(je) du ver. voir.	Voloit	du v. vouer.
Voix	son qui sort de la bou- che.	Voue	pronom per- sonnel.
Voye	chemin.	Vous	part. du ver. voir.
Vol	d'oiseau. larcin.	Vu	faculté de voir.

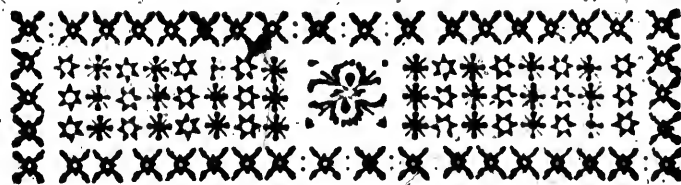
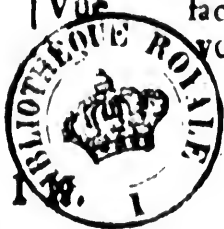


TABLE DES MATIERES.

A.	
A. Explication de cette voyelle 27, & suiv. Ses différen- tes prononciations <i>ibid.</i> Art. 183, & suiv. préposition. 392.	dans le François 26, 131. aigu où se pla- ce <i>ibid.</i> Remarque à ce sujet 132. grave ; mots qui le prennent <i>ibid.</i> Circouflexe quel est son usage 133. & suiv.
Ablatif. 177. Sa diffé- rence d'avec le ge- nitif. <i>ibid.</i> & suiv.	Accroire. comme croi- re 153.
Absolus. (noms) 200. Superlatifs absolus 241. Pronoms abso- lus. 246, 252, 256, 283.	Accusatif. 177.
Absoudre. 371. 380.	Acquerir. 380.
Abstrait. (noms) 196.	Actif. (verbe) sa dé- finition 315.
Accents. En combien se divisent 26. A quoi servent dans les Langues mortes & de quel usage ils sont	Adjectif. (nom) ses distinctions d'avec le substantif 194. verbes adjectifs 315.
	Adverbes. Remarques à leur sujet 153, 389. & suiv. Quels mots employés comme ad- verbes 154. Com-

Ses. Comment se pro-
nonce 44. Comment
se distingue d'avec
Souscrire 386.
Stance 434.
Subjonctif. Sa défini-

Surprendre. 380.
Surseoir. 368, 380.

ritable prononcia-
tion 58 & suiv. Se
distingue en breve

- bien de fortes il y en a 389. Adverbes de tems. *ibid.* De lieu ou de situation 389, 390. D'ordre ou de rang. *ibid.* De quantité ou de nombre *ibid.* D'affirmation, de négation & de doute. *ibid.* De comparaison. *ibid.* De qualité ou de manière. *ibid.*
- E.** Quelle est sa prononciation 29. S'il est banni de notre langue 30.
- Egyptiens.** De quels caracteres se servoient autrefois 1. pourquoi il leur en faut en si grand nombre 2.
- Afin...** que 400.
- Ai.** Comment se prononce 29, 49, 50. En quel cas reprend le son de l'A 49.
- Aimer.** 354, 379.
- Ainsi.** 400.
- Alinea.** 170.
- Aller.** 362. S'en aller 363.
- Alphabet.** De combien de lettres composé en François & en Latin 2. De combien diminué en Italien. *ibid.*
- Ain.** Son explication. 29.
- An.** Sa définition 3, 29.
- Anciennement.** 389.
- Antecedent.** Ce qui s'appelle ainsi 273. & *sui.*
- Ar.** Ses différentes prononciations. 30.
- Apologue.** 436.
- Apostrophe.** 165 & *sui.*
- Appauvrir.** 379.
- Appellatifs.** (noms) 196. Leur division. *ibid.* & *sui.*
- Apropos.** 400.
- Article.** Remarques à ce sujet 145. Sa définition 173, 174.
- Article défini** 174, 180. Ses déclinaisons 183. Différentes sortes d'Articles 178 & *sui.* Indéfini 180 182. Ses déclinaisons 185. Partitif 182. Ses déclinaisons 186, 187.
- Noms qui prennent ces différens articles. 180 & *sui.*
- Aspiration.** Ce que

- c'est 26, 111. Comment se marque & où se trouve 112.
- Affoir** 367, 380.
- Au.** Comment se prononce 29, 57, & *sui.*
- Au.** Art. 183. & *sui.*
- Avant.** 392.
- Avant-hier.** 389 d'une syllabe 415.
- Aucun.** 290, 296.
- Avec.** 392.
- Augmentatifs.** (noms) 199, 202.
- Avoir.** Verbe auxiliaire. 349.
- Auparavant.** 389.
- Au reste.** 400.
- Aussi.** 400.
- Autre.** Pronom relatif 270. Pronom indéfini 290, 296.
- Autre fois.** 389.
- Autrui.** 290, 300.
- Aux.** Article défini 183 & *sui.*
- Auxiliaires.** (verbes) 312, 349 & *sui.*
- B.**
- B.** Enir 363.
- Bien-tôt.** 390.
- Blâmer.** 379.
- Boire.** Et son composé reboire. 153.
- Braire.** 368.
- Bruire.** 153.
- C.**
- C.** Différentes prononciations de cette consonne 24, 70. Devant quelles lettres se cédille & comment se prononce pour lors 71, 138.
- Cantate.** 451.
- Car.** 400.
- Caractères.** Ce qu'on appelle ainsi 1. Nommés Hieroglyphes chez les Egyptiens & les Chinois *ibid.* & *sui.* Leur nombre dans l'Alphabet François, Latin, Italien, 2. Pourquoi les Egyptiens & les Chinois en ont un nombre si considérable *ibid.* Lesquels sont appelés simples par quelques grammairiens. 3. Cas. 173. Leur explication 176 & *sui.* Directs & indirects 178. Cas des noms. 187.

500 **T A B L E**

Ce. Pronom 264. Observations à ce sujet 266 & suiv. Comment s'écrit, quand il souffre élision. 40. Comment se distingue du pronom se 307 & suiv.

Cedule. 168.

Celui, celle, ceux, celles. 269.

Celui-ci. Et celui-là 267.

Cependant. 400.

Certain, certaine 290, 298.

Ces. 264. Son orthographe. 308.

C'est. En quelle occasion s'écrit par un C. 309.

Cesure. Dans les vers 419 & suiv. Cet & cette. Leur prononciation 40. où se placent toujours 266.

Ch. 3, 66. En place d'une consonne 24, 66, 74. Différentes prononciations de ces deux lettres 73 & suiv. 140.

Chacun. Chacune 290, 294.

Chaque. 290, 294.

Chez. 392.

Chinois. De quels caractères se servent 2. Pour quelle raison en ont un si grand nombre 2.

Choir. 365.

Ci. 265. Remarque sur ci & là 268.

Circoncire. 153.

Clore. 369, 380.

Collectifs. (noms) 196, 197, 202.

Comme. 400.

Comparaison. (degrés de) 235.

Comparatif. 237. Combien de sortes il y en a 238. Comparatifs des adverbes 239, 244.

Composés (noms) 198.

Comprendre. 380.

Conditionnel. Temps de verbe 325. Présent & passé *ibid* & suiv.

Conduire. 379.

Confire. 152.

Conjunctifs. (pronoms) 246, 252. Conjonctif suppléant ce que c'est 254.

Conjonction. Sa définition 395. Combien de sortes il y en a, *ibid*. Copulative ou d'assemblage, 395. & suiv. Disjoncti-

DES MATIERES. 501

ves, ou de division. 395. & suiv. Adversatives ou d'opposition *ibid* & suiv. Les conjonctions d'exception ou de restriction 395, 397. Les déclaratives 395, 398. Les comparatives ou d'égalité. *ibid*. Les augmentatives ou diminutives *ibid*. Les causales ou causatives 395, 399. Les illatives ou conclusives 396, 399. Les conjonctions de temps & d'ordre *ibid*. Les conjonctions de transitions 396, 400.

Conjugaison. De verbes 320. Première conjugaison 352. Seconde conjugaison 354. Troisième conjugaison 356. Quatrième conjugaison 358. Observations sur les conjugaisons 360. & suiv. Conjugaisons des verbes irréguliers 361. Première conjugaison 362. Seconde conjugaison 363. Troisième conjugaison 365. Qua-

atrième conjugaison 368.

Conquerir. 380.

Conjonnes. Ce que c'est 3 & suiv. 66. Leur liaison avec les voyelles 4. 67. Fortes & foibles 24, 66. Liquides & mouillées 24, 108. Leur prononciation 67. Doubles 134. & suiv. Regles à ce sujet. 136.

Construire 153.

Contraindre. 379.

Contre 392.

Coudre 369.

Cuir 152.

D.

D. Quelle définition en fait l'Abbé Dangeau 23, 66. Exemple qui la justifie 24, 78. Comment se prononce au milieu & à la fin du mot 75, 76. Dans quels mots se retranche aujourd'hui 75, 78, 151.

D'ailleurs. 400.

Dans. 392.

Dans peu. 390

Datif. 177.

De. Article 183. & suiv. 188.

dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur de la Moignon, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur de Machault Commandeur de nos Ordres; le tout à peine de nullité des Présentes: Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Sieur Excolet & les siens paisiblement & paisiblement sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ni empêchement. Voulons que la copie des présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre soit tenue pour dûment signifiée. Et qu'aux copies collationnées par l'un de nos Juges & Sceaux ou Conseillers Secrétaires, foi soit ajoutée comme à

Déchoir. 365.
Décrire comme. Egrire 152.
Désire comme. Dire. 152.
Désaillir. 364.
Désaire. 380.
Demain. 390.
De. Même que 400.
Démonstratifs. (pronoms) 246, 264.
Depuis. 392.
De plus. 400.
Dérivés. (noms) 198.
Dernierement. 389.
Dés. Article 183. & suiv. 188.
Détruire. 153.
Devant. 392.
Diminutifs. (noms) 199.
Diphthongues. 62. Impropres ce que c'est 63. Combien il y en a de sortes 64. Quand elles cessent de l'être. *ibid.* Leur prononciation 64, 65.
Dire 152, 369, 379.
Dissoudre 371, 380.
Dixain 435.
Donc. 400.
Donner. 379.
Dont 156, 280.
Du. Article défini 183. Partitif 186.
Du moins 400.

Duire comme. Traduire. 153.

E

E. De combien de sortes on en distingue 31 & suiv. Se prononce différemment & quelquefois se mange tout à fait 32, 137. En quel cas défendu dans la Poésie Française 33, 413. En quel cas nécessaire 408. En quel cas il se change en *e* fermé & en *e* ouvert 38, 39, 47, 337. Dans quelles monosyllabes il est toujours muet 39. Comment il se prononce dans ces cas. *ibid.* En quelle occasion il souffre élision 40. S'il souffre après lui quelque consonne 42. *e* fermé comment se connoît 43 & suiv. Dans quels mots se rencontre, 44 & suiv. *e* ouvert, son explication 47 & suiv. En quel cas le devient 47. Dans quels mots il se prononce

très ouvert 48. Ses différentes prononciations quand il est suivi d'une *n* 89.
Eau. Comment se prononce 58.
Echoir 366.
Eclogue 436.
Ecloré 369, 380.
Ecrire. Ses composés *décrire* &c. 15, 23, 79. Ses changemens de prononciation suivant les lettres qui le suivent 50.
Élégie 442 & suiv.
Élision 410.
En 3, 50, 51. Préposition 392.
Encloré 380.
Encore 400.
Enl 50.
En effet 400.
Enquérir 380.
Ens. 50.
Ent. 50.
Envers. 392.
Envoyer. 363.
Epigramme. 451. & suiv.
Épître. 443.
Esclaves. (voyelles) pourquoi appellées ainsi par l'Abbe Dangeau 15.
Estimer. 379.
Et. 400.
Etre. Verbe substantif

312. & suiv. Verbe auxiliaire 312. & suiv. 365.
Eu. 3, 50.
Exclure. 380.
Extraire. 380.

F.

F. Ce qu'elle est avec le *V.* 23, 66, 80. Ses différentes prononciations. 79. 80.
Fables. Règles à observer dans les fables 418, 436.
Faillir. 363.
Faire. 370, 380.
Feminin. 203. Eclaircissement à ce sujet 204, 205. Exemples & exceptions 205. & suiv. Vers féminins 408.
Finir. 356.
François. Les difficultés du François par rapport à l'Orthographe & à la Prononciation 6. Eclaircissement à ce sujet. 7. & suiv.
Frère. 152, 370.
Futur. 322. On en distingue de deux sortes 325. Ce que c'est que le futur composé de l'infinif 332.

G.

G • Comment se prononce quelque fois. 24, 66, 81. & suiv. Paroit retranché dans quelques mots. 82. Sa prononciation à la fin d'un mot 83.

Genitif. 177.

Genres. 173, 175. Des noms. 202. & suiv. Comment se distinguent 203. Noms qui prennent les deux genres 226.

Gerondif. 373. à quoi employé *ibid* & suiv. Comment terminé 374. Ses différences d'avec les participes actifs 375.

Gn. 3, 24, 108. Comment doit se prononcer. 110.

Guillemets. 168, & 169.

H.

H • Sa définition 24. A quoi sert dans les mots *ibid*. Mots où elle marque l'aspiration 112, 113, Table de ces mots 114 & suiv.

Hair 364.

Hemistiche 479.

Henri & Henriette 116.

Hiatus. Dans les vers 411.

Hier. 389. D'une où deux syllabes 415.

Hieroglyphes. Ce que c'est. étoient fort en usage chez les

Anciens Égyptiens *ibid*. Les caractères Chinois en approchent beaucoup. 2.

Hollande. 113.

Hongrie. 113.

Hors. 392.

Huit, huitaine, huitième 117.

I.

I • Consonne comment se prononce quelquefois 24, 66. Observation sur cette lettre 84 I voyelle, ses différentes prononciations 54.

i. 24. Comment s'appelle cette lettre 111. Comment se prononce *ibid*.

Ia. De deux syllabes 414.

Iai. 416.

Ian. 416.

Iau. 416.

Idylle 439.

Je ne sçai quoi. Divers sentimens à ce sujet 295 & suiv.

Ien. 56, 416, 417.

Ieu. 416.

Il. 3, 24.

Ille. Mots de cette terminaison 108.

Im. Comment se prononce 54.

Imparfait. 323.

Imperatif. 320. D'où il se forme 321. A

quoi sert 330. & suiv. Ses temps & ses

personnes *ibid* & suiv. Ne doit point

avoir de pronom avant ou après la

premiere ou seconde personne 338.

Impersonels. (verbes) 319. Regismes qu'ils

demandent après eux. 347.

In. 3, 54.

Indéfinis. (pronoms) 252.

Indicatif. A quoi sert 320.

Indiférens. (pronoms) 252.

Infinitif. 320. & suiv. 331. Parfait de l'in-

finitif 332. Futur de

l'infinitif *ibid*. Remarques sur l'infinitif 346.

Instruire. 153.

Interjection. Ce que c'est 401, 402.

Interrogatifs. (pronoms) 246. Leur définition 287.

Io. Souvent de deux syllabes 415.

Joindre. 379.

Ion. 417.

Ire. Des verbes en ire 152.

Ivoire. Ou yvoire. 144.

Ivre. Ou yvre 144.

K.

K • Pour quelle autre lettre se prend quelquefois 24, 66.

L.

L • Consonne liquide 24, 66. Sa prononciation au milieu ou à la fin d'un mot 84, 85. Double 85. Mouillée *ibid*. 108. & suiv.

La. Article défini 83.

Là 265. Adverbe 307.

Y

- Remarque sur ce mot 268.
Le. Article défini 183. & suiv.
Lequel & laquelle. Pronom relatif 269. Réflexion à ce sujet 276. & suiv. Pronom absolu 284. Pronom interrogatif 287.
Les. Article défini 183, & suiv.
Lettres. Figures à quoi propres? 1. & 3. Combien il en faut pour composer l'Alphabet 2. Lesquelles sont presque inutiles & furent longtemps inconnues aux Romains *ibid.* Quelqu'unes nouvellement dénommées par quelques Auteurs *ibid* & suiv. Se divisent en consonnes & en voyelles 3. Comment nommées, par quelques Grammairiens modernes 3. & suiv. Capitales 169. & suiv.
Leur. Pronom conjonctif 263, 310. En quelles occasions
- conjonctif ou possessif 263, 309. & suiv. Règle à suivre pour le distinguer *ibid.* Lire, & ses composés relire &c. 152, 379. Loin 392. Luire, & ses composés reluire &c. 153, 379.
L'un, L'autre 290, 296. L'un & l'autre 300.

M.

- M.** Quel nom on donne à cette consonne 24, 66. Ses différentes prononciations 87, 88.
Madrigal. 455.
Mais 156, 400.
Masculin. Genre 202, Comment se connoît 204 & suiv. Exemples & exceptions de plusieurs noms masculins ou féminins suivant leur terminaison 206 & suiv.
Même. Déclinable ou indéclinable 155. A la suite de quels pronoms se met ordinairement 266. Pro-

- nom relatif 270. Pronom indéfini. 290, 302.
Mes. Comment se prononce 44. Possessif 257.
Mettre. 380.
Modes. 320.
Mots. Ce que c'est & comment on peut les considérer 171. & suiv.
Moudre. 370.
Mourir. 380.
Mouvoir. 366.
- N.
- N.** En quel cas se prononce ou ne se prononce pas à la fin ou au milieu d'un mot 17 & suiv. 23, 89. Quel nom on lui donne 24, 66.
Naitre. 371, 380.
Neanmoins. 400.
Neutre. (verbe) ce que c'est 315. & suiv.
Nom. Règle générale au sujet des noms 146. & suiv. Définition du nom 194 & suiv. Substantif & Adjectif *ibid.* Noms féminins, comment se distinguent des masculins 148, 149, 205 & suiv. Noms propres 195. Appellatifs 196. Abstrait & Collectifs *ibid* & suiv. Primitifs, dérivés ou composés 198. Augmentatifs & diminutifs 199. Absolus & relatifs 199, 200. De nombre 200. Leur genre 203. Noms de différens genres suivant leurs diverses significations 221 & suiv. Irreguliers 231.
Nombres. 173, 175. Différence de ces noms 200. Leur division, *ibid* & suiv. 227. Nombres des verbes 332.
Nominatif. 176. Du verbe 328, 339. & suiv.
Nuire. 153, 379.
Nul. 290, 296. Substantif ou adjectif *ibid* & suiv.
- O.
- O.** Observations sur cette voyelle 56, Bref ou Long *ibid.*
 Y ij

- Ode.* 446, 449. & *sui.* *Ou.* 3, 60, 156. *Ou & où* 156. *Ou* conjonction & *ou* pronom relatif 310, 400. *Où* d'*où* & *par où* pronoms relatifs 282, 283.
- Oue.* 416.
- Oui.* 117. 417.
- Ouir.* 364.
- Outre.* 392. *Outre que* 400.
- Ouvrir.* 379.
- P.
- P.** Quelle est la qualité de cette consonne 24, 66. Sa prononciation 91. En quel cas se retranche. 92.
- Parce que.* 400.
- Parenthèse.* 168.
- Participes.* Ce que c'est 377. & *sui.* Comment sont terminés 379. Participe actif 377. Participe passif 378. Déclinables ou indéclinables 150, 380. & *sui.* Observations sur les participes passifs. 150.
- Partitifs.* (noms de nombre) 202.
- Ode.* 446, 449. & *sui.*
- Œ.* 57, 415.
- Œu.* 52, 57.
- Offrir.* 379.
- Oi.* Ses différentes prononciations 53, 57. N'est que d'une syllabe dans les vers 415.
- Oin.* 417.
- Oire.* Des verbes en *oire* 153.
- On.* 3, 249. Pronom indéfini 290, 291.
- Onze & onzième.* 116.
- Or.* 400.
- Oraison.* Combien de parties d'*oraison* 172, 173.
- Ordinaux.* (noms de nombre) 201.
- Orthographe.* Pour quelle raison a si peu de rapport avec la prononciation 5. En est cependant l'image 128. *Orthographe des Artic.* 145. Des noms 146. Des noms adjectifs 148. Des participes 150. *Orthographe* peu uniforme entre les primitifs & les dérivés de certains mots 157. *Orthographe* de la ponctuation 158.

- Pas, pas un.* 290, 296.
- Passé.* 322. De combien de manières s'exprime 323. *Passé conditionnel* 325.
- Passifs.* (verbes) 319.
- Peindre.* 379.
- Pendant.* 392.
- Personne.* 290, 297, & *sui.* *Personnes* des noms & des pronoms 247. Ce que c'est & combien il y en a *ibid.* Comment les noms de la première, seconde & troisième personne se déclinent 257. & *sui.* *Personnes* des verbes 332, & *sui.* Combien il y en a 333.
- Personnels.* (pronoms) 246. Combien il y en a 249. & *sui.*
- Ph.* 3, 93. De quelle lettre tient lieu & comment se prononce 93.
- Pluriel.* Des noms 227, & *sui.* Comment se forme *ibid.* Noms qui n'ont point 232, & *sui.* *Pluriel* des verbes. 338.
- Plusieurs.* 290, 300.
- Plusqueparfait.* 325.
- Plusque parfait du subjonctif* 330.
- Poëte.* Termes qui lui sont propres 426, 431, 432. Différentes pièces de *Poësie* 433 & *sui.*
- Point.* 159. Deux points & point sur la virgule 160. & *sui.* *interrogatif & admiratif* 161. Deux points sur la voyelle 162. Plusieurs points à quoi servent? 169.
- Ponctuation.* 158 & *sui.*
- Positif.* 236.
- Possessifs.* (pronoms) 246, 256. Combien il y en a 256. Comment se déclinent *ibid* & *sui.*
- Pour.* 392, 400.
- Pourtant.* 400.
- Pourvu que.* 400.
- Prendre.* 380.
- Préposition.* Pourquoi ainsi nommée 392. Son emploi *ibid.* Regit différens cas 393.
- Présent.* Ce que c'est 322. *Conditionnel* 325.
- Prétérit.* 322. Remarques à ce sujet *ibid*
- Y iij

- & suiv.* Prétérit indéfini 324. Prétérit antérieur *ibid.* Prétérit du subjonctif. 330.
Primitifs. (noms) 198.
Proche. 392.
Pronoms. 246. En combien de sortes on les distingue *ibid* & 249. Observation à leur sujet 264. Définition des pronoms relatifs 271 & *suiv.*
 A quoi servent les pronoms absolus 285 & *suiv.* Quels sont les interrogatifs 287. Pronoms personnels qui précèdent le verbe 334. A quoi servent *ibid.*
 Où se placent quand on interroge 336.
Prononciation. (Traité de la) 1 jusqu'à 127.
Propres. (noms) 195.

Q.

- Q.** De quelle autre consonne tient lieu quelquefois 24, 66. Comment se prononce 93, 94.
Quind. 400.
 Quand ou quant 156.

- Quantité.* Ce que c'est 27, 117 & *suiv.* Réflexions à ce sujet 119 & *suiv.*
Quatrain. 434.
Que. Pronom relatif 281. Quel cas il exprime *ibid* & *suiv.* Que relatif & que interrogatif 288.
Quel & quelle. Pronoms absolus 284. Pronoms interrogatifs 287, 289.
Quelconque. 290, 306.
Quelque. Déclinable ou indéclinable 154. & *suiv.* Pronom indéfini 290, 291. & *suiv.*
Quelqu'un 290, 293.
Querir. 364.
Qui. Pronom relatif 269. Pronom absolu 284. Pronom interrogatif 287.
Quiconque 290, 295.
Qui que ce soit 290, 303.
Quoi. Pronom relatif 270, 279. Pronom absolu 284. Pronom interrogatif 287, 288.
Quoi que ce soit. 290, 304.

R.

- R.** Quand se prononce à la fin d'un mot 17, 96, & *suiv.* Comment se nomme 24, 66. Quand se retranche au milieu d'un mot 95, 96.
Reboire comme boire. 153.
Recevoir. 358.
Reciproque. (verbe) 317 & *suiv.*
Recouvrer 363.
Regime du verbe. 339. Absolu & indirect 341. & *suiv.* Absolu ne varie point 342. Indirect varie suivant les verbes avec qui il est joint *ibid.* Différens regimes tombant sur un même nom 343. Comment un verbe regit un autre 344. & *suiv.* Regime des verbes passifs 347 & *suiv.*
Relatifs. (noms) 200. Superlatifs relatifs 242. Pronoms relatifs 246, 256, 268. & *suiv.* Leur définition 271.
Relire comme lire 152.
Rendre 358.
Requerir 380.
Résoudre 372, 380.
Rien 290, 304.
Rime. 422. & *suiv.* Masculine & féminine 422. & *suiv.* Suffisante 423. Riche *ibid.* Ce qui suffit ou ne suffit pas pour la rime 423. Licence tolérable 424. & *suiv.* Rime d'un simple avec son composé 425.
Rire. Et ses composés *sourire* &c. 152.

S.

- S.** Différentes prononciations de cette consonne. 24, 66, 93 & *suiv.* S. Retranchée 99, 141, 157. Ajoutée en quelles occasions. 164.
Saillir 364.
Sans 392.
S'asseoir 367.
Satire 444.
 Se. Ses distinctions d'avec le pronom ce 307 & *suiv.*
Selon 397.
Seoir 366.

- Ses.* Comment se prononce 44. Comment se distingue d'avec *Ces* 308.
S'est. Pourquoi commence par une S. 309.
Si. 400.
Si. Ce n'est que 400.
Singulier. Pour les noms 227. Comment se distingue du pluriel 228. Noms qui n'ont point de singulier 235. Singulier des verbes 338.
Si non. 400.
Sixain. 434.
Soi. 251.
Soit. 400.
Sons. Exprimés par différents caracteres 6. Tables ou l'ont résout les difficultés à ce sujet 7 jusqu'à 14. Sons particuliers à chaque langue 15. Inconvenient de ne sçavoir pas bien les exprimer *ibid.* Sons simples & composés 111. & *suiv.*
Soudre 371.
Sourire comme rire. 152.
Sous. 392.
Soustraire 386.
Stance 434.
Subjonctif. Sa définition 321. Regles pour les temps du subjonctif à quoi sert 329. Quelles sont les terminaisons 330. En quelle occasion le preterit du subjonctif s'employe *ibid.* Plus que parfait du subjonctif ce qu'il désigne *ibid.* Quand il faut mettre le ver. au subjonctif 345. & *suiv.*
Substantifs. (noms) 195. & *suiv.* Division du substantif *ibid.* Substantifs abstraits 196. Collectifs 197. Noms qui sont substantifs & adjectifs 200. 205. & *suiv.* Substantifs (verbes) 312. & *suiv.*
Suffire. 153, 379.
Superlatif. Des noms 241. On en distingue de deux sortes *ibid.* Des adverbés 245.
Suppleant. (pronom conjonctif) en quoi consiste 254, 255.
Sur. 392. *Sur* & *sür* 156.

Surprendre. 380.
Surseoir. 368, 380.

T.

T. Ce qu'il est par rapport au D. 23, 66. Ses différentes prononciations lorsqu'il est médial 102, 141. Quand il faut le prononcer ou non à la fin d'un mot 103. Ajouté en quelles occasions 164, 336.
Tant... que. 400.
Tantôt. 390.
Tel. 290, 305.
Temps. Des verbes 322
 Simples & composés 326 & *suiv.* 362, 363.
Tiret. Ou fait d'union 163 & *suiv.*
Tordre. 372.
Tout. Déclinable ou indéclinable 155.
 301. Pronom indéfini 290, 301. Observation sur ce mot 302.
Trait. D'union ou tiret 163.
Traire 372, 380.

U.

U. Voyelle difficulté de déterminer sa vé-

ritable prononciation 58 & *suiv.* Se distingue en breve & en longue 59.

Ue. 416.

Ui. 416.

V.

V. Consonne ce qu'il est proprement avec l'*F* 23, 66. Conservé toujours sa prononciation, 105.

Vaincre. 373.

Valoir. 368.

Verbes. Remarques générales sur les verbes 151. La définition du verbe 311 & *suiv.* Combien de sortes il y en a 312. Verbe actif 315. Substantif *ibid.* Neutre 315 & *suiv.* Reciproque 317. Temps des verbes 322. Nombre des verbes 332. Personnes des verbes *ibid.* & *suiv.* Accord du verbe avec son nominatif 338 & *suiv.* 344. Regime du verbe 339. & *suiv.* Nominatif du verbe *ibid.* Cas du verbe

514 TABLE DES MATIERES.

341 & suiv. Verbes impersonnels comment regissent les noms & les verbes
 344 & suiv. Conjugaison des verbes
 320. & suiv. Auxiliaires 349 & suiv. Irreguliers 361.
 Vers. Ce que c'est 404. Sa structure *ibid* & suiv. Ses différentes sortes 405. Masculins & féminins 407 & suiv. Mots à éviter dans les vers 411 & suiv. Termes qui leur sont consacrés 426 & suiv.
 Versification. Francoise 403 & suiv. Termes qui lui sont propres 426 & suiv.
 Vétir. 365.
 Virgule. 168.
 Vivre. 373.
 Vocatif. 176. Marque à quoi on le connoit *ibid*.
 Voyelles. Ce que c'est & combien il y en a 3 & suiv. Absolument nécessaires dans la prononciation des consonnes

4. Nazales combien il y en a 15 & suiv. Comment appelées par l'Abbé Dangeau
 15. Remarques sur leur prononciation
 16 & suiv. 26 & suiv.

X.
 X. Différens sons de caractère 106 & suiv. Ses prononciations à la fin d'un mot 107, 108.

Y.
 Y. 3, 24, 60. Ses différentes prononciations 61. Remarque sur cette lettre 62, 141 & suiv. Sui vie d'un i 142 & suiv. Pronom conjonctif 145. Adverbe *ibid*.

Yeux. 144.
 Yvoire ou Ivoire. 144.
 Yvre ou Ivre. 144.

Z.
 Z. Comment se prononce dans quel que cas 24. A quels mots se met suivant l'orthographe 145.

Fin de la Table des Matieres.

A P P R O B A T I O N.

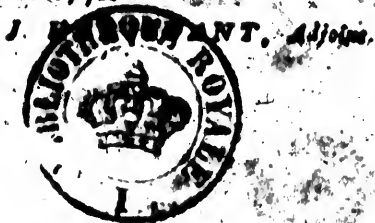
J'AI lû par Ordre de Monseigneur le Chancelier, un manuscrit intitulé Principes de la Grammaire Française pratique & raisonnée, qui m'a paru digne d'être imprimé. A Paris ce 6 Avril 1752. P. GERMAIN.

P R I V I L E G E D U R O Y.

L OUIS, par la grace de Dieu Roi de France & de Navarre : A nos amis & feux Conseillers, les gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel Grand Conseil, Procureur de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien aimé NICOLAS BONAVENTURE DUCHESNE Libraire à Paris, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public un Livre qui a pour titre : Principes de la Grammaire Française, s'il Nous plaitoit lui accorder nos Lettres de Privilège pour ce nécessaire. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes de faire imprimer & réimprimer ledit Livre autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de six années consécutives, à compter du jour de la datte des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance : Comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit livre, ni d'en faire aucun extrait sous quelque prétexte que ce soit d'augmentation, correction, changement ou autres, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amande contre chacun des contrevenans dont un tiers à nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts ; A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur les Registres de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris dans trois mois de la datte d'icelles, que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs en bon papier & beaux caractères, conformément à la feuille imprimée, attachée pour modèle sous le contre scel des Présentes, que l'impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725 ; qu'avant de l'exposer en vente le Manuscrit ou Imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Livre, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée es mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur de la Moignon, qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un

03
dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre
très-cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur de la
Moignon, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier
Garde des Sceaux de France le Sieur de Machault Commandeur
de nos Ordres; le tout à peine de nullité des Présentes: Du con-
tenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir Jedis
Sieurs Expolant & les ayans causes pleinement & paisiblement
sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ni empêchement.
Voulons que la copie des présentes qui sera imprimée tout au
long au commencement ou à la fin dudit Livre soit tenue pour
véritablement signifiée. Et qu'aux copies collationnées par l'un de nos
seigneurs & conseillers Secrétaires, foi soit ajoutée comme à
l'Original: Commandons au premier notre Huissier ou Sergent
sur ce requis de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes
requis & nécessaires, sans demander autre permission & no-
us réservant clauses de Mars, Charles, Firmans & Lettres à ce
contraires: Car tel est notre plaisir. Donnés à Versailles le ving-
tième jour du mois de Décembre, l'an de grace mil sept cent
cinquante-deux: Et de notre Règne le trente-huitième. Par le
Roi en son Conseil. Signé SAINSON.

Registré sur le Registre XIII. de la Chambre Royale des
Libraires & Imprimeurs de Paris N°. 96. fol. 66, conformé-
ment aux anciens Règlements confirmés par celui du 28 Février
1723. à Paris le 22 Décembre 1752.



De l'Imprimerie de BALLARD, seul Impri-
meur du Roi pour la Musique.

